

■ **Novembre 2018**

■ INJEPR-2018/15

# Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018

CREDOC - POLE ÉVALUATION  
ET SOCIÉTÉ

■ **Lucie Brice-Mansencal, Radmila Datsenko,  
Nelly Guisse, Sandra Hoibian et Sophie Lautié en  
collaboration avec l'INJEP**

■ **Commanditaire : Direction de la jeunesse, de  
l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)**



# **Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018**

*CREDOC, pôle évaluation et société*

*Lucie Brice-Mansencal, Radmila Datsenko, Nelly Guisse,  
Sandra Hoibian et Sophie Lautié*

Document réalisé en collaboration avec l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), à la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)

[Pour citer ce document](#)

CREDOC., 2018, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018*, Lucie Brice-Mansencal, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian et Sophie Lautié, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude.

---

# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>1. DES JEUNES PLUS CONFIANTS DANS LEUR PROPRE CAPACITÉ D'ACTION.....</b>	<b>7</b>
1.1. La confiance en l'avenir continue de progresser .....	7
1.2. La satisfaction sur la situation actuelle reste mitigée .....	11
1.3. Davantage de détermination à être acteur de sa vie .....	13
<b>2. LE CHEMIN SINUEUX DES JEUNES VERS L'INDÉPENDANCE RÉSIDEN- TIELLE .....</b>	<b>17</b>
2.1. Quatre jeunes sur dix résident aujourd'hui principalement chez leurs parents .....	21
2.2. La multirésidence : une étape dans le parcours résidentiel qui concerne un tiers des jeunes.....	22
▪ La résidence principale et unique dans le foyer parental.....	24
▪ La multirésidence : souvent le week-end ou les vacances.....	24
▪ Le logement autonome.....	27
2.3. Être deux à payer le logement et avoir un emploi sont les deux principaux facteurs de décohabitation.....	28
2.4. 72 % des jeunes ont déjà quitté le domicile parental pendant une période de leur vie .....	31
2.5. Trois jeunes sur dix ont connu des périodes d'allers-retours avec le logement parental .....	36
2.6. L'autonomie résidentielle mise à mal par le coût élevé du logement et les difficultés d'insertion professionnelle .....	41
2.7. Quand autonomie ne signifie pas indépendance : 20 % des jeunes vivent dans un logement autonome, mais ont été aidés financièrement.....	49
2.8. La mobilité future est également bridée par le triptyque emploi - salaire - coût du logement.....	51
2.9. Un enjeu d'information sur les dispositifs de soutien à l'indépendance résidentielle .....	52
<b>3. UNE LÉGÈRE HAUSSE DU NON-RECOURS EN CONNAISSANCE DE CAUSE.....</b>	<b>55</b>
3.1. La notoriété de la garantie jeunes, de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) et de la bourse sur critères sociaux augmente .....	55
3.2. Une prise de conscience grandissante du non-recours.....	59
3.3. Le manque d'information reste le premier motif de non-recours.....	61
3.4. L'attente d'aide des pouvoirs publics reste élevée notamment sur les aides financières, l'emploi et le logement.....	62
<b>4. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE : UNE EXPÉRIENCE MAJORITAIRE- MENT VÉCUE DANS UN CADRE INSTITUTIONNEL .....</b>	<b>67</b>
4.1. Des départs plus nombreux, surtout pour les diplômés du supérieur .....	68
4.2. Trois jeunes sur cinq ont bénéficié de l'aide d'un organisme pour préparer leur départ à l'étranger .....	73
4.3. La reconnaissance institutionnelle de l'expérience progresse, mais aussi l'idée que cela n'est pas utile .....	76
4.4. Avoir un logement sur place, une opportunité professionnelle et de l'argent sont les premiers leviers au départ.....	79
<b>5. DES FORMES PLURIELLES D'ENGAGEMENT DANS LA VIE DE LA CITE .....</b>	<b>83</b>
5.1. En 2018, les jeunes sont un peu plus nombreux à estimer que leur avis compte .....	83
5.2. La participation associative progresse.....	88
5.3. Deux tiers des jeunes ont voté à une élection en 2017.....	92

5.4. L'abstention s'explique d'abord par une déconnexion de la vie politique par rapport aux préoccupations des jeunes.....	101
5.5. Une mobilisation qui passe aussi par des formes d'engagement hors cadre .....	106
5.6. Quatre jeunes sur dix cumulent trois formes d'engagement ou plus.....	109
<b>6. UNE SOIF DE PARTICIPATION ASSOCIATIVE TOUJOURS PRÉSENTE.....</b>	<b>115</b>
6.1. Le sport, la culture et les loisirs toujours au cœur du bénévole ; une attention plus marquée à l'action humanitaire.....	115
6.2. L'envie de se consacrer à une cause reste forte : trois jeunes sur dix sont prêts à s'engager .....	118
6.3. Les moteurs d'engagement en hausse : la lutte contre les discriminations, la jeunesse et l'éducation, la culture et les loisirs.....	120
6.4. Le manque de temps reste le premier motif invoqué pour expliquer l'absence d'engagement bénévole.....	123
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>127</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>131</b>
Annexe 1. Précisions méthodologiques.....	131
Annexe 2. Questionnaire.....	134

# Introduction

---

L'année 2017 a été marquée par de nombreux événements qui ont pu influencer sur l'état d'esprit et les conditions de vie des jeunes. L'année a d'abord été ponctuée par une élection présidentielle ayant entraîné une **forte transformation politique**, avec l'émergence et le succès de mouvements politiques très récents, en rupture avec les partis politiques de gouvernement traditionnels, et un fort renouvellement du parlement. Au lendemain de l'élection présidentielle, de nombreuses annonces de réformes ont été faites : réforme du code du travail français, hausse de la CSG, baisse des cotisations salariales et de la taxe d'habitation, évolution de l'assurance-chômage, refondation du système de formation professionnelle, remaniement du système de retraites, etc. **Parmi elles figurent un nombre conséquent de mesures susceptibles d'influencer la vie quotidienne des jeunes** : la réforme du baccalauréat, la future réforme du lycée, la mise en œuvre du Pass culture, la diminution du nombre de contrats aidés, la baisse du montant de l'aide personnalisée au logement (APL) ou encore la mise en place de Parcoursup à la place d'APB (admission post bac) avec la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE). Sur le **plan économique**, la reprise se confirme : le PIB a progressé de 2 % sur l'année 2017, près **de 300 000 nouveaux emplois** ont été créés, le **taux de chômage a continué de baisser**.

Dans quelle mesure les jeunes ont-ils été touchés par ce contexte ? Leur engagement citoyen s'en trouve-t-il affecté ? Leur moral économique retrouve-t-il des couleurs après des années de morosité liée à une crise économique à la fois sévère et prolongée ? La poursuite du baromètre DJEPVA sur la jeunesse, au travers d'une troisième vague, permet d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions ainsi que d'aborder, pour la première fois, la question du logement des jeunes sous l'angle renouvelé des trajectoires.

À la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et avec l'appui de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) le CREDOC a réalisé début 2018 la **troisième édition du baromètre DJEPVA sur la jeunesse, une enquête nationale auprès de 4 500 jeunes de métropole et d'outre-mer âgés de 18 à 30 ans**. Ce dispositif est adossé à l'enquête permanente du CREDOC sur les conditions de vie et aspirations des Français, qui existe depuis 1978 et permet de resituer les analyses portant sur les jeunes sur des données de contexte général, et de comparer certains des résultats à ceux observés dans d'autres tranches d'âge.

Plus spécifiquement, les thématiques suivantes ont été abordées dans cette troisième édition du baromètre<sup>1</sup> :

- **Les aspirations** : l'état d'esprit actuel des jeunes, leur satisfaction vis-à-vis leur vie actuelle et leur regard sur leurs perspectives futures.
- **Le parcours résidentiel** (nouvelle thématique introduite en 2018) : la situation actuelle de logement, les éventuels épisodes de décohabitation passés, les raisons de la cohabitation ou décohabitation, la multirésidentialité, les difficultés de logement, le poids des dépenses de logement dans le budget du jeune ou de ses parents, les freins à l'accès à un logement autonome, les aides financières des proches pour l'accès au logement.

<sup>1</sup> Le questionnaire complet est disponible en annexe.

- **L'accès aux droits sociaux et aux soins** : le non-recours aux droits sociaux, les motifs de non-recours, la connaissance d'une sélection de dispositifs sociaux et les attentes d'aides des pouvoirs publics.
- **La mobilité et l'expérience internationale** : les départs à l'étranger (hors vacances) au cours des cinq dernières années, les motifs de départs, les aides reçues des institutions, les éléments qui pourraient inciter les jeunes à aller vivre à l'étranger pendant une période et la reconnaissance des acquis de l'expérience de mobilité.
- **L'engagement citoyen** : l'adhésion associative, l'engagement bénévole, les freins et leviers à l'engagement bénévole, mais aussi les différentes formes de participation à la vie publique au cours des douze mois précédents l'enquête, la participation électorale en 2017 et les raisons de l'abstention totale ou partielle.

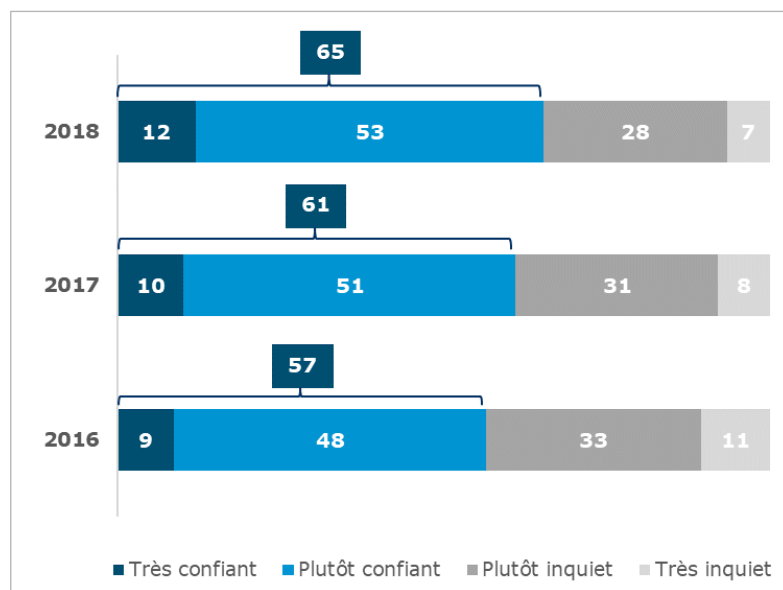
Nous faisons ici état d'une jeunesse en regain d'optimisme, consciente des difficultés à affronter et, pour partie, désireuse de prendre en main son destin. Nous verrons comment la prise en compte de la trajectoire résidentielle des jeunes – les expériences de décohabitation, les allers-retours avec le domicile parental, la multirésidentialité – vient éclairer la compréhension des situations de logement actuelles. Nous constaterons une montée de la mobilité internationale qui se fait plutôt en faveur des jeunes qui partent le plus, creusant ainsi les écarts. Nous verrons enfin que l'investissement dans la vie publique des jeunes n'est pas démenti, et ferons l'hypothèse que l'abstention des jeunes n'est pas le signe d'un désintérêt de l'objet politique, mais plutôt la conséquence du sentiment, pour une partie des jeunes, que leurs préoccupations ne sont pas représentées sur la scène publique.

# 1. Des jeunes plus confiants dans leur propre capacité d'action

## 1.1. La confiance en l'avenir continue de progresser

En 2018, **les deux tiers des 18-30 ans se disent confiants dans l'avenir, une proportion en nette progression depuis 2016** (+ 8 points). Rappelons que la première vague du baromètre avait été marquée par un contexte particulièrement difficile début 2016. Les effets de la crise économique de 2008 étaient encore prégnants, sans que les balbutiements de la reprise aient encore de réel impact sur les conditions de vie. Par ailleurs, l'enquête avait été réalisée quelques semaines après les attentats du 13 novembre 2015, et nous relevions alors que les jeunes avaient été tout particulièrement touchés par ces événements (Brice *et al.*, 2016) : les sentiments de peur et d'angoisse dominaient leur état d'esprit et 89 % percevaient au moins une conséquence personnelle suite aux attentats, au premier rang desquelles étaient citées l'insécurité et la méfiance vis-à-vis des autres.

GRAPHIQUE 1. COMMENT VOYEZ-VOUS VOTRE AVENIR DANS LES TROIS ANS QUI VIENNENT ? (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. **Champ** : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans. **Lecture** : en raison des arrondis, il est possible que la somme des pourcentages d'une même colonne soit légèrement différente de 100 %.

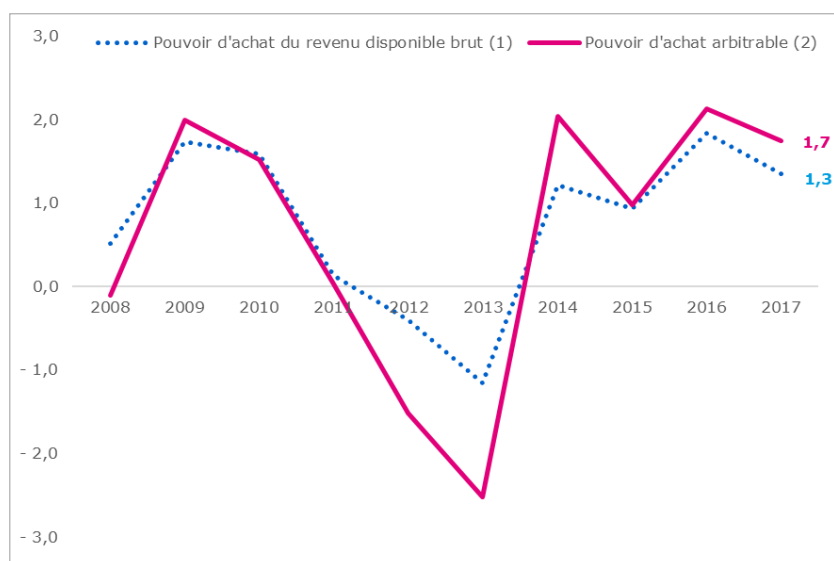
La hausse de l'optimisme observée cette année n'est pas une spécificité de la jeunesse et se retrouve globalement dans l'ensemble de la population (Berthuet *et al.*, 2018)<sup>2</sup>. Plusieurs éléments peuvent contribuer à nourrir le retour d'une relative confiance en l'avenir. D'abord, si la menace terroriste reste réelle en ce début d'année 2018, **la sortie de l'état d'urgence** actée en novembre 2017 et remplacée par la loi antiterroriste a pu contribuer à apaiser les esprits.

<sup>2</sup> Solen Berthuet, Lucie Brice-Mansencal, Patricia Croutte, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Charlotte Millot, Jörg Müller, « 2018 : Être l'entrepreneur de son bien-être », *Note de conjoncture sociétale*, CREDOC, avril 2018.



Ensuite, l'optimisme se nourrit du **contexte actuel de reprise économique**. Selon les dernières estimations de l'INSEE, le PIB a progressé de 2 % sur l'année 2017. Il faut remonter à l'année 2011 pour retrouver une telle progression du PIB<sup>3</sup>. Le retour de la croissance va de pair avec la **progression du pouvoir d'achat**, et en particulier du revenu arbitral, défini comme le revenu disponible une fois déduites les dépenses « pré-engagées » (il s'agit en particulier des dépenses liées au logement par exemple). Enfin, le taux de chômage poursuit la baisse amorcée en 2016, notamment chez les jeunes.

#### GRAPHIQUE 2. LE POUVOIR D'ACHAT ARBITRAL PAR UNITE DE CONSOMMATION PROGRESSE ÉVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT – ENSEMBLE DE LA POPULATION



Source : INSEE, comptes nationaux base 2010.

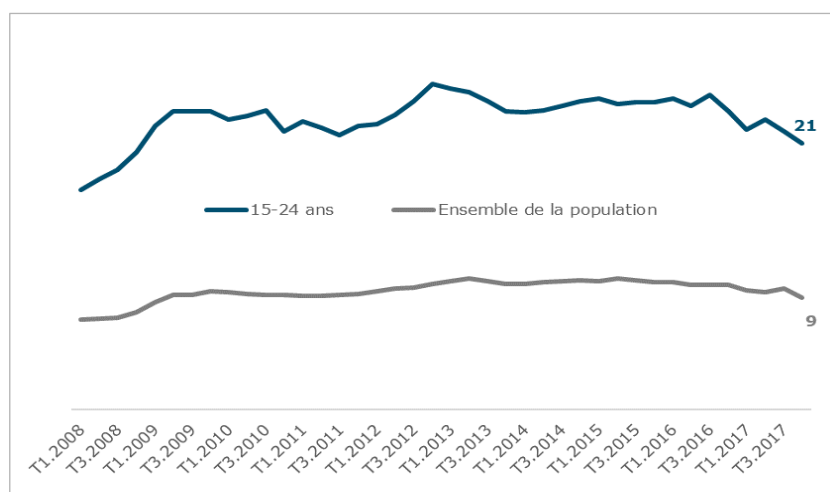
Le revenu disponible « arbitral » plus proche du ressenti des ménages. Il est obtenu en retranchant du revenu disponible brut la dépense de consommation finale « pré-engagée », c'est-à-dire l'ensemble des dépenses des ménages réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme, et qui sont définies comme suit : - dépenses liées au logement (y compris, dans le cas de la comptabilité nationale, les loyers imputés), ainsi que celles relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ; - services de télécommunications ; - frais de cantine ; - services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ; - assurances (hors assurance-vie) ; - services financiers (y compris, dans le cas de la comptabilité nationale, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés).

(1) Évolution déflatée à l'aide de l'indice du prix des dépenses de consommation finale des ménages.

(2) Évolution déflatée à l'aide de l'indice des prix de consommation non « pré-engagée » des ménages.

<sup>3</sup> INSEE, 2018, « Le PIB augmente de 0.6 % au quatrième trimestre 2017 », *Informations rapide*, n° 54.

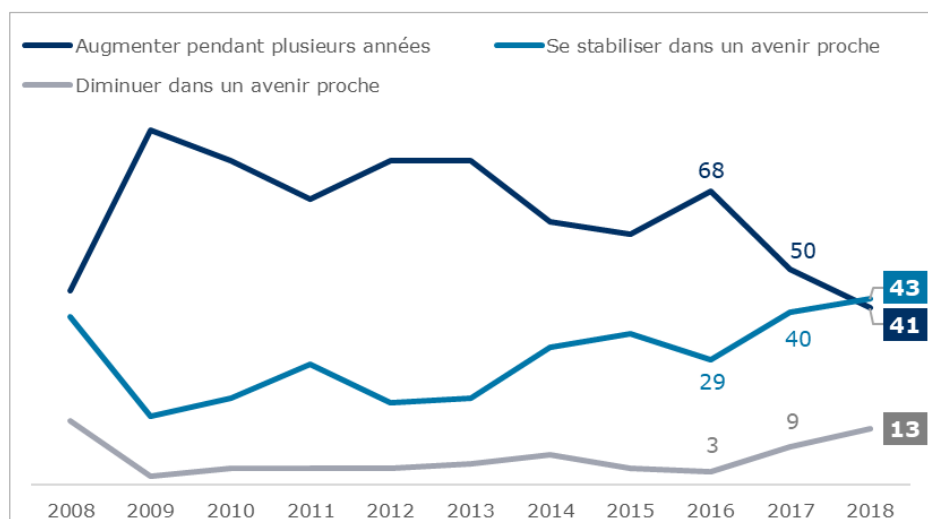
**GRAPHIQUE 3. TAUX DE CHOMAGE TRIMESTRIEL AU SENS DU BIT EN FRANCE (HORS MAYOTTE)**



Source : INSEE, enquête Emploi. Champ : ensemble de la population (hors Mayotte).

Ce contexte économique plus favorable **se répercute dans les opinions** : convaincus d'une reprise du marché de l'emploi, les Français se montrent moins sombres. Entre 2016 et 2018, la proportion de personnes – toutes tranches d'âge confondues – considérant que le nombre de chômeurs allait augmenter pendant plusieurs années a baissé de 24 points (passant de 65 % à 41 %). Ce constat se vérifie en particulier chez les 18-30 ans, dont l'optimisme quant au niveau de chômage est remarquable : la majorité estime que le chômage va stagner (43 %) ou diminuer (13 %) dans un avenir proche (Graphique 4). Ces taux sont certes en deçà de ceux observés au début des années 2000 – période de très forte croissance en liaison avec l'essor d'internet et des TIC – mais similaires à ce qui était mesuré juste avant le démarrage de la crise des *subprimes*.

**GRAPHIQUE 4. À VOTRE AVIS LE NOMBRE DE CHOMEURS VA-T-IL ? (EN %)**



Source : CREDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations.

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Enfin, la hausse de l'optimisme enregistrée cette année dans le baromètre DJEPVA sur la jeunesse doit être lue en lien avec **le regain inédit de la confiance envers le gouvernement suite aux élections**

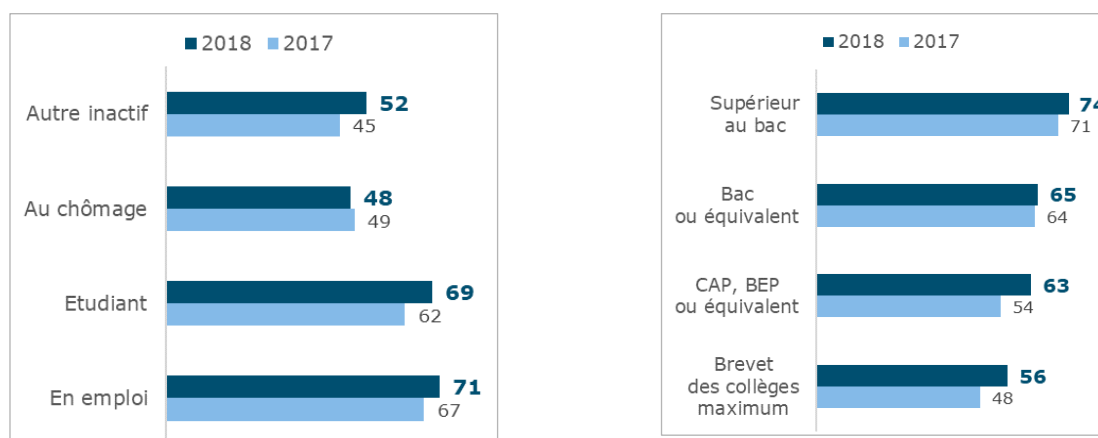
**présidentielles de 2017.** L'enquête Conditions de vie et aspirations permet de suivre l'évolution de la confiance accordée par les Français dans le gouvernement depuis 2002 et de dégager une dynamique d'ensemble : les présidents de la République française bénéficient d'une période de confiance au lendemain des élections. À l'occasion de l'élection d'Emmanuel Macron, le rebond de confiance envers le gouvernement a été remarquable puisqu'il s'agit de l'écart le plus grand jamais recensé dans le cadre de l'enquête : + 25 points de confiance en l'espace d'une année. Les jeunes sont dans le même état d'esprit que l'ensemble des Français avec un bond de + 20 points : 43 % des 18-30 ans déclarent faire confiance au gouvernement actuel pour résoudre les problèmes qui se posent contre seulement 23 % début 2017.

Certes, les jeunes ont un espoir grandissant en l'avenir, mais est-ce le cas pour tous les jeunes ? Cet optimisme se distille dans quasiment toutes les catégories de la population à quelques exceptions près. Une exception notable est celle notamment des jeunes au chômage qui, comme l'an passé, sont un peu moins que la moitié à déclarer avoir confiance en l'avenir (48 % soit - 1 point par rapport à 2017).

Par ailleurs, nous **relevons que la hausse de l'optimisme est particulièrement importante au sein des catégories qui se montraient parmi les plus sombres sur l'avenir en 2017**, à savoir les jeunes peu diplômés et les inactifs (ni en emploi ni au chômage). On **observe ainsi une forme de rattrapage ou de nivellement sur cet indicateur** :

- les jeunes inactifs qui n'étaient que 45 % l'an dernier à avoir confiance en l'avenir sont aujourd'hui plus de la moitié à le déclarer soit plus 7 points en un an ;
- la proportion de titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent qui se disent confiants en l'avenir a progressé de 9 points, passant de 54 % en 2017 à 63 % en 2018. Les diplômés du brevet des collèges sont dans le même cas de figure avec + 8 points (48 % en 2017 à 56 % en 2018).

**GRAPHIQUE 5. PART DES JEUNES CONFIANTS EN L'AVENIR SELON LA SITUATION D'ACTIVITE ET LE NIVEAU DE DIPLOME (EN % - CUMUL « TRES CONFIANT » ET « PLUTOT CONFIANT »)**

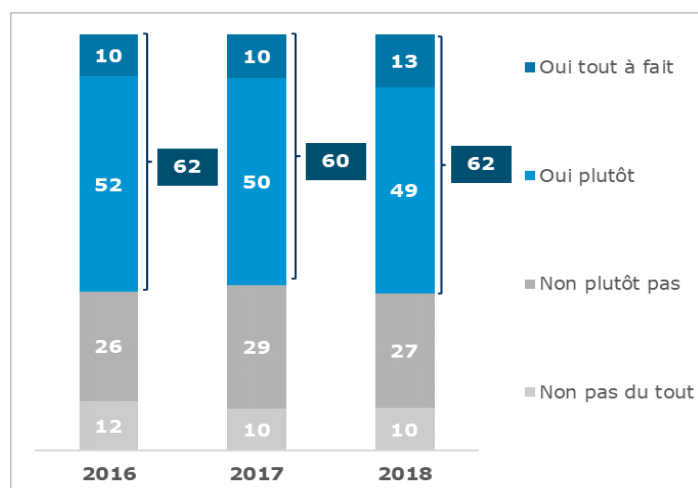


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018 et 2017. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

## 1.2. La satisfaction sur la situation actuelle reste mitigée

Si les jeunes se montrent plus positifs sur les perspectives futures, force est de constater que le regard qu'ils portent sur leur situation actuelle est mitigé : 62 % des jeunes se disent satisfaits de leur situation actuelle (13 % tout à fait, 49 % plutôt satisfaits). Cette proportion est remarquablement stable depuis 2016.

**GRAPHIQUE 6. DE MANIERE GENERALE, VOTRE VIE ACTUELLE CORRESPOND-ELLE A VOS ATTENTES ? (EN %)**



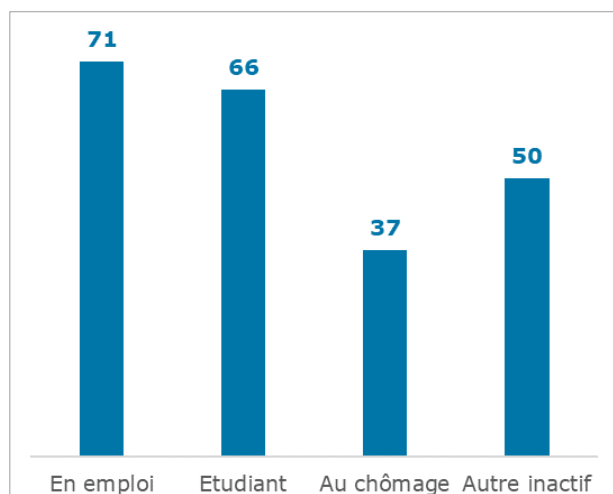
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Ainsi, si le retour de la croissance accompagne une vision plus optimiste, cela ne se traduit pas par une satisfaction accrue vis-à-vis de la situation actuelle. De fait, les difficultés rencontrées par les jeunes dans le processus d'autonomisation sont prégnantes et influencent le regard qu'ils portent sur leur propre situation. Rappelons que les jeunes constituent selon l'INSEE la catégorie d'âge la plus vulnérable économiquement : c'est en effet parmi les 18-29 ans que le taux de pauvreté est le plus élevé<sup>4</sup>. Les jeunes sont également confrontés à un taux de chômage plus élevé que la moyenne. En 2017, le taux de chômage au sens du BIT chez les 15-24 ans, certes en légère baisse (voir partie précédente), continue de concerner plus d'un jeune actif sur cinq. Et parmi 15-25 ans en emploi, près de 4 sur 10 sont en emploi court, CDD ou intérim (39 % en 2016)<sup>5</sup>. Or la situation d'emploi est étroitement liée à la satisfaction exprimée par les jeunes. Ainsi, en 2018, les jeunes étudiants ou en emploi sont en proportion beaucoup plus nombreux à exprimer leur satisfaction sur leur vie actuelle (respectivement 71 % et 66 %) que les jeunes en recherche d'emploi (37 %).

<sup>4</sup> Selon l'INSEE, le taux de pauvreté monétaire (définie ici comme la part des personnes dont les ressources sont inférieures à 60 % du revenu médian dans la population) est de 19 % chez les 18-29 ans contre 14 % dans l'ensemble de la population active. Source : INSEE, enquête ERFS, DGFiP, CNAF, CNAV, CCMSA.

<sup>5</sup> INSEE, enquête Emploi : [www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATnon03241](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon03241)

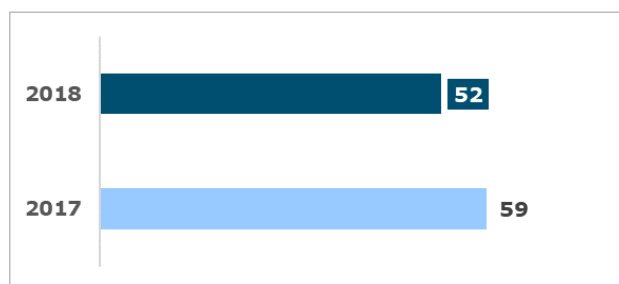
**GRAPHIQUE 7. ÉVOLUTION DE LA PART DES JEUNES CONSIDÉRANT QUE LEUR VIE CORRESPOND À LEURS ATTENTES SELON LA SITUATION D'ACTIVITÉ (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Il faut aussi voir dans la stagnation de la satisfaction actuelle des jeunes le signe d'une progression des attentes et exigences d'une partie de la jeunesse. En effet, plusieurs éléments permettent d'objectiver le fait que la reprise économique contribue à améliorer les conditions de vie des jeunes, mais aussi la perception qu'ils en ont. Ainsi, la part de jeunes **déclarant s'imposer régulièrement des restrictions a nettement diminué en un an**, passant de 59 % en 2017 à 52 % aujourd'hui (- 7 points). Par ailleurs, les jeunes **sont aujourd'hui un peu plus nombreux à estimer que leurs conditions de vie se sont améliorées par rapport à 2016** (35 % en 2018 contre 32 % en 2016 – source : Conditions de vie et aspirations, CREDOC).

**GRAPHIQUE 8. ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE JEUNES DÉCLARANT S'IMPOSER RÉGULIÈREMENT DES RESTRICTIONS SUR CERTAINS POSTES DE LEUR BUDGET (EN %)**

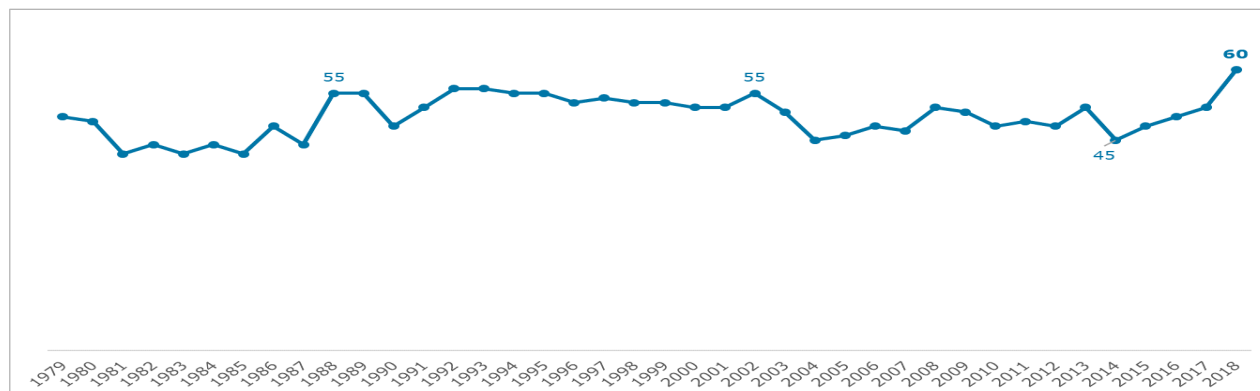


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018 et 2017. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

Malgré le sentiment mitigé exprimé par les jeunes vis-à-vis de leur situation personnelle, on observe tout de même des profils pour lesquels la satisfaction progresse. L'environnement familial et la vie affective jouent un rôle prépondérant dans cette progression de la satisfaction. Les jeunes en couple et les jeunes parents expriment plus souvent que les autres être satisfaits de leur vie : 69 % des jeunes avec enfant (+ 6 points) et 71 % de ceux vivant en couple (+ 4 points) déclarent que leur vie actuelle correspond à leurs attentes. C'est moins souvent le cas pour les jeunes célibataires (+ 1 point) ou sans enfants (+ 1 point). Or là aussi, **les attentes concernant le bien-être au sein de la cellule familiale apparaissent en hausse** ces dernières années. Dans l'enquête Conditions de vie et aspirations du CREDOC, on observe une remontée

de la valeur famille chez les 18-30 ans : en 2014, 45 % des jeunes estimaient que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu. Cette proportion n'a cessé d'augmenter depuis pour atteindre le taux historique de 60 % cette année, une proportion inédite en 40 ans d'enquête.

**GRAPHIQUE 9. PROPORTION DE JEUNES DECLARANT QUE « LA FAMILLE EST LE SEUL ENDROIT OU L'ON SE SENTE BIEN ET DETENDU » (EN %)**



Source : CREDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations.

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

### 1.3. Davantage de détermination à être acteur de sa vie

Interrogés sur les mots ou phrases courtes qui décrivent le mieux leur état d'esprit en ce début d'année 2018, les jeunes ont un discours dominé par des évocations positives : les mots tels que « bien », « heureux », « confiant », « serein », « optimiste », « positif » apparaissent au premier rang des citations. Les mots « motivation » et « déterminé » font également partie des citations récurrentes. Cette année, les évocations négatives sont certes présentes, mais moins souvent citées que les années précédentes : « perdu », « fatigué », « inquiets », « stressé », « peur ».

FIGURE 1. QUEL MOT (OU PHRASE COURTE) DECRIT LE MIEUX VOTRE ETAT D'ESPRIT ACTUEL ? (QUESTION OUVERTE)

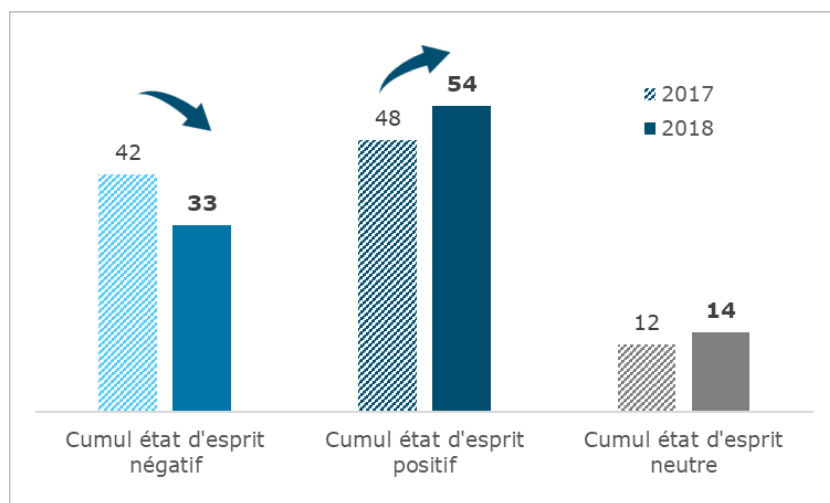


Recodification a posteriori en thématiques – Nuage de mots constitué en fonction du nombre d'occurrences de la thématique (taille des mots proportionnelle au nombre d'occurrences).

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Après une première analyse lexicale des verbatim, une codification des mots et phrases courtes a été effectuée sur le même plan de codification que les années précédentes afin d'avoir un point de comparaison. L'impression visuelle d'un état d'esprit positif est confirmée. La moitié des jeunes évoque un état d'esprit positif, soit une hausse de + 6 points. Un tiers cite des évocations négatives, une proportion en net recul par rapport à 2017 (- 9 points – voir Graphique 10).

**GRAPHIQUE 10. L'ÉTAT D'ESPRIT DES JEUNES – CUMUL DES ÉVOICATIONS NÉGATIVES, POSITIVES OU NEUTRES (EN % DES RÉPONSES APRES RECODIFICATION DES RÉPONSES)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018 et 2017. **Champ** : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans. Un répondant peut avoir évoqué à la fois une réponse négative et une positive, la recodification aura pris en compte les deux aspects. Par conséquent, le total des réponses est différent de 100 %.

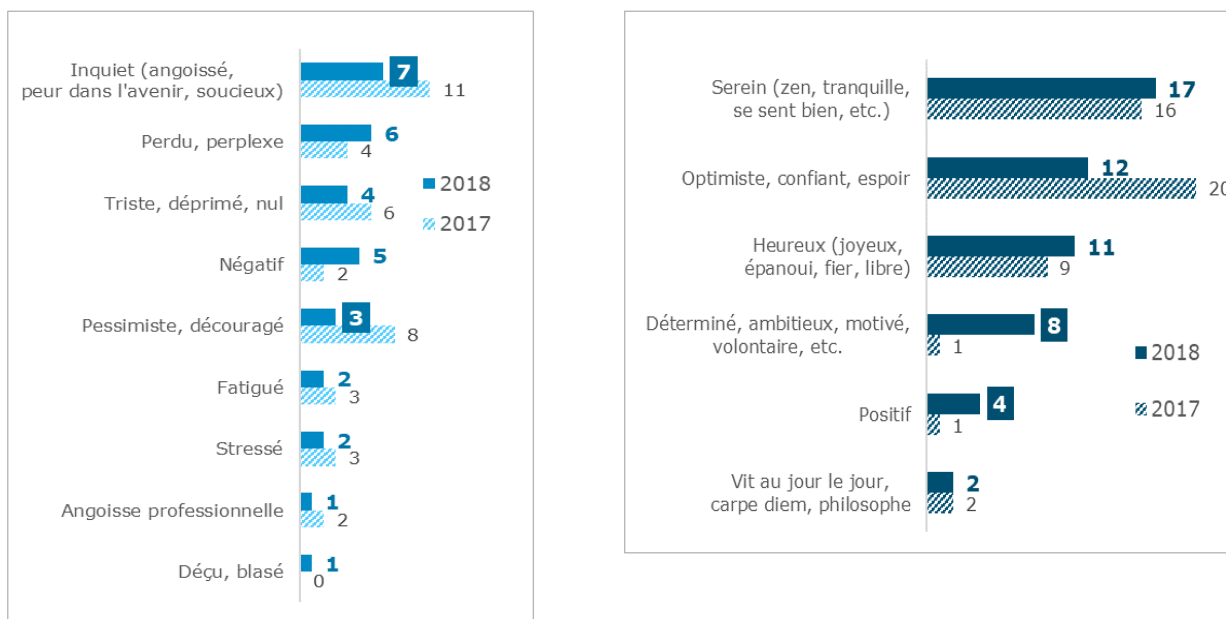
**La baisse des sentiments négatifs se distille dans toutes les catégories de la population.** On observe un recul particulièrement important des citations négatives chez les étudiants (- 11 points), les jeunes femmes (- 10 points), les 18-24 ans (- 9 points), les jeunes en emploi (- 9 points), les diplômés du baccalauréat ou un diplôme équivalent (- 8 points) et les jeunes vivant dans des communes rurales (- 11 points). Le recul est le moins important chez les jeunes au chômage, qui sont toujours près de la moitié à évoquer un état d'esprit négatif (48 % en 2018 contre 52 % en 2017, soit - 4 points).

La codification permet d'affiner l'analyse et la compréhension de l'évolution de l'état d'esprit des jeunes cette année. Parmi les mouvements les plus importants par rapport à 2017, relevons **la forte hausse de la part de jeunes évoquant un état d'esprit « combatif », décidés à prendre en main leur destin** : « déterminé, ambitieux, motivé, volontaire » (8 %, + 7 points). En miroir, on observe un net recul des jeunes évoquant un état d'esprit « pessimiste, découragé » (3 %, - 5 points). Ainsi, la hausse de la confiance en l'avenir semble être tirée par une forme de **regain de la confiance d'une partie de la jeunesse en sa propre capacité d'action**. Peut-être le contexte économique plus favorable offre-t-il un moteur favorable à l'action individuelle, insufflant de la motivation et initiant une mise en action pour s'en sortir ?

Cela va dans le sens de l'analyse de la sociologue Cécile Van de Velde (2017a), qui évoque une « énergie particulière » de la jeunesse. Consciente qu'il existe de fortes inégalités au sein de cette tranche d'âge, elle remarque dans l'ensemble que « c'est une génération éduquée et très critique, qui peut marquer son histoire ». Elle ajoute que la génération qui vient « est une génération charnière, en tension entre deux mondes, comme celle de Mai 68 ». Elle constate dès à présent un décalage entre les jeunes d'une vingtaine d'années qui commencent « à jouer leur propre carte » et ceux de la trentaine qui « ont cru en la promesse sociale et se sentent davantage trahis ». Toujours selon Cécile Van de Velde (2017a), la jeunesse d'aujourd'hui est en quête de sens « sans peur de la mobilité », **les jeunes revendiquent une volonté d'être « acteurs de leurs vies »**.



**GRAPHIQUE 11. L'ÉTAT D'ESPRIT DES JEUNES (EN % DES REPONSES APRES RECODIFICATION DES REPONSES)**



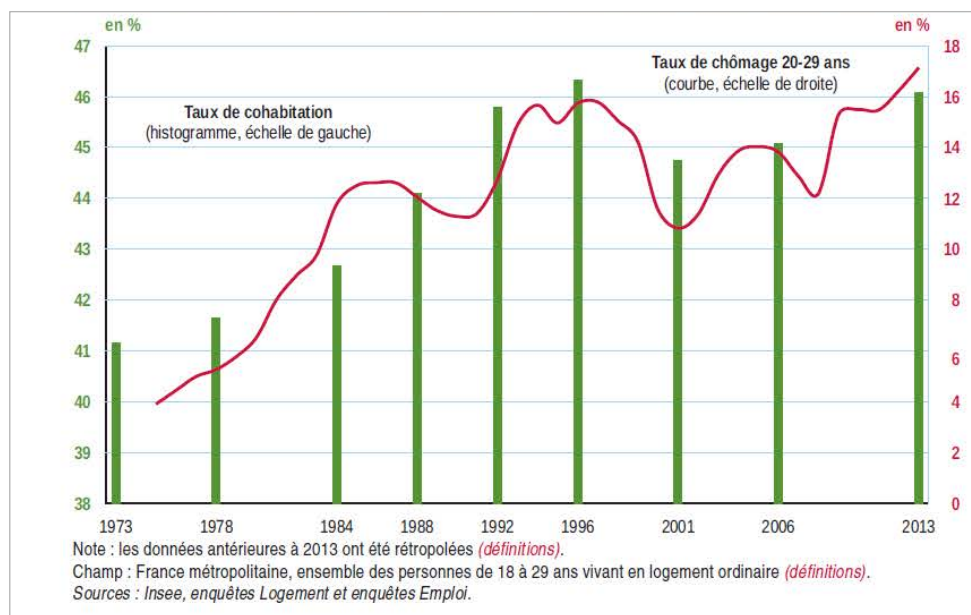
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018 et 2017. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

## 2. Le chemin sinueux des jeunes vers l'indépendance résidentielle

---

L'acquisition de l'**autonomie résidentielle** constitue, au même titre que l'insertion professionnelle, la mise en couple ou la parentalité, l'un des piliers identifiés dans la littérature de la transition vers l'âge adulte. Bernard Roudet (2009) constate que, depuis le début des années 1980, l'allongement des études et la précarité professionnelle **retardent** le moment où les jeunes peuvent s'installer dans un logement payé par eux-mêmes. Une période de **semi-autonomie** suit de plus en plus la décohabitation familiale et tend à s'allonger. Flora Chanvriil *et al.* (2009) résument **l'évolution de la décohabitation** : en France, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les enfants quittaient très tôt le domicile parental afin d'avoir un emploi. Avec l'industrialisation, ils restent beaucoup plus chez leurs parents, avec qui ils participent grandement à la vie de la famille. Erwan Pouliquen (2018) rappelle que depuis le début des années 1980, « le taux de cohabitation des jeunes adultes a progressé, essentiellement du fait de l'augmentation du nombre d'étudiants. À partir du début des années 1990, l'extension des aides personnelles au logement a facilité la décohabitation des étudiants. Les plus âgés ont subi les conséquences de la crise de 1992-1993 sur le marché du travail et la proportion de chômeurs parmi les 25-29 ans a augmenté. Entre 1996 et 2001, avec la reprise économique, le chômage a diminué. De ce fait, durant cette période, la proportion de jeunes adultes vivant chez leurs parents a reculé. Ce recul a été renforcé par la fin du service militaire décidée en 1996 : la très grande majorité des militaires du contingent vivaient une partie du temps chez leurs parents. » On pourrait dire qu'aujourd'hui pouvoir quitter le domicile parental est devenu en soi, un signe patent de l'autonomie. La dernière enquête Logement de l'INSEE (Pouliquen, 2008) met au jour qu'après une diminution amorcée au milieu des années 1990, le taux de jeunes **habitant chez leurs parents a de nouveau augmenté depuis le début des années 2000, poussé par la hausse du chômage et de la population étudiante.**

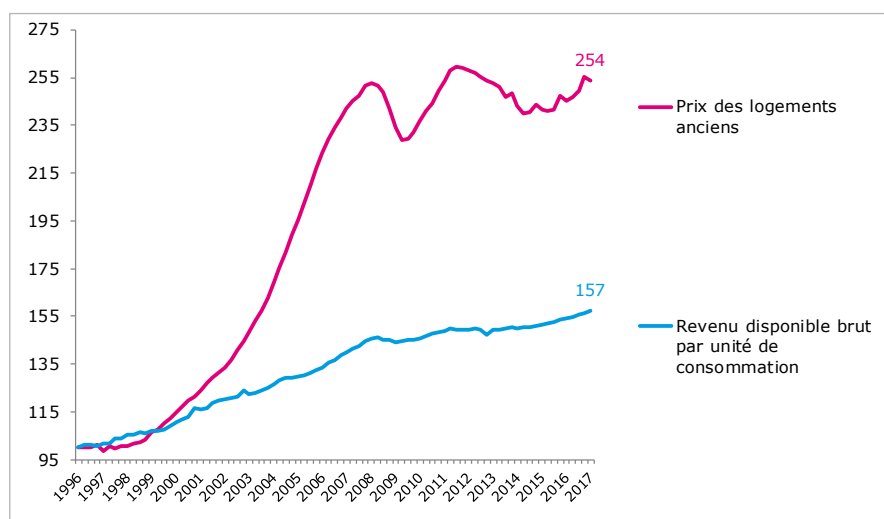
**GRAPHIQUE 12. ÉVOLUTION DU TAUX DE COHABITATION DES JEUNES CHEZ LEURS PARENTS, ET TAUX DE CHOMAGE DES JEUNES**



Source : INSEE, enquêtes Logement et enquêtes Emploi.

La difficulté des jeunes Français à devenir autonomes s'explique également par une très forte **augmentation des prix des logements à l'achat**, qui se sont très largement déconnectés des revenus des ménages.

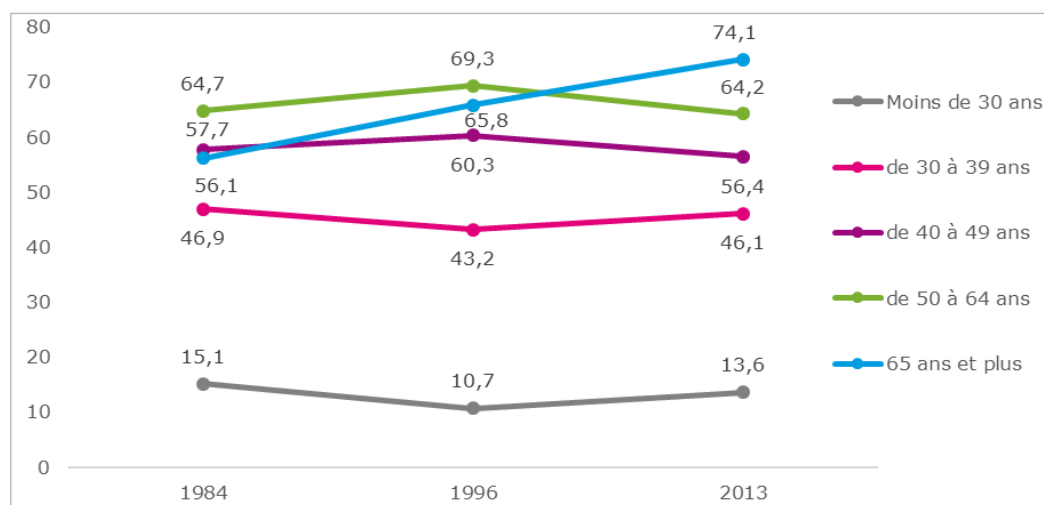
**GRAPHIQUE 13. ÉVOLUTION DES REVENUS, DES PRIX D'ACHAT DES LOGEMENTS ANCIENS (INDICE 100 EN 1996)**



Source : INSEE, notaires.

Les jeunes ont **très peu bénéficié du mouvement d'accession** à la propriété à l'œuvre en France (le taux de propriétaires est passé de 50,7 % à 57,9 % entre 1984 et 2013), qui a surtout profité aux plus âgés.

GRAPHIQUE 14. TAUX DE PROPRIETAIRES OCCUPANTS SELON L'AGE DE LA PERSONNE DE REFERENCE



Source : INSEE, enquêtes Logement.

Les ménages les plus aisés sont devenus propriétaires et, dans un phénomène de vases communicants, le **parc de logement locatif, notamment privé, a accueilli petit à petit un public plus jeune**, comportant plus de personnes seules et avec de faibles revenus. Si bien que, même si les loyers ont augmenté beaucoup moins fortement que les prix à l'achat, ils viennent grever des revenus plus faibles et sont donc de **plus en plus difficiles à assumer, notamment pour les jeunes** (Bigot, Hoibian, 2009). Le logement est ainsi devenu le premier poste de dépenses des Français, représentant 26 % des dépenses de consommation en 2011 contre 20 % en 1984.

Support de l'identité pour chacun, endroit pour se ressourcer et rencontrer ses proches, le logement est donc devenu également – sous l'effet de la très forte hausse des prix de l'immobilier et sa déconnexion avec l'évolution des revenus – un **marqueur social**, voire une ligne de fracture sociale (Babès *et al.*, 2012). D'un côté les ménages qui ont acheté leur logement au milieu des années 1990 bénéficient actuellement d'un **patrimoine** immobilier dont la valeur a plus que doublé<sup>6</sup>. Pour ceux-ci, le logement constitue un facteur de sécurité et d'assurance face à l'avenir (Babès *et al.*, 2011). De l'autre, certaines catégories sociales (les ménages modestes et les classes moyennes, les foyers monoparentaux, les locataires, les personnes seules) et en particulier **les jeunes (qui cumulent de faibles revenus et souvent l'absence d'un deuxième revenu pour absorber le poids des charges de logement), ont perdu des marges de manœuvre financières** et ressentent de plus en plus fortement le poids du logement dans leur budget. Mécaniquement, le « revenu arbitral » se réduit et certains – au rang desquels figurent les jeunes – sont ainsi contraints de **s'imposer des restrictions** sur l'alimentation, le transport, les vacances et les loisirs et l'équipement du foyer (Babès *et al.*, 2012).

Les jeunes acceptent des **compromis** pour acquérir leur autonomie résidentielle. Ils sont par exemple les plus en situation de **surpeuplement** tel que le définit l'INSEE :

- Selon la dernière enquête logement 16,7 % des ménages dont la personne de référence a entre 18 et 39 ans sont en situation de surpeuplement, contre 1,6 % des 65 ans et plus ;

<sup>6</sup> INSEE, 2017, Propriétaires - Locataires, Tableaux de l'économie française, édition 2017, ([www.insee.fr/fr/statistiques/2569374?sommaire=2587886](http://www.insee.fr/fr/statistiques/2569374?sommaire=2587886)).

- 12,6 % des logements habités par des jeunes présentent **trois défauts** ou plus<sup>7</sup>, le taux diminue régulièrement avec l'âge pour se limiter à 6,6 % des ménages dont la personne de référence a 65 ans ou plus<sup>8</sup>.

Au-delà des difficultés ponctuelles, la question se pose des **effets à plus long terme** de ces difficultés sur les nouvelles générations. Dès le début du xx<sup>e</sup> siècle, Karl Mannheim ([1928] 2011) met en évidence ce qu'il dénomme la « stratification de l'expérience », qui peut conduire à cette « affinité profonde des contenus qui remplissent la conscience de chacun » au sein d'une génération. Les expériences auxquelles est confrontée une classe d'âge fondent une « **conscience** » de **génération** qui se trouve, selon l'auteur, accentuée en période de déstabilisation sociale ou de changements sociaux.

Camille Peugny et Cécile Van de Velde (2013), s'appuyant sur différents travaux, dont ceux de Louis Chauvel (2010), évoquent un effet « **cicatrice** » : loin d'être une épreuve passagère, dont les effets seraient progressivement gommés par un mouvement de rattrapage ultérieur, les difficultés rencontrées par les jeunes constituent au contraire une cicatrice durable, affectant l'ensemble du parcours de vie.

Le **parti pris méthodologique** de l'analyse des conditions de logement des jeunes dans l'édition 2018 du baromètre DJEPVA sur la jeunesse consiste à traiter la question du logement des jeunes non pas comme une situation à un moment donné, mais comme **une trajectoire**. Cette approche **complète un grand nombre de travaux sur le logement des jeunes** qui, le plus souvent, se focalisent sur le décompte du nombre de jeunes qui se trouvent dans telle ou telle situation au moment de la collecte des données (Dormont, Dufour-Kippelen, 2000 ; Kesteman, 2005 ; Pouliquen, 2018 ; Solard, Coppoletta, 2014). Une approche « en coupe instantanée » a tendance à limer la **complexité des parcours** puisqu'elle ne permet pas de tenir compte des éventuelles situations intermédiaires dont peut être parsemé le parcours d'un jeune : le retour au domicile parental, qui survient après un premier départ, et la résidence multiple par exemple. L'approche en coupe instantanée présente en outre des limites importantes concernant l'interprétation des résultats. On observe par exemple que « le taux de chômage des jeunes adultes qui ont terminé leur formation initiale et résident au domicile parental est plus de deux fois supérieur à celui des jeunes décohabitants de même niveau de diplôme<sup>9</sup> ». Comment lire ce résultat ? S'agit-il de jeunes qui attendent de trouver un premier emploi pour pouvoir accéder à un logement indépendant ? Ou alors de jeunes qui ont déjà occupé un emploi et un logement indépendant, mais qui, suite à la perte de leur emploi, ont été contraints de retourner au domicile parental ? En termes de trajectoire d'intégration sociale et sociétale, ces deux situations correspondent à deux réalités différentes. De même, un tel constat laisse sans réponse la question du lien de causalité : ces jeunes sont-ils au chômage parce qu'ils n'ont pas les moyens de quitter le domicile de leurs parents et sont donc restreints en termes de périmètre géographique de recherche ? Ou à l'inverse, sont-ils toujours au domicile parental à cause du chômage ?

De précédentes approches par trajectoire ont par exemple mis en évidence les déterminants de la décohabitation (études supérieures, insertion professionnelle, mise en couple, etc.) et les mécanismes sous-jacents (soutien financier assuré par les parents, rôle des aides publiques, etc.) [Villeneuve-

<sup>7</sup> Les défauts caractérisés par l'INSEE recouvrent un éventail de situations, graves pour les unes (installation électrique en mauvais état par exemple) ou seulement gênantes (mauvaise exposition du logement). Les plus fréquemment cités sont la présence d'humidité sur les murs, la mauvaise isolation thermique des toits ou des murs, les fenêtres qui laissent passer l'air. Viennent ensuite les infiltrations d'eau et les problèmes d'évacuation.

<sup>8</sup> [www.insee.fr/fr/statistiques/1287961?sommaire=1912749](http://www.insee.fr/fr/statistiques/1287961?sommaire=1912749)

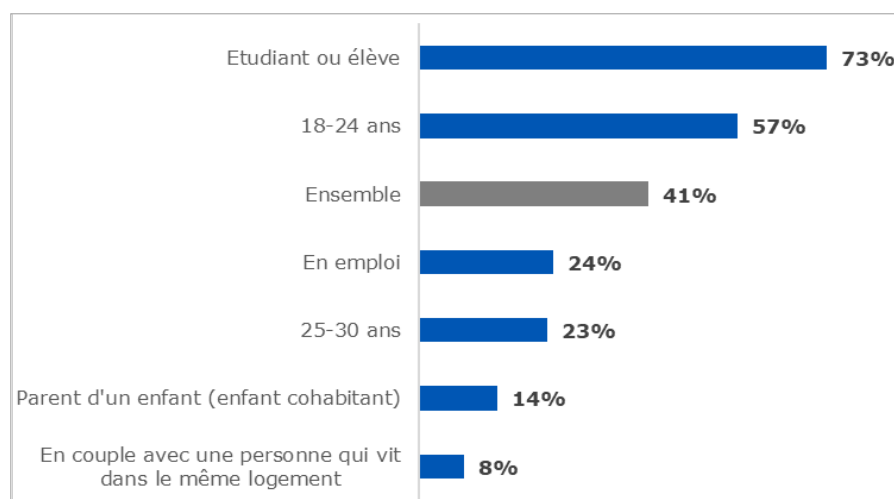
<sup>9</sup> Solard, Coppoletta, 2014, à partir de données SRCV 2005 à 2008 empilées.

Gokalp, 2000 ; Séné, Cordazzo, 2014]. C'est donc l'approche qui est retenue par la présente édition du Baromètre.

## 2.1. Quatre jeunes sur dix résident aujourd'hui principalement chez leurs parents

En 2018, plus de quatre jeunes sur dix (41 %) résident – du moins à titre principal – chez leurs parents. Cette proportion est très variable entre les différentes sous-populations de jeunes. Les **étudiants** (73 %) sont ainsi **beaucoup plus nombreux** dans ce cas.

**GRAPHIQUE 15. PART DES JEUNES QUI RESIDENT A TITRE PRINCIPAL CHEZ LEURS PARENTS DANS LES DIFFERENTES CATEGORIES DE LA POPULATION (EN %)**



**Source** : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ** : jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant principalement chez leurs parents. **Note de lecture** : 73 % des étudiants ou élèves résident principalement chez leurs parents contre 41 % de l'ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans en moyenne.

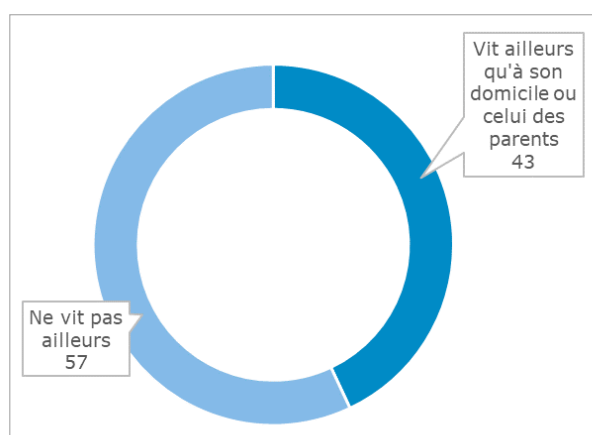
Notons également que, si la situation n'est pas majoritaire, 14 % des jeunes en couple et 8 % de ceux qui ont un enfant résident principalement chez leurs parents.

Les jeunes qui vivent à titre principal chez leurs parents sont plus souvent les **hommes** (ils représentent 59 % des jeunes cohabitants, mais 50 % de la population des 18-30 ans), les **18-24 ans** (73 % contre 53 % dans l'ensemble), les **étudiants** (42 % contre 24 % au sein de la tranche d'âge). À l'inverse, les jeunes qui occupent un emploi, même si celui-ci n'est pas stable (CDD, intérim), sont sous-représentés parmi les jeunes qui déclarent résider à titre principal chez leurs parents.

On observe ainsi un **lien fort entre les étapes** habituellement considérées comme constitutives du passage à l'âge adulte (**accès au premier emploi, emploi stable, mise en couple**) et la décohabitation : tant que ces étapes ne sont pas franchies, les jeunes restent majoritairement dans le foyer parental.

La littérature a tendance à considérer ces jeunes comme n'ayant pas acquis leur autonomie résidentielle. Pourtant, une partie d'entre eux est **entrée dans le processus de décohabitation** : parmi les jeunes qui habitent chez leurs parents, 43 % déclarent qu'il leur arrive de vivre ailleurs<sup>10</sup>.

#### GRAPHIQUE 16. VOUS ARRIVE-T-IL DE VIVRE AILLEURS QU'AU DOMICILE DE VOS PARENTS /QUE CHEZ VOUS ? (EN %)



**Source** : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ** : jeunes âgés de 18 à 30 ans qui résident à titre principal chez leurs parents.

## 2.2. La multirésidence : une étape dans le parcours résidentiel qui concerne un tiers des jeunes

La multirésidence caractérise dans cette enquête des jeunes à qui il arrive « de vivre ailleurs que dans leur domicile principal, "vivre ailleurs" étant défini comme : vivre dans un autre logement y passer du temps régulièrement par exemple les week-ends, les semaines, les vacances etc. » Nous faisons l'hypothèse qu'entre la cohabitation chez les parents et l'installation dans un logement autonome, la multirésidence est une étape intermédiaire dans le processus d'acquisition de l'autonomie résidentielle. Pour en être parfaitement certains, il conviendrait de disposer de données similaires en population générale ce qui n'est pas le cas. Différentes données laissent toutefois supposer **une multirésidence plus courante chez les jeunes (cela concerne 34 % des 18-30 ans)** que dans les autres classes d'âge. Pris sous l'angle de la multiplication des parcours de vie et des recompositions familiales et affectives, on ne dénombre qu'une petite partie des adultes qui ont un conjoint (4 % des 32 millions de personnes en couple) [Buisson, Lapinte, 2013] ne vivant pas dans le même logement et dont on peut supposer qu'ils partagent du temps régulièrement avec leur conjoint dans son logement. Un autre angle de mesure de la multirésidence chez les plus de 30 ans pourrait être approché par la mesure de « résidences secondaires » : d'après l'enquête Patrimoine 2014-2015 de l'INSEE 6,6 % des résidents français de plus de 18 ans possèdent une résidence secondaire ou un pied-à-terre<sup>11</sup>. Enfin, partager son temps entre deux logements concerne 14 % des adultes franciliens et moins d'un provincial sur dix (Couleaud *et al.*, 2015).

<sup>10</sup> « Nous entendons par « vivre ailleurs » : vivre dans un autre logement, y passer du temps régulièrement, par exemple les week-ends, les semaines, les vacances etc. »

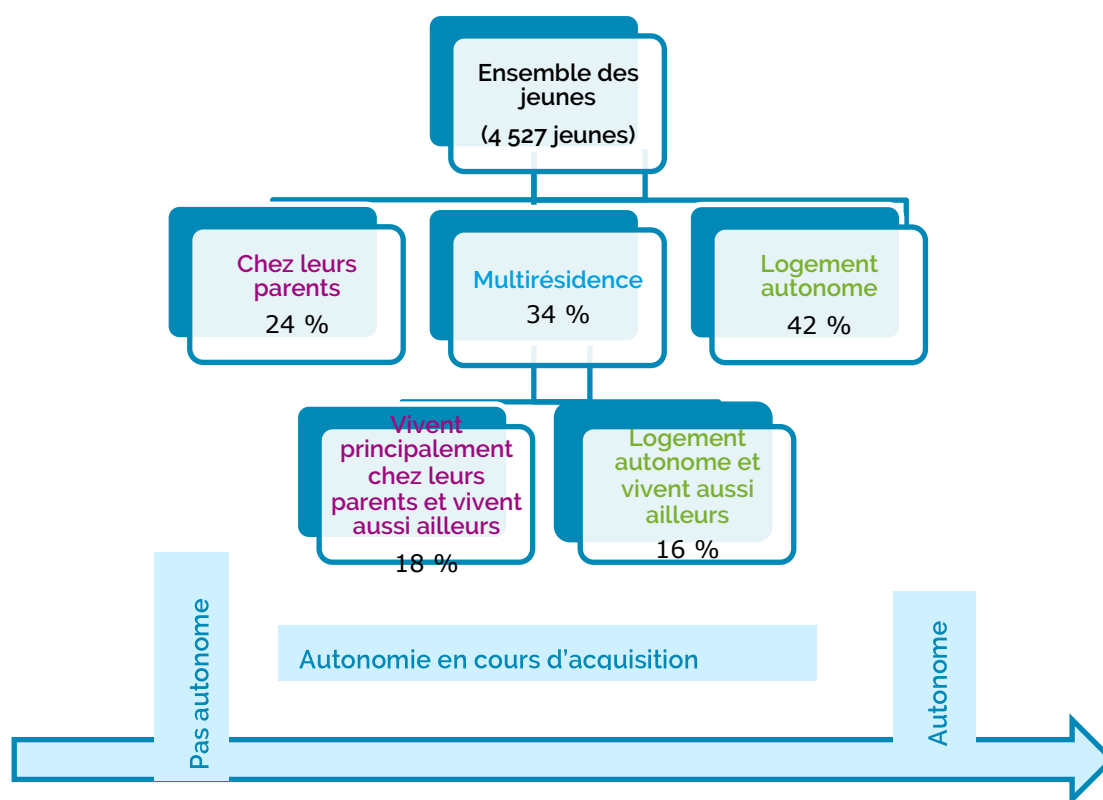
<sup>11</sup> La méthode d'estimation de la part de Français propriétaires d'une résidence secondaire,

Nous considérons la multirésidence des jeunes comme une étape dans l'autonomie, car elle s'inscrit plus généralement dans la logique d'allers-retours entre différents lieux de résidence que nous allons détailler tout au long de cette partie. Comme l'expliquent Nathalie Couleaud *et al.* (2015), « avant 30 ans, la vie personnelle et professionnelle est encore en cours de construction favorisant l'intermittence entre deux logements tel que celui occupé lors des études ou du premier emploi et celui des parents ou du conjoint ».

Ainsi, la diversité des situations de logement des jeunes Français peut être résumée par trois grands cas de figure que l'on peut interpréter comme trois niveaux d'autonomie :

- **La résidence principale et unique dans le foyer parental ;**
- **la multirésidence**, dont nous faisons l'hypothèse qu'elle constitue une étape dans le processus d'autonomisation résidentielle ;
- **le logement autonome.**

FIGURE 2. SCHEMA DES LIEUX DE RESIDENCE DES JEUNES



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018.

La presse française relaye, de manière récurrente, l'idée qu'un Français sur dix est propriétaire d'une résidence secondaire. Cette approximation est basée sur le chiffre obtenu à partir des sources fiscales (Filocom) qui indiquent que 9 % des résidents français s'acquittent de la taxe d'habitation pour une résidence secondaire.

Notons tout d'abord que la base Filocom établit des données sur l'univers des **foyers** (28,5 millions en 2013) et non pas des individus (64,1 millions de personnes), ni des individus de plus de 18 ans et plus.

Rappelons de plus que la fiscalité française définit comme résidence secondaire tout **logement qui n'est pas occupé en permanence** par son propriétaire ni par un tiers (comme un locataire par exemple). Ainsi, cette définition inclut les logements qui sont utilisés pour des séjours liés à l'activité professionnelle, les logements en état d'abandon, mais aussi les dépendances des résidences principales non rattachées à celles-ci (parking, garage) etc. En revanche, elle exclut la grande majorité des habitations légères (mobil-homes, chalets etc.). Ainsi, les calculs réalisés à partir de Filocom aboutissent à une estimation approximative du nombre de résidences secondaires au sens du tourisme.



## La résidence principale et unique dans le foyer parental

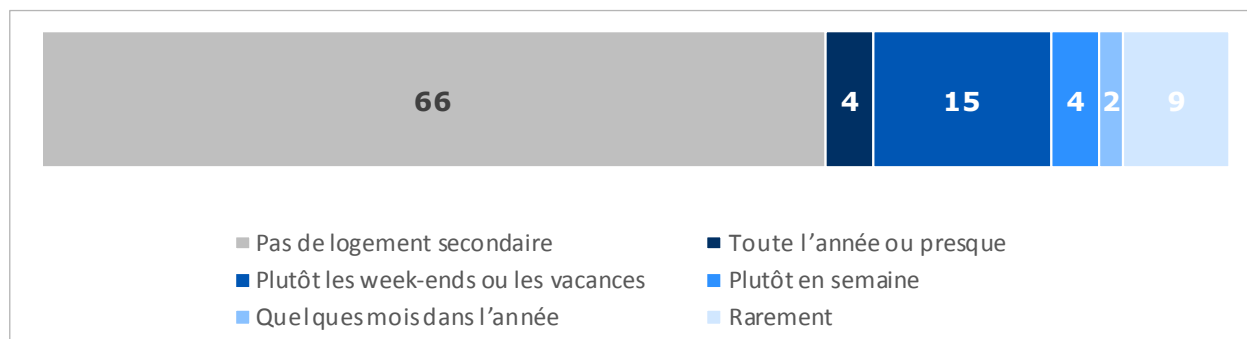
**24 % des jeunes Français résident exclusivement dans le foyer parental.** Il s'agit un peu plus souvent de jeunes **hommes** : ils représentent 58 % des jeunes qui habitent à temps plein chez leurs parents. Sans surprise, les **18-24 ans** constituent la grande majorité (72 %) de cette catégorie et sont donc surreprésentés parmi les jeunes qui habitent chez leurs parents. En lien avec leur âge, la situation d'activité de ces jeunes peut expliquer les raisons de la cohabitation : 48 % des jeunes qui cohabitent avec leurs parents sont **étudiants** (avec ou sans activité professionnelle), alors qu'ils ne sont que 31 % dans l'ensemble des 18-30 ans. Ce résultat témoigne de la dépendance, qu'elle soit financière, affective ou organisationnelle, dans laquelle vivent les jeunes lorsqu'ils font leurs études. Inversement, les jeunes **en emploi sont sous-représentés** parmi les jeunes qui vivent exclusivement chez leurs parents : ils représentent en effet 26 % des jeunes cohabitants, alors qu'ils sont 44 % dans l'ensemble des jeunes Français. La **situation familiale** des jeunes cohabitants est également particulière par rapport à l'ensemble des jeunes : ils ne sont que 28 % à être en couple (contre 59 % dans l'ensemble de la population des 18-30 ans) et 7 % à avoir des enfants (vs 26 %).

## La multirésidence : souvent le week-end ou les vacances

Au global, **plus d'un jeune sur trois (34 %) déclare donc avoir plusieurs lieux de vie.** Les jeunes hommes sont légèrement surreprésentés parmi les jeunes ayant des résidences multiples (55 % contre 50 % dans l'ensemble des 18-30 ans). Les **18-24 ans** représentent la majorité des jeunes en multirésidence et sont surreprésentés dans cette catégorie (63 % contre 53 % dans l'ensemble). En termes de situation d'activité, les jeunes en multirésidence se différencient légèrement de l'ensemble : ils sont **moins souvent en emploi** (38 % contre 44 % dans l'ensemble) et **plus souvent étudiants** (40 % contre 31 %).

La multirésidence s'effectue **le plus souvent pour les week-ends et les vacances** (un cas sur deux, soit 15 % des jeunes dans leur ensemble). Près d'un jeune sur six est sur une fréquence au moins hebdomadaire d'alternance de sa résidence (toute l'année ou presque, 4 % ; plutôt en semaine, 4 %). Les autres sont sur une alternance plus épisodique, quelques mois dans l'année (2 %) ou rarement (9 %).

**GRAPHIQUE 17. VOUS VIVEZ DANS CET AUTRE LOGEMENT ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018.

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

Il convient de distinguer au sein de la multirésidence les jeunes qui habitent principalement chez leurs parents, et ceux dont le logement principal est un logement autonome.

- ***Les jeunes qui résident essentiellement chez leurs parents et ont un autre lieu de vie (18 % des jeunes)***

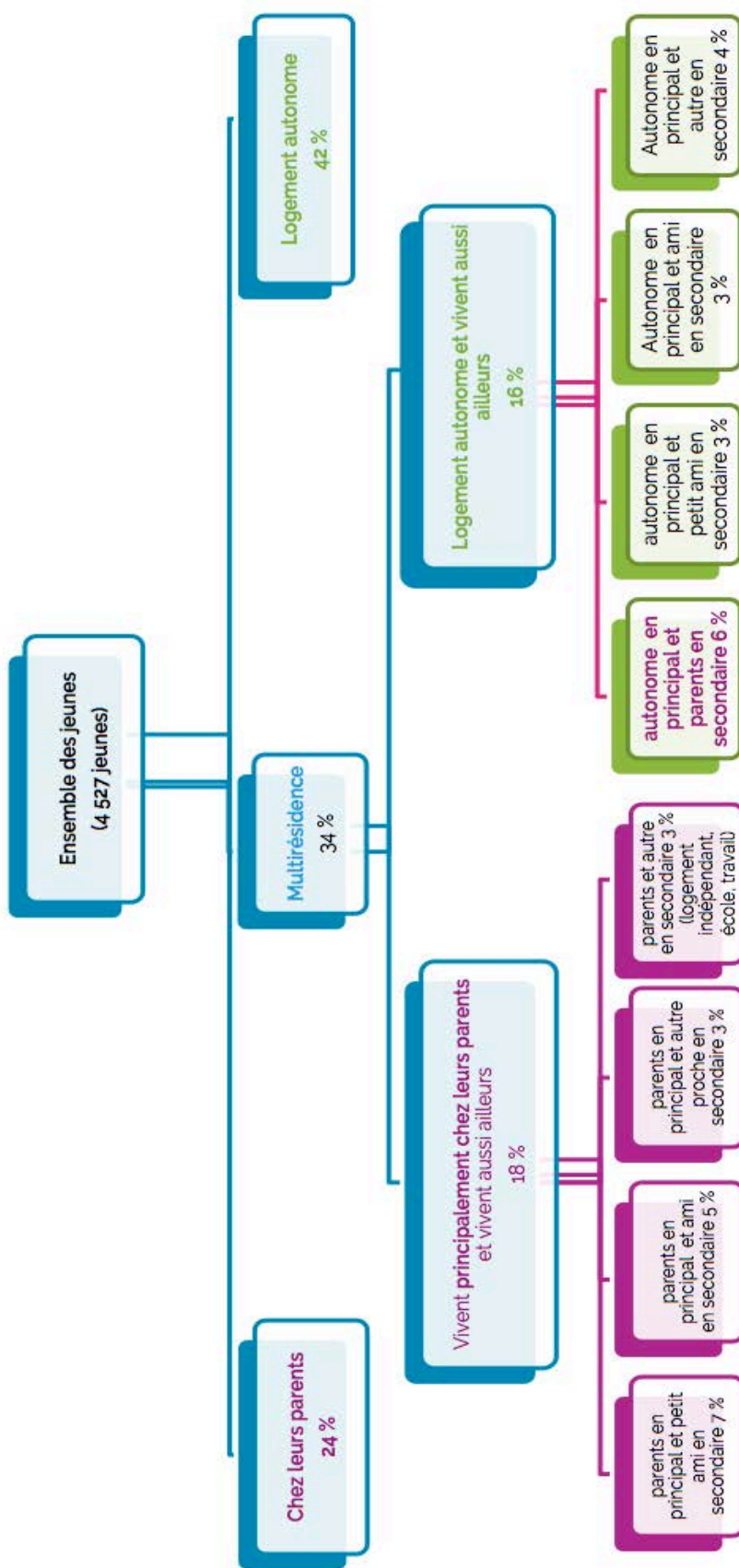
Les jeunes qui résident essentiellement chez leurs parents et ont un autre lieu de vie sont, comme pour l'ensemble des jeunes en multirésidence, plus souvent des jeunes **hommes** (59 %), les 18-24 ans (76 %), étudiants (53 %). Ils sont souvent **en couple avec une personne qui ne vit pas dans le même logement** (42 % contre 20% dans l'ensemble) et sont peu nombreux à avoir des enfants (14 % contre 26 %). Pour ces jeunes, le lieu de vie secondaire est, le plus souvent, **celui de leur compagnon**, compagne, conjoint·e ou petit·e ami·e (36 %), 28 % sont logés chez **un·e ou des ami·e·s** et 18 % chez un **proche hors parents** (frères, sœurs, grands-parents, etc.). Les autres cas de figure sont nettement moins courants : 7 % pour un logement autonome, 3 % pour l'établissement scolaire et 2 % pour le lieu de travail. Quant à la fréquence et la régularité de la multirésidence, les situations sont assez variables : le plus souvent, le logement secondaire est utilisé le week-end et pendant les vacances ; 26 % parlent d'une situation plutôt rare et 11 % des jeunes de cette catégorie disent qu'ils occupent un logement secondaire « toute l'année ou presque ».

- ***Les jeunes qui ont un logement autonome et vivent aussi ailleurs (16 % des jeunes)***

**Pour les jeunes dont la résidence principale est un logement autonome, la multirésidence s'appuie essentiellement sur le foyer parental** : dans 37 % des cas, le lieu de vie secondaire est le domicile parental. L'hébergement chez des amis ou chez le compagnon/la compagne est moins fréquent (19 % et 18 % respectivement), de même que l'hébergement chez des proches hors parents (10 %). Si l'on considère leur profil, ces jeunes apparaissent plus avancés dans le processus d'acquisition de l'indépendance et de l'autonomie résidentielle : ils sont **plus âgés** que les jeunes cohabitants (51 % d'entre eux ont entre 25 et 30 ans), 49 % d'entre eux sont **en emploi** (contre 44 % dans l'ensemble des 18-30 ans), 46 % sont **en couple** avec une personne qui vit dans le même logement (contre 39 % dans l'ensemble) et 29 % **ont des enfants** (contre 26 % dans l'ensemble). Concernant la fréquence de la multirésidence, comme les précédents elle se fait principalement sur les périodes de week-ends et pendant les vacances.

Le schéma suivant (Figure 3) détaille les différents cas de figure.

FIGURE 3. SCHEMA DETAILLE DE LA MULTIRESIDENCE



■ Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Note de lecture** : en raison des arrondis, il est possible que la somme des pourcentages soit légèrement différente de 100 %.

Au total **24 % des jeunes sont donc dans une situation que l'on pourrait désigner par une autonomisation progressive vis-à-vis du foyer parental** (6 % ont un logement autonome et retournent régulièrement chez leurs parents, 18 % habitent principalement chez leurs parents, mais ont également d'autres lieux de vie (compagnon/compagne, ami·e, etc.).

Ce phénomène est suffisamment répandu pour avoir fait l'objet de recherches en sociologie. En effet, cette configuration s'explique par des mécanismes à plusieurs dimensions. **Les raisons peuvent d'abord être pratiques** pour les jeunes, dont le logement principal ne permet pas toujours de vivre en autonomie totale (**équipement**, espace disponible, etc.), ou dont **l'éloignement géographique** des proches justifie des allers-retours. Le mécanisme peut aussi avoir des **raisons sentimentales**, pour les parents qui abordent alors le départ des enfants non pas comme un événement brutal, mais comme un processus latent. Les sociologues parlent d'un **jeu relationnel** (Déchaux, 1988) où le maintien partiel des jeunes adultes dans le foyer parental permet aux parents de limiter les « dommages identitaires d'un maintien sous dépendance financière » et aux enfants d'atténuer « la visibilité d'un départ coupable trop précoce » (Van de Velde, 2007b). Pour Cécile Van de Velde, ce schéma d'indépendance relative est par ailleurs **nourri par le contexte institutionnel : les contours de l'autonomie des jeunes et les dispositifs de politique publique reposent, de fait, sur les « solidarités familiales »**. Cela se traduit dans les faits par le versement des allocations familiales aux parents jusqu'aux 20 ans de l'enfant, des allègements fiscaux pour les parents si les enfants ne déclarent pas des revenus dépassant un certain seuil, la prise en compte des revenus des parents dans le calcul de la bourse étudiante (bourse sur critères sociaux) ou encore l'obligation alimentaire des parents envers les enfants jusqu'à l'occupation d'un emploi stable. Ces éléments traduisent l'idée sous-jacente que la transition vers l'âge adulte se fait avec l'appui des parents, et la résidence multiple, en est un des maillons.

## Le logement autonome

**Plus de 4 jeunes sur 10 (42 %) ont complètement quitté le foyer parental et occupent un logement autonome au moment de l'enquête.**

En termes de profil, cette catégorie est composée à 60 % de jeunes **femmes**, et à 65 % de jeunes entre **25 et 30 ans**. 60 % des jeunes qui ont un logement autonome ont un **emploi** et seulement 12 % sont étudiants. En référence à la catégorie précédente (jeunes en logement autonome en multirésidence), on peut voir que **l'insertion professionnelle est un véritable vecteur d'autonomie résidentielle** : alors que les étudiants, notamment ceux qui occupent un logement autonome pour suivre leurs études, gardent un lien persistant avec le foyer parental qui est pour eux un lieu de vie secondaire, ce lien tend à disparaître une fois passé le cap de l'insertion professionnelle.

Les jeunes qui occupent un logement autonome et dont c'est l'unique résidence sont plus souvent **en couple** (76 % contre 59 % dans l'ensemble des jeunes) et ont, plus souvent que la moyenne, **des enfants** (41 % contre 26 % en moyenne parmi les 18-30 ans). La possibilité de cumuler deux revenus agit donc comme un facilitateur, voire une condition parfois nécessaire à la décohabitation.

## 2.3. Être deux à payer le logement et avoir un emploi sont les deux principaux facteurs de décohabitation

Une régression logistique permet d'affiner la compréhension des différents déterminants de l'autonomie résidentielle des jeunes en permettant de distinguer les effets croisés (par exemple être en emploi est plus fréquent chez les plus âgés : l'indépendance résidentielle est-elle liée à l'emploi, à l'âge ou aux deux ?). Le modèle qui est estimé a, comme variable expliquée, une variable prend la valeur 1 pour les jeunes qui habitent dans un logement autonome et n'ont pas de lieu de vie secondaire, et 0 sinon. Les variables explicatives intégrées dans le modèle sont les suivantes :

- l'âge (en continu) ;
- le sexe ;
- la situation d'activité (recodée en 4 modalités : « en emploi », « étudiant sans activité professionnelle », « étudiant qui travaille », « autre », cette dernière catégorie regroupant essentiellement les jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi, y compris les jeunes qui exercent un service civique ou un volontariat) ;
- la région ;
- le fait d'être en couple ;
- le fait d'avoir des enfants ;
- le non-recours aux dispositifs d'aide existants ;
- le fait de devoir se restreindre sur certains postes de dépense.

Le modèle ainsi obtenu est significatif dans son ensemble et aboutit à un pourcentage de concordance (c'est-à-dire le rapport entre les valeurs correctement prédites par le modèle et les vraies valeurs de la variable expliquée) de 80,7 %.

Les résultats de l'estimation indiquent que **toutes les variables ont un impact significatif** sur la probabilité de vivre dans un logement autonome (sans avoir de lieu de vie secondaire). Dans le détail, on obtient la hiérarchie des effets suivante :

- Être en couple a un impact très fort sur la probabilité d'avoir un logement autonome : les jeunes qui sont en **couple** et qui habitent avec leur compagnon/compagne ont plus de chances de vivre dans un logement autonome par rapport à ceux qui sont célibataires<sup>12</sup>.
- Déclarer **ne pas jouir de tous les droits** auxquels on peut prétendre diminue les chances d'avoir un logement autonome.
- À profil et situation professionnelle équivalents, les **femmes** ont une plus grande probabilité de vivre dans un logement autonome par rapport aux hommes.
- Par rapport aux jeunes qui sont en **emploi**, les étudiants (qu'ils aient ou non une activité professionnelle) ont moins de chances d'être autonomes.
- Plus la jeune personne **s'approche des 30 ans**, et plus elle a de chances d'habiter dans un logement autonome.

<sup>12</sup> Sur ce point, il est possible d'envisager que la causalité est à double sens : pour une partie des jeunes, le départ du foyer parental est justement motivé par le souhait de s'installer avec son compagnon/compagne. Ainsi, il est possible que, pour ces jeunes, la résidence indépendante soit une condition préalable à la cohabitation avec un compagnon ou une compagne.

Mais à l'inverse, compte tenu des coûts du logement et de la situation financière et professionnelle des jeunes, être à deux est possiblement un préalable incontournable à l'indépendance.

- Les différences géographiques sont modérées : par rapport aux jeunes **Franciliens**, les jeunes de Pays de la Loire et de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité plus forte d'habiter dans un logement autonome, les autres régions ne présentent pas de différences significatives avec la modalité de référence.
- Les jeunes qui doivent s'imposer des restrictions ont plus de chance d'être en logement autonome que ceux qui ne sont pas obligés de se restreindre.

Les différents cas de figure présentés jusqu'à présent décrivent la situation de logement des jeunes au moment de l'enquête. Or, comme nous l'avons évoqué en introduction, le parcours du jeune, peut parfois être heurté. Nous allons à présent nous intéresser à ces trajectoires passées.

**TABLEAU 1. MODELISATION DE LA PROBABILITE D'HABITER DANS UN LOGEMENT AUTONOME SANS DE LIEU DE VIE SECONDAIRE (PARAMETRES ESTIMES DE LA REGRESSION LOGISTIQUE)**

Variable	Modalité	Paramètre estimé de la régression logistique	
		Estimation	Pr > Khi-2
AGE	En continu (au sein des 18-30 ans)	0,1197	***
Sexe	Femme	0,2156	***
	Homme	Réf.	
Situation d'activité	En emploi	Réf.	
	Étudiant ou élève, sans activité professionnelle	-0,4779	***
	Étudiant qui travaille	-0,0588	NS
	Autre (ni en emploi ni en formation)	0,1967	***
Région	Bourgogne-Franche Comté	0,2352	NS
	Bretagne	0,2117	NS
	Centre-Val de Loire	-0,0448	NS
	DOM	-0,1757	NS
	Grand Est	0,0686	NS
	Hauts-de-France	-0,121	NS
	Ile-de-France	Réf.	
	Normandie	0,0655	NS
	Nouvelle Aquitaine	-0,1631	NS
	Occitanie	-0,1335	NS
PACA et Corse		-0,0355	NS
	Pays de la Loire	0,3309	**
Auvergne-Rhône-Alpes		0,2621	**
Couple	Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le logement	1,0275	***
	Oui, avec une personne qui vit dans le logement	0,2247	***
	Non	Réf.	
Enfants	Oui, et au moins un de vos enfants vit avec vous (y compris en garde alternée)	0,2247	**
	Oui, mais aucun de vos enfants ne vit avec vous	-0,2075	NS
	Non	Réf.	
Non-recours aux droits	Non	Réf.	
	Oui	-0,3477	***
	Ne sait pas	0,1719	***
Restriction	Oui	0,1128	*
	Non	Réf.	
	Ne sait pas	0,0174	NS

**Source :** INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Guide de lecture :** un coefficient de signe positif (resp. Négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité de vivre dans un logement autonome sans avoir de lieu de vie secondaire.

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : - 3,6288.

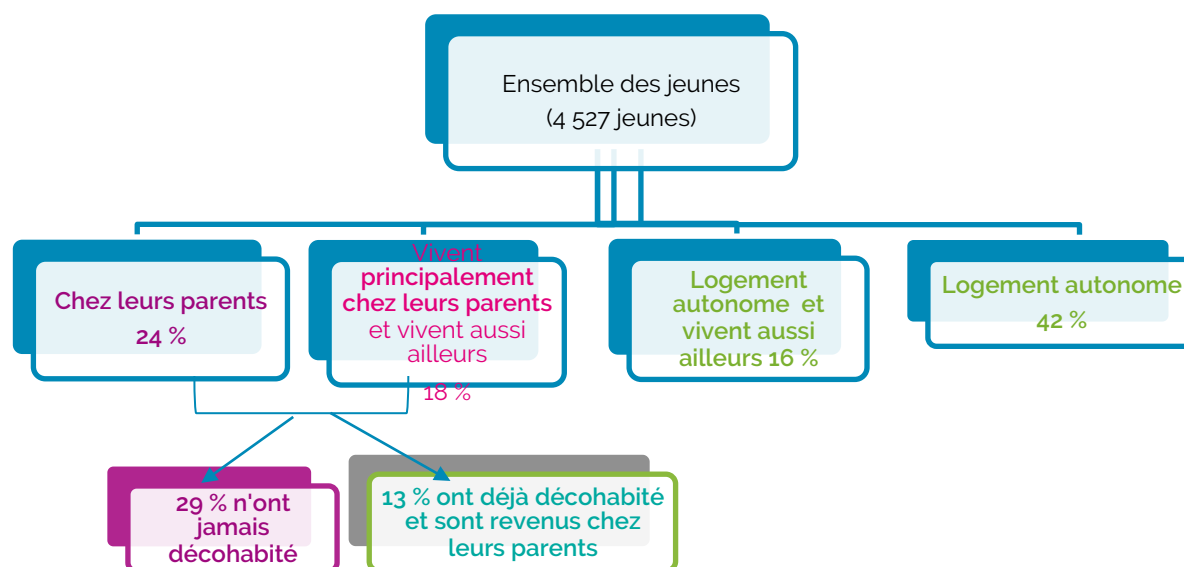
\*\*\* : significatif au seuil de 1% ; \*\* : significatif au seuil de 5% ; \* : significatif au seuil de 10% ; réf : catégorie de référence, NS : non significatif.

## 2.4. 72 % des jeunes ont déjà quitté le domicile parental pendant une période de leur vie

Début 2018, 58 % des jeunes entre 18 et 30 ans occupent un logement autonome (qu'ils soient ou non en situation de multi résidence).

Dans l'analyse des parcours résidentiels vers l'autonomie, un autre cas de figure mérite l'attention : celui des **13 % de jeunes qui vivent chez leurs parents au moment de l'enquête, mais qui ont déjà habité un logement autonome par le passé.**

FIGURE 3. LE PARCOURS SINUEUX VERS L'INDEPENDANCE CHEZ LES ETUDIANTS



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018.

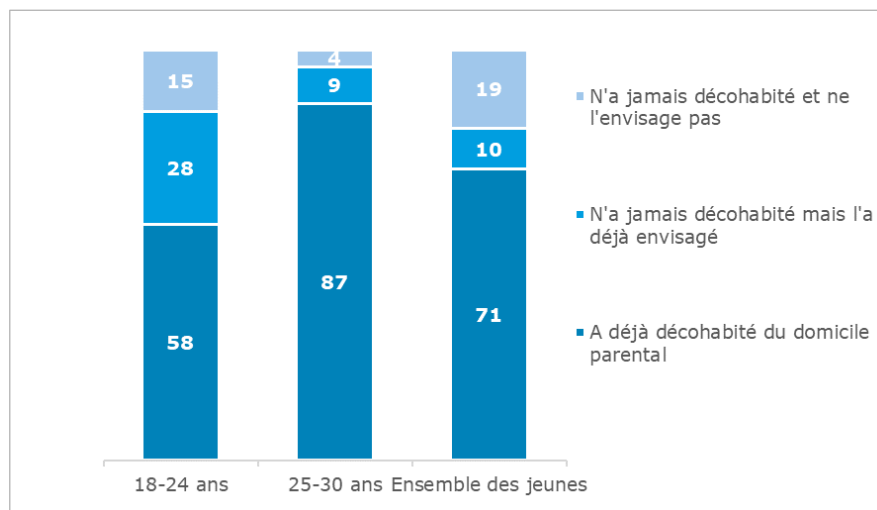
Au total, 71 % des jeunes ont donc déjà eu une expérience de logement autonome, certains étant depuis revenus au domicile parental. Ces données viennent très largement contrebalancer l'image de jeunes ayant envie de « profiter » du confort du domicile familial le plus longtemps possible, popularisée par le film *Tanguy*<sup>13</sup>. D'autant que parmi ceux n'ayant jamais eu d'expérience de logement

<sup>13</sup> *Tanguy* est une comédie française réalisée par Étienne Chatiliez, sortie en 2001.



autonome, la plupart y ont déjà songé. **Finalement, seuls 10 % des jeunes ne résident pas en logement autonome et n'ont jamais envisagé de sauter le pas** (Graphique 18). 71 % ont déjà décohabité, qu'ils vivent au moment de l'enquête en logement autonome ou non, qu'ils soient en multirésidence ou non. L'âge est une variable particulièrement discriminante. Les jeunes de 25 à 30 ans sont plus nombreux à avoir déjà décohabité (87 %). Parmi ceux ne l'ayant pas encore fait (15 %), seuls 4 % ne l'envisagent pas contre 15 % de leurs cadets de 18 à 24 ans.

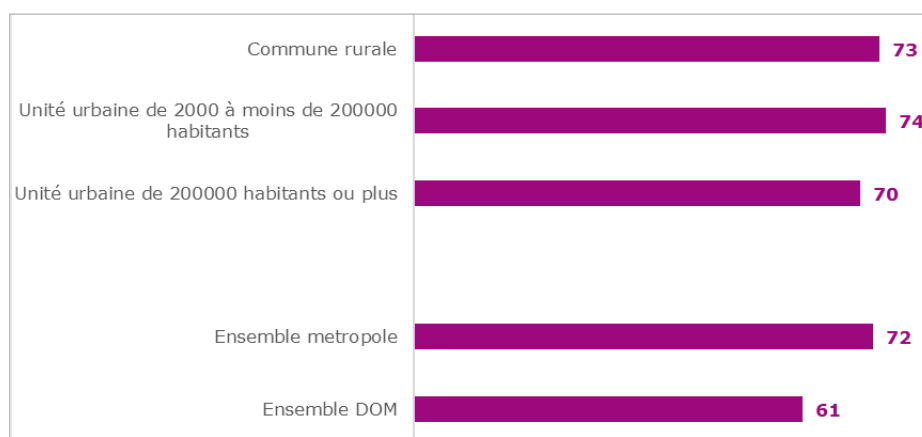
**GRAPHIQUE 18. SITUATION DE DECOHABITATION DU DOMICILE PARENTAL SELON L'ÂGE DU JEUNE (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Notons tout d'abord que **les disparités géographiques** sur ce sujet indiquent que la décohabitation peut être freinée par l'environnement dans lequel le jeune vit. Ainsi, sur le territoire métropolitain, 72 % des jeunes ont déjà eu une expérience de décohabitation, contre 61 % dans les DOM<sup>14</sup>.

**GRAPHIQUE 19. PROPORTION DE JEUNES AYANT DÉJÀ QUITTÉ LE DOMICILE PARENTAL POUR OCCUPER UN LOGEMENT AUTONOME SELON LES TERRITOIRES (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

<sup>14</sup> Derrière le chiffre global, qui porte sur tous les DOM interrogés, se cache une diversité des réalités, avec des particularités anthropologiques et sociales qui sont propres à chaque territoire. Pour plus de détail, se référer aux annexes régionales issues de l'exploitation de la présente vague 2018 du baromètre DJEPVA sur la jeunesse.

En métropole, les disparités sont moins prononcées : la part des jeunes ayant déjà décohabité est de 73 % dans les communes rurales, 74 % dans les villes moyennes (unités urbaines de 2 000 à 200 000 habitants), et de 70 % dans les grandes villes (unités urbaines de 200 000 habitants ou plus). L'agglomération de résidence est renseignée au moment de l'enquête et on ignore l'agglomération d'origine pour les jeunes qui ont décohabité, mais l'on peut constater que, dans les grandes villes, la propension à décohabiter est plus faible. Ce résultat est le fruit de plusieurs facteurs dont notamment :

- la tension sur le marché du logement dans les grandes villes qui incite les jeunes à prolonger la cohabitation, car, en restant dans le foyer parental, ils ont accès à la formation et au marché de l'emploi sans se confronter aux difficultés liées à l'accès à un logement autonome (besoin de garantie pour une location, poids de la dépense de logement, etc.) ;
- l'accès à l'enseignement supérieur et à l'emploi, qui est plus restreint dans les communes rurales et dans une partie des villes moyennes, ce qui peut davantage inciter les jeunes à quitter le foyer parental pour suivre une formation et/ou trouver un emploi. De manière générale, les étudiants sont plus nombreux à n'avoir jamais décohabité (52 %) que les jeunes non étudiants (11 %) et vivent bien davantage avec leurs parents (39 % vs 18 %) [Tableau 2].

**TABLEAU 2. LE PARCOURS DE LOGEMENT DES JEUNES SELON LA POURSUITE OU NON D'ETUDES**

	Ensemble des jeunes étudiants (1 393 jeunes)	Ensemble des jeunes non étudiants (3 109 jeunes)
Chez leurs parents (1)	39 %	18 %
Principalement chez leurs parents et vivent aussi ailleurs (2)	30 %	12 %
(1) ou (2) N'ont jamais décohabité	52 %	11 %
(1) ou (2) Ont déjà décohabité et sont revenus chez leurs parents	17 %	19 %
Logement autonome et vivent aussi ailleurs	14 %	17 %
Logement autonome	17 %	53 %

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018.

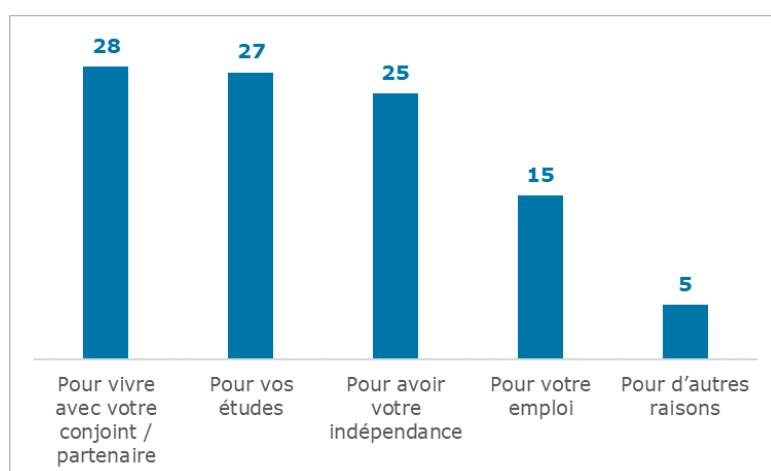
L'analyse des profils des trois catégories de jeunes (a déjà décohabité/ l'envisage/ ne l'envisage pas) appuie l'hypothèse d'une **forte aspiration à l'autonomie des 18-30 ans** qui, lorsqu'elle n'est pas réalisée, a le plus souvent été empêchée.

- Les jeunes qui ont déjà décohabité sont nettement plus souvent **en emploi** (53 %) par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait, mais l'ont déjà envisagé (26 %) et par rapport à ceux qui ne l'ont encore jamais envisagé (14 %). Le **statut d'étudiant semble être un frein** à la projection dans la décohabitation puisque 59 % des jeunes qui n'envisagent pas de décohabiter sont étudiants (contre 31 % d'étudiants dans l'ensemble des 18-30 ans). La présence d'un revenu autonome précède la possibilité de quitter le domicile parental.
- Non sans lien avec la situation d'activité, **l'âge** est un critère discriminant dans la décohabitation : parmi les jeunes ayant déjà décohabité, 57 % ont entre 25 et 30 ans, alors que cette tranche d'âge ne représente que 22 % des jeunes n'ayant jamais décohabité mais l'ayant déjà envisagé.

- Le fait d'être en **couple** est un catalyseur de la décohabitation chez les jeunes : les jeunes en couple représentent 69 % de ceux qui ont déjà cohabité, 40 % de ceux qui l'envisagent, et 22 % de ceux qui ne l'ont jamais envisagé (pour rappel, au total, 59 % des jeunes entre 18 et 30 ans sont en couple).

Le **sens des causalités** semble s'éclairer lorsqu'on interroge les jeunes sur les raisons qui les ont poussés à déménager. Le **désir de vivre avec son compagnon ou sa compagne** constitue le premier facteur déclencheur de la décohabitation (28 % des départs). L'emploi (15 % des départs) ou les études (27 % des départs) le sont moins.

**GRAPHIQUE 20. POUR QUELLE RAISON PRINCIPALE AVEZ-VOUS PRIS VOTRE PREMIER LOGEMENT ? (EN %)**



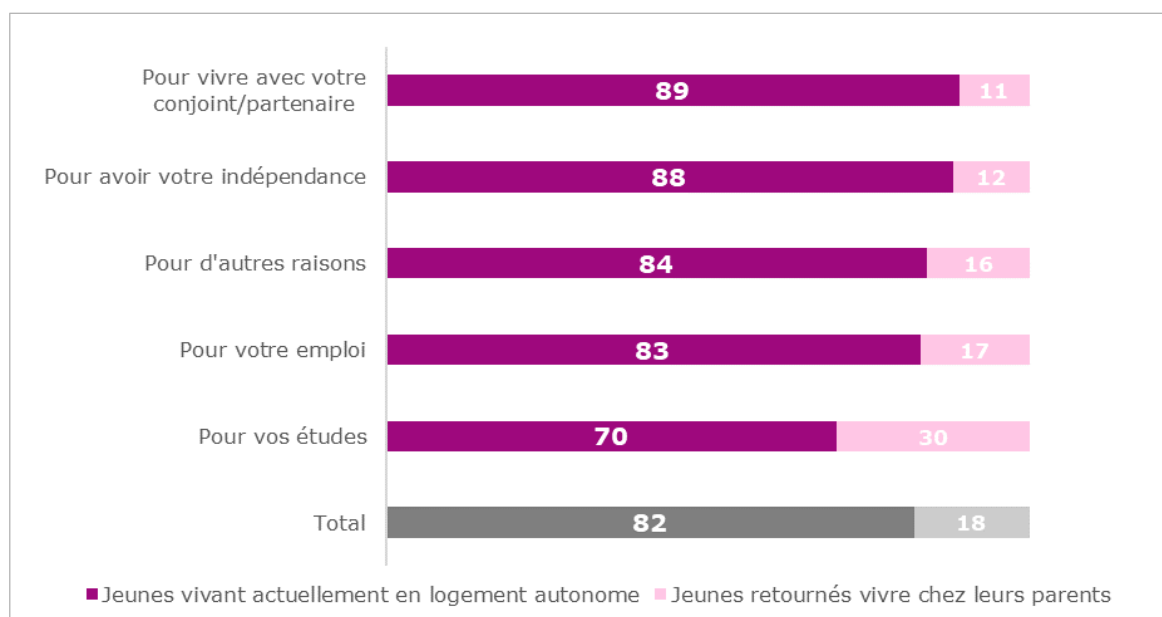
**Source** : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ** : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans qui ont déjà décohabité (Eff=3 237).

Comment expliquer le faible poids de l'emploi dans les réponses ? Rappelons tout d'abord que 57 % des jeunes ayant décohabité ne sont pas encore en emploi, notamment en liaison avec les difficultés à l'insertion professionnelle et l'allongement des études. Les jeunes sont en outre contraints de présenter des **garanties**, et le plus souvent un contrat de travail pour que leur dossier soit sélectionné par un bailleur. L'incertitude et la **tension** sur le marché du travail (69 % des embauches sont des CDD courts de moins d'un mois (Benghalem, 2016), la possibilité que la période d'essai ne soit pas concluante, etc.) viennent conforter un passage à l'indépendance **une fois que la situation professionnelle est sécurisée**. Cette attitude n'est pas cantonnée à la classe d'âge des jeunes. Des travaux menés par le CREDOC pour l'APAGL sur la mobilité des demandeurs d'emploi montrent aussi une **mobilité rarement consentie sans la sécurité d'un contrat de travail** (difficulté à trouver un logement en étant sans emploi, couts liés au déménagement, à la perte d'un réseau relationnel soutenant, etc.). Les travaux du CEE (Sigaud, 2015) analysent finement les liens entre mobilité géographique et retour à l'emploi à partir de l'exploitation statistique de l'enquête Emploi et viennent conforter ces intuitions. Si au bout d'un an, on observe davantage de retours à l'emploi chez les chômeurs qui ont changé de département, cela est surtout lié au fait que les **plus mobiles sont ceux qui présentent le plus d'atouts** pour réintégrer le marché du travail, et notamment un niveau de diplôme élevé. À sexe, âge et niveau de diplôme égal, on observe que « **le changement de département en tant que tel n'est pas une ressource pour entrer dans l'emploi** ».

En un mot, on déménage peu pour se rapprocher du lieu d'études ou d'un emploi, le coût financier et l'incertitude associés étant trop importants à assumer. Dans l'équation logement/emploi, **l'emploi stable doit précéder le logement**.

De manière concordante, les **départs qui sont motivés par les études sont potentiellement plus fragiles** que ceux qui sont motivés par un emploi. C'est ce que l'on peut constater en observant la situation de logement des jeunes au moment de l'enquête en fonction du motif de leur premier départ.

**GRAPHIQUE 21. PROPORTION DES JEUNES VIVANT ACTUELLEMENT DANS UN LOGEMENT AUTONOME SELON LE MOTIF DE LEUR PREMIER DEPART (EN %)**



**Source** : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ** : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans qui ont déjà décohabité (Eff+3 237).

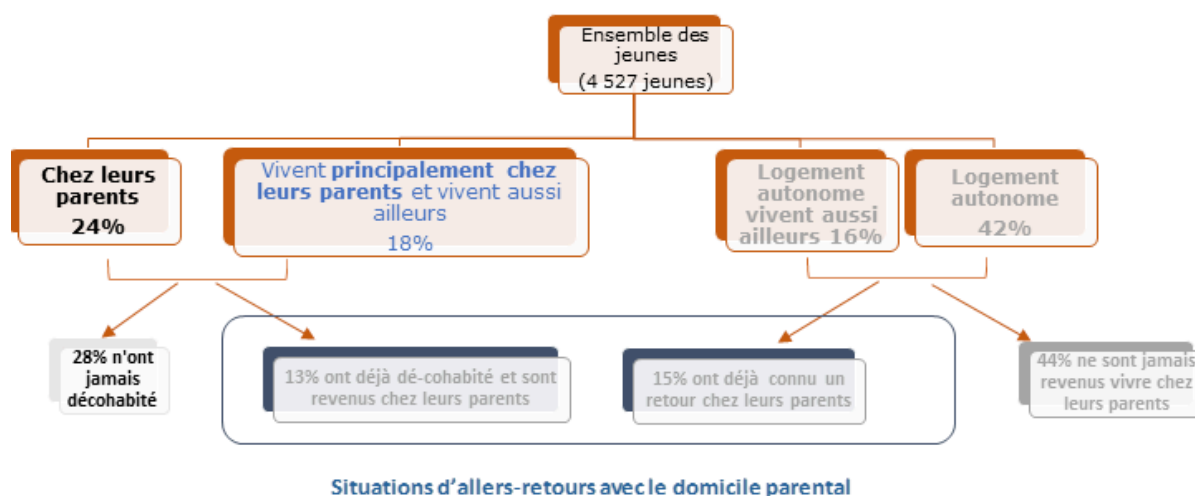
**Les jeunes qui ont quitté le foyer parental pour la première fois pour s'installer avec leur conjoint·e sont ceux qui sont les plus nombreux à occuper actuellement un logement autonome.** Ce résultat est sans doute lié au fait que l'installation en couple a une assise plus solide, notamment en ce qui concerne les ressources, qu'un départ totalement autonome. En revanche, seuls 7 jeunes sur 10 qui ont quitté le foyer parental pour la première fois pour suivre leurs études ont aujourd'hui un logement autonome. Ne disposant pas de données sur la temporalité exacte des études, de l'insertion professionnelle et des périodes d'autonomie résidentielle, la présente analyse ne donne pas d'indications précises sur ce sujet, mais laisse penser que le départ pour les études peut aboutir à une autonomie résidentielle plus fragile, notamment si les études ne débouchent pas immédiatement sur l'insertion professionnelle durable.

La question du premier épisode de décohabitation ainsi que le fait que cette première décohabitation n'aboutit pas systématiquement à une autonomie résidentielle postérieure soulèvent la question des allers-retours entre un logement autonome et le foyer parental.

## 2.5. Trois jeunes sur dix ont connu des périodes d'allers-retours avec le logement parental

Les jeunes actuellement en situation de logement autonome ont été interrogés sur le fait d'avoir connu, par le passé, une situation de retour chez leurs parents. Au total **28 % des jeunes de 18 à 30 ans ont déjà connu des situations d'allers-retours entre un logement autonome et le domicile de leurs parents.**

FIGURE 4. LE PARCOURS SINUEUX VERS UN LOGEMENT AUTONOME

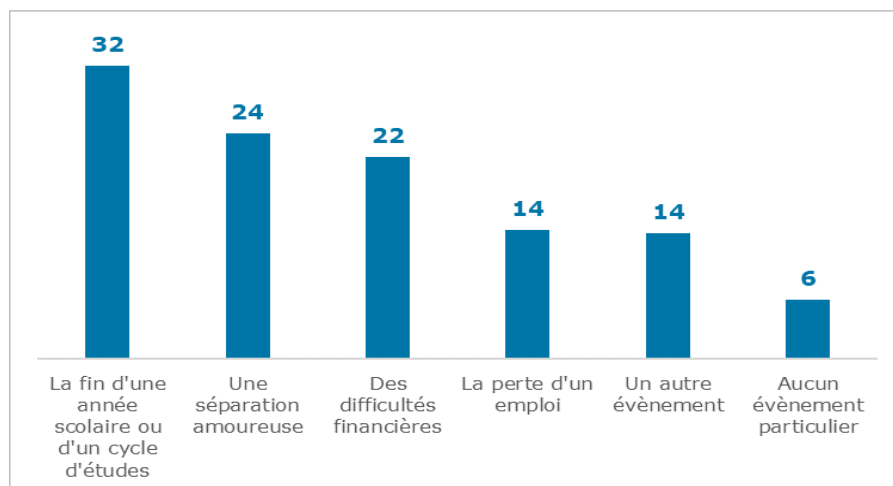


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018.

Les jeunes ayant connu un épisode de retour **au foyer parental** évoquent le plus souvent comme raison une **échéance liée aux études** : 32 % des retours surviennent suite à **la fin de l'année scolaire ou d'un cycle d'études**. Afin de limiter la dépense liée à la décohabitation (loyer, une partie des frais « fixes » tels que l'assurance, l'électricité, l'équipement, etc.), qu'elle soit assumée par le jeune ou par ses parents, les jeunes ont tendance à revenir vivre chez leurs parents.

Le deuxième motif de retour au foyer parental est la **séparation amoureuse**, qui peut avoir un impact à la fois psychologique et financier sur une jeune personne, surtout lorsque c'est la mise en couple qui a impulsé la décohabitation. Les difficultés financières (qui ne sont pas associées à un événement particulier) occasionnent plus d'un retour sur 5, et la perte d'un emploi près d'un retour sur 7.

**GRAPHIQUE 22. À LA SUITE DE QUEL EVENEMENT ETES-VOUS REVENU VIVRE CHEZ VOS PARENTS ? (EN % - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)**



**Source :** INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ :** ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans qui sont revenu vivre chez leurs parents (Eff=1 175).

Parmi les autres raisons (14 % des motifs), le **départ à l'étranger a pu également motiver la décohabitation temporaire** : les jeunes qui ont connu un aller-retour, qu'ils vivent ou non en logement autonome au moment de l'enquête, sont surreprésentés parmi les jeunes ayant connu une expérience de mobilité internationale (voir chapitre suivant).

#### Les jeunes ayant connu un épisode de retour dans le foyer parental

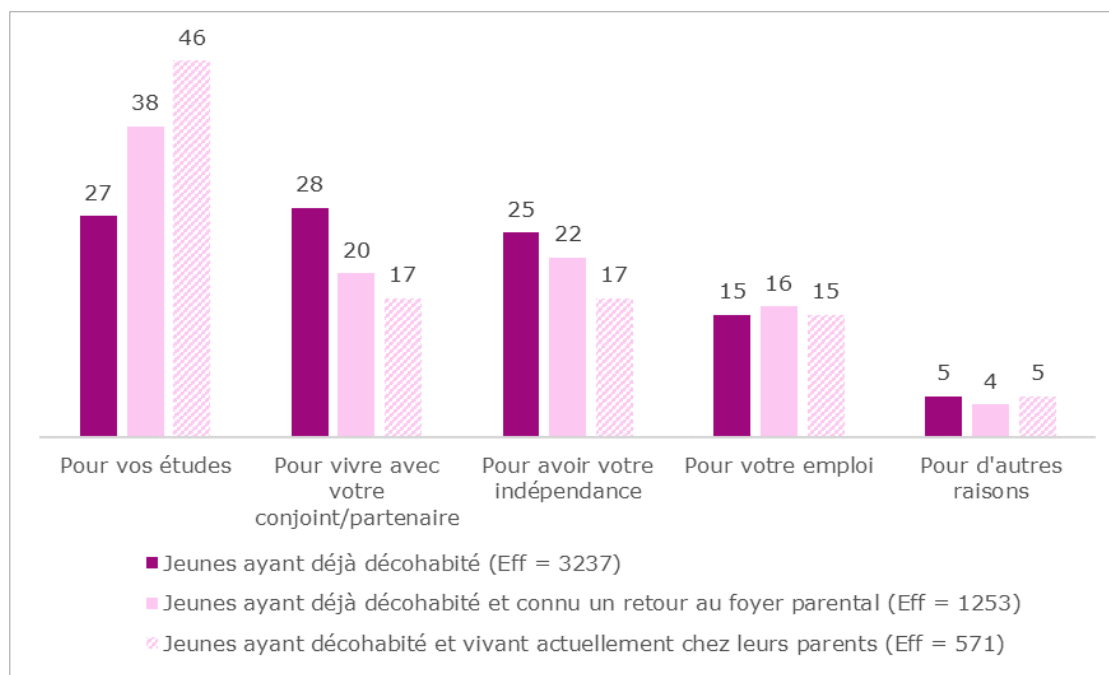
**13 % des jeunes vivent actuellement chez leurs parents après une expérience de logement autonome.**

En termes de profil, ils sont relativement proches des jeunes n'ayant encore jamais décohabité : les **18-24 ans** représentent 61 % de cette catégorie<sup>15</sup>, et les étudiants 43 %. Cependant, ils sont plus nombreux à être actuellement **en emploi** par rapport aux jeunes de la première catégorie : 37 % travaillent actuellement. Ils sont également plus nombreux à **avoir des enfants** (19 %) et à être en couple (16 % avec une personne qui vit dans le même logement et 31 % avec une personne qui ne vit pas dans le même logement).

Le premier épisode de décohabitation, pour ces jeunes, a été motivé le plus souvent **par les études** (46 % des départs), les autres motifs étant moins fréquents (17 % pour avoir son indépendance, 17 % pour vivre avec son/sa conjoint-e et 15 % à cause d'un emploi).

<sup>15</sup> En moyenne, les jeunes de cette catégorie sont âgés de 23 ans.

**GRAPHIQUE 23. POUR QUELLE RAISON PRINCIPALE AVEZ-VOUS PRIS VOTRE PREMIER LOGEMENT INDEPENDANT ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : résidents français ayant entre 18 et 30 ans.

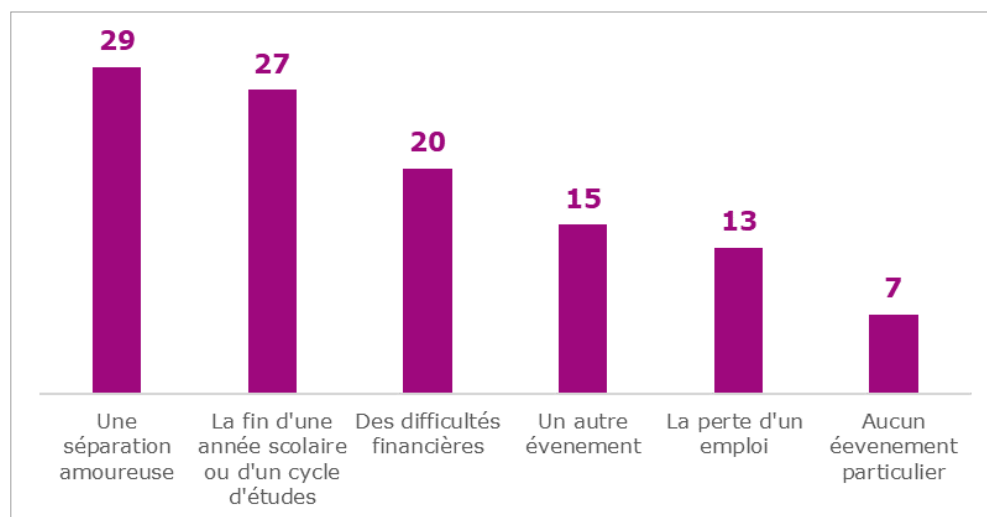
**15 % des jeunes entre 18 et 30 ans habitent actuellement dans un logement autonome, mais déclarent avoir connu un retour au foyer parental par le passé.**

Au sein de cette catégorie, les jeunes hommes sont sous-représentés (41 %), de même que les étudiants (18 %). Les jeunes actuellement en emploi, mais aussi **ceux au chômage** sont en revanche surreprésentés (54 % et 19 % respectivement). Ce résultat est cohérent avec les précédents qui indiquent que la fin d'un cycle d'études peut impliquer un retour au foyer parental : beaucoup de jeunes de cette catégorie avaient quitté le foyer parental pour suivre leurs études (31 %, premier motif des départs), puis ont connu un retour au foyer parental à la fin de leurs études (motif cité par 27 % des jeunes de cette catégorie) puis ont pu repartir dans un logement indépendant (après avoir acquis une stabilité professionnelle et/ou s'être mis en couple). **Les 25-30 ans** sont largement majoritaires dans cette catégorie (64 %) et la moyenne d'âge est de 25,5 ans. Non sans lien avec leur âge, leur situation maritale et familiale : 39 % ont des enfants et 70 % sont en couple (dont 55 % avec une personne qui vit dans le même logement). Plus de la moitié de ces jeunes sont actuellement en emploi (54 %) tandis que les étudiants sont largement minoritaires (18 %).

Comme pour les jeunes qui ont connu des situations d'allers-retours entre logement autonome et foyer parental et qui vivent actuellement chez leurs parents, les jeunes de cette catégorie avaient quitté le foyer parental pour la première fois le plus souvent pour suivre leurs études (31 %). 26 % l'ont fait pour avoir leur indépendance, 23 % pour vivre avec leur conjoint-e/partenaire, 17 % pour leur emploi et 3 % pour d'autres raisons.

Les motifs de retour au foyer parental pour les jeunes qui habitent actuellement dans un logement autonome diffèrent légèrement par rapport à l'ensemble des jeunes ayant connu un retour au foyer parental.

**GRAPHIQUE 24. LES MOTIFS DU RETOUR AU FOYER PARENTAL CHEZ LES JEUNES AYANT CONNU DES SITUATIONS D'ALLERS-RETOURS ENTRE LE FOYER PARENTAL ET UN LOGEMENT AUTONOME (EN %)**



**Source** : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ** : jeunes ayant connu un retour au foyer parental et vivant aujourd'hui dans un logement autonome (Eff = 682).

Enfin, 44 % des jeunes ont quitté le foyer parental et n'ont, à ce jour, **pas connu de retour au domicile** parental. Cette donnée « à date » ne présage évidemment pas de l'avenir : le taux de départs qui aboutissent à une autonomie résidentielle pérenne ne peut en effet être complètement apprécié qu'au terme du parcours résidentiel dans son ensemble puisqu'un accident de vie peut provoquer un retour au foyer parental au-delà de l'âge de 30 ans<sup>16</sup>. C'est potentiellement ce qui explique **l'hétérogénéité** des profils au sein de cette catégorie où l'on trouve aussi bien des 25-30 ans insérés professionnellement et installés en couple/en famille que des 18-24 ans en cours de formation.

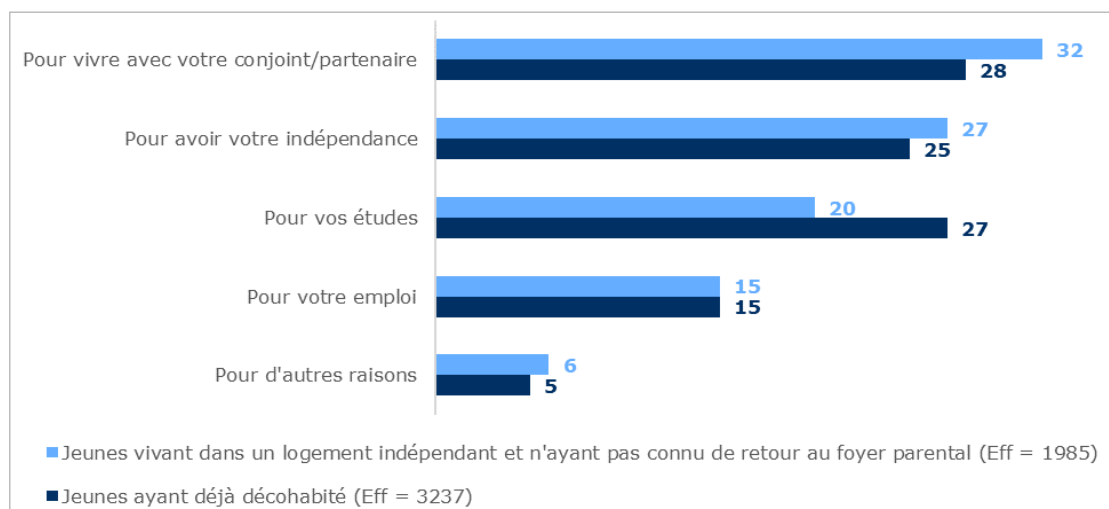
En tout état de cause, les jeunes **femmes** sont surreprésentées dans cette catégorie de jeunes (56 %), ainsi que les **25-30 ans** (60 %), les jeunes en emploi (58 %) et les jeunes en **couple et ayant des enfants** (74 % et 38 % respectivement contre 59 % et 26 % dans l'ensemble des 18-30 ans).

Les motifs du départ du foyer parental de ces jeunes se répartissent différemment par rapport à l'ensemble des jeunes ayant déjà décohabité : si le motif professionnel et l'aspiration à l'indépendance sont aussi récurrents dans le premier cas que dans le second, **l'installation en couple** est plus récurrente chez les jeunes qui n'ont pas connu de retour chez leurs parents, tandis que les études le sont beaucoup moins (Graphique 25).

<sup>16</sup> En 2013, 479 000 personnes de 35 ans et plus vivaient chez leurs parents d'après l'Enquête logement de l'INSEE. Sur ce total, tous n'ont pas connu la décohabitation, mais plus d'un tiers de ces personnes déclarent qu'il s'agit d'un retour contraint chez les parents (perte d'emploi, rupture familiale ou deuil, problèmes financiers, problème de santé etc.). Source : « La face cachée des "Tanguy". Les jeunes en hébergement contraint chez leurs parents », Fondation Abbé Pierre, 2015.



GRAPHIQUE 25. MOTIFS DE DEPART DU FOYER PARENTAL (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : jeunes ayant déjà décohabité.

Dans l'ensemble, la présente édition du Baromètre DJEPVA sur la jeunesse apporte des éléments de réponse à la question du parcours résidentiel des jeunes Français en mettant en évidence la complexité de ce parcours et la diversité des situations individuelles. Début 2018, certaines catégories de jeunes parviennent à stabiliser leur situation de logement, tandis que d'autres sont dans un contexte d'allers-retours entre leur logement autonome et le foyer parental, ou entre plusieurs lieux de vie.

La proportion de jeunes ayant acquis une autonomie résidentielle est naturellement variable selon la catégorie à laquelle l'on s'intéresse. Le Tableau 3 ci-dessous résume la répartition des différentes catégories de jeunes selon leur niveau d'autonomie résidentielle, définie en 4 catégories :

- **catégorie 1** : les jeunes n'ayant jamais décohabité (et qui habitent donc actuellement chez leurs parents) ;
- **catégorie 2** : les jeunes ayant déjà décohabité, qui sont revenus au foyer parental et y habitent actuellement ;
- **catégorie 3** : les jeunes qui ont décohabité, qui habitent actuellement dans un logement autonome, mais qui ont connu un ou des épisodes de retour au foyer parental ;
- **catégorie 4** : les jeunes qui ont décohabité et qui n'ont pas connu de retour au foyer parental.

**TABLEAU 3. REPARTITION DES DIFFERENTES CATEGORIES DE JEUNES SELON LEUR NIVEAU D'AUTONOMIE RESIDENTIELLE (EN %)**

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4
<b>Selon l'âge</b>				
18-24 ans	<b>42</b>	15	10	33
25-30 ans	13	10	20	<b>56</b>
<b>Selon la situation d'activité</b>				
En emploi	14	10	18	<b>57</b>
Etudiant	<b>51</b>	17	9	23
<b>Selon la localisation (France métropolitaine uniquement)</b>				
Commune rurale	27	15	15	43
Villes moyennes	26	13	16	45
Grandes villes	30	12	14	44
Total métropole	<b>28</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>44</b>
<b>Selon le sexe</b>				
Homme	<b>33</b>	15	12	39
Femme	24	10	18	49
<b>Selon la situation maritale</b>				
Célibataire	<b>46</b>	16	11	27
En couple non cohabitant	44	<b>20</b>	11	25
En couple cohabitant	3	5	21	<b>71</b>
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>44</b>

Les chiffres en gras et en rose sont ceux qui présentent des écarts importants avec la moyenne nationale, les chiffres en gris sont ceux qui ne s'écartent pas ou peu de la moyenne nationale.

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

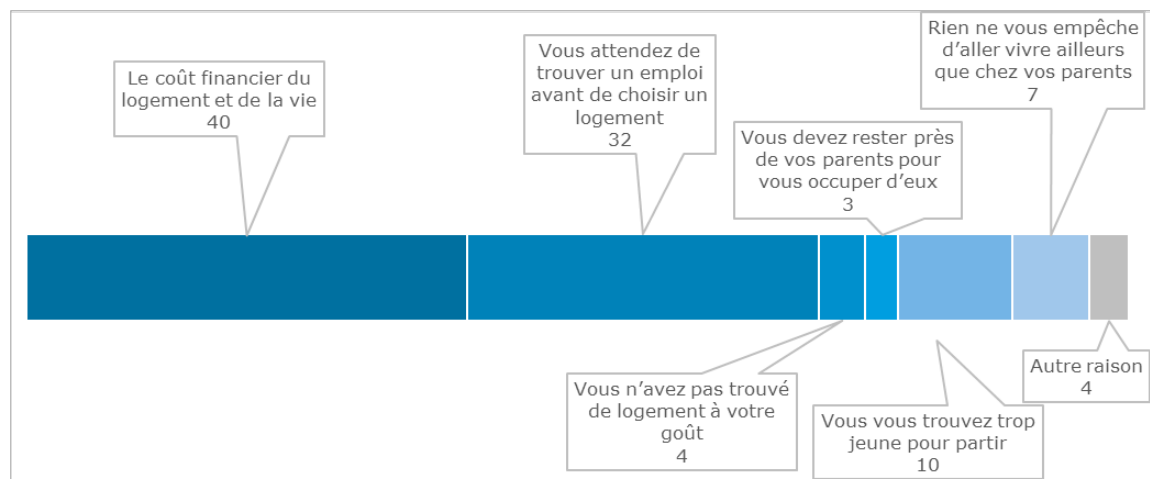
Les disparités dans le niveau d'autonomie résidentielle des différentes populations témoignent implicitement des difficultés qu'ils peuvent éprouver dans leur parcours résidentiel. Ces difficultés peuvent aussi bien concerner l'accès à un logement (et donc le départ du foyer parental) que le maintien dans un logement indépendant. Ces questions font l'objet des sections suivantes du présent Baromètre.

## 2.6. L'autonomie résidentielle mise à mal par le coût élevé du logement et les difficultés d'insertion professionnelle

Dans le processus d'acquisition d'autonomie résidentielle et d'indépendance, l'un des premiers nœuds est le premier départ du foyer parental. Comme nous l'avons vu précédemment, parmi les jeunes qui habitent chez leurs parents, deux tiers ont déjà envisagé de quitter le foyer parental, ce qui illustre l'aspiration des jeunes Français à l'indépendance. Cette aspiration est toutefois très souvent contrariée : seulement 7 % des jeunes qui vivent chez leurs parents et qui ont déjà envisagé de partir déclarent que rien ne les en empêche. Pour les autres, les freins à la décohabitation sont très souvent liés au contexte et indépendants de la volonté du jeune : **40 % des jeunes citent notamment le coût du logement et de la vie, 32 % le besoin d'une certaine stabilité professionnelle.** *In fine*, ces deux éléments sont liés, au moins en partie, car une

insertion professionnelle permet d'avoir des ressources indispensables pour assumer la charge financière liée à un logement autonome (même si ces ressources ne sont pas toujours suffisantes).

**GRAPHIQUE 26. QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE QUI VOUS EMPECHE DE QUITTER LE DOMICILE DE VOS PARENTS ? (EN %)**



**Source** : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ** : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans qui n'ont jamais décohabité mais l'ont envisagé (Eff=853).

Le principal élément différenciant face à la question des freins à la décohabitation est la situation d'activité : les jeunes en emploi citent plus souvent le coût du logement et de la vie que la moyenne (53 %), mais aussi qu'ils ne trouvent pas de logement à leur goût (8 %) et qu'il n'y a rien qui les empêche de quitter le foyer parental (11 %). Les jeunes au chômage parlent moins souvent que la moyenne des éléments financiers (27 %) et se trouvent moins souvent que les autres qu'ils sont « trop jeunes pour partir » (3 %) ; en revanche, ils insistent plus sur l'importance de trouver un emploi pour pouvoir décohabiter (60 %). Les étudiants se distinguent peu de l'ensemble des jeunes n'ayant jamais décohabité, à l'exception du motif « je me trouve trop jeune pour partir » qu'ils citent plus souvent.

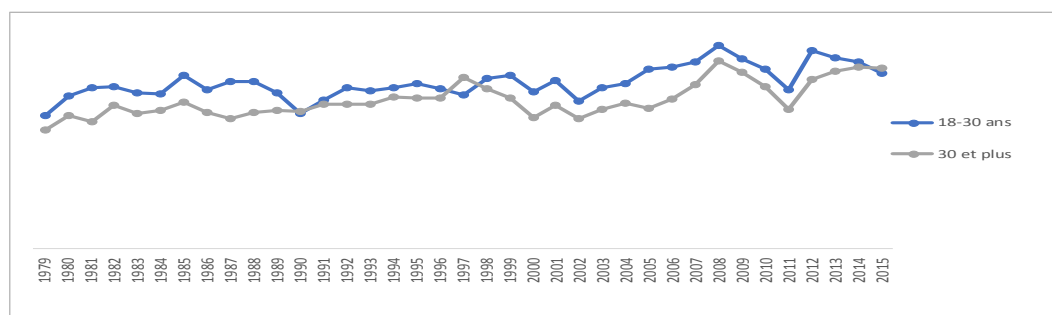
La prédominance des **freins financiers et liés à l'insertion professionnelle** n'est pas un résultat nouveau : les études menées en France indiquent que « le départ survient aussitôt levés les freins économiques à sa survenue » (Van de Velde, 2007b). D'après les travaux de Cécile Van de Velde, au-delà d'un certain âge, la cohabitation avec les parents est perçue comme **contrainte** à la fois par le jeune et par les parents. Se met alors en place une forme de **négociation** entre parents et enfants dont le résultat varie selon les milieux socioéconomiques :

- Au sein des **groupes ouvriers et des classes populaires**, le maintien d'un jeune dans le foyer parental se fait souvent en **contrepartie** de la remise d'une forme de loyer, c'est-à-dire une participation financière aux charges de l'ensemble du foyer.
- Dans les **classes moyennes**, le maintien dans le foyer parental prend la forme d'un « **sursis** » et donne lieu à un aménagement d'une autonomie du quotidien au sein du foyer (le jeune a une vie sociale notamment déconnectée de celle des autres membres du foyer).
- Pour les jeunes issus des **classes aisées**, la problématique de la cohabitation contrainte est moins présente, car, dans les faits, l'aspiration à l'indépendance du jeune est soutenue financièrement par les parents, ce qui se traduit souvent par une autonomie résidentielle

financée par les parents dans le cadre de la poursuite des études. Au-delà de ce contexte, le maintien dans le foyer parental est plus souvent choisi que subi.

La question de la cohérence entre les capacités financières des jeunes et l'état du marché du logement est une problématique **de longue date**. L'enquête Conditions de vie et aspirations du CREDOC montre que, sur les trente dernières années, les 18-30 ans sont quasiment systématiquement plus nombreux que leurs aînés à déclarer que leurs charges de logement représentent une charge trop lourde à supporter pour leur budget.

**GRAPHIQUE 27. LES DEPENSES DE LOGEMENT REPRESENTENT UNE CHARGE A LAQUELLE VOUS NE POUVEZ PAS FAIRE FACE, UNE TRES LOURDE CHARGE OU UNE LOURDE CHARGE (EN %)**

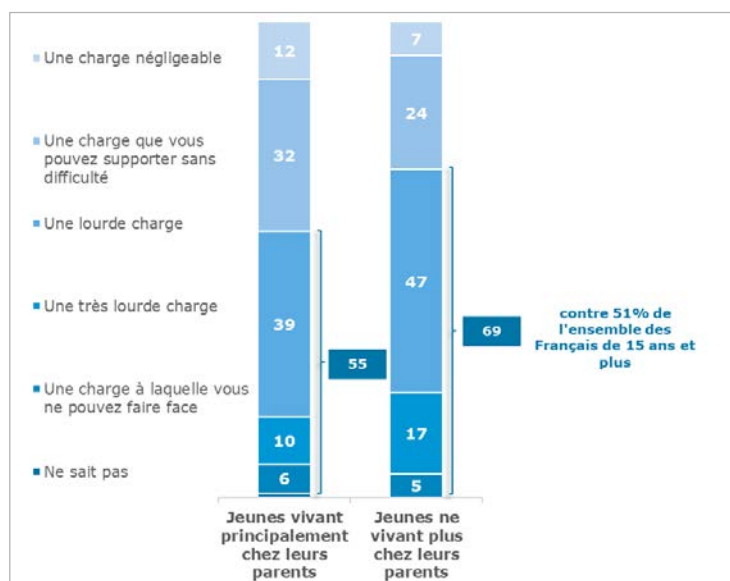


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018 et Enquête conditions de vie et aspirations, 2018.

Champ : ensemble des Français de 18 ans et plus.

Le baromètre DJEPVA sur la jeunesse permet d'affiner ce constat. **Plus de deux tiers des jeunes** qui vivent dans un logement autonome déclarent que la dépense de logement représente pour leur budget une lourde charge (Graphique 28). Le taux est de 51 % dans l'ensemble de la population française.

**GRAPHIQUE 28. LES DEPENSES DE LOGEMENT REPRESENTENT-ELLES POUR VOTRE BUDGET / POUR LE BUDGET DE VOS PARENTS ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018 et Enquête conditions de vie et aspirations, 2018.

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans et ensemble des Français de 15 ans et plus.

Le poids de la dépense de logement semble être particulièrement lourd pour les jeunes qui sont au **chômage et les étudiants**. Les jeunes en couple disent en revanche moins souvent que les jeunes célibataires que la dépense de logement pèse lourdement sur leur budget, sans doute parce qu'au moins une partie d'entre eux sont en couple avec une personne active, ce qui signifie que la dépense de logement est moins difficile à assumer, ou bien parce qu'ils sont deux à partager les dépenses.

Le statut d'occupation est également un élément clivant s'agissant du poids de la dépense de logement : les jeunes qui sont **propriétaires** (accédants ou non) du logement qu'ils occupent déclarent moins souvent que la dépense de logement est une lourde charge pour leur budget. Les jeunes qui sont **locataires dans le parc privé, quant à eux, déclarent plus souvent que les autres qu'il s'agit d'une charge lourde (51 %), voire très lourde (20 %)**.

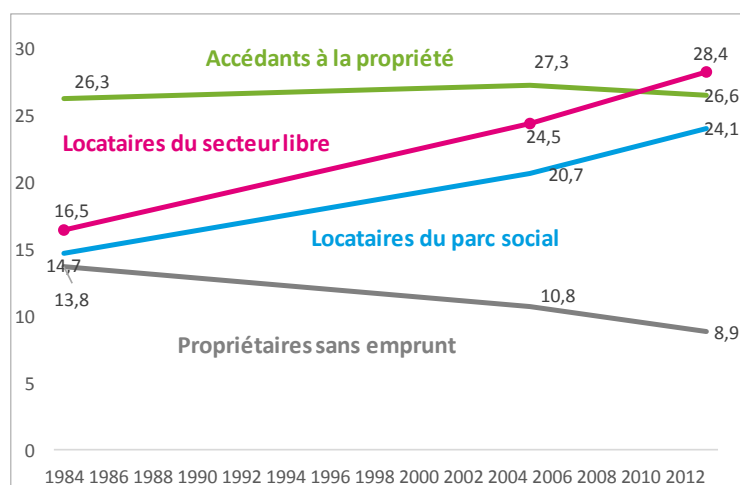
Ces données s'expliquent par le **mouvement de polarisation des différents parcs de logement** qui s'est opéré ces dernières années. Même si les loyers ont progressé moins vite que les prix d'acquisition des logements ces vingt dernières années, ils ont **augmenté plus vite que les revenus** des locataires, car **ceux-ci se sont relativement appauvris** par rapport à l'ensemble de la population. Selon Jacques Friggit, le mouvement de **paupérisation des locataires** date du début des années 1970 : le revenu des locataires par rapport à celui de l'ensemble des ménages a perdu 0,8 % chaque année en moyenne pendant les quarante dernières années<sup>17</sup> ; alors qu'en 1970, les locataires avaient un niveau de vie presque similaire à celui des propriétaires (inférieur de 7 % seulement), ils ont, aujourd'hui, un niveau de vie inférieur de 27 % à celui des propriétaires. En fait, le mouvement d'accession à la propriété a contribué à **vider la catégorie des locataires, petit à petit, de ses membres les plus aisés**. Cela explique que **les frais liés au logement pèsent de plus en plus lourd aussi dans le budget des locataires**. Friggit (2013) associe très largement la **paupérisation du parc des locataires à une paupérisation de la jeunesse**.

Si bien qu'aujourd'hui, sans même prendre en compte les questions d'âge, **les locataires dans le parc privé** supportent des charges de logement plus lourdes (28,4 %, + 12 points) que dans le parc social (24 % des revenus, + 9 points en 30 ans), ou que celles des accédants (26,6 %), sans avoir la perspective de se constituer un patrimoine.

---

<sup>17</sup> Friggit, 2013, Calculs réalisés à partir des enquêtes logement de l'INSEE.

**GRAPHIQUE 29. ÉVOLUTION DES TAUX D'EFFORT DEPUIS 30 ANS (EN %) DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION FRANÇAISE**



**Source :** Les données de 2013 sont tirées de l'enquête logement ENL, ([www.insee.fr/fr/statistiques/2419862?sommaire=1912749](http://www.insee.fr/fr/statistiques/2419862?sommaire=1912749)). Les données de 2005 sont tirées de la publication de Accardo, Kranklader, 2013. Les données de 1984 sont calculées par le CREDOC, par extrapolation à partir de la publication de Accardo, Bugeja, 2012

**Méthodologie :** les taux d'effort sont calculés à partir de l'enquête Budget de famille, en rapportant aux revenus avant impôt les dépenses suivantes : le loyer ou les remboursements de prêts immobiliers, les dépenses de chauffage et d'éclairage (regroupées sous le terme de dépenses d'énergie pour le logement), mais aussi tout un ensemble de dépenses diverses, comme les dépenses d'eau, d'ascenseur, de gardiennage, d'entretien du logement et enfin les impôts sur la résidence principale (taxe d'habitation, taxe foncière).

Anne Laferrère, Erwan Pouliquen, Catherine Rougerie (2017) résument les différents facteurs à l'œuvre : « [...] les ménages qui ne sont pas propriétaires forment une catégorie au fil du temps de moins en moins aisée. **Les anciennes générations de propriétaires pauvres vivant en logements de mauvaise qualité ont disparu**, si bien que la propriété occupante est devenue moins fréquente parmi les plus modestes que dans le passé. La **proportion de ménages propriétaires dans le premier quartile de revenu par unité de consommation a baissé** par rapport à 1984 (- 8,9 points). Le **revenu est devenu un déterminant** plus important de l'accès à la propriété qu'il y a trente ans. Les chances d'accès à la propriété d'un ménage du premier quartile de revenu par unité de consommation sont de 33 % de celle d'un ménage du deuxième quartile en 2013 ; elles étaient de 71 % en 1984. **Former un couple avec deux apporteurs de ressources**, plutôt qu'un, à quartile de revenu égal, est devenu une **nécessité** plus prégnante pour acquérir un logement. La **stabilité de l'emploi** (CDI plutôt que CDD) est aussi une condition plus forte pour emprunter. **L'aide des parents** est devenue plus fréquente (un quart des accédants récents âgés de 25 à 44 ans ont reçu un don au moment de l'achat en 2013, contre un cinquième en 2001 (Bonnet *et al.*, 2016) et plus importante. Sa progression a accompagné celle de **l'apport personnel**, qui représente en 2013 comme en 2001 de l'ordre d'un tiers du montant de l'achat, alors que ce dernier équivaut aujourd'hui à quatre ans et demi de revenu, contre un peu plus de trois années au début de la décennie 2000. Même si l'aide des parents a toujours été importante (Spilerman, Wolff, 2012), il est probable que les inégalités intragénérationnelles entre ceux que leurs parents peuvent aider et les autres se sont accrues. » Les jeunes ayant réussi à passer le pas de l'acquisition d'un logement ont moins le sentiment de supporter des lourdes charges de logement que les autres, malgré la très forte augmentation des prix de l'immobilier, car ils ont de meilleurs revenus, cumulent plus souvent deux revenus puisqu'ils sont plus souvent en couple, et ont bénéficié d'un appui de leurs

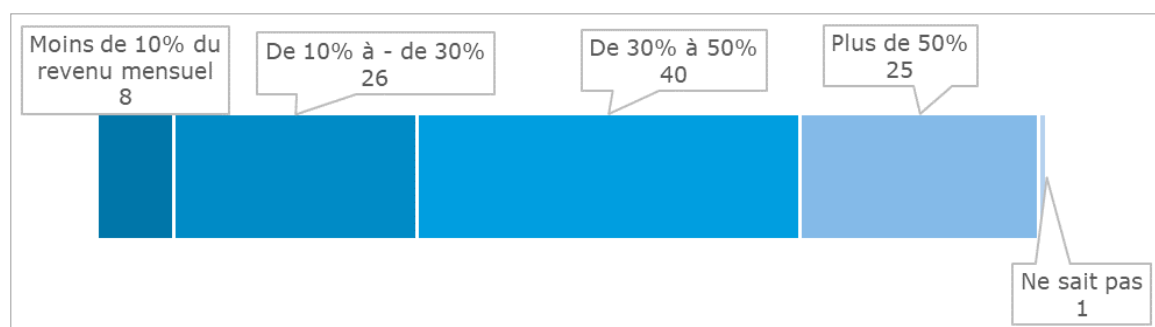
parents. L'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) montre le **très fort impact financier** de l'accompagnement à l'autonomie résidentielle des jeunes étudiants par leurs parents : en moyenne, l'ensemble des aides et dépenses des parents s'élève à 3010 euros pour un jeune étudiant qui habite chez ses parents, il grimpe au double, 6 270 euros exactement, pour un jeune étudiant décohabitant<sup>18</sup>. Enfin, la perspective de se constituer un patrimoine joue probablement également sur les perceptions.

On aurait pu s'attendre à des écarts importants sur cette question entre les jeunes qui habitent dans le milieu rural et ceux qui habitent en ville. Or, les écarts sont très faibles. Il y a également très peu d'écarts entre les régions, l'unique différence constatée étant que les jeunes habitant en France métropolitaine disent un peu plus souvent que la moyenne nationale que la dépense de logement représente une lourde charge pour leur budget.

Le poids du budget logement ressenti par les jeunes coïncide en grande partie avec l'estimation du taux d'effort des jeunes qui habitent dans un logement autonome. Dans les analyses socioéconomiques, il est habituel de considérer que les ménages qui consacrent plus d'un tiers (quelquefois, plus de 40 %) de leur revenu au logement ont un taux d'effort jugé élevé. Parallèlement, sur le marché du logement, les bailleurs et les institutions bancaires veillent à ce que le taux d'effort des candidats à la location ou à l'obtention d'un crédit immobilier ne dépasse pas un tiers. Au-delà de ce seuil, le taux d'effort est jugé comme prohibitif.

**Parmi les jeunes qui habitent dans un logement autonome, 65 % ont un taux d'effort qui dépasse 30 %, et un jeune sur quatre consacre la moitié de ses ressources au logement.**

**GRAPHIQUE 30. QUELLE EST, SELON VOUS, LA PART DE VOS RESSOURCES MENSUELLES (OU RESSOURCES DE VOTRE FOYER) CONSACREE AUX DEPENSES DE LOGEMENT (LOYER, CHARGES DE COPROPRIETE, REMBOURSEMENT D'EMPRUNT, FACTURES D'ELECTRICITE, GAZ, EAU, ETC.) ? (EN %)**

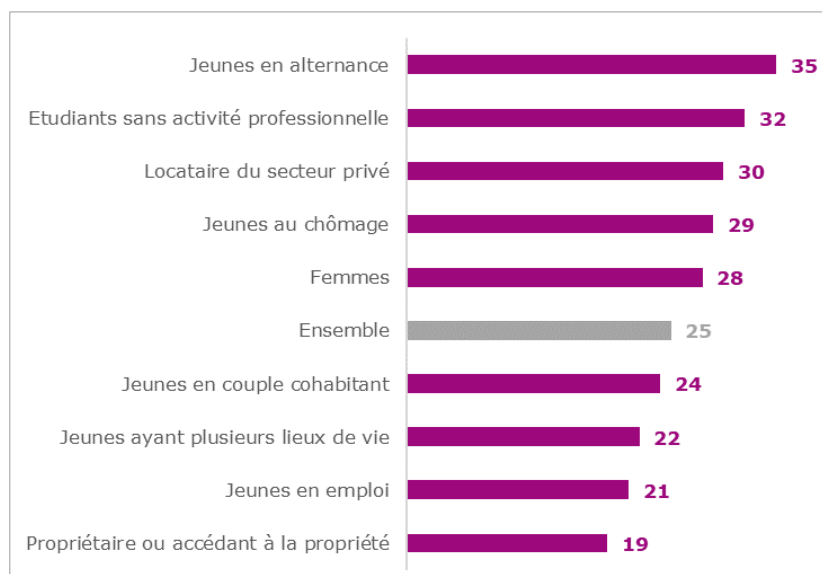


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans en logement autonome (Eff=2 667).

Si l'on s'intéresse plus particulièrement à ces jeunes qui consacrent plus de la moitié de leurs ressources (ou des ressources de leur foyer) au logement, on constate qu'il s'agit plus souvent de jeunes **femmes** (28 %), **d'étudiants sans activité professionnelle** (32 %), de jeunes au **chômage** (29 %), de **locataires du parc privé** (30 %).

<sup>18</sup> INSEE Références, édition 2018 - Dossier : « Combien coûte un jeune adulte à ses parents ? ».

**GRAPHIQUE 31. PART DES JEUNES QUI CONSACRENT AU LOGEMENT PLUS DE 50 % DE LEURS RESSOURCES (OU DES RESSOURCES DE LEUR FOYER) [EN %]**



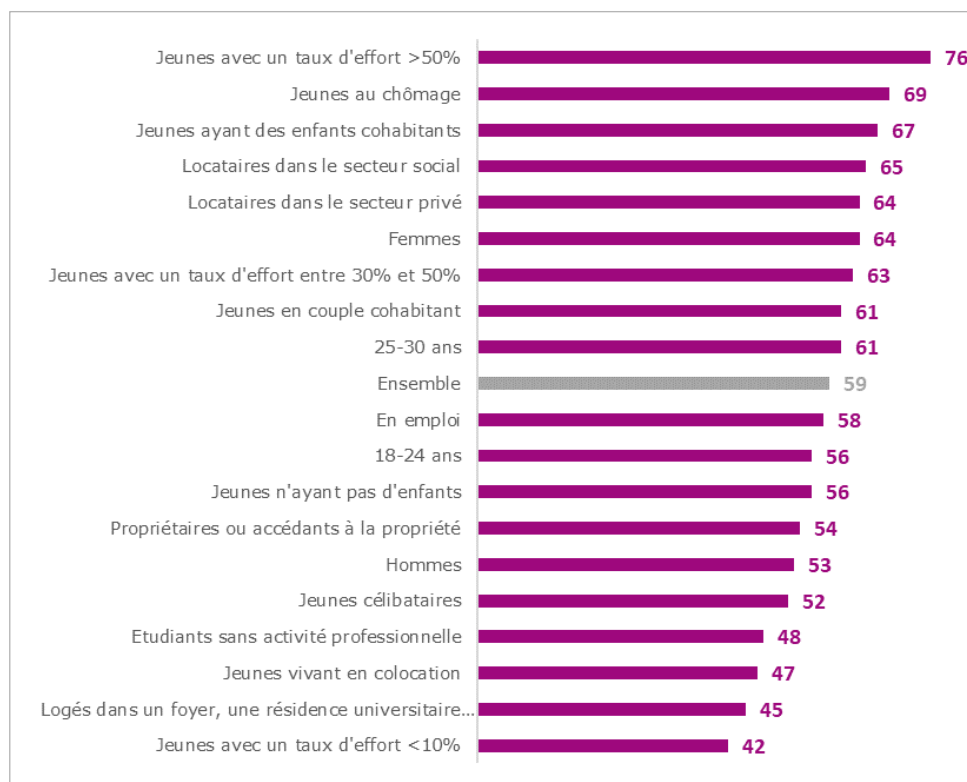
**Source :** INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ :** ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans en logement autonome (Eff=2 667).

À noter que la question du taux d'effort prohibitif est particulièrement importante chez les jeunes. En effet, dans l'ensemble de la population, un taux d'effort élevé ne signifie pas nécessairement un reste à vivre faible (tout dépend du niveau de revenu). Sachant que les jeunes ont **des revenus plus faibles** que la moyenne de la population, chez eux, un taux d'effort élevé implique quasi systématiquement **un faible reste à vivre**.

Les difficultés que peuvent rencontrer les jeunes se traduisent en partie par le taux de personnes qui déclarent s'imposer régulièrement **des restrictions** sur certains postes de leur budget : ce taux est de 52 % chez les 18-30 ans, avec de fortes disparités notamment entre les jeunes cohabitants et ceux qui habitent dans un logement autonome. Ainsi, parmi les jeunes qui habitent principalement chez leurs parents 42 % déclarent faire partie d'un foyer qui s'impose **régulièrement des restrictions budgétaires** (contre 38 % de « pas de restrictions budgétaires » et 20 % de « ne sait pas, ne souhaite pas répondre »). Parmi les jeunes en logement autonome, la part de ceux qui se restreignent est **de 59 %** (30 % qui ne se restreignent pas et 11 % qui ne savent pas ou ne souhaitent pas répondre).



**GRAPHIQUE 32. PART DES JEUNES QUI DECLARENT S'IMPOSER REGULIEREMENT DES RESTRICTIONS AU SEIN DE DIFFERENTES CATEGORIES DE LA POPULATION ENTRE 18 ET 30 ANS (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans en logement autonome (Eff=2 667).

On constate que, **chez les jeunes qui habitent dans un logement autonome**, les restrictions budgétaires sont particulièrement courantes chez ceux qui consacrent **plus de 50 % de leurs ressources** au logement, chez les jeunes au **chômage** et chez les jeunes **ayant des enfants**. On relève également que les 25-30 ans déclarent plus souvent devoir s'imposer des restrictions que les 18-24 ans, ce qui s'explique potentiellement par des niveaux d'attente différents.

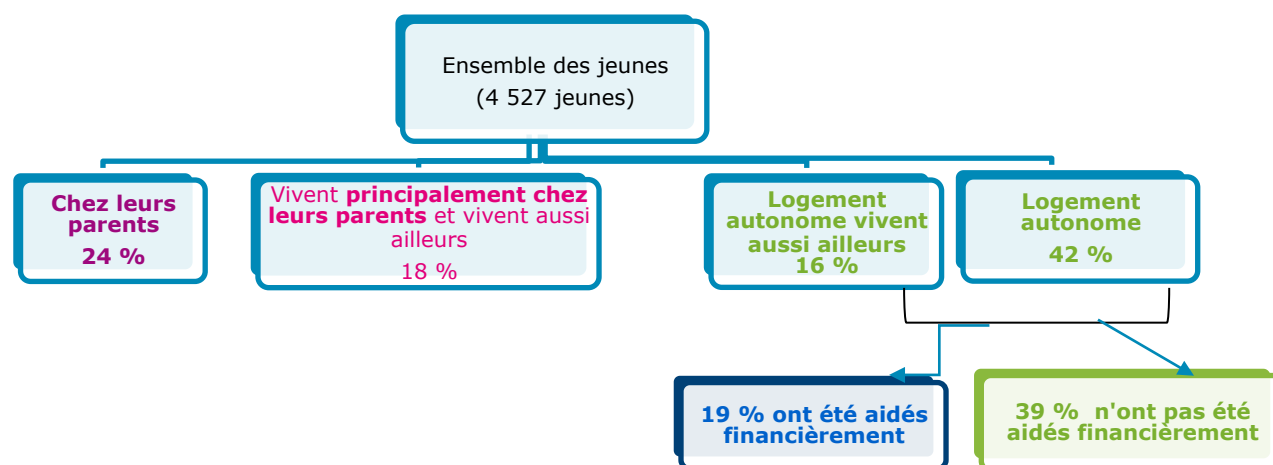
À l'opposé, lorsque le taux d'effort est faible, ou encore lorsque le jeune vit dans un foyer ou une résidence universitaire (ce qui sous-entend une dépense de logement inférieure au loyer moyen du marché), ou dans une colocation (ce qui implique le partage de certains frais liés au logement), il est moins exposé à des restrictions budgétaires.

Parmi les **postes de budget** qui sont sujets le plus souvent à des restrictions chez les jeunes qui résident dans un logement autonome, on retrouve les vacances et les loisirs (52 % des jeunes vivant dans un logement autonome s'imposent des restrictions sur ce poste), l'habillement (50 %) et l'achat d'équipement ménager (47 %). Viennent ensuite les dépenses pour l'alimentation (36 %), le téléphone, internet et le matériel informatique (35 %), le tabac et l'alcool (32 %), les transports (32 %), puis les restrictions sur le logement (23 %), une place qui s'explique dans la hiérarchie par le fait qu'une grande partie des revenus est déjà captée par ce poste, puis viennent les soins médicaux (23 %) et les dépenses pour les enfants (15 %).

## 2.7. Quand autonomie ne signifie pas indépendance : 20 % des jeunes vivent dans un logement autonome, mais ont été aidés financièrement

Dans l'analyse de la question d'autonomie résidentielle, plusieurs chercheurs insistent sur l'importance de nuancer la caractérisation des situations : un jeune peut occuper un logement indépendant, ne pas revenir vivre chez ses parents, mais ne pas avoir acquis son autonomie résidentielle pour autant. En effet, dès lors qu'il n'est pas en mesure **d'assumer la dépense associée à son logement sans aide familiale**, il n'est pas complètement autonome, ou plutôt, il est autonome (puisqu'il assume son quotidien sans aide extérieure) mais **pas indépendant**. Au total, 19 % des jeunes habitent actuellement dans un logement indépendant et ont été aidés financièrement pour accéder à leur logement actuel.

FIGURE 5 .AUTONOMIE NE RIME PAS TOUJOURS AVEC INDEPENDANCE



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018.

Lorsque l'on tient compte de cette nuance, la part de jeunes Français autonomes et indépendants est de 39 %.

Étudier les éventuels liens entre le profil sociodémographique et économique du jeune et le bénéfice d'une aide venant d'un proche ne serait pas pertinent dans le cadre du présent Baromètre puisque les caractéristiques sociodémographiques sont connues au moment de l'enquête, ce qui ne correspond pas nécessairement au moment où le jeune a bénéficié d'une aide<sup>19</sup>.

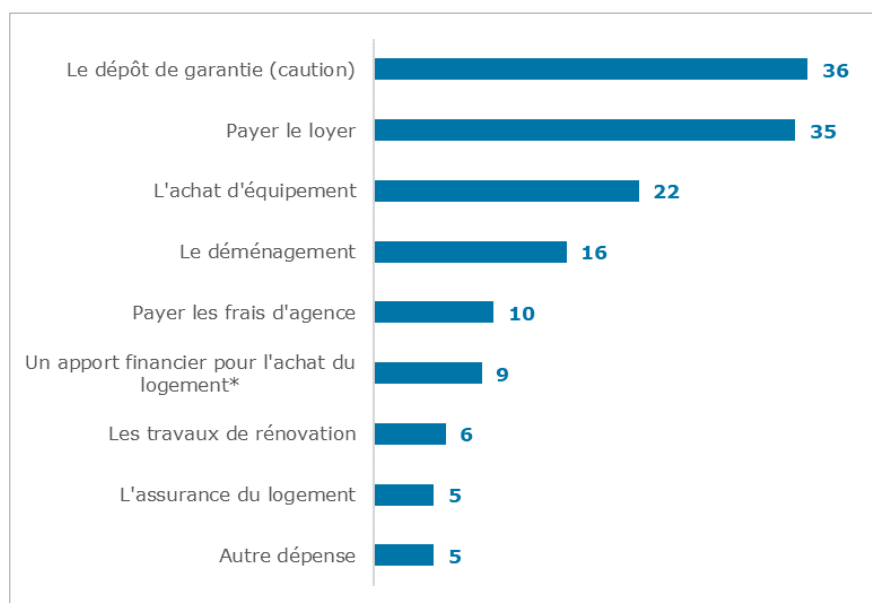
On peut toutefois relever quelques résultats partiels :

<sup>19</sup> Par exemple, une personne a pu bénéficier de l'aide financière d'un proche au moment de l'emménagement alors qu'elle était étudiante ou au chômage, mais, au moment de l'enquête cette personne est en emploi. Ainsi, croiser la situation actuelle avec le bénéfice d'une aide risque de donner des résultats biaisés.

- 65 % des étudiants qui **n'ont pas d'activité professionnelle** et qui habitent dans un logement autonome ont été aidés pour accéder à leur logement actuel ; ce chiffre est de 48 % pour les étudiants qui travaillent ;
- 42 % des 18-24 ans qui habitent dans un logement autonome ont bénéficié d'une aide financière d'un proche pour accéder à leur logement actuel (contre un tiers des jeunes en logement autonome) ;
- en France métropolitaine, dans les grandes villes (unités urbaines de plus de 200 000 habitants), la part des jeunes qui habitent dans un logement autonome et qui ont été aidés par un proche pour accéder à ce logement est de 38 %.

Les aides dont a pu bénéficier un tiers des jeunes qui habitent dans un logement indépendant sont de nature assez variée : le plus souvent il s'agit d'une aide pour le **paiement du dépôt de garantie et du paiement du loyer**. **L'achat de l'équipement et le déménagement** sont deux autres postes de dépense pour lesquels une partie des jeunes ont pu compter sur leurs proches. Les autres dépenses (frais d'agence, travaux, assurance, etc.) sont moins souvent prises en charge par les proches.

**GRAPHIQUE 33. ET CONCERNANT L'ACCES A CE LOGEMENT, POUR QUELLES DEPENSES AVEZ-VOUS PRINCIPALEMENT ETE AIDE (EN % - CUMUL DES DEUX REPNSES POSSIBLES)**



**Source** : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ** : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans qui vivent en logement autonome et qui ont été aidé financièrement pour accéder à leur logement (Eff = 891).

\* Cet item s'applique exclusivement aux jeunes ayant répondu qu'ils étaient propriétaires ou accédant à la propriété pour leur logement.

Avec les limites de l'analyse explicitées plus haut sur l'évolution de la situation du jeune entre le moment de la perception de l'aide et le moment de l'enquête, on peut relever quelques liens potentiels entre la situation du jeune et l'aide dont il a pu bénéficier pour accéder à son logement :

- Les **jeunes en emploi** sont moins souvent aidés par des proches pour payer leur loyer ou le dépôt de garantie, mais plus souvent **pour financer une partie de l'apport** pour l'achat du logement (ce qui est dû en partie au fait que les jeunes en emploi sont plus souvent accédants à la propriété que les étudiants ou encore les jeunes au chômage).

- Lorsqu'ils sont soutenus financièrement par leurs proches, les **étudiants** le sont le plus souvent pour **payer leur loyer** et moins sur les autres types de dépenses.
- Les jeunes qui sont **locataires dans le secteur privé** et soutenus financièrement sont plus souvent aidés pour financer le **dépôt de garantie**, tandis que les jeunes **locataires du secteur social** auxquels leurs parents proposent un coup de pouce sont plus souvent aidés pour le **déménagement**.
- En métropole, les jeunes qui habitent dans les **communes rurales** sont plus souvent aidés pour **financer une partie de l'apport** pour l'achat d'un logement et moins souvent pour payer leur loyer en liaison avec une plus forte part de propriétaires en zone rurale qu'ailleurs. C'est dans les grandes villes (unités urbaines de plus de 200 000 habitants) que les jeunes bénéficient le plus souvent d'une aide pour payer leur loyer.

## 2.8. La mobilité future est également bridée par le triptyque emploi - salaire - coût du logement

Interrogés sur les éventuels freins qu'ils pourraient rencontrer dans **l'accès à un nouveau logement**, les jeunes citent, très majoritairement au moins un frein (88 %). Les principaux freins auxquels les jeunes s'imaginent être confrontés dans l'accès à un nouveau logement se trouvent au **croisement entre la situation professionnelle et l'état du marché du logement**. Un salaire trop faible est cité par plus d'un tiers des jeunes (36 %), l'absence d'un emploi par un peu moins d'un tiers (29 %) et un emploi précaire par un jeune sur cinq (19 %), ce qui, sachant que ces réponses ne se recoupent qu'en partie, signifie qu'une insertion professionnelle réussie est perçue comme indispensable pour accéder à un logement.

**GRAPHIQUE 34. PARMIS LES RAISONS SUIVANTES, LESQUELLES PEUVENT ÊTRE UN FREIN, SELON VOUS, À VOTRE ÉVENTUEL ACCÈS À UN NOUVEAU LOGEMENT ? (EN % - CUMUL DES DEUX RÉPONSES)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

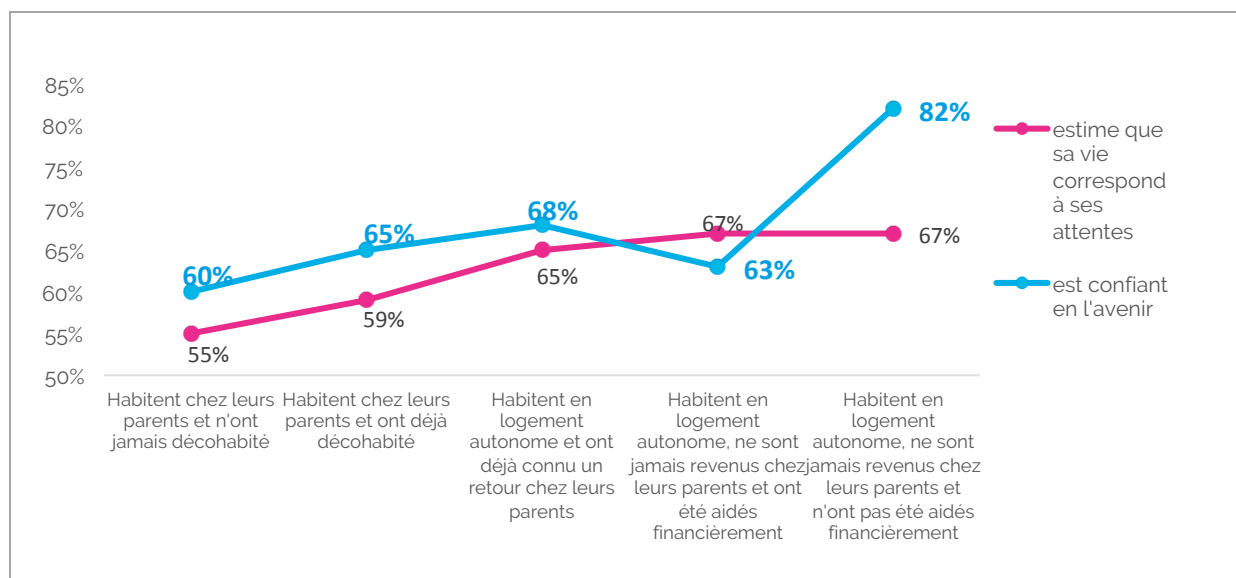
À noter que, dans l'opinion des jeunes, **avoir un emploi ne suffit pas nécessairement pour accéder à un logement puisqu'ils sont nombreux (24 %) à mettre en cause le manque de logements abordables**. Ce constat est sans doute lié aux ressources des jeunes qui, même lorsqu'ils ont un emploi à temps plein<sup>20</sup>, sont plus faibles que pour les actifs plus âgés, ce qui implique un budget dédié au logement plus restreint.

## 2.9. Un enjeu d'information sur les dispositifs de soutien à l'indépendance résidentielle

L'autonomie résidentielle et, plus encore, la **capacité à assumer financièrement cette autonomie** ont un impact certain sur le **moral des jeunes**. La part de 18-30 ans qui estime que sa vie « correspond à ses attentes » et surtout la proportion de jeunes qui déclarent avoir **confiance en l'avenir** augmente toutes deux à mesure que le jeune acquiert son indépendance résidentielle et est en capacité de l'assumer financièrement.

<sup>20</sup> En 2015 (l'année disponible la plus récente), en France (hors Mayotte), le salaire net horaire moyen des 18-25 ans était de 9,7 €/heure, tandis que pour les 26-50 ans, il était de 14,4 €/heure et 17,2 €/heure pour les 50 ans et plus. Source : INSEE, DADS, fichier salarié au lieu de résidence.

**GRAPHIQUE 35. SATISFACTION VIS-A-VIS DE SA VIE ET CONFIANCE EN L'AVENIR SELON LE NIVEAU D'INDEPENDANCE RESIDENTIELLE (EN % - CUMUL DES DEUX REPONSES)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

La **capacité à assumer financièrement ses dépenses de logement facilite grandement la possibilité de se projeter dans l'avenir** qui atteint 82 % (contre 65 % en moyenne). Il est notable que les jeunes ayant dû bénéficier d'un **coup de pouce financier parental** pour acquérir leur autonomie se montrent **moins confiants en l'avenir** (63 %) que les jeunes complètement indépendants (82 %), ou en voie d'autonomisation (68 %). Comme si l'aide financière des parents venait caractériser une forme **d'attache et de béquille dont les jeunes aspirent à se défaire**.

L'étude met au jour une **voie possible d'amélioration de la situation** des jeunes en matière de logement. En effet les jeunes chez leurs parents sont beaucoup moins nombreux que les autres à avoir déjà entendu parler des dispositifs de caution (comme Visale, Loca-Pass, Mobili-Jeune, etc., - voir chapitre suivant). Il est vraisemblable que cet écart tient pour partie au fait que les jeunes chez leurs parents n'ont pas été confrontés à la situation de changer de logement et donc n'ont pas fait de démarches spécifiques pour se renseigner sur les dispositifs à l'œuvre. Mais l'on peut également raisonnablement penser qu'une partie de ces jeunes pourrait être avantageusement accompagnée dans le long chemin vers l'indépendance résidentielle *via* une meilleure information.

**GRAPHIQUE 36. AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DES DISPOSITIFS DE CAUTION (COMME VISALE, LOCA-PASS, MOBILI-JEUNE, ETC.) ?**

	Habitent chez leurs parents et n'ont jamais décohabité	Habitent chez leurs parents et ont déjà décohabité	Habitent en logement autonome et ont déjà connu un retour chez leurs parents	Habitent en logement autonome, ne sont jamais revenus chez leurs parents et ont été aidés financièrement	Habitent en logement autonome, ne sont jamais revenus chez leurs parents et n'ont pas été aidés financièrement	Ensemble
Oui	21 %	38 %	47 %	38 %	41 %	35 %
Non	79 %	62 %	53 %	62 %	59 %	65 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

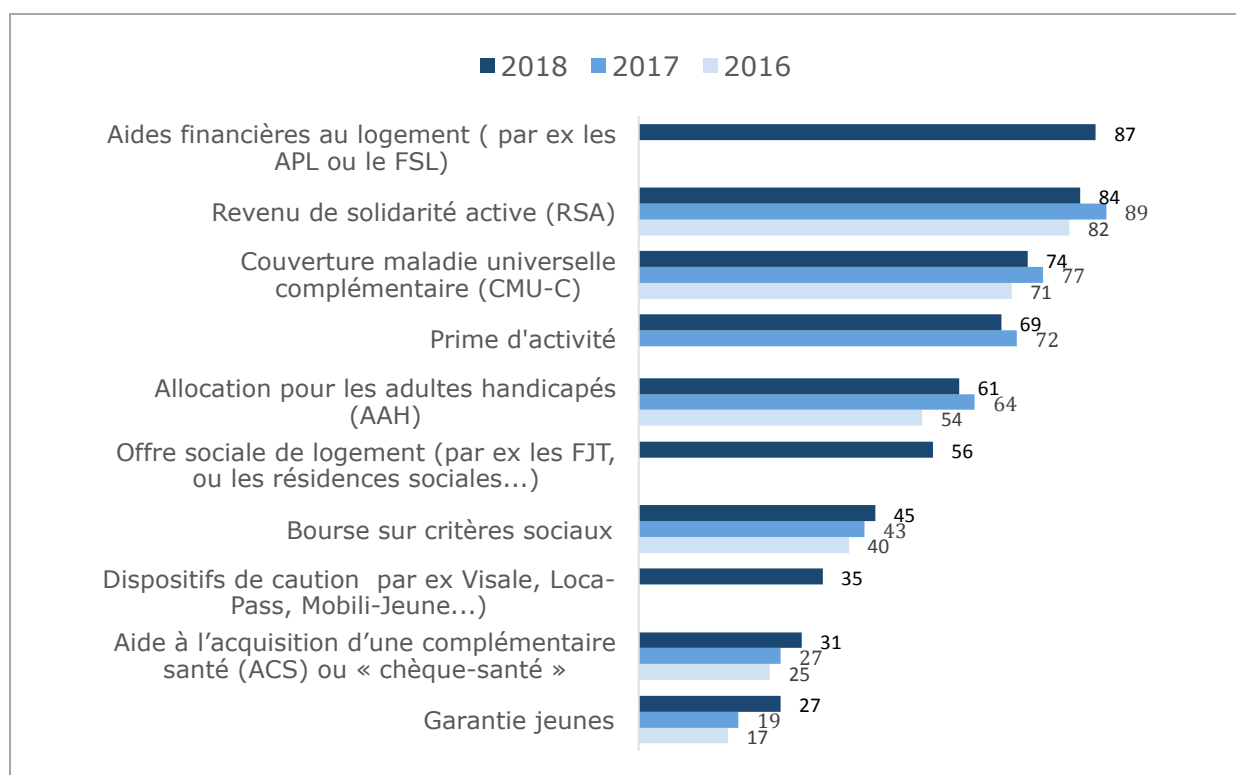
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

### 3. Une légère hausse du non-recours en connaissance de cause

#### 3.1. La notoriété de la garantie jeunes, de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) et de la bourse sur critères sociaux augmente

Comme les années précédentes, la notoriété de plusieurs dispositifs d'aide a été testée, avec trois nouvelles prestations cette années : **les aides financières au logement, qui arrivent en tête des dispositifs testés, connues par près de 9 jeunes sur 10 ; l'offre sociale de logement, connue par un peu plus d'un jeune sur deux ; les dispositifs de caution, connus d'un tiers des jeunes.**

GRAPHIQUE 37. AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DES PRESTATIONS ET DISPOSITIFS SUIVANTS ? (EN % - REPNSES « OUI »)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. **Champ** : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Ces trois prestations liées à l'accès au logement sont, dans l'ensemble, davantage connues par les femmes, les 25-30 ans, les diplômés du supérieur et les jeunes en emploi. **Ces trois dispositifs sont davantage connus des jeunes qui ont déjà quitté le domicile parental, qu'ils y soient retournés ou pas.**



**TABLEAU 4. PROFILS DES JEUNES CONNAISSEURS DES PRESTATIONS D'AIDES FINANCIERES AU LOGEMENT, DE L'OFFRE SOCIALE DE LOGEMENT ET LES DISPOSITIFS DE CAUTION**

Prestation / Dispositif	Profils des jeunes plus connaisseurs
Aides financières au logement (par exemple les allocations logement [APL], ou le fonds solidarité logement...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 91 % des femmes</li> <li>- 91 % des 25-30 ans</li> <li>- 90 % des bac et +</li> <li>- 90 % en emploi</li> <li>- 90 % en logement autonome (sans lieu de vie secondaire)</li> <li>- 89 % des jeunes ayant déjà décohabité</li> </ul>
L'offre sociale de logement (par exemple les foyers de jeunes travailleurs, ou les résidences sociales...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 65 % des jeunes en logement autonome avec un second lieu de vie</li> <li>- 58 % des diplômés du supérieur</li> <li>- 58 % des jeunes qui ont déjà décohabité</li> <li>- 57 % des femmes</li> </ul>
Les dispositifs de caution (par exemple Visale, Loca-Pass, Mobili-Jeune ou caution locative étudiante [CLE])	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 40 % des femmes</li> <li>- 40 % des 25-30 ans</li> <li>- 40 % en emploi et 41 % des inactifs hors étudiants</li> <li>- 41 % des jeunes ayant déjà décohabité</li> <li>- 38 % des diplômés du supérieur</li> </ul>

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Concernant les dispositifs dont la notoriété avait déjà été testée lors des précédentes vagues du baromètre, **le RSA (- 5 points), la CMU-C (- 3 points) et l'AAH (- 3 points) voient leur notoriété baisser légèrement par rapport à 2017**, année où la notoriété enregistrée était en progression. Cette évolution tient potentiellement au contexte économique favorable qui a marqué l'année 2017. En effet, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, en 2018 l'économie française a retrouvé sa stabilité<sup>21</sup>, le climat des affaires était plutôt favorable<sup>22</sup> et le chômage a montré une tendance stable à la baisse<sup>23</sup>. Ces différents processus ont abouti à un desserrement des contraintes financières que subissent les ménages<sup>24</sup> et un regain de confiance dans l'avenir au sein de la population. Les nombreuses créations d'emplois<sup>25</sup> ont offert à une partie de la population des opportunités d'insertion (ou de réinsertion) professionnelle. Dans ce contexte, la population sollicite peut-être moins l'aide publique.

**Trois dispositifs connaissent une progression de leur notoriété par rapport à 2017 : la bourse sur critères sociaux (+ 2 points), l'ACS (+ 4 points) et la garantie jeunes (+ 8 points).**

<sup>21</sup> Sur l'année 2017, le PIB a augmenté de 1,9 % par rapport à 2016. Source : INSEE, comptes nationaux.

<sup>22</sup> Le climat des affaires a commencé l'année 2017 avec un indice 104, et en décembre 2017, il était de 112,1, tous les secteurs d'activité (industrie, services, bâtiment, commerce de gros etc.) ayant connu la même tendance à la hausse. Source : INSEE, indicateurs de climat des affaires.

<sup>23</sup> Fin 2016, le taux de chômage était de 10 % et courant 2017, il a connu une baisse pour arriver à 8,9 % au quatrième trimestre 2017. Source : INSEE, enquêtes Emploi.

<sup>24</sup> D'après l'enquête Conditions de vie et aspirations du CREDOC, la part des personnes qui déclarent s'imposer des restrictions budgétaires enregistre début 2018 une nouvelle baisse, et cette baisse est valable sur la plupart des postes de dépense, à l'exception de l'alimentation et de la santé. Source : enquête Conditions de vie et aspirations du CREDOC.

<sup>25</sup> En 2017, 268 800 nouveaux emplois ont été créés par rapport à 2016 (création nette), soit un des pics de création d'emplois depuis 2011 (les chiffres comparables ne sont pas disponibles avant 2011). Source : INSEE, estimations d'emploi.

La progression semble plutôt homogène entre les différentes catégories de jeunes. Quelques différences sont toutefois à relever :

- La connaissance de la **garantie jeunes** progresse un peu plus qu'en moyenne parmi les jeunes potentiellement ciblés par le dispositif : les plus jeunes (+ 10 points chez les 18-24 ans entre 2017 et 2018), les moins diplômés (+ 1 point chez les jeunes ayant un brevet des collèges au maximum) ainsi que chez les jeunes au chômage (+ 12 points). Rappelons que ce dispositif est récent : testée à titre expérimental en 2013, la garantie jeunes a été généralisée à l'ensemble du territoire depuis janvier 2017. La progression enregistrée depuis 2016 de la notoriété de la garantie jeunes est probablement amenée à se poursuivre dans les années à venir, alors que le dispositif se déploie.
- La **bourse sur critères sociaux** est davantage connue par les plus jeunes et les étudiants (ces deux catégories se superposent largement) ; en 2018, la notoriété de cette forme d'aide ne progresse pas chez les étudiants : ils étaient 62 % à connaître son existence en 2017, contre 61 % en 2018. Une forte progression s'observe chez les moins diplômés : + 7 points pour les jeunes les moins diplômés (brevet des collèges minimum), + 2 points pour les CAP, BEP ou équivalent et + 4 points pour les niveaux bac. La notoriété de la bourse sur critères sociaux progresse également chez les jeunes en emploi (+ 5 points).
- La progression de la notoriété de **l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS)** est assez homogène au sein de la population de jeunes, avec toutefois une exception chez les actifs indépendants (+ 13 points) et les cadres (+ 9 points) ainsi qu'auprès de jeunes en couple (+ 7 points pour ceux vivant en couple et + 4 points pour ceux ne vivant pas dans le même logement) et ceux ayant des enfants (+ 5 points).

La question de la notoriété des aides et des dispositifs d'accompagnement chez les jeunes est particulièrement intéressante au regard des difficultés qu'ils peuvent rencontrer. En observant le taux de connaissance des aides auprès de différents publics qui peuvent être identifiés comme cibles, on constate que **si la plupart des aides sont davantage connues parmi les jeunes qui répondent au moins en partie aux critères d'éligibilité, la notoriété est souvent loin d'être totale, y compris auprès des personnes qui en sont la cible.**

Par exemple, parmi les jeunes au chômage, « seul » un sur trois connaît la garantie jeunes (Tableau 5). L'ACS n'est connue que de 35 % des jeunes qui déclarent devoir s'imposer des restrictions sur les soins médicaux.

**TABLEAU 5. TAUX DE NOTORIÉTÉ DES AIDES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS AU SEIN DES POPULATIONS CIBLES OU BÉNÉFICIAIRES POTENTIELS**

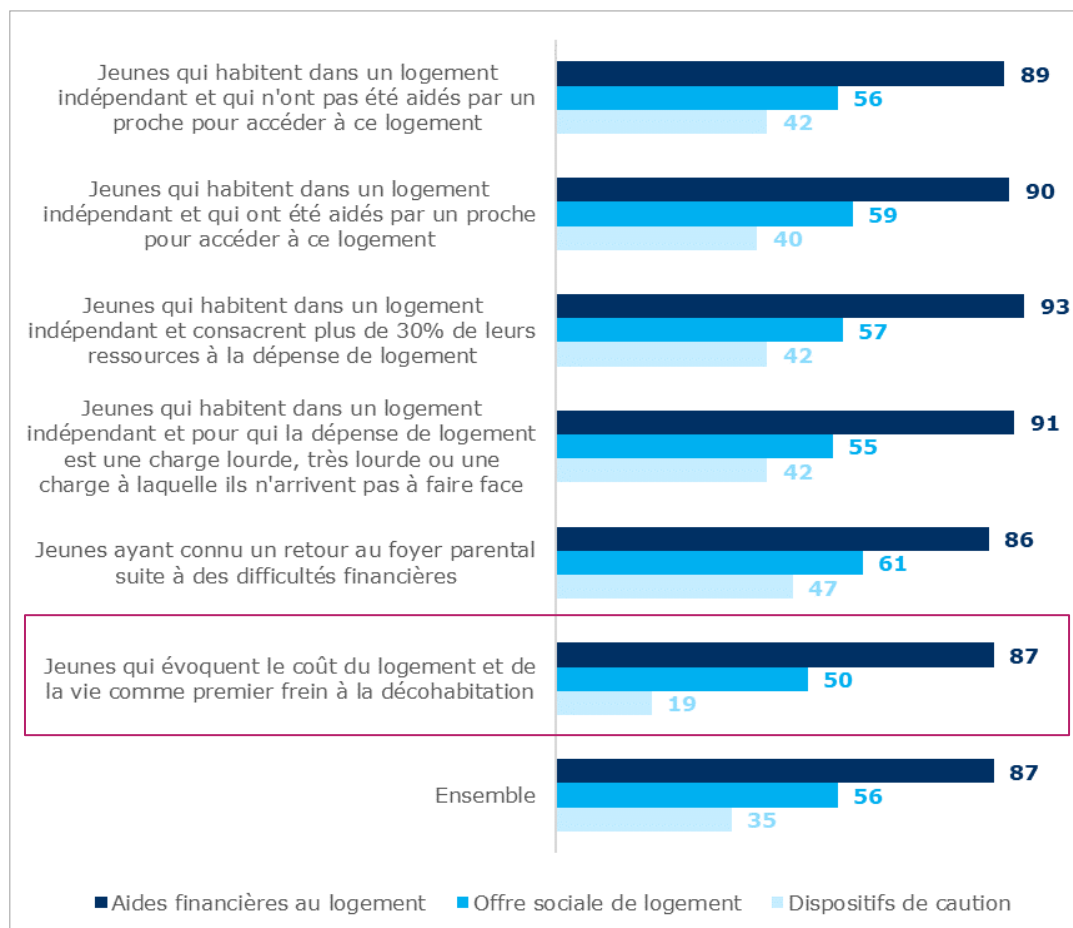
Type d'aide / Taux de notoriété	Catégorie de population
<b>Garantie jeunes (27 %)</b>	
	34 % Jeunes au chômage
	33 % Jeunes sans activité ne cherchant pas d'emploi
	33 % Étudiants qui travaillent
<b>Revenu de solidarité active (84 %)</b>	
	87 % Jeunes au chômage
<b>Prime d'activité (69 %)</b>	
	93 % Jeunes salariés en contrat aidé
	79 % Jeunes en emploi
	69 % Jeunes salariés en alternance
	63 % Étudiants qui travaillent
<b>Couverture maladie universelle complémentaire (74 %)</b>	
	83 % Invalides ou malades de longue durée
	82 % Jeunes qui déclarent s'imposer des restrictions sur les soins médicaux
	80 % Jeunes au chômage
	80 % Jeunes qui déclarent devoir s'imposer régulièrement des restrictions budgétaires
	78 % Jeunes en emploi
<b>Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) ou « chèque-santé » (31 %)</b>	
	42 % Invalides ou malades de longue durée
	35 % Jeunes qui déclarent s'imposer des restrictions sur les soins médicaux
	28 % Étudiants sans activité professionnelle
<b>Allocation pour les adultes handicapés (61%)</b>	
	80 % Invalides ou malades de longue durée

**Source :** INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Guide de lecture :** 34 % des jeunes au chômage connaissent la garantie jeunes.

En matière d'aides au logement, la connaissance des dispositifs a également une marge de progression auprès des jeunes qui sont confrontés à des difficultés de logement. Si les aides financières sont très largement connues au sein des populations qui peuvent éprouver des difficultés pour accéder à un logement et le payer, c'est moins le cas pour les dispositifs de caution ou l'offre sociale de logement. C'est notamment le cas **des jeunes freinés dans leur décohabitation pour des raisons financières : moins d'un sur cinq a entendu parler des dispositifs de caution** (19 % contre 35 % pour l'ensemble des jeunes). Sachant que le dépôt de garantie est le premier poste de dépense pour lequel les jeunes sont soutenus dans leur accès au logement (voir chapitre II), **la diffusion de l'information concernant notamment les dispositifs de caution se positionne comme un véritable enjeu pour les pouvoirs publics.**

### GRAPHIQUE 38. TAUX DE NOTORIÉTÉ DES DISPOSITIFS D'AIDE AU LOGEMENT AU SEIN DE DIFFÉRENTES CATEGORIES DE JEUNES

Réponses « oui » à la question « Avez-vous entendu parler des prestations et dispositifs suivants ? » (en %)

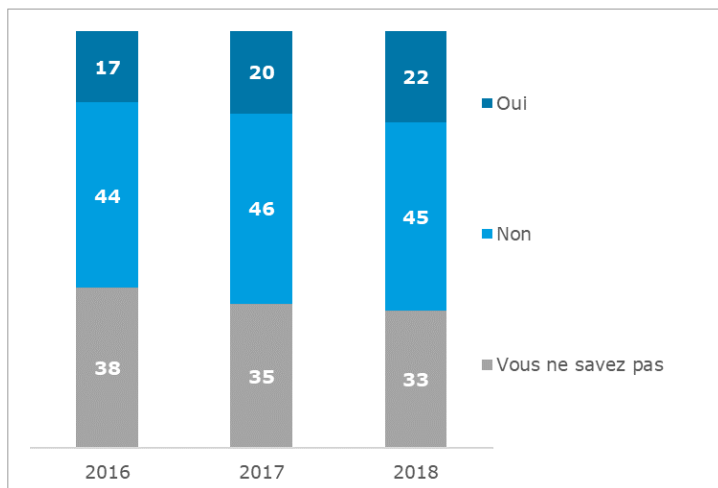


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018.

## 3.2. Une prise de conscience grandissante du non-recours

En 2018, **22 % des jeunes déclarent ne pas avoir bénéficié des aides auxquelles ils auraient pu prétendre. Ce taux est en augmentation progressive sur les deux dernières années (+ 5 points par rapport à 2016)**. Parallèlement, on observe une légère baisse de la part de jeunes qui déclarent qu'ils ne savent pas s'il y a un dispositif auquel ils auraient pu prétendre et dont ils ne bénéficient pas. Ces deux évolutions indiquent que, d'une certaine façon, **les jeunes sont mieux informés sur l'existence et le fonctionnement des aides qu'auparavant**, et, plus qu'une augmentation du nombre de jeunes en situation de non-recours, c'est plutôt **la conscience d'être en situation de non-recours qui s'accroît**, et la part de jeunes qui disent ne pas avoir renoncé à des aides auxquelles ils pouvaient prétendre reste stable.

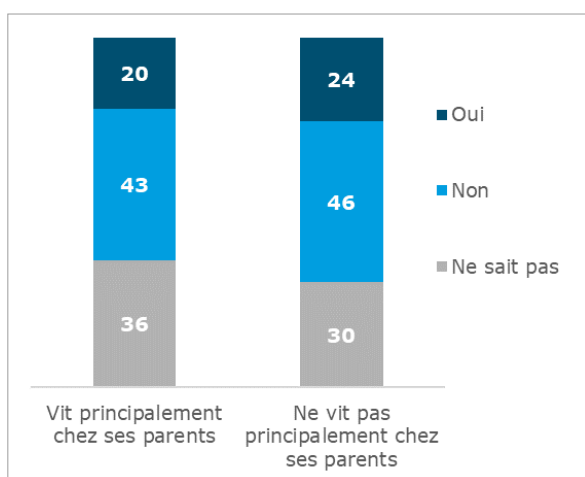
**GRAPHIQUE 39. AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, Y A-T-IL DES DISPOSITIFS, ALLOCATIONS, DROITS, AIDES OU TARIFS SOCIAUX AUXQUELS VOUS POUVIEZ PRETENDRE ET DONT VOUS N'AVEZ PAS BENEFCIE ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

La progression du non-recours aux aides publiques est relativement homogène au sein de la population de jeunes. Globalement, on remarque qu'en 2018, comme les années précédentes, les jeunes qui sont plus souvent en situation de non-recours sont ceux qui arrivent vers la fin de leur parcours d'autonomisation : ils ont un logement autonome, sont en couple et ont souvent des enfants.

**GRAPHIQUE 40. SITUATION DE NON-RECOURS SELON LE LIEU DE RESIDENCE PRINCIPAL ET L'AIDE FINANCIERE DES PARENTS POUR L'ACCES AU LOGEMENT ACTUEL POUR LES JEUNES EN LOGEMENT AUTONOME (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Placée dans le contexte économique et sociodémographique de l'année 2017-2018, la problématique du non-recours soulève la question de **l'efficacité du système redistributif français**. En effet, les aides publiques ont pour objectif de réduire les écarts entre les catégories de population les plus fragiles et celles qui sont favorisées. En cas de non-recours, ces mécanismes de rééquilibrage ne sont pas entièrement actionnés, ce qui pose des limites à l'efficacité du système redistributif (Bargain *et al.*, 2017).

L'année 2017 a été une année de relance économique, et, en ce sens, elle a créé des opportunités pour une réduction des inégalités. Or, le maintien d'une part importante de jeunes en situation de non-recours vient brider ce mécanisme, et les effets de la relance économique et du système de redistribution sociale sont en deçà de ce qu'ils pourraient être pour les populations les plus fragiles (OCDE, 2016).

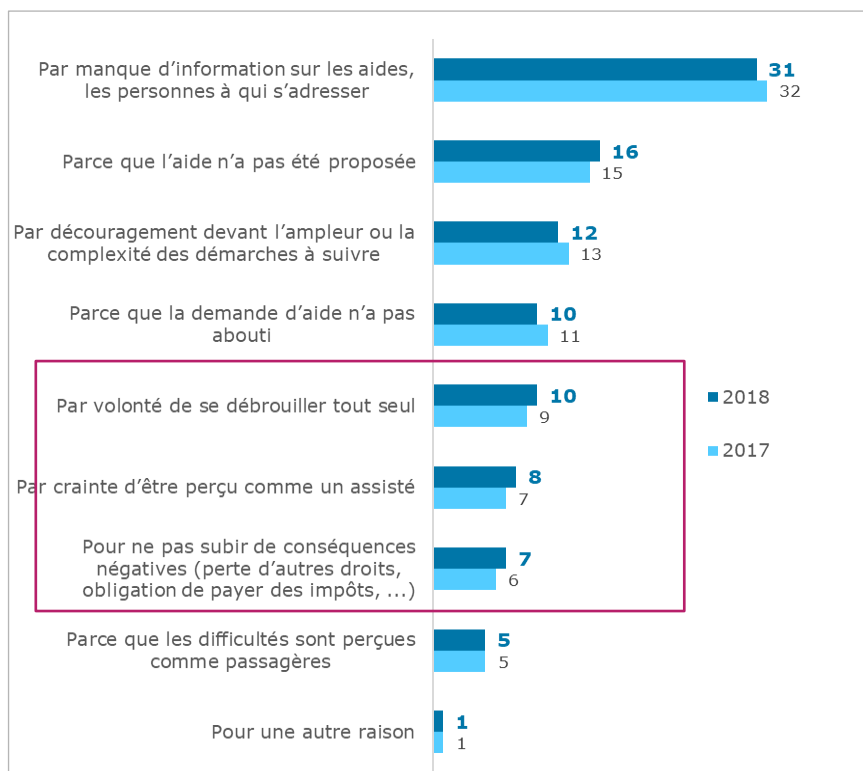
Quant à **la méconnaissance des aides ou dispositifs auxquels les jeunes auraient pu prétendre**, on observe une baisse légèrement plus prononcée chez les 25-30 ans (- 3 points contre - 1 point chez les 18-24 ans), chez les diplômés du supérieur (- 3 points), ainsi que chez les jeunes en emploi (- 3 points). On observe ainsi une manifestation de l'inégalité sociale connue : **le clivage entre les populations professionnellement et socialement insérées et celles qui ne le sont pas, qui se traduit par des différences dans l'accès à l'information**. Rappelons qu'interrogés sur les raisons du non-recours dans l'édition 2017 du baromètre DJEPVA sur la jeunesse (CREDOC, 2017), 21 % des jeunes en situation de non-recours citent le manque d'information, derrière des motifs ayant trait à la non-demande (39 %). Viennent ensuite la non-réception (19 %) et enfin la non-proposition (14 %).

### 3.3. Le manque d'information reste le premier motif de non-recours

Les motifs invoqués pour expliquer le non-recours aux aides ne présentent pas d'évolution forte cette année, mais semblent indiquer que le non-recours est un peu plus souvent « choisi » qu'auparavant. Les raisons telles que **la volonté de se débrouiller seul, la crainte d'être perçu comme un assisté et le souhait de ne pas subir les conséquences négatives de la mise en place d'une aide sont légèrement plus souvent évoquées qu'en 2017**.

L'enjeu de l'accès à l'information reste toutefois prégnant s'agissant du non-recours : **le manque d'information sur les aides et les personnes à qui s'adresser reste le premier motif du non-recours d'après les jeunes** (qu'il s'agisse de leur propre situation de non-recours ou de celle des autres).

**GRAPHIQUE 41. POUR QUELLE RAISON PRINCIPALE PENSEZ-VOUS QUE VOUS OU CERTAINES PERSONNES NE BÉNÉFICIENT PAS D'ALLOCATIONS, DROITS, AIDES OU TARIFS SOCIAUX AUXQUELS ELLES PEUVENT PRÉTENDRE ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018 et 2017. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Ces évolutions, même si elles sont assez légères, font écho au contexte économique qui a marqué l'année 2017, et en particulier au regain de confiance dans l'avenir et une volonté affirmée par une part croissante de jeunes d'être acteurs de leur destin (voir chapitre I).

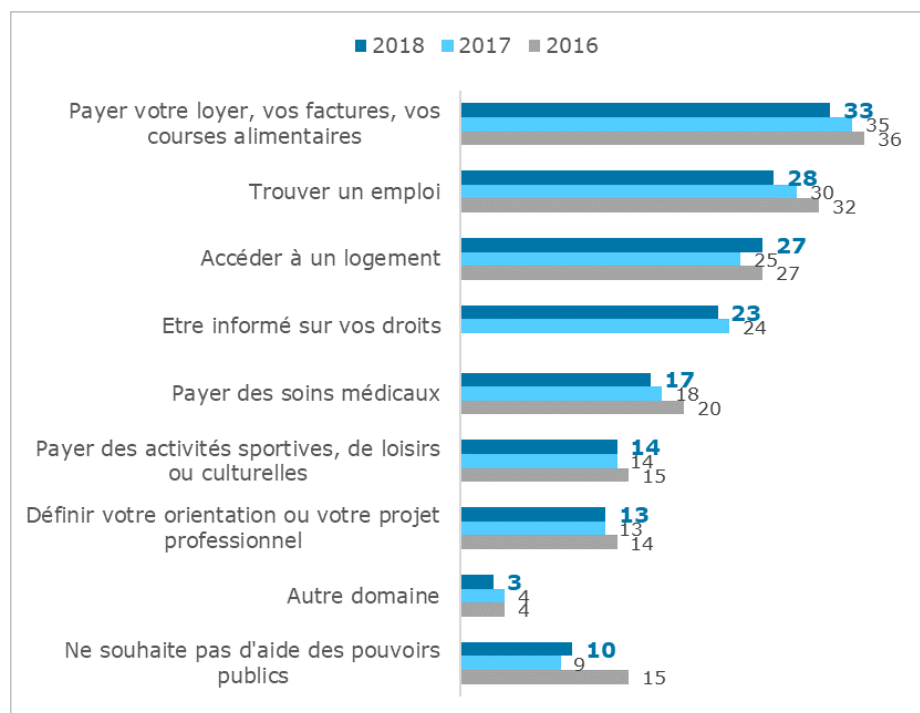
### 3.4. L'attente d'aide des pouvoirs publics reste élevée notamment sur les aides financières, l'emploi et le logement

**Les premières aides attendues restent avant tout financières et en lien avec l'emploi et le logement.**

Ainsi, un tiers des jeunes souhaitent de l'aide pour le paiement de leur loyer, factures ou courses alimentaires. Un peu moins de 3 sur 10 souhaitent une aide pour trouver un emploi (28 %) et enfin, dans une proportion similaire, pour accéder à un logement (27 %).

Les plus jeunes (18-24 ans) demandent plus souvent que l'an dernier des aides pour pouvoir accéder à un logement (29 %, + 4 points), comme les titulaires du brevet des collèges (30 %, + 6 points), les étudiants (28 %, + 5 points), les jeunes au chômage (28 %, + 5 points) ou encore les jeunes inactifs qui n'ont jamais travaillé (28 %, + 8 points). Les jeunes peu diplômés ont davantage cité le paiement du loyer, des factures ou des courses alimentaires (31 %, + 4 points).

**GRAPHIQUE 42. QUELS SERAIENT LES DEUX PRINCIPAUX DOMAINES DANS LESQUELS VOUS SOUHAITERIEZ QUE LES POUVOIRS PUBLICS VOUS AIDENT D'AVANTAGE ? (EN % - CUMUL DES DEUX REPONSES POSSIBLES)**



**Source** : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. **Champ** : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

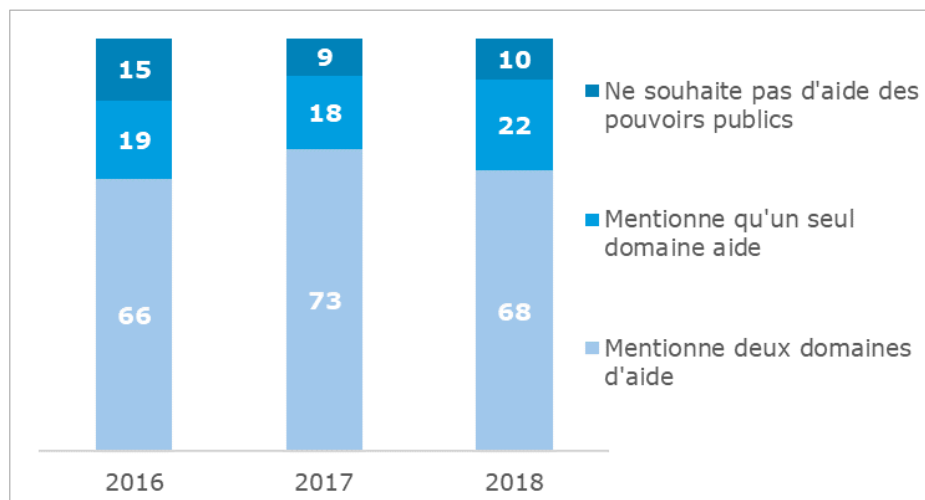
Chaque année, les jeunes sont invités à sélectionner deux domaines principaux dans lesquels ils attendent de l'aide des pouvoirs publics, mais ils ont aussi la possibilité de n'en citer aucun ou un seul.

Comme en 2017, **9 jeunes sur 10 identifient au moins un domaine dans lequel ils souhaiteraient être aidés des pouvoirs publics**. Il s'agit un peu plus souvent de jeunes au chômage (93 %), de jeunes vivant en multirésidence (93 %), de femmes (92 %), de diplômés du bac ou équivalent (92 %), et de jeunes qui ne sont pas bénévoles, mais qui seraient prêts à donner de leur temps (93 %).

- La plupart identifient deux domaines d'actions (68 % de l'ensemble des jeunes) ;
- 22 % n'en identifient qu'un seul, une légère hausse par rapport à 2017 (+ 4 points). Il semble donc qu'une part des jeunes ciblent davantage l'aide qu'ils souhaitent obtenir. Les jeunes qui ne citent qu'une seule aide sont plus souvent des hommes (57 % soit + 2 points par rapport à 2017), et sont plus jeunes que la moyenne (53 % ont 18-24 ans, +3 points). Ils semblent globalement mieux insérés dans la vie professionnelle, près la moitié étant en emploi (48 %) et ils sont plus souvent investis dans la vie sociale : ils participent plus souvent aux activités d'une association (40 %, + 7 points) et donnent de leur temps bénévolement (54 % + 7 points).



GRAPHIQUE 43. NOMBRE DE DOMAINES D'AIDES DES POUVOIRS PUBLICS MENTIONNES (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

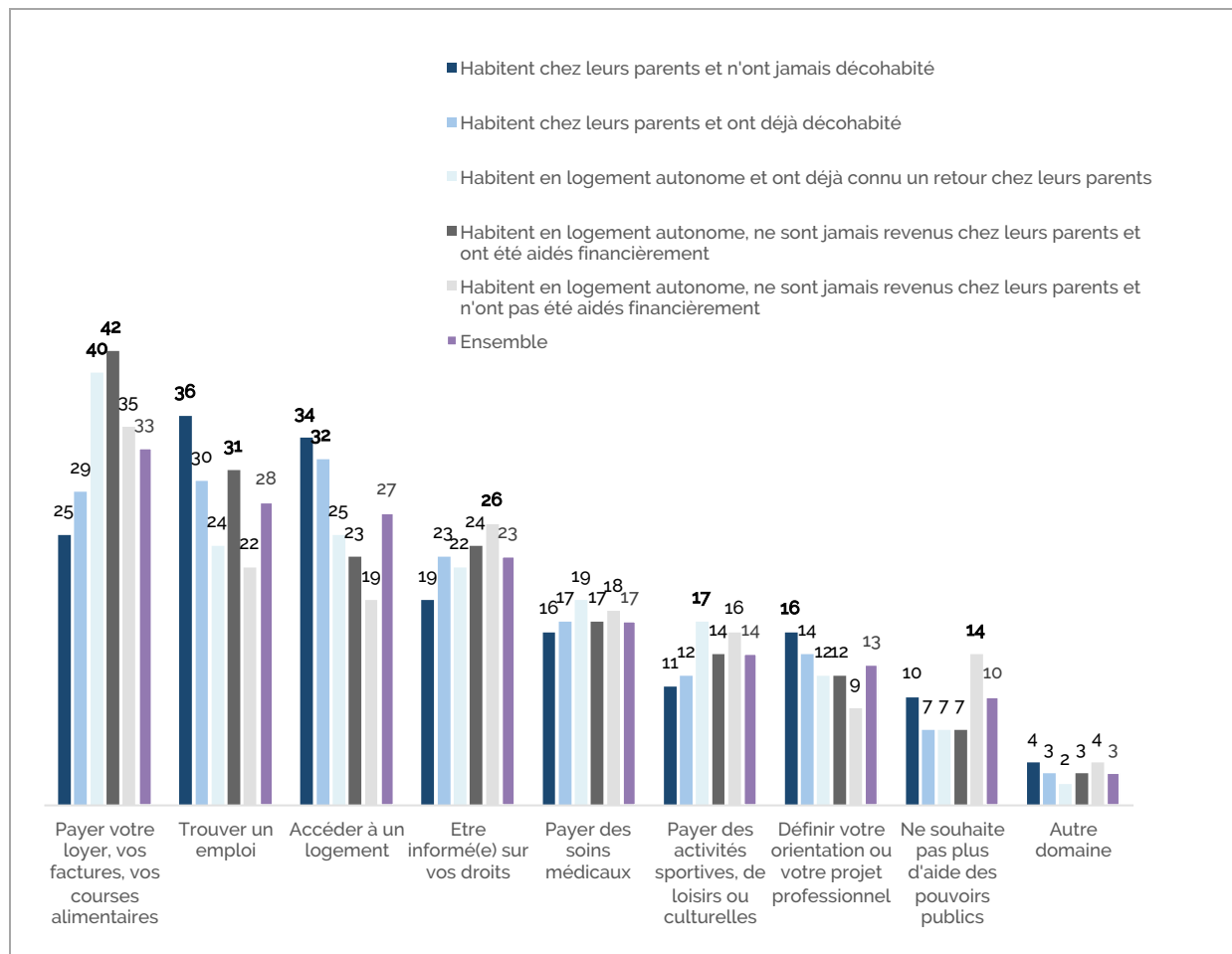
#### Le type d'aides souhaité est lié à la situation du jeune, et en particulier à sa situation de logement.

– Ainsi **les jeunes vivant au moment de l'enquête chez leurs parents**, qu'ils aient ou non décohabité à un moment de leur parcours avant de retourner au domicile parental, révèlent leur souhait d'un accès à l'autonomie résidentielle : un tiers des jeunes qui vivent chez leurs parents déclarent être en attente d'aide de la part des pouvoirs publics pour accéder à un logement. Ces jeunes, qui sont plus jeunes et plus souvent étudiants, expriment aussi plus souvent que les autres des attentes pour trouver un emploi ou définir leur orientation professionnelle.

– À l'inverse, les aides financières pour payer le loyer, les factures ou encore les courses alimentaires sont finalement plus souvent citées par les **jeunes en logement autonome**.

– Enfin, **les jeunes qui apparaissent les plus sécurisés dans leur accès à l'autonomie résidentielle (qui ont décohabité sans retour au domicile parental et sans aide financière)** sont en proportion les plus nombreux à ne pas souhaiter être aidés par les pouvoirs publics (14 % contre 10 % en moyenne).

**GRAPHIQUE 44. AIDES SOUHAITEES DE LA PART DE POUVOIRS PUBLICS SELON LA SITUATION VIS-A-VIS DU LOGEMENT (EN % - CUMUL DES 2 REPONSES)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

La question de la **multirésidentialité révèle également des besoins particuliers**. Ainsi les jeunes autonomes vis-à-vis de leur logement ou ceux qui vivent une situation de multirésidentialité (en logement autonome et ailleurs) sont plus nombreux à signaler un besoin pour payer leur loyer, leurs factures ou courses alimentaires (respectivement 39 % et 36 % contre 33 % en moyenne).



## 4. La mobilité internationale : une expérience majoritairement vécue dans un cadre institutionnel

---

*Cette partie porte uniquement sur les jeunes métropolitains.*

**La mobilité internationale est une expérience valorisée dans le parcours d'autonomisation des jeunes, aussi bien dans l'opinion publique qu'institutionnellement**, au travers des actions développées par les pouvoirs publics.

Une enquête menée par le CREDOC à la demande de l'INJEP et de la DJPEVA (Guisse, Hoibian, 2015) en 2015 montre que **plus de la moitié des Français estiment que le séjour à l'étranger est une nécessité dans le parcours d'un jeune**. Une personne sur dix considère même qu'il s'agit d'une expérience incontournable, notamment en raison des compétences valorisables sur le marché du travail dont elle favorise l'acquisition, mais aussi de l'ouverture culturelle qu'elle suppose.

La mobilité internationale des jeunes en France est un enjeu important d'action publique. Cela se **concrétise par des programmes d'aide et de soutien variés**, tant du point de vue des acteurs que de leur contenu (mobilité dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle, volontariat... [Labadie, Talieu, 2015]). Ces dernières années, le paysage institutionnel des actions mises en place dans le cadre de la mobilité internationale a évolué, et les actions se sont multipliées afin de favoriser les départs, mais aussi la diversification du profil des jeunes bénéficiaires<sup>26</sup>. Ainsi, la politique de mobilité coordonnée au niveau de l'État par la DJEPVA a permis de développer la coordination des acteurs et d'améliorer la lisibilité des actions menées pour les jeunes : création des CoRémob (comités régionaux de la mobilité européenne et internationale des jeunes, développement des plateformes de la mobilité, mise en place depuis 2015 de la plateforme internet « découvrir le monde », etc.). En parallèle, des actions et dispositifs en faveur d'une meilleure reconnaissance de l'expérience pour les jeunes étudiants se sont développés (possibilité de passer les examens à distance, création d'une option facultative de mobilité au baccalauréat professionnel depuis 2015, etc.).

Chaque année, le baromètre DJEPVA sur la jeunesse interroge les 18-30 ans sur leur éventuelle expérience de mobilité internationale, sur les freins ou leviers au départ et sur l'éventuelle reconnaissance qu'ils ont eue des compétences acquises au cours de leur séjour. Une nouvelle question a été insérée cette année, afin de connaître la part de jeunes qui ont été aidés dans leur projet de mobilité par un organisme institutionnel, et la nature de cet organisme.

---

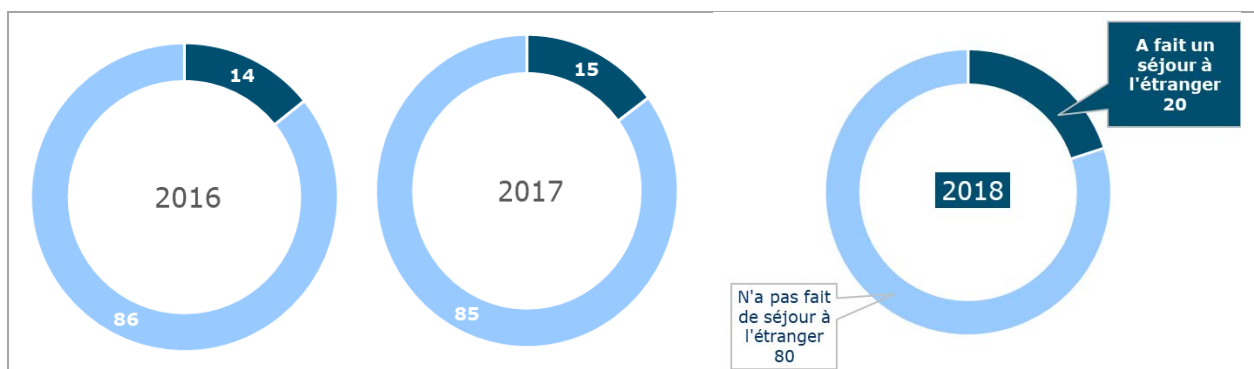
<sup>26</sup> DJEPVA, « La mobilité européenne et internationale des jeunes », CNCD du 9 octobre 2017.

## 4.1. Des départs plus nombreux, surtout pour les diplômés du supérieur

Entre 2016 et 2018, la part de jeunes métropolitains partis à l'étranger au cours des cinq dernières années pour une période d'au moins 15 jours consécutifs a progressé. Cette année, cela concerne **20 % des jeunes, soit une hausse de + 5 points par rapport à l'an passé.**

### GRAPHIQUE 45. PROPORTION DE JEUNES PARTIS A L'ETRANGER AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES POUR UNE PERIODE D'AU MOINS 15 JOURS CONSECUTIFS (EN %)

Au moins un départ, hors vacances, pour l'une des raisons suivantes : étude, stage de fin d'études, stage professionnel, emploi, recherche d'emploi, mission professionnelle, bénévolat.



**Source** : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. **Champ** : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Plusieurs pistes d'explications à cette évolution peuvent être avancées. Les différentes interventions des pouvoirs publics associées à une communication plus efficace ont pu avoir pour effet une progression de l'intérêt des jeunes pour une expérience à l'étranger et par conséquent une progression effective du taux de départ. Relevons en outre que le programme de la mobilité internationale pour les jeunes, Erasmus+, a fêté ses 30 ans en 2017, on peut donc faire l'hypothèse que la communication autour de l'évènement a suscité d'éventuels départs. Depuis 1987, Erasmus+, a bénéficié à plus d'un million d'étudiants, d'apprentis, d'élèves des lycées professionnels, de jeunes en général (sur un total de plus de neuf millions de bénéficiaires au niveau européen : étudiants, collégiens, lycéens, apprentis, éducateurs et formateurs, jeunes diplômés, demandeurs d'emplois, volontaires, professionnels du monde associatif et sportif...).

Comme les années précédentes, les jeunes ayant effectué un séjour à l'étranger sont plus souvent des jeunes investis dans des associations, en tant qu'adhérents (32 %) ou bénévoles (30 %). Il s'agit de jeunes présentant un profil privilégié par rapport à la moyenne – ils sont en effet plus souvent diplômés du supérieur (29 %) –, de jeunes des catégories socioprofessionnelles supérieures pour les jeunes en emploi (27 %), des étudiants (25 %).

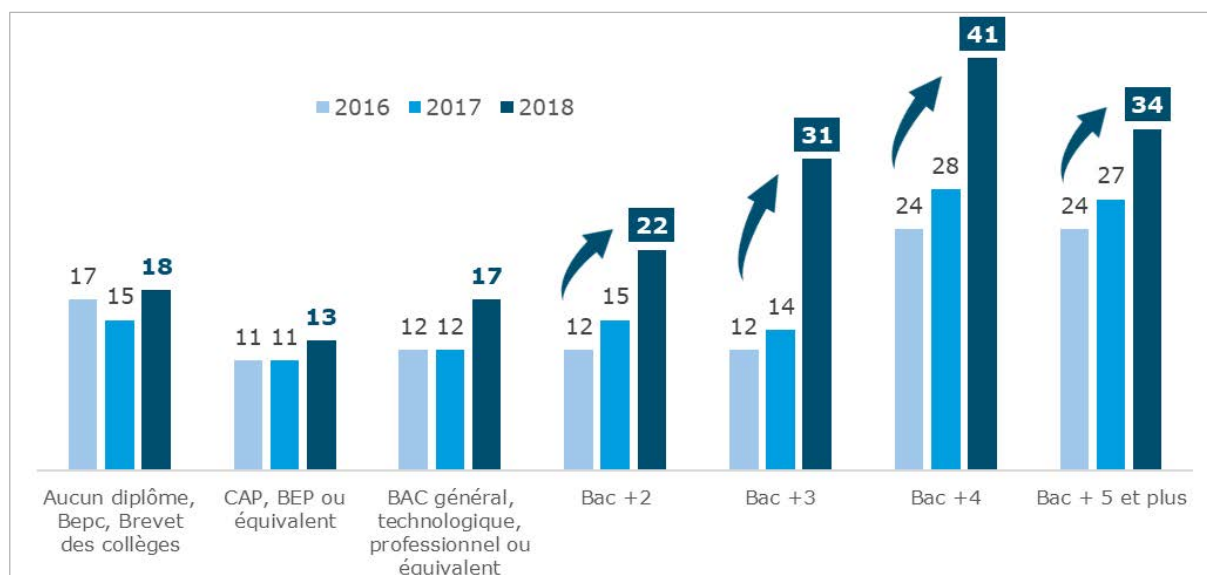
Un des enjeux de la DJEPVA est de favoriser la mixité des publics et l'accès à la mobilité européenne et internationale de tous les jeunes<sup>27</sup>. Ainsi, au-delà de l'augmentation globale du taux de départ, il importe

<sup>27</sup> DJEPVA, « La mobilité européenne et internationale des jeunes », CNCD du 9 octobre 2017.

de regarder si la hausse des départs est homogène ou si elle se concentre plus particulièrement sur une partie de la population. **On observe cette année que la progression des départs à l'étranger profite davantage aux catégories de jeunes qui étaient déjà les plus mobiles, venant accentuer les écarts.**

Ainsi, la **progression des départs des diplômés du supérieur amorcée l'année dernière s'est largement intensifiée cette année** : les départs à l'étranger augmentent chez les bac + 2 (+ 7 points), bac + 3 (+ 17 points), bac + 4 (+ 13 points) et les bac + 5 (+ 7 points). Si les peu ou pas diplômés connaissent également une progression de leur taux de départ, celle-ci est en deçà de la progression moyenne : plus 3 points pour les peu diplômés et plus 2 points pour les CAP, BEP ou équivalent. Par rapport aux années précédentes, l'écart se creuse ainsi entre les niveaux de diplôme : d'un ratio d'environ 1 à 2 entre les taux de départs les plus élevés (chez les diplômés d'un niveau bac + 4) et les taux les plus faibles (niveau CAP, BEP ou équivalent) en 2016, le ratio est de 1 à 3 en 2018.

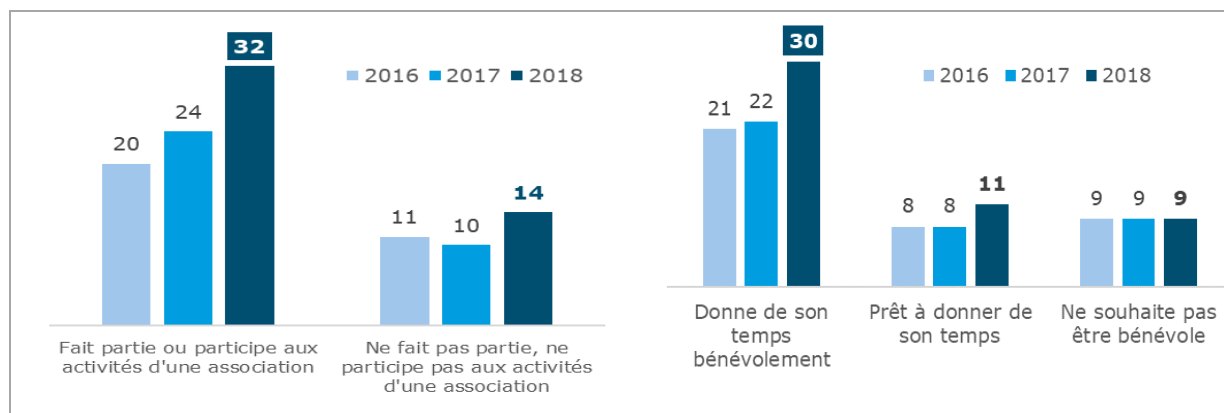
**GRAPHIQUE 46. PART DE JEUNES AYANT EFFECTUE UN SEJOUR A L'ETRANGER (HORS VACANCES) SELON LE NIVEAU DE DIPLOME (EN %)**



**Source** : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. **Champ** : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

**On observe également une accentuation des écarts liés à l'investissement dans la vie de la cité.** La progression du taux de départ à l'étranger hors vacances est nettement plus forte chez les jeunes membres d'une association (+ 12 points) ou bénévoles (+ 9 points). La progression est nettement moins importante pour leurs homologues non participants à une association ou non investis bénévolement.

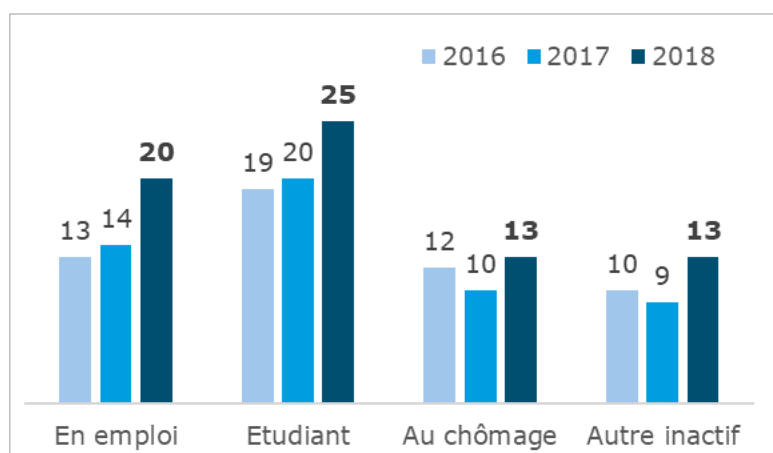
**GRAPHIQUE 47. PART DE JEUNES AYANT EFFECTUE UN SEJOUR A L'ETRANGER (HORS VACANCES) SELON LEUR PARTICIPATION ASSOCIATIVE (EN %)**



Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Similairement, si l'on considère la situation d'activité, la hausse des départs est plus marquée chez les jeunes en étude au moment de l'enquête (+ 7 points par rapport à 2016) ou en emploi (+ 6 points), par rapport aux jeunes au chômage (+ 1 point) ou inactifs (+ 3 points).

**GRAPHIQUE 48. PART DE JEUNES AYANT EFFECTUE UN SEJOUR A L'ETRANGER (HORS VACANCES) SELON LA SITUATION D'ACTIVITE (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016.

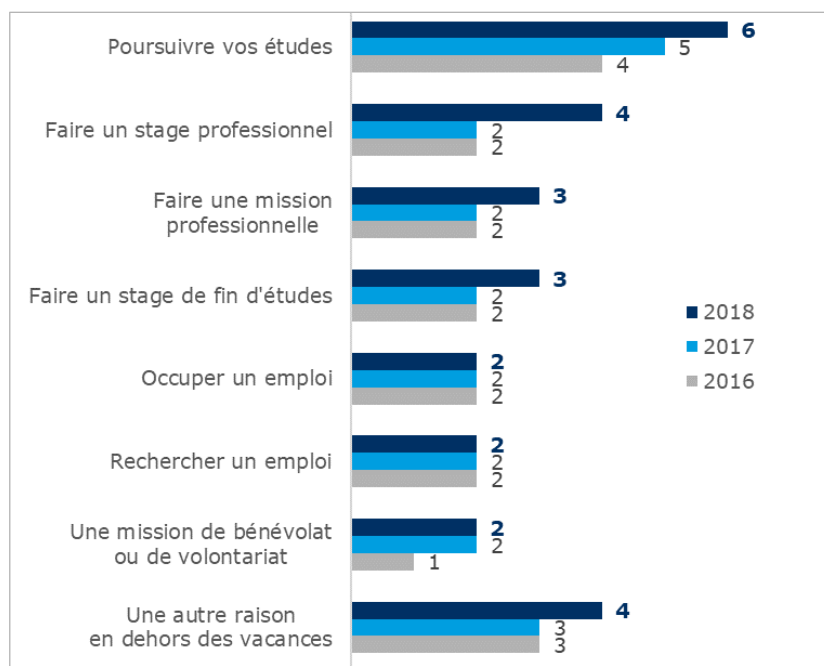
**Des différences géographiques existent toujours et vont elles aussi en s'accroissant.** Même si toutes les régions connaissent une hausse du taux de départ, on constate une accentuation des écarts entre la région qui obtient le taux le plus fort et celle qui a le plus faible. En 2016, cette différence était de 8 points, en 2017 elle était de 11 points et, cette année, elle culmine à 13 points.

Enfin, les jeunes ayant déjà délogés du domicile parental, mais qui, au moment de l'enquête, résident principalement chez leurs parents, sont plus nombreux à avoir effectué un séjour à l'étranger (35 %). C'est aussi le cas des jeunes qui vivent aujourd'hui en logement autonome, mais qui ont connu par le passé une situation d'allers-retours entre un logement indépendant et le domicile des parents

(26 %). **Le retour d'un séjour à l'étranger semble donc être associé, pour une partie des jeunes concernés, à un retour au domicile parental.**

Le taux de départ à l'étranger étant lié au niveau de diplôme, il n'est pas surprenant de voir se maintenir **en premier objectif du séjour la poursuite des études**. Ce motif continue de progresser très légèrement depuis 2016 (+ 1 point chaque année). Le stage professionnel, la mission professionnelle, le stage de fin d'études ou encore une autre raison que celles proposées ont également progressé d'un à deux points par rapport à 2017.

**GRAPHIQUE 49. AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES, EN DEHORS DES VACANCES, ETES-VOUS PARTI, POUR UNE PERIODE D'AU MOINS 15 JOURS CONSECUTIFS, A L'ETRANGER POUR... (EN %)**

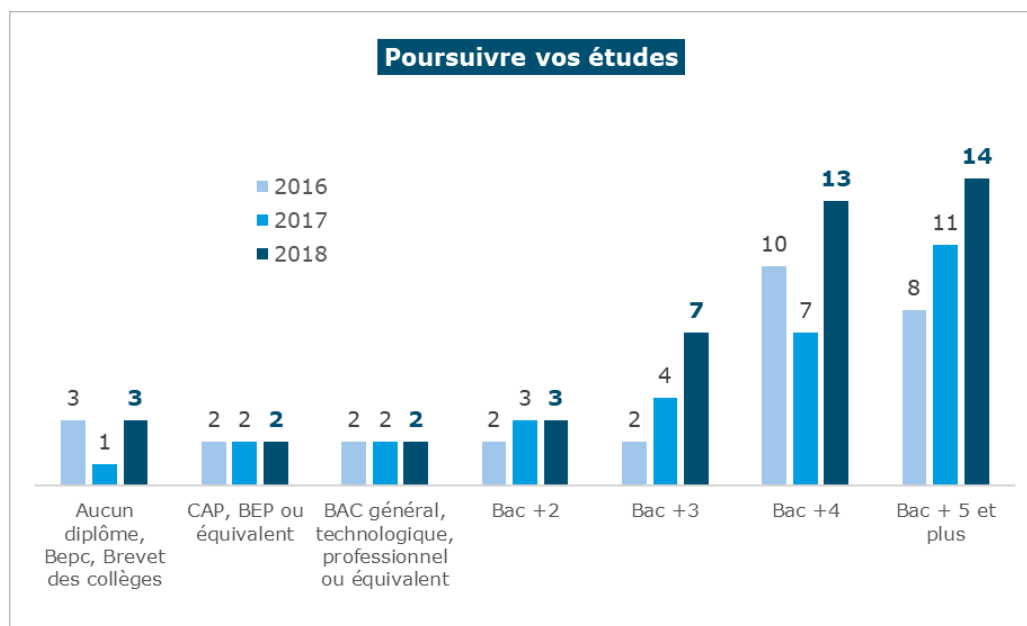


**Source :** INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. **Champ :** ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans.

Parmi les jeunes qui ne sont pas étudiants au moment de l'enquête – et dont on peut donc supposer qu'ils ont pour la plupart terminé leurs études –, on observe que les départs pour poursuivre les études sont plus fréquents à mesure que le niveau de diplôme augmente. Aussi, si en moyenne, la poursuite des études constitue un motif de départ pour trois jeunes sur dix ayant séjourné à l'étranger, ce motif est cité par près de la moitié des diplômés d'un niveau bac + 5 ou plus. Ces données suggèrent que la **hausse des départs est pour partie le fait de jeunes qui bénéficient d'un séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études dans le supérieur.**

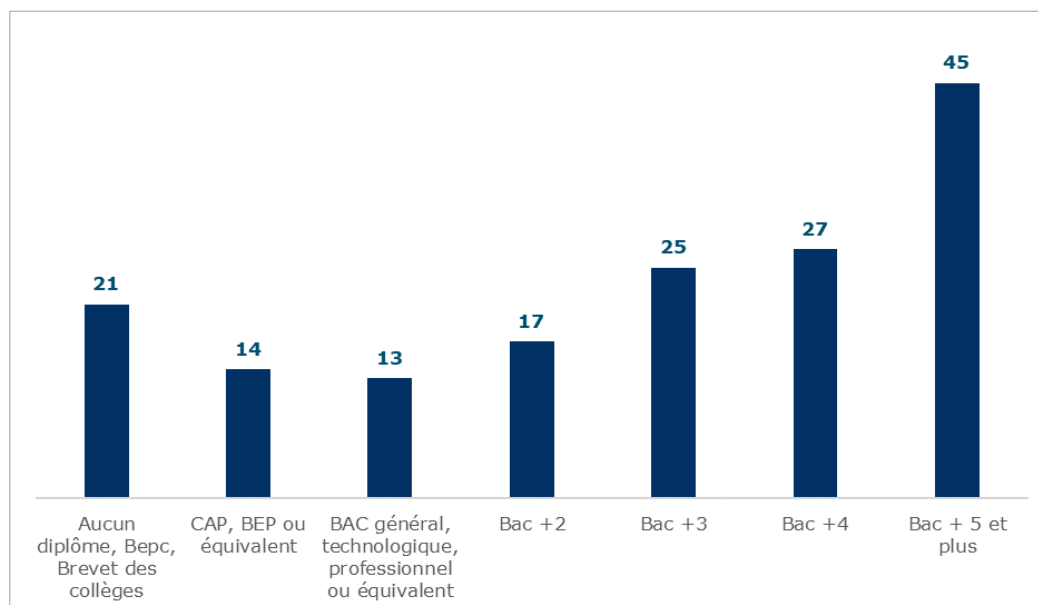


**GRAPHIQUE 50. PART DES JEUNES PARTIS A L'ÉTRANGER POUR POURSUIVRE LEURS ETUDES EN FONCTION DU NIVEAU DE DIPLOME (EN %)**



**Source :** INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. **Champ :** ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans hors étudiants. **Guide de lecture :** en 2018, 14 % des jeunes diplômés d'un bac + 5 ou plus sont partis à l'étranger pour poursuivre leurs études.

**GRAPHIQUE 51. PART DE JEUNES PARTIS POUR POURSUIVRE LEURS ETUDES PARMI L'ENSEMBLE DES JEUNES AYANT EFFECTUE UN DEPART A L'ÉTRANGER (EN %)**

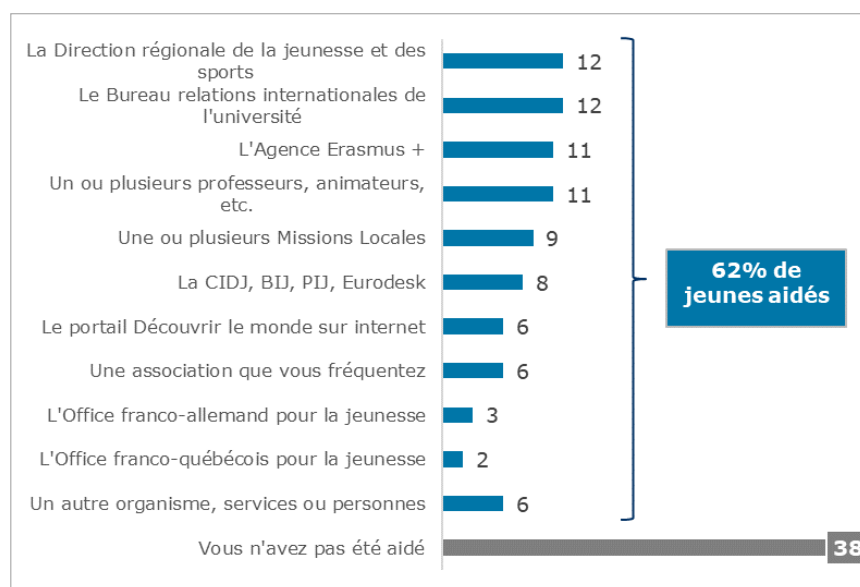


**Source :** INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. **Champ :** ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans hors étudiants. **Guide de lecture :** en 2018, parmi les jeunes diplômés d'un bac + 5 ou plus qui sont partis à l'étranger au cours de 5 dernières années 45 % ont effectué cette mobilité dans le cadre de la poursuite de leurs études.

## 4.2. Trois jeunes sur cinq ont bénéficié de l'aide d'un organisme pour préparer leur départ à l'étranger

Parmi les jeunes ayant effectué un séjour à l'étranger, **trois sur cinq ont été aidés par un organisme ou un service pour mener à bien leur projet (62 %)**. Les premières aides citées sont celles de la direction régionale de la jeunesse et des sports (12 %) et du bureau relations internationales de l'université (12 %).

**GRAPHIQUE 52. AVEZ-VOUS ETE AIDE DANS VOTRE PROJET DE SEJOUR A L'ETRANGER PAR L'UN DES ORGANISMES OU SERVICES SUIVANTS ? (EN % - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)**

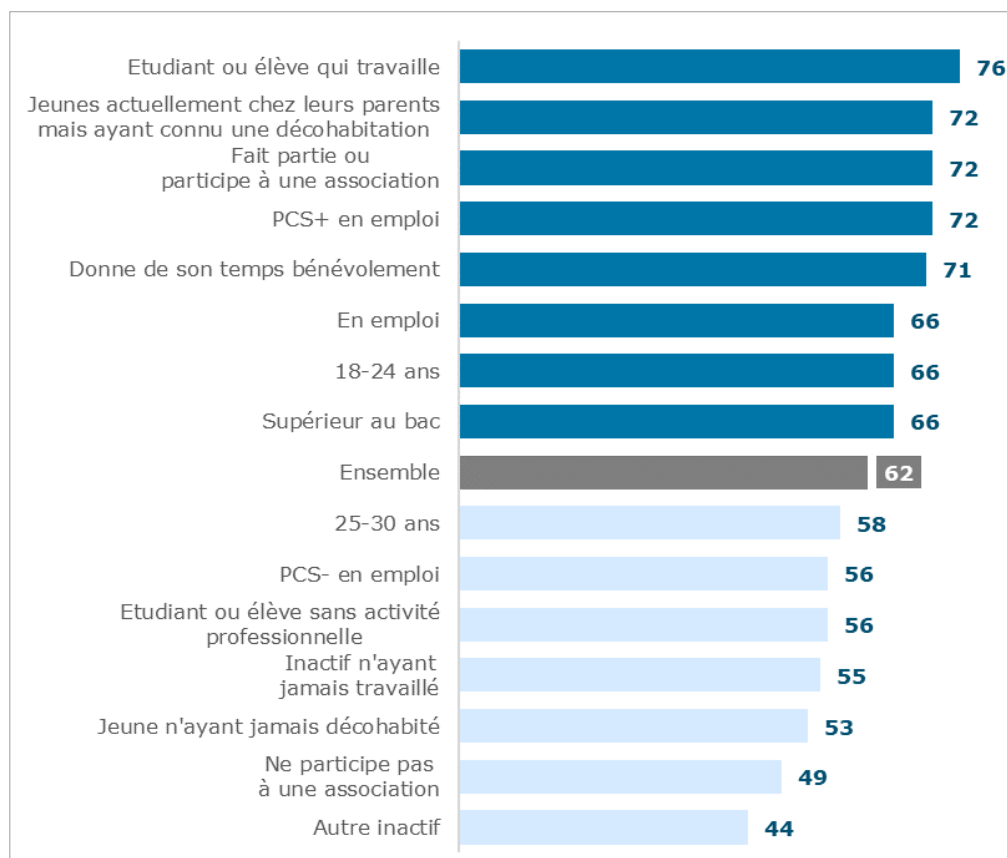


**Source** : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ** : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans partis à l'étranger (Eff=889).

En troisième place apparaissent l'Agence Erasmus+ (11 %) et les professeurs, animateurs ou autres professionnels en contact avec les jeunes concernés (11 %).

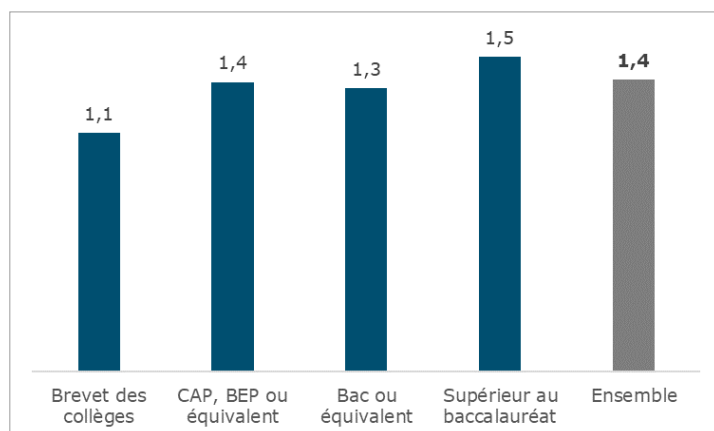
Il n'est pas surprenant de voir apparaître parmi les premiers organismes cités à la fois le bureau des relations internationales de l'université et l'agence Erasmus+ : cela est cohérent avec le fait que les départs sont plus fréquents chez les diplômés du supérieur et sont souvent initiés dans le cadre de la poursuite des études.

Qui sont les jeunes aidés dans leur projet de départ à l'étranger ? **On observe une opposition entre d'un côté les jeunes insérés que ça soit dans un parcours scolaire, professionnel ou encore dans la vie de la cité, qui bénéficient plus souvent d'un accompagnement, et, d'un autre côté, les jeunes peu engagés ou appartenant à une catégorie sociale modeste ou inactifs hors étudiants.** Ainsi, parmi les jeunes partis à l'étranger, les jeunes dont le niveau de diplôme est supérieur au bac déclarent plus souvent avoir reçu une aide d'un organisme (66 %), tout comme les jeunes en emploi appartenant à la catégorie socioprofessionnelle supérieure (72 %), les plus engagés (72 %) et enfin les étudiants ou élèves qui travaillent (76 %) (Graphique 53).

**GRAPHIQUE 53. PROFIL DES JEUNES AYANT ÉTÉ AIDÉS POUR LEUR PROJET DE SÉJOUR À L'ÉTRANGER (EN %)**

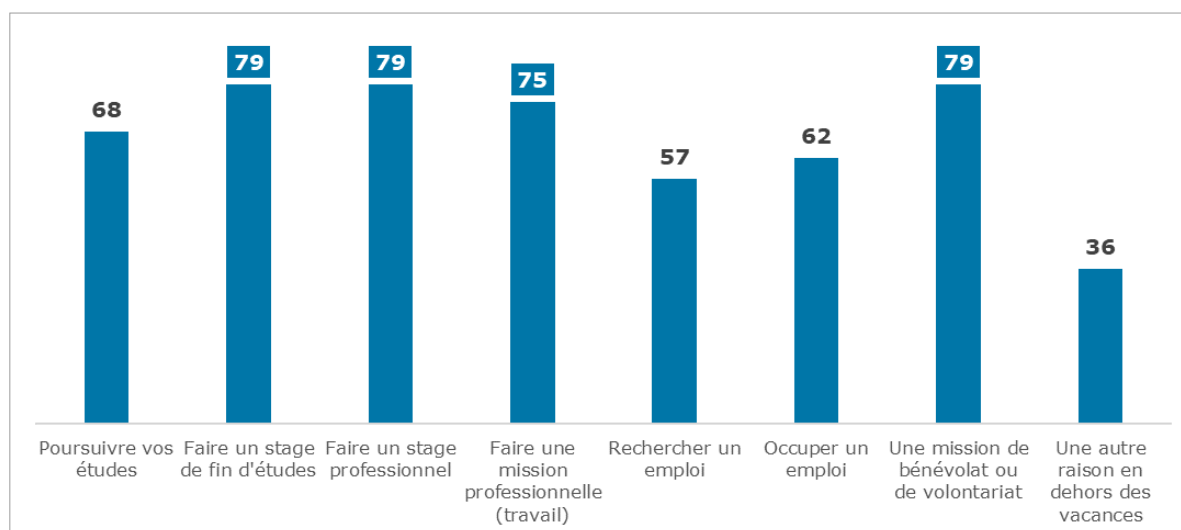
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans partis à l'étranger (Eff=889).

**En moyenne les jeunes qui ont bénéficié d'une aide dans le cadre de leur séjour à l'étranger ont été aidés par 1,4 organisme.** Les jeunes avec un niveau brevet des collèges ont reçu l'aide de 1,1 organisme alors que ceux avec un niveau supérieur au baccalauréat sont en moyenne aidés par 1,5 organisme. Les jeunes investis dans la vie de la cité c'est-à-dire qui déclarent faire partie ou participer aux activités d'une association ou qui donnent actuellement de leur temps bénévolement ont été aidés par un peu plus d'organismes que les autres (1,4 vs 1,2). On observe ainsi que la mobilisation de l'aide est plus fréquente parmi les catégories de jeunes qui sont surreprésentées dans les départements, suggérant que l'aide au départ constitue un facteur déclencheur.

**GRAPHIQUE 54. NOMBRE MOYEN D'ORGANISMES OU DE SERVICES AYANT AIDE LES JEUNES SELON LE NIVEAU DE DIPLOME (EN %)**

**Source** : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ** : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans partis à l'étranger et ayant été aidé par au moins un organisme ou service (Eff=555).

La proportion de jeunes aidés varie selon le motif du départ à l'étranger. Ainsi les jeunes partis pour une mission de volontariat, faire un stage de fin d'études ou un stage professionnel ont plus souvent bénéficié d'une aide (79 %) comme les jeunes partis pour une mission professionnelle (75 %). Les jeunes partis pour poursuivre leurs études ont un peu plus souvent bénéficié de l'aide d'une structure (68 %). À l'inverse, les jeunes partis pour occuper un emploi ont moins souvent bénéficié d'une aide, même s'ils restent majoritaires dans ce cas (57 %). Finalement, ce sont les jeunes qui sont partis pour une autre raison, non anticipée dans les modalités proposées aux répondants, qui ont le moins souvent été accompagnés par un organisme (36 %).

**GRAPHIQUE 55. PART DE JEUNES AIDES SELON LE MOTIF DU DEPART A L'ETRANGER (EN %)**

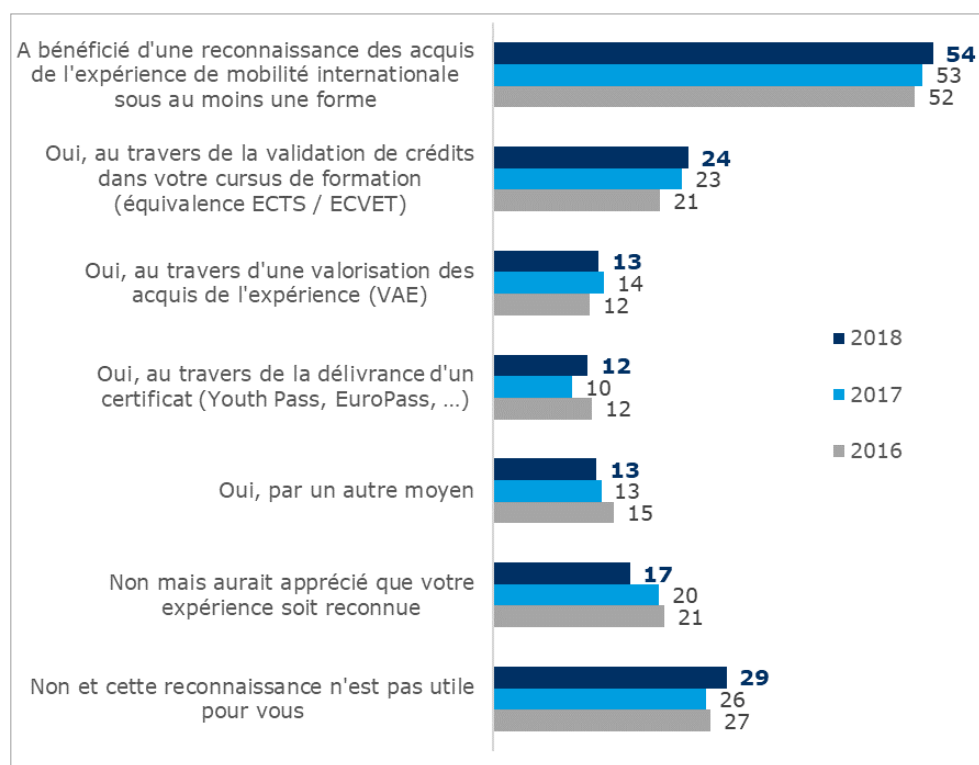
**Source** : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ** : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans partis à l'étranger.

### 4.3. La reconnaissance institutionnelle de l'expérience progresse, mais aussi l'idée que cela n'est pas utile

Depuis 2016, la part de jeunes dont l'expérience internationale a été reconnue de façon institutionnelle continue de progresser très légèrement (+ 1 point chaque année). En 2018, 54 % des jeunes ont au moins une reconnaissance institutionnelle. La part de jeunes qui considère que la reconnaissance n'est pas utile a également progressé de 2 points par rapport à 2017.

La première reconnaissance citée reste, comme les années précédentes, la validation de crédits dans le cadre d'un cursus de formation (équivalence ECTS/ECVET) : un quart des jeunes concernés par une mobilité à l'international ont bénéficié d'une telle reconnaissance des acquis (24 %). La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la délivrance d'un certificat de type YouthPass ou EuroPass ne sont citées que par un peu plus d'un jeune sur dix.

**GRAPHIQUE 56. AVEZ-VOUS BÉNÉFICIÉ D'UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE VOTRE EXPÉRIENCE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE ? (EN % - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)**

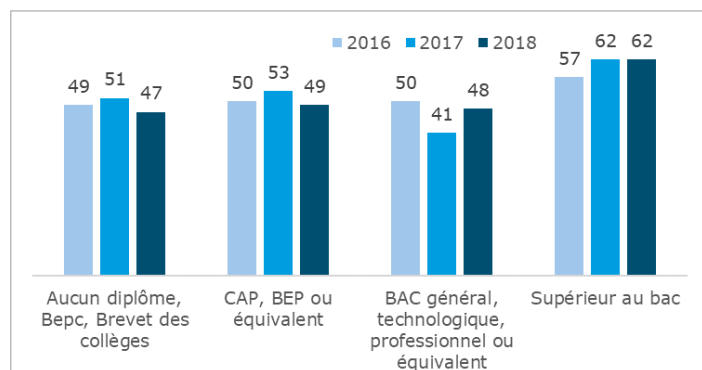


Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans partis à l'étranger (Eff=889).

La reconnaissance des acquis reste fortement liée au niveau de diplôme des jeunes concernés : les diplômés du supérieur ont plus souvent eu l'occasion de valider leur expérience que les moins diplômés. Là encore, les évolutions vont dans le sens d'une accentuation des écarts liés au niveau de diplôme. Par rapport à 2016, la validation des acquis a tendance à diminuer chez les jeunes ayant un

diplôme égal ou inférieur au baccalauréat, alors que la hausse constatée en 2017 chez les diplômés du supérieur se maintient en 2018.

**GRAPHIQUE 57. PART DES JEUNES AYANT BENEFICIE D'UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME (EN %)**

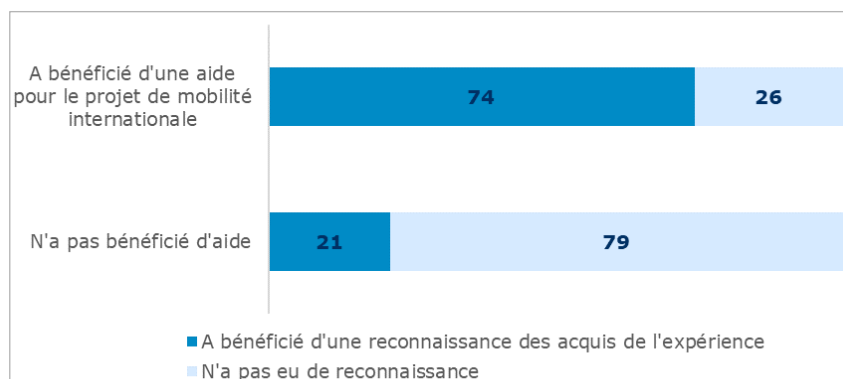


**Champ :** ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans partis à l'étranger (Eff=88g).

La reconnaissance des acquis est fortement liée au motif de départ. **Elle est plus souvent réalisée lorsque le départ se fait dans le cadre des études** : 68 % des jeunes partis pour une poursuite des études et 71 % des jeunes partis faire un stage de fin d'études ont obtenu une reconnaissance des acquis de leur expérience de mobilité. Cette reconnaissance est également plus fréquente lorsque le départ est motivé par une mission professionnelle (64 %) ou une mission de volontariat (63 %). Elle est un peu moins fréquente, mais proche de la moyenne, lorsque le départ à l'étranger se fait pour occuper (54 %) ou rechercher (48 %) un emploi. Là encore, ce sont les jeunes partis pour un autre motif, hors vacances et qui n'avait pas été anticipé dans le questionnaire, qui se distinguent, puisque seuls 25 % déclarent avoir bénéficié d'une valorisation des acquis de leur expérience.

Enfin, le **fait d'avoir reçu une aide institutionnelle pour l'élaboration du projet apparaît comme déterminant dans l'obtention d'une reconnaissance des acquis de l'expérience de mobilité**. Parmi les jeunes ayant bénéficié du soutien d'un organisme ou service institutionnel, les trois quarts déclarent avoir bénéficié d'une reconnaissance des acquis. L'accompagnement reçu apparaît donc comme un cadre favorable à l'obtention d'une telle reconnaissance, certainement en raison du fait que les départs « accompagnés » se concrétisent davantage par des séjours réalisés dans un cadre institutionnel, peut-être plus propice à la valorisation des compétences acquises.

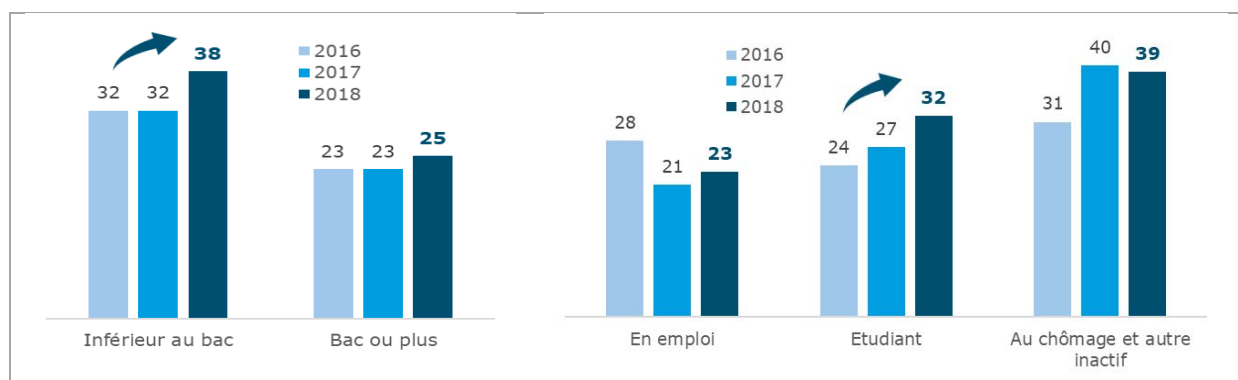
**GRAPHIQUE 58. PART DES JEUNES AYANT BÉNÉFICIE D'UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE SELON L'AIDE INSTITUTIONNELLE OBTENUE POUR LE PROJET (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans partis à l'étranger (Eff=88g).

En 2018, 29 % des jeunes partis à l'étranger pour une autre raison que les vacances estiment qu'une reconnaissance des acquis de leur expérience de mobilité n'aurait pas été utile pour eux. Cette proportion est en hausse de 3 points par rapport à l'année passée. Ces jeunes sont surreprésentés parmi les inactifs et les demandeurs d'emploi (39 %) et les peu diplômés (38 % chez les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au bac). Avec les étudiants, c'est chez les peu diplômés que l'on observe une hausse particulièrement importante de la part de jeunes estimant que la reconnaissance n'est pas utile.

**GRAPHIQUE 59. PART DES JEUNES AYANT DECLARE NE PAS AVOIR BÉNÉFICIE D'UNE VALIDATION DES ACQUIS ET QUE ÇA N'EST PAS UTILE POUR EUX (EN %)**



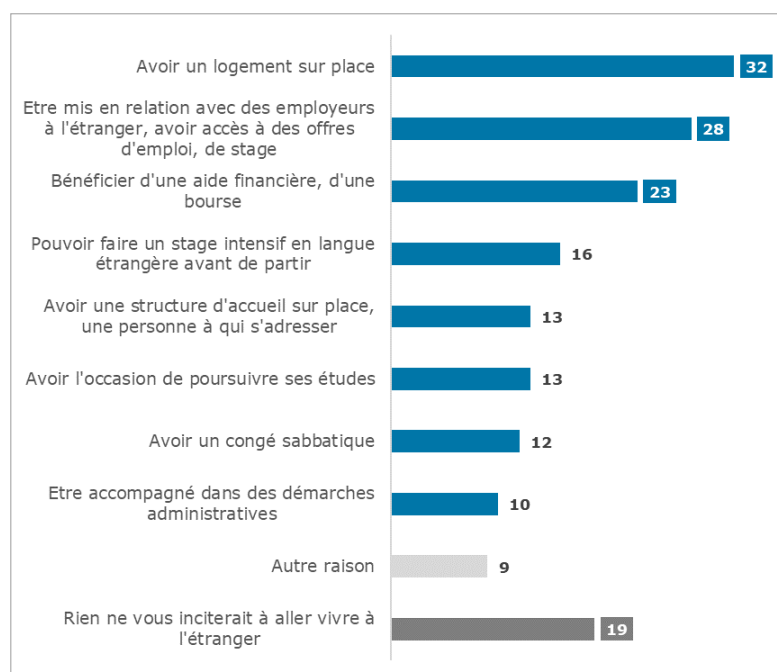
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans partis à l'étranger (Eff=88g).

Enfin, la remise en cause de l'utilité de la reconnaissance des acquis évolue également en fonction des motifs de départ : elle est la plus élevée parmi les jeunes partis dans le cadre d'une mission de bénévolat ou de volontariat ou pour une autre raison (40 %, + 1 pt par rapport à 2017).

## 4.4. Avoir un logement sur place, une opportunité professionnelle et de l'argent sont les premiers leviers au départ

Interrogés cette année sur les incitations possibles à vivre une expérience de mobilité à l'étranger hors vacances) **les jeunes ont pointé en premier des aides de première nécessité telles que l'accès à un logement (32 %), l'accès à des offres d'emploi ou de stage (28 %) et enfin l'aide financière (23 %).**

**GRAPHIQUE 60. QU'EST-CE QUI POURRAIT VOUS INCITER A ALLER VIVRE PENDANT UNE PERIODE DE QUELQUES MOIS A L'ETRANGER ? (EN % - CUMUL DES DEUX REPONSES POSSIBLES)**



**Source :** INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ :** ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans (Eff=4 400).

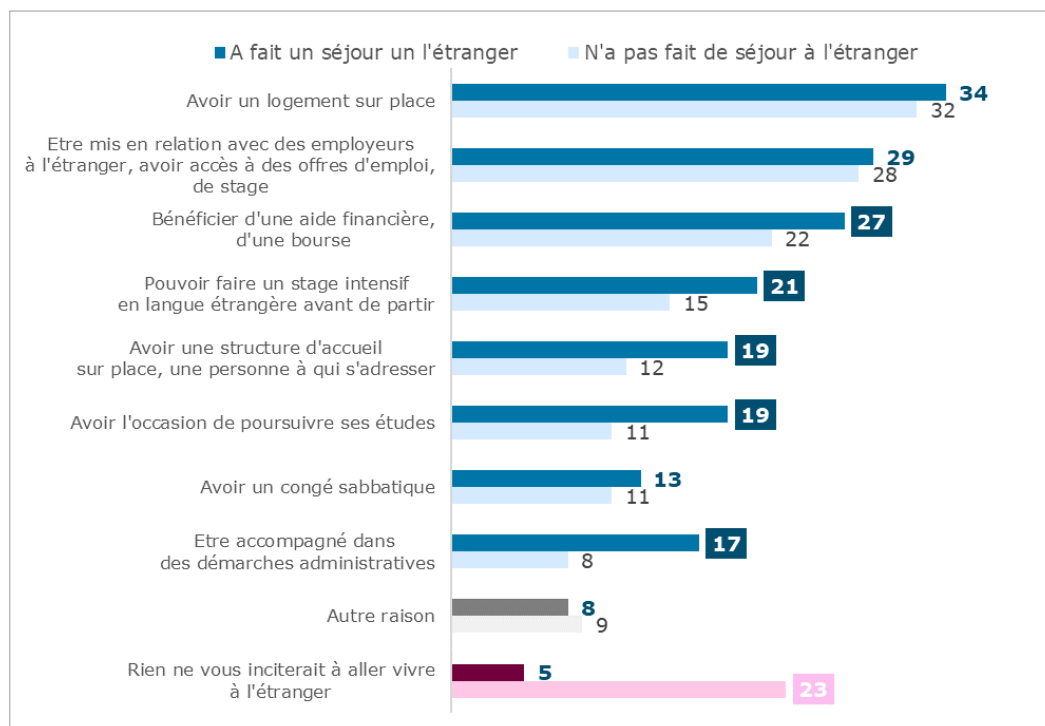
L'expérience de mobilité du jeune a un impact sur les leviers du départ. **Un jeune sur cinq déclare que rien ne pourrait les inciter à aller vivre à l'étranger** pendant une période de quelques mois. Ce sont surtout les jeunes qui n'ont pas eu d'expérience de mobilité sur les cinq dernières années qui sont réfractaires (23 % contre 5 % parmi les jeunes partis). Par un effet de vases communicants, ceux qui ont déjà vécu une expérience de mobilité à l'étranger citent logiquement davantage tous les autres leviers au départ. L'écart le plus fort entre les jeunes qui sont déjà partis et les autres concerne **l'accompagnement dans les démarches administratives** (cité par 17 % des jeunes partis contre 8 % des autres). Rappelons qu'en 2017, près d'un jeune parti sur cinq (18 %) citait la complexité des démarches administratives comme principal frein au départ.

**Les jeunes « réfractaires »**, qui n'ont pas vécu d'expérience de mobilité au cours des cinq dernières années et qui déclarent que rien ne les y inciterait sont plus souvent des jeunes âgés de 25 à 30 ans (28 %), ayant un diplôme inférieur au baccalauréat (28 % des peu ou pas diplômés), appartenant à la



catégorie des inactifs non étudiants (36 %). Les jeunes qui ne souhaitent pas être bénévoles avancent plus souvent cet argument que les autres (38 %).

**GRAPHIQUE 61. INCITATION AU DEPART A L'ETRANGER SELON L'EXPERIENCE DE MOBILITE INTERNATIONALE (EN %)**



**Source :** INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ :** ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans (Eff=4 400).

L'élément déclencheur pour un éventuel départ à l'étranger varie selon le profil et la situation du jeune. Ainsi, 30 % des jeunes en emploi et 31 % des jeunes des catégories socioprofessionnelles supérieures souhaiteraient être avec des employeurs. 27 % des jeunes qui disent devoir s'imposer régulièrement des restrictions auraient besoin d'une aide financière. Les étudiants parlent davantage que les autres de la possibilité de poursuivre leurs études (28 %). Enfin, les peu diplômés citent davantage le besoin d'un stage intensif en langue étrangère avant de partir (18 %) et les jeunes en emploi la possibilité d'avoir un congé sabbatique (18 %) (Tableau 6).

**TABLEAU 6. MOTEUR POTENTIEL DE DEPART A L'ETRANGER SELON LE STATUT (EN %)**

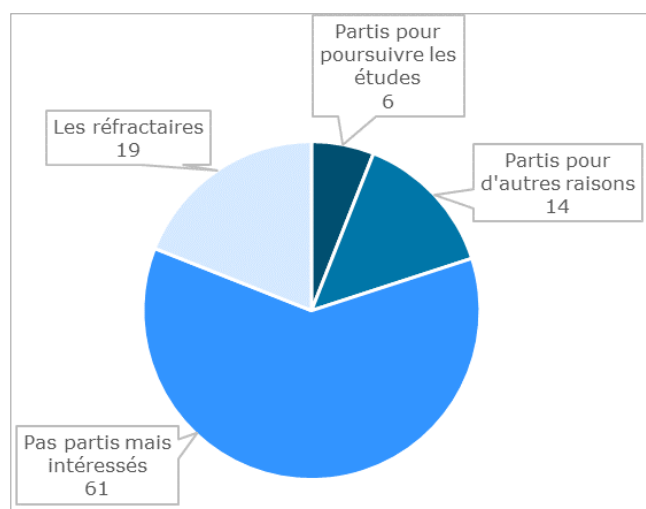
Moteur potentiel de départ	Profils des jeunes les plus réceptifs
Avoir un logement sur place	- 34 % des jeunes qui n'ont jamais décohabité du domicile parental, mais qui l'ont envisagé
Être mis en relation avec des employeurs à l'étranger, avoir accès à des offres d'emploi, de stage	- 30 % en emploi - 31 % des PCS+ en emploi
Bénéficier d'une aide financière, d'une bourse	- 27 % déclarent devoir se restreindre régulièrement
Pouvoir faire un stage intensif en langue étrangère	- 18 % peu diplômés (maximum brevet des collèges)
Avoir une structure d'accueil sur place, une personne à qui s'adresser	- 16 % des diplômés du supérieur, 19% des bac+2 - 16 % des jeunes en logement autonome, mais qui ont connu un retour chez leurs parents
Avoir l'occasion de poursuivre ses études	- 28 % des étudiants
Avoir un congé sabbatique	- 18% en emploi
Être accompagné dans des démarches administratives	- 15 % des diplômés d'un bac + 5 et plus
Autre raison	- 11 % des peu diplômés (brevet des collèges maximum) et 12 % des CAP, BEP ou équivalent - 15 % des jeunes au chômage

**Source :** INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ :** Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans (Eff=4 400).

En synthèse, nous avons utilisé plusieurs variables afin de classer les jeunes selon leur rapport à la mobilité internationale. En 2018, les jeunes se répartissent de la manière suivante :

- 6 % sont partis pour poursuivre leurs études ;
- 14 % sont partis pour d'autres raisons que la poursuite d'études ;
- 61 % ne sont pas partis, mais seraient intéressés par l'expérience ;
- et enfin, 18% ne sont pas partis et déclarent que rien ne les y inciterait.

**GRAPHIQUE 62. TYPOLOGIE DES JEUNES VIS-A-VIS DE LA MOBILITE INTERNATIONALE (EN %)**



**Source :** INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ :** ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans (Eff=4 400).

FIGURE 6. PROFIL DES JEUNES SELON LEUR RAPPORT A LA MOBILITE INTERNATIONALE

<p><b>Les jeunes partis pour poursuivre leurs études</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>  Un peu plus d'hommes (60 %)</li> <li>  Âgés de 18-24 ans (62 %)</li> <li>  Diplômés du supérieur (52 %)</li> <li>  Des étudiants (52 %)</li> <li>  Participent plus que les autres aux activités d'une association (58 %)</li> <li>  Les trois quarts donnent du temps bénévolement (76 %)</li> <li>  Les deux tiers ont bénéficié d'une aide pour leur projet (68 %)</li> <li>  De fait, ils ont plus souvent déjà décohabité du domicile parental (77 %)</li> </ul>	<p><b>Les jeunes partis pour d'autres raisons que la poursuite des études</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>  Un peu plus d'hommes (55 %)</li> <li>  Diplômés du supérieur (41 %)</li> <li>  Participent plus que les autres aux activités d'une association (57 %)</li> <li>  Majoritairement, ils donnent de leur temps bénévolement (74 %)</li> <li>  Ont moins souvent bénéficié d'aide 40 %</li> <li>  De fait, ils ont également plus souvent déjà décohabité du domicile parental (78 %)</li> </ul>
<p><b>Les jeunes qui ne sont pas partis mais seraient intéressés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>  Âgés de 18-24 ans (55 %)</li> <li>  Plus souvent des diplômés du CAP, BEP ou équivalent (20 %) ou des niveau bac (33 %)</li> <li>  Des jeunes au chômage (17 %)</li> <li>  Sont plus nombreux à être prêt à donner du temps bénévolement (33 %)</li> <li>  Ils sont un peu plus nombreux à n'avoir jamais décohabité mais à l'envisager (21 %)</li> </ul>	<p><b>Les jeunes réfractaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>  Un peu plus de femmes (54 %)</li> <li>  Âgés de 25-30 ans (59 %)</li> <li>  Plus souvent pas ou peu diplômés (CAP, BEP ou équivalent, 25 % ; brevet des collèges, 21 %)</li> <li>  Des jeunes au chômage (18 %) et des inactifs (14 %)</li> <li>  Sont plus nombreux à ne pas vouloir devenir bénévoles (38 %)</li> </ul>

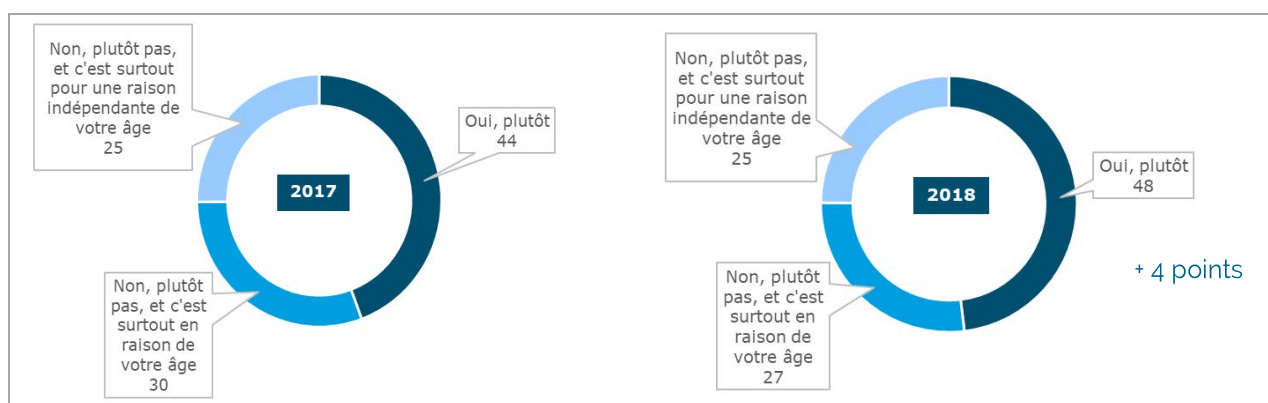
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans (Eff=4 400).

## 5. Des formes plurielles d'engagement dans la vie de la cité

### 5.1. En 2018, les jeunes sont un peu plus nombreux à estimer que leur avis compte

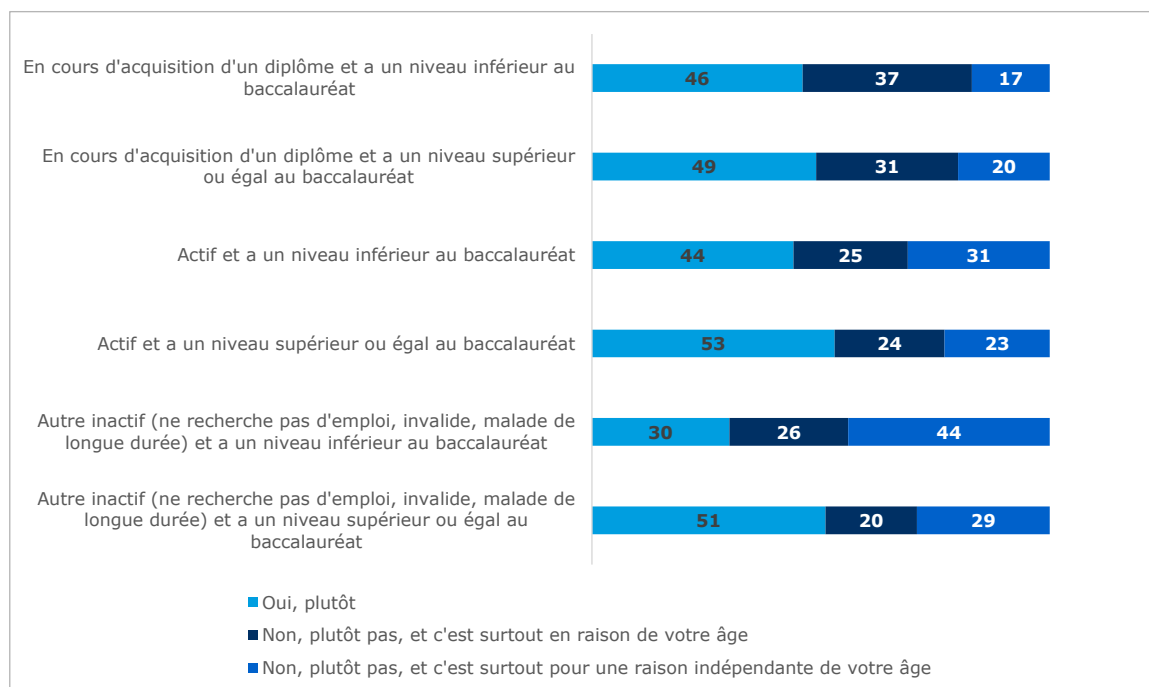
En 2018, les jeunes se sentent davantage respectés dans les espaces qu'ils fréquentent. **48 % estiment que leur avis est plutôt pris en compte**, contre 44 % en 2017. L'âge est un facteur moins invoqué dans l'absence de prise en compte de son avis (- 3 points par rapport à 2017). La proportion de jeunes estimant ne pas être écoutés pour des motifs indépendants de leur âge reste inchangée cette année, à 25 % des jeunes.

**GRAPHIQUE 63. PENSEZ-VOUS QUE VOTRE AVIS COMPTE AU SEIN DES ESPACES DANS LESQUELS VOUS EVOLUEZ ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018 et 2017. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

À l'image de ce qui avait pu être observé en 2016 et 2017, **l'insertion sociale et économique des jeunes** est intimement liée à la perception qu'ils ont de la prise en compte de leur avis dans les espaces qu'ils fréquentent : les personnes en emploi (54 %), et notamment en emploi durable de type CDI ou travail indépendant à temps plein (56 %), appartenant à des professions intermédiaires (55 %), indépendantes (55 %), cadres supérieurs (62 %), sont plus susceptibles de se sentir écoutés. Les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur (51 %), et notamment les actifs avec un niveau de diplôme égal au supérieur au baccalauréat (53 %), sont également dans ce cas. **Le niveau de diplôme** paraît ici primer sur le statut d'emploi puisque, à situation d'activité égale, les diplômés d'un niveau bac ou plus se sentent systématiquement davantage écoutés que les jeunes avec un niveau inférieur au bac. Ainsi, les inactifs (hors étudiants) les plus diplômés se sentent écoutés dans des proportions proches de l'ensemble des diplômés (51 %).

**GRAPHIQUE 64. OPINION SUR LA PRISE EN COMPTE DE SON AVIS SELON LE STATUT D'ACTIVITE ET LE NIVEAU DE DIPLOME (EN %)**

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

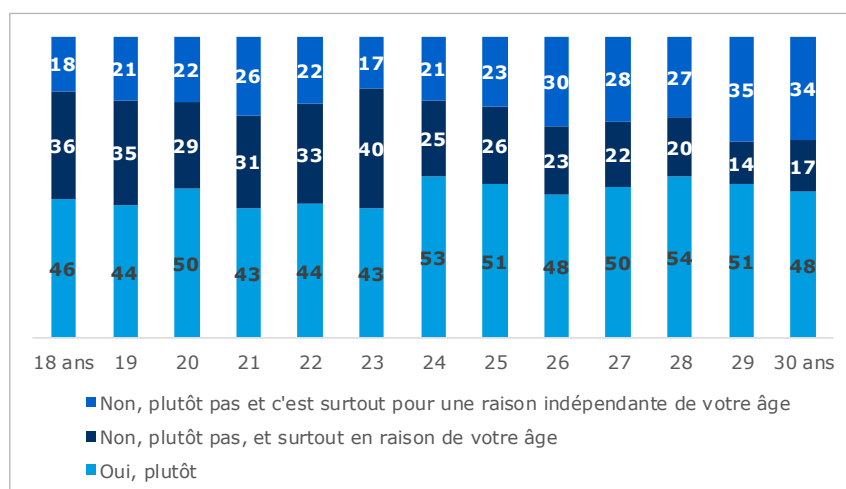
**La configuration familiale** est un autre aspect en jeu : les personnes vivant en couple dans le même foyer (53 %) et celles vivant avec leurs enfants (54 %) se sentant davantage être entendues.

Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas des jeunes ayant acquis une certaine **autonomie résidentielle** : ceux qui ne vivent pas avec leurs parents (51 %) et plus généralement qui ont décohabité sans aucun retour au foyer parental (50 %)

**Les personnes estimant que leur avis n'est pas pris en compte sont ainsi plus souvent dans des situations plus précaires économiquement et moins installées sur le plan familial.**

Des différences s'opèrent entre les personnes invoquant leur âge ou une autre raison comme cause de la non-prise en compte de leur avis. Si globalement, on observe peu de différences sur le sentiment d'être écouté, quel que soit l'âge, les raisons invoquées parmi ceux qui estiment que leur avis ne compte pas varient sensiblement : un jeune âge incite un peu plus souvent à estimer que son avis n'est pas pris en compte pour cette raison, un premier palier étant atteint après 24 ans et un second après 29 ans.

GRAPHIQUE 65. OPINION SUR LA PRISE EN COMPTE DE SON AVIS SELON L'AGE (EN %)



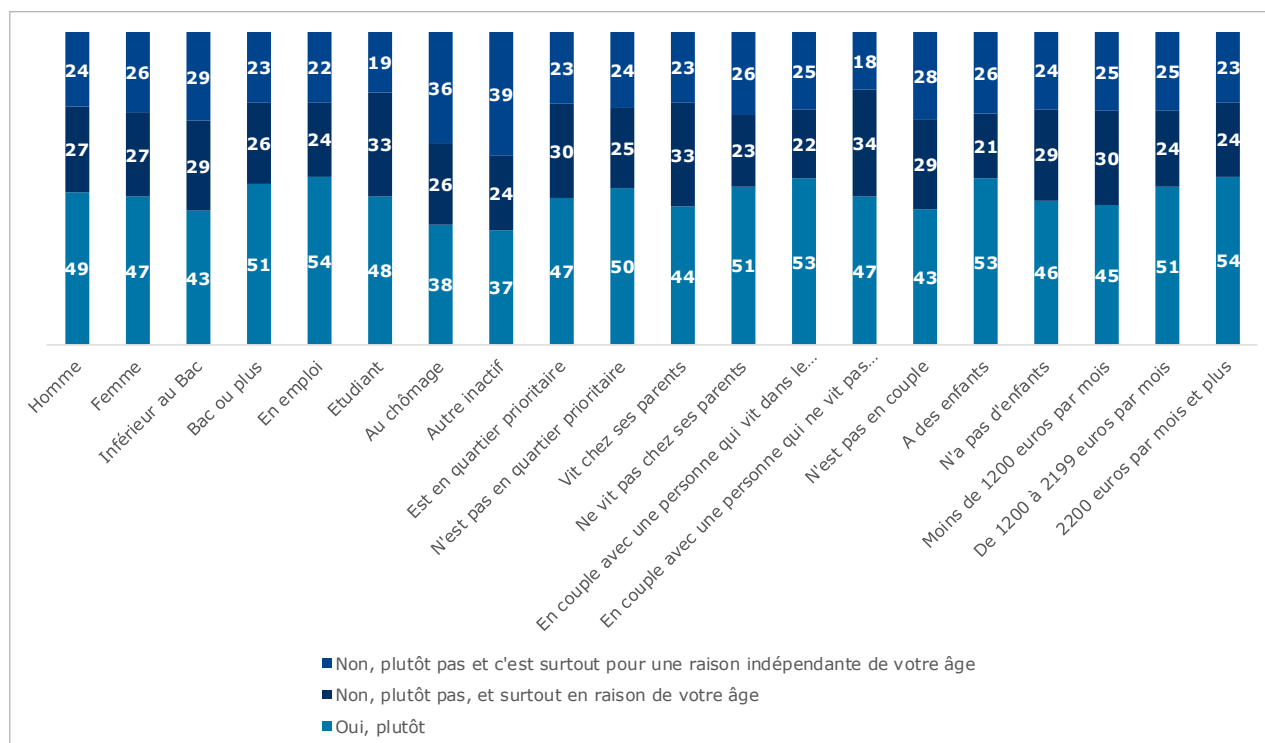
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les jeunes étudiants estiment plus souvent que leurs aînés être discrédités en raison de leur âge (33 % contre 27 % en moyenne). C'est plus particulièrement le cas des jeunes élèves ou étudiants dont le dernier diplôme obtenu est inférieur au baccalauréat (37 %), des personnes inactives n'ayant jamais travaillé (33 %), des jeunes vivant chez leurs parents (33 %) et notamment n'ayant jamais quitté le domicile parental (35 %) ainsi que des jeunes en couple non cohabitant (34 %). Cette catégorie de jeunes pourrait être dans une situation transitoire avant l'obtention éventuelle d'un diplôme, d'un emploi et une décohabitation.

#### **Les jeunes invoquant une autre raison que leur âge semblent en plus grande situation de précarité.**

Leur niveau de diplôme est plus souvent inférieur au bac (29 % contre 25 % en moyenne) alors même qu'ils sont plus fréquemment âgés de 25 à 30 ans (29 %) et qu'on peut donc supposer qu'ils ne réintégreront pas un parcours d'études. Ce motif est davantage invoqué parmi les chômeurs (36 %) et les inactifs (39 %). 44 % des inactifs hors étudiants (inactives sans recherche d'emploi ou invalides, malades de longue durée) dont le niveau de diplôme est inférieur au bac estiment ainsi qu'ils ne sont pas écoutés pour une raison indépendante de leur âge, de même que 30 % des actifs avec ce même niveau de diplôme. Parmi les actifs, ces jeunes se sentant inaudibles sont plus représentés parmi les ouvriers (30 %). Au niveau familial, ils sont plus souvent en couple non cohabitant (30 %) mais ne vivent pas plus chez leurs parents que la moyenne des jeunes. La situation personnelle de cette catégorie de jeunes pourrait en partie relever d'une dynamique familiale : ils sont bien plus nombreux à déclarer que leur mère n'a jamais exercé d'emploi rémunéré (37 %).

**GRAPHIQUE 66. OPINION SUR LA PRISE EN COMPTE DE SON AVIS SELON LE SEXE, LE NIVEAU DE DIPLOME, LE STATUT D'OCCUPATION, LA SITUATION FAMILIALE ET LES RESSOURCES (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Comme l'an dernier, le critère de sexe ne joue que peu sur la sensation que son avis est pris en compte.

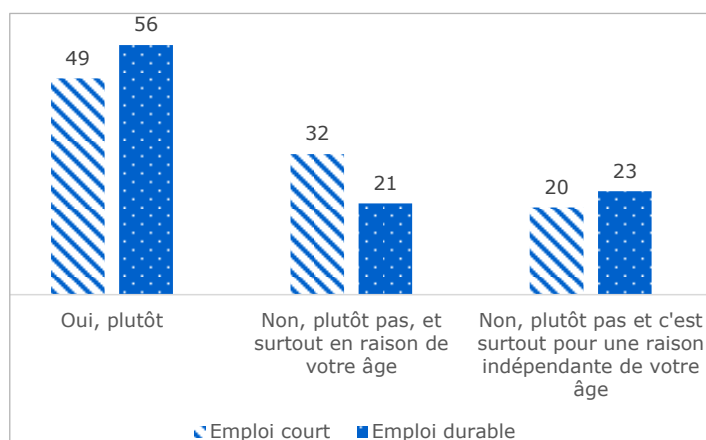
L'amélioration du sentiment de reconnaissance entre 2017 et 2018 est portée par les catégories les plus favorisées économiquement et les plus autonomes, creusant ainsi les écarts : en emploi (+ 7 points contre + 4 points en moyenne).

D'autres catégories de la population qui restent en marge du monde professionnel malgré l'amélioration du climat économique ne voient pas leur sentiment de reconnaissance augmenter. 38 % des chômeurs estiment que leur avis n'est pas pris en compte, un niveau presque identique à 2017, année durant laquelle 39 % des chômeurs partageaient ce même avis. De même, les personnes inactives et plus particulièrement celles n'ayant jamais travaillé restent peu convaincues que leur avis est pris en compte (39 % contre 40 % en 2017).

L'emploi n'est pas nécessairement synonyme d'écoute : en allant dans le détail du type d'activité, on constate que les salariés en emploi durable, de type en CDI à temps plein, se sentent bien plus écoutés (56 %) que ceux en emploi court de type CDD ou temps partiel. Le CDI semble rester un atout économique et social. 73 % des jeunes de 18 à 29 ans estimerait qu'obtenir un CDI est un objectif majeur de carrière, mais 81 % d'entre eux que cet idéal serait difficile à atteindre<sup>28</sup>.

<sup>28</sup> Frédéric Micheau, *Les jeunes et le travail : salarié ou à son compte ?* OpinionWay, janvier 2017, Sondage OpinionWay réalisé pour l'UAE et la Fondation Le Roch Les Mousquetaires à l'occasion du Salon des entrepreneurs Paris 2017 (<http://opinionlab.opinion-way.com/dokumenty/Sondage-OpinionWay-Les-jeunes-et-le-travail-UAE-Le-Roch-Les-Mousquetaires-SDE-Janvier-2017.pdf>).

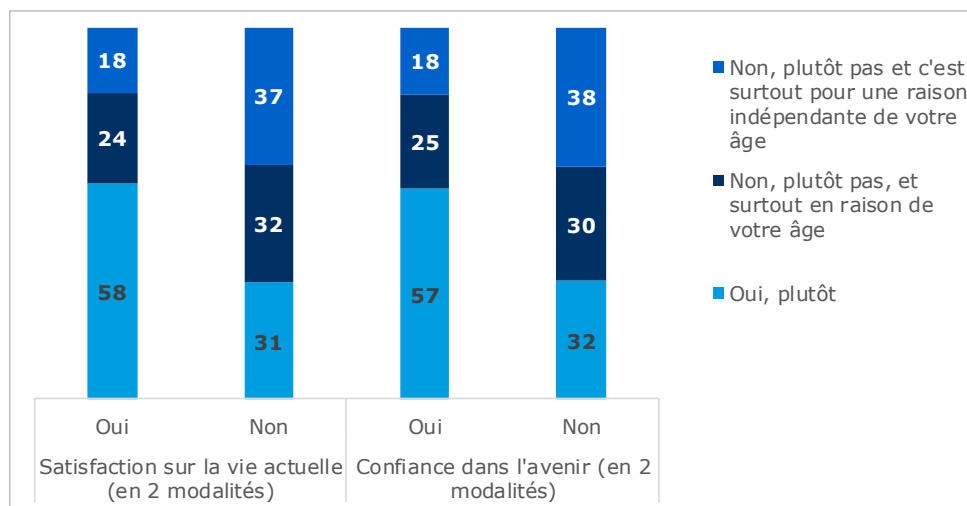
**GRAPHIQUE 67. OPINION SUR LA PRISE EN COMPTE DE SON AVIS SELON LE TYPE D'EMPLOI (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

L'impression que son avis est pris en compte dans les espaces que l'on fréquente va de pair **avec la satisfaction sur sa vie et la confiance dans son avenir**, indicateurs eux-mêmes portés par une situation personnelle et économique (temporairement) « sécurisée » tant en termes de couple que d'emploi (voir chapitre 1).

**GRAPHIQUE 68. OPINION SUR LA PRISE EN COMPTE DE SON AVIS SELON LA SATISFACTION A L'EGARD DE SA VIE ET LA CONFIANCE DANS L'AVENIR (EN %)**



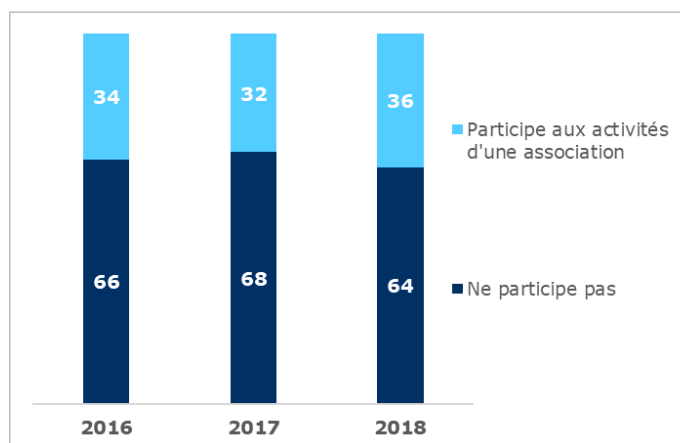
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.



## 5.2. La participation associative progresse

En 2018, les jeunes font un peu plus souvent partie ou participent plus souvent aux activités d'une association ou d'une autre organisation (syndicat, parti politique) qu'en 2017 ou 2016. 36 % des jeunes sont ainsi concernés par une activité associative.

**GRAPHIQUE 69. FAITES-VOUS PARTIE, OU PARTICIPEZ-VOUS AUX ACTIVITES D'UNE ASSOCIATION (SPORTIVE, CULTURELLE, DE LOISIR, DE JEUNES, HUMANITAIRE, POLITIQUE...) ? (EN %)**

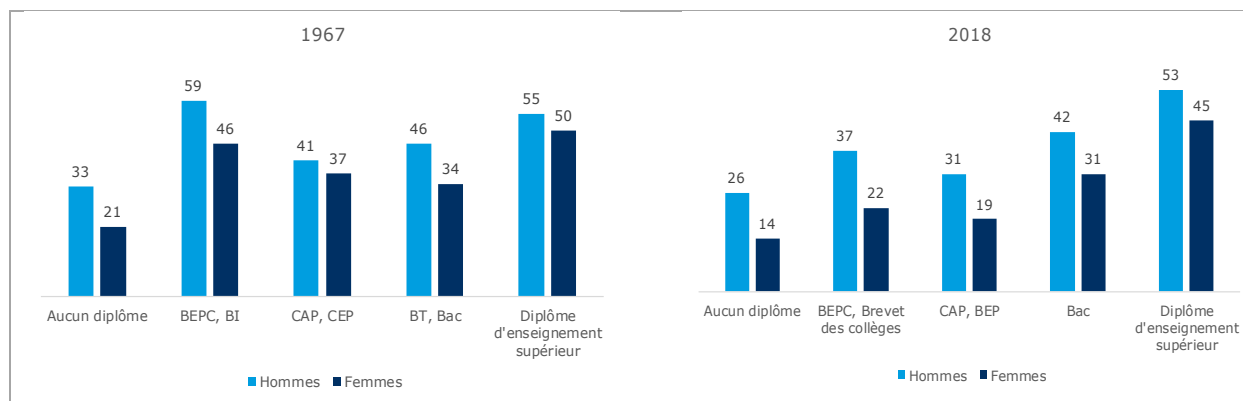


**Source :** INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. **Champ :** ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

**Les hommes (41 %) se déclarent plus impliqués** que les femmes (31 %), **un écart** de 10 points de pourcentage **qui s'accroît par rapport à l'an dernier** (écart de 6 points dans la participation à une activité associative) et retrouve ainsi son niveau de 2016 (écart de 10 points entre l'engagement des hommes et des femmes). Un engagement plus marqué de la part des hommes est considéré comme une composante historique de l'engagement que l'émancipation progressive des femmes au cours du 20<sup>e</sup> siècle est venue remettre en cause sans toutefois, on le voit, le balayer totalement. L'enquête sur les comportements de loisirs des adultes de plus de 14 ans, réalisée par l'INSEE en 1967, illustre déjà cette disparité (Lemel, Paradeise, 1974). À cette époque, l'élévation du niveau social, et notamment du niveau de diplôme, et l'activité des jeunes femmes allaient de pair avec un plus grand engagement associatif, toutefois restreint par le mariage. Les auteurs s'étonnaient alors de la plus grande participation, après les hommes, des femmes actives plutôt que des femmes inactives qui « ne peuvent adhérer à des associations professionnelles ou syndicales mais, disposant en général de plus de temps libre que n'en ont les femmes actives [...] pourraient donc le consacrer plus souvent à d'autres associations [...] d'autant plus que nombre d'activités traditionnellement considérées comme l'apanage des femmes (activités confessionnelles, de bienfaisance, etc.) donnent lieu à des groupements et associations ».

Un demi-siècle plus tard, le niveau de diplôme a toujours une forte emprise : la participation des femmes à des associations s'élève bien avec le niveau de diplôme, mais en restant toujours inférieure à celle des hommes.

**GRAPHIQUE 70. PART DE LA PARTICIPATION ASSOCIATIVE SELON LE SEXE ET LE NIVEAU DE DIPLOME EN 1967 ET 2018 (EN %)**



**Source :** INSEE, enquête sur les comportements de loisirs des adultes, 1967. **Champ :** proportion des membres d'au moins une association qui se déclarent participants aux activités d'une association, âgés de 14 ans et plus.

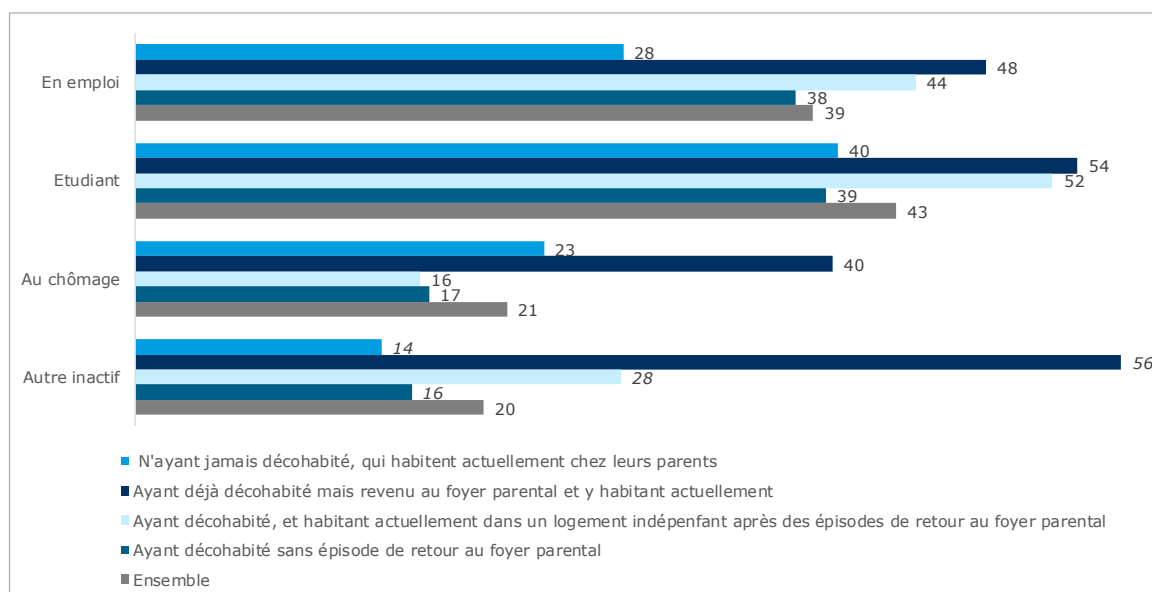
**Source :** INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018.

**Champ :** ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

**Le retour au domicile parental après un épisode d'indépendance en matière de logement peut être synonyme de participation accrue, notamment pour les étudiants et les personnes au chômage.**

Ainsi, 40 % des jeunes au chômage revenus chez leurs parents après un épisode de décohabitation participent aux activités d'une association (contre 21 % des jeunes chômeurs en moyenne et 36 % de l'ensemble des jeunes). 54 % des étudiants ayant décohabité, mais étant revenus vivre chez leurs parents, et 52 % des étudiants vivant actuellement dans un logement indépendant après des épisodes de retour au foyer parental participent aux activités d'une association.

**GRAPHIQUE 71. PART DE PARTICIPATION A UNE ASSOCIATION SELON LE STATUT D'ACTIVITE ET LE STATUT DE COHABITATION (EN %)**



**Source :** INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ :** Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

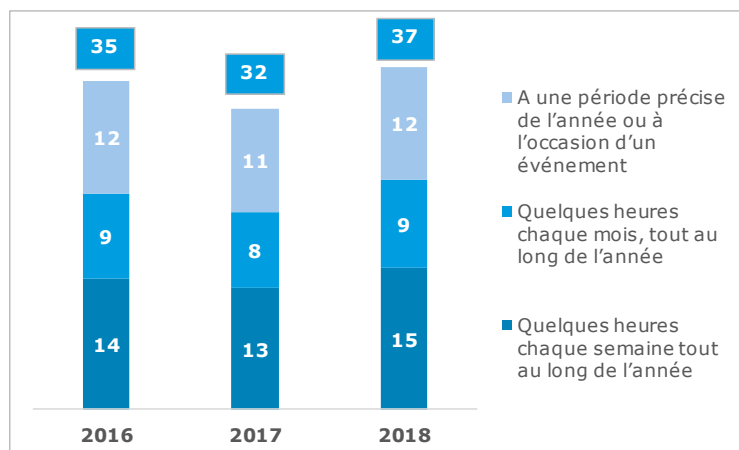
**L'écart observé en 2017 entre la participation des 18-24 ans et des 25-30 ans s'est réduit.** En 2018, les 25-30 ans participent ainsi à une association à des niveaux comparables à ceux de leurs cadets (35 % contre 36 % pour les 18-24 ans), là où leur participation en 2017 était moins importante que celle des 18-24 ans (31 % de participation des 25-30 ans contre 34 % des 18-24 ans en 2017).

Sans doute en lien avec cette participation homogène quelle que soit la classe d'âge, être en couple ou avoir des enfants a un plus faible impact qu'en 2017 sur la participation.

À l'image du sentiment que son avis est pris en compte dans les espaces où l'on évolue, **l'engagement associatif est plus présent parmi les personnes exprimant un état d'esprit positif, qu'elles soient confiantes en leur avenir (40%) ou qu'elles soient satisfaites de leur vie (41 %).**

Comme chaque année, le baromètre DJEPVA sur la jeunesse permet de distinguer la participation associative de l'engagement bénévole : deux formes d'implications dans la vie de la cité qui, si elles se confondent pour une partie de la jeunesse, sont bien distinctes dans le sens où l'on peut être adhérent d'une association sans y donner de son temps, et inversement. **En 2018, les jeunes sont plus nombreux à donner bénévolement de leur temps à une association ou à une autre organisation** : 36 % déclarent le faire, un niveau proche de celui mesuré en 2016 (35 %) après un tassement de la participation bénévole en 2017 (32 %). Cette augmentation du temps consacré à une activité bénévole est tirée par la hausse de l'ensemble des formes d'implication, avec **une progression de la participation assidue, de quelques heures par semaine tout au long de l'année (+ 2 points)**, de la participation régulière, de quelques heures par mois (+ 1 point), comme de la participation épisodique (+ 1 point).

**GRAPHIQUE 72. À QUELLE FREQUENCE DONNEZ-VOUS BENEVOLEMENT DE VOTRE TEMPS AU SEIN D'UNE ASSOCIATION OU D'UNE AUTRE ORGANISATION : PARTI POLITIQUE, SYNDICAT, ETC. ? (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

**Le portrait des bénévoles demeure en lui-même similaire à celui dégagé en 2017**, bien que de légères évolutions soient à noter. Dans l'ensemble, toutes fréquences d'activités confondues, les bénévoles sont **plus souvent des diplômés du baccalauréat ou de l'enseignement supérieur (43 %, + 6 points)**, des étudiants (42 %, + 5 points) et notamment des étudiants ayant déjà un diplôme au moins égal au baccalauréat (46 %, + 9 points), des étudiants vivant dans un logement autonome par rapport à leurs parents (47 %, + 10 points) mais aussi de jeunes ayant déjà décohabité avant de revenir vivre chez leurs parents (49 %, + 10 points).

+ 12 points), des actifs diplômés du baccalauréat ou du supérieur (41 %, + 4 points), des personnes ne résidant pas dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville (42 %, + 5 points), des personnes en couple non cohabitant (42 %, + 5 points), des personnes qui ont des enfants (43 %, + 6 points), des personnes disposant dans leur foyer de 2 200 euros par mois ou plus. Ce sont aussi plus généralement des personnes satisfaites de leur vie (41 %, + 4 points) et des personnes confiantes dans l'avenir (40 %, + 3 points).

- **Les bénévoles les plus assidus, qui consacrent quelques heures chaque semaine à cette activité tout au long de l'année**, sont un peu plus souvent **des hommes** que des femmes (17 % soit + 2 points par rapport à la moyenne des Français donnant leur temps régulièrement), un peu plus souvent **détenteurs d'un niveau bac ou supérieur** (18 % ; + 3 points), **étudiants** (18 % ; + 3 points) et même plus généralement étudiants, après avoir déjà obtenu un diplôme d'un niveau au moins égal au baccalauréat (20 % ; + 5 points), issus des **professions indépendantes** (19 % ; + 4 points), **cadres supérieurs** (23 % ; + 8 points), membres des **professions intermédiaires** (18 % ; + 3 points) ou encore des **parents** dont les enfants vivent avec eux (18 % ; + 3 points). Les personnes ayant déjà **quitté le foyer parental** mais y étant **revenus** et y résidant actuellement sont également plus souvent dans ce cas de figure (21 %, + 6 points). Les personnes satisfaites de leur vie (18 % ; + 3 points) sont en outre un peu plus nombreuses à donner leur temps aussi régulièrement.

Entre 2017 et 2018, la légère progression de la participation bénévole de quelques heures chaque semaine (de 13 % à 15 %) s'est traduite par une **réduction des écarts observés entre certaines catégories de jeunes**. Ainsi, si les hommes restent plus fortement impliqués, la **participation des femmes** à des activités bénévoles hebdomadaires a progressé de 3 points en un an, passant de 10 % en 2017 à 13 % en 2018. De même, les étudiants (+ 3 points), les autres inactifs (hors étudiants, + 4 points) ou encore les employés (+ 3 points) comptent plus de bénévoles assidus que l'an dernier. Globalement, la plupart des catégories de la population voient leur proportion de bénévoles assidus progresser, à l'exception des professions intermédiaires (- 1 point) en léger recul, ou des hommes (+ 1 point) et des 18-24 ans (+ 1 point) dont la participation reste stable.

- Les **bénévoles réguliers**, comptent davantage de **cadres supérieurs** (15 % soit + 6 points par rapport à la moyenne des bénévoles réguliers) et, de manière générale, **d'actifs avec un niveau de diplôme égal ou supérieur au baccalauréat** (12 %, + 3 points). Les personnes en **emploi court ou à temps partiel** sont elles aussi un peu plus souvent concernées par cette catégorie de bénévolat (13 %, + 3 points) qui attire également une plus grande proportion de personnes **vivant actuellement au domicile parental après une période de décohabitation** (14 %, + 4 points).

Entre 2017 et 2018, le poids des personnes occupant un **emploi** (+ 3 points par rapport à 2017), et notamment des **professions intermédiaires** (+4 points par rapport à 2017), s'est renforcé dans cette forme de participation bénévole. Les habitants des **communes rurales** (+ 3 points par rapport à 2017) consacrent aussi plus souvent quelques heures chaque mois tout au long de l'année à une activité bénévole.

- **Les bénévoles occasionnels**, sont légèrement plus représentés parmi la **population étudiante** (15 % soit 3 points de plus que la moyenne des bénévoles occasionnels) et plus spécifiquement auprès des étudiants de l'enseignement supérieur, titulaires au minimum d'un baccalauréat (17 %, + 5 points). Cette année, cette forme d'engagement bénévole s'est légèrement accrue auprès des 25-30 ans, des

**professions indépendantes** (+ 4 points), des **ouvriers** (+ 4 points), des habitants des unités **urbaines de 2000 à moins de 200 000 habitants** (+ 3 points) et des personnes en **couple non cohabitant** (+ 3 points).

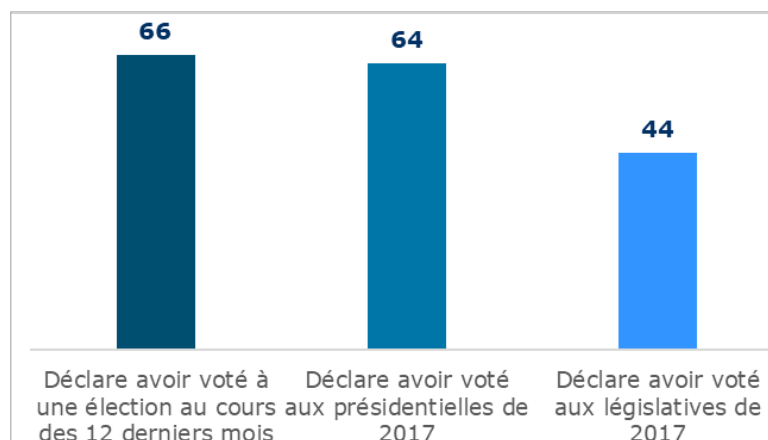
- Les bénévoles donnant **moins souvent de leur temps, uniquement épisodiquement dans l'année**, sont représentés dans toutes les catégories de la jeunesse sans que se distinguent de grandes caractéristiques. Leur profil tend encore à s'harmoniser en 2018 avec une réduction des écarts à la moyenne pour les jeunes de 25 à 30 ans et les ouvriers, qui déclaraient un peu moins souvent cette fréquence d'engagement, et pour les cadres supérieurs, qui le faisaient un peu plus.
- **Les personnes n'accordant jamais de leur temps à une activité bénévole se distinguent dans leur profil de l'ensemble** et, comme cela avait déjà pu être observé en 2017, en miroir du profil des bénévoles les plus assidus. Alors que les bénévoles les plus engagés sont diplômés et en emploi, les **non-bénévoles** sont plus représentés au sein des détenteurs d'un niveau de **diplôme inférieur** au baccalauréat (59 % ; soit + 9 points par rapport à la moyenne de non-bénévoles), des personnes **au chômage** (62 %, + 12 points) ou encore des **inactifs hors étudiants**, c'est-à-dire des personnes sans emploi et n'en recherchant pas, des invalides et des personnes souffrant d'une maladie de longue durée (65 %, soit + 15 points). Ce sont aussi plus souvent des personnes n'ayant jamais **quitté le domicile parental** (55 %, + 5 points).

Conséquence de l'augmentation de la fréquence d'engagement, la **proportion de non-bénévoles recule** dans presque toutes les catégories de la population. Elle reste toutefois **stable auprès des chômeurs** (62 % de non-bénévoles en 2017 comme en 2018) et des **inactifs n'ayant jamais travaillé** (58 % de non-bénévoles en 2018 contre 59 % en 2017).

### 5.3. Deux tiers des jeunes ont voté à une élection en 2017

**66 % des jeunes interrogés déclarent avoir voté à une élection, quelle qu'elle soit, au cours des 12 derniers mois.** 64 % disent avoir voté à l'élection présidentielle de 2017 contre seulement 44 % pour les élections législatives de 2017.

**GRAPHIQUE 73. PARTICIPATION ELECTORALE DECLAREE DES JEUNES EN 2017 ? (EN % - REPONSE « OUI »)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les données du baromètre DJEPVA sur la jeunesse, recueillies plusieurs mois après les élections présidentielles et législatives, sont proches de celles de l'enquête IFOP<sup>29</sup> qui mesurait que **68 % des 18-24 ans avaient voté au premier tour des élections présidentielles en 2017.**

Dans le détail, **près de la moitié des jeunes (49 %) indiquent avoir voté aux deux tours de l'élection présidentielle, contre un tiers des jeunes (33 %) pour les deux tours des élections législatives.** Les jeunes n'ayant voté qu'à un seul des tours sont minoritaires : 10 % des jeunes ont ainsi voté seulement au premier tour de l'élection présidentielle, 7 % seulement au premier tour des législatives. Voter au seul second tour d'une élection quelle qu'elle soit est encore plus marginal.

En 2002, la présence du parti du Front national au second tour de l'élection présidentielle avait suscité un sursaut d'engagement des jeunes qui s'étaient mobilisés pour voter au second tour (78 % de votants parmi les 18-25 ans), malgré une abstention soutenue au premier tour (34 % d'abstentionnistes parmi les 18-25 ans) [Muxel, 2002]. En 2017, malgré la présence une nouvelle fois du Front national au second tour de l'élection présidentielle, cette dynamique ne s'observe pas puisque rares sont les jeunes à n'avoir voté qu'au second tour de l'élection présidentielle (5 %). Ils sont encore moins nombreux à ne s'être présentés qu'au second tour des élections législatives (4 %).

<sup>29</sup> Le profil des électeurs et les clefs du premier tour de l'élection présidentielle, IFOP- Fiducial, avril 2017.

GRAPHIQUE 74. AVEZ-VOUS VOTE AUX DERNIERES ELECTIONS... (EN %)



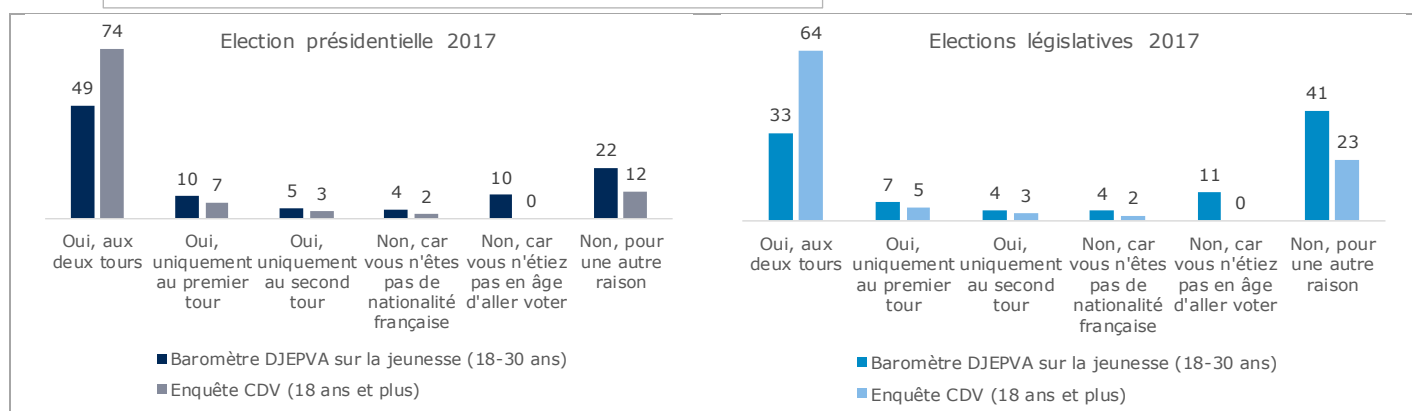
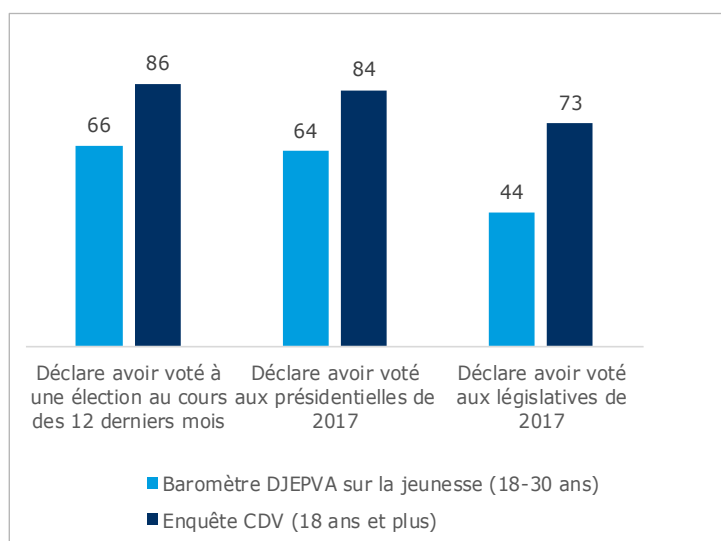
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

**Au sein de l'échantillon de jeunes interrogés, 14 % déclarent qu'ils n'étaient pas en mesure de voter à l'élection présidentielle et 15 % aux élections législatives en raison de leur âge au moment du scrutin ou de leur nationalité.**

Une comparaison du comportement électoral des jeunes avec celui de leurs aînés est rendue possible par l'interrogation d'un échantillon représentatif de la population française sur une question identique posée en janvier 2018 dans l'enquête Conditions de vie et aspirations (CDV) du CREDOC.

Dans l'ensemble, **86 % de la population française âgée de 18 ans et plus** (contre 66 % des jeunes interrogés dans le cadre du baromètre DJEPVA sur la jeunesse) **indique ainsi avoir voté au cours de l'année 2017, 84 % à l'élection présidentielle et 73 % aux élections législatives.**

GRAPHIQUE 75. AVEZ-VOUS VOTE AUX DERNIERES ELECTIONS ... (EN %)



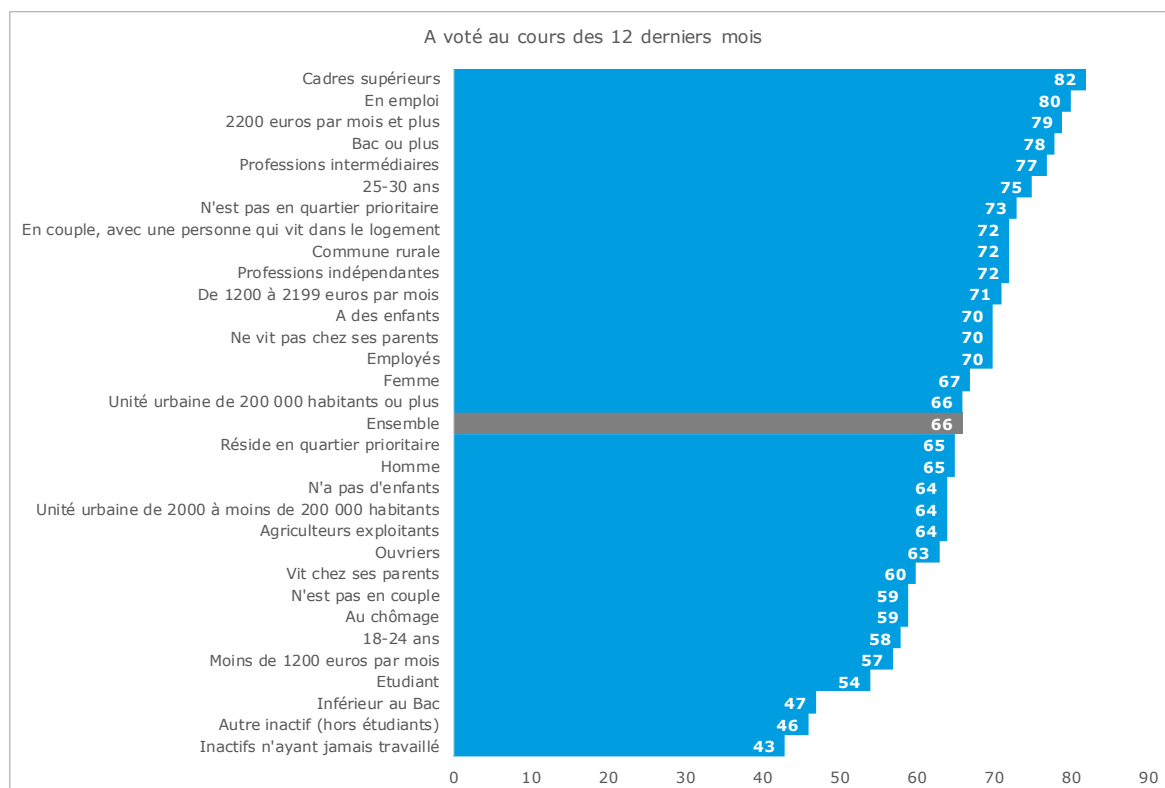
Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018 et CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, 2018.

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans (Baromètre DJEPVA sur la jeunesse) / Ensemble de la population âgée de 18 ans et plus (enquête CDV).

Si, pour les jeunes comme pour leurs aînés, le vote à un seul des tours d'une élection est minoritaire et concerne des proportions proches d'électeurs, quel que soit l'âge considéré ici, une **différence majeure entre les jeunes âgés de 18 à 30 ans et la moyenne de la population française réside dans le vote aux deux tours d'une même élection**. Ainsi, 72 % des Français interrogés dans l'enquête Conditions de vie et aspirations indiquent avoir voté aux deux tours de l'élection présidentielle (soit 13 points de plus que les 18-30 ans). Cette distinction est encore plus notable pour les élections législatives, qui ont mobilisé les deux tiers des Français contre seul un tiers des jeunes de 18 à 30 ans.

Sans grande surprise, la question du vote divise en réalité la jeunesse en deux grandes catégories en fonction de leur insertion dans la vie économique et de leur environnement familial.



**GRAPHIQUE 76. PART DE JEUNES AYANT VOTE AU MOINS UNE FOIS EN 2017 SELON LEURS CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES (EN %)**

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Les jeunes les mieux insérés économiquement ont plus souvent voté au moins une fois. 80 % des jeunes en emploi ont voté au moins une fois en 2017. Des disparités existent selon la nature de cet emploi : 83 % des détenteurs d'un emploi durable (salarié en CDI, indépendant, à temps plein) ont voté contre 74 % des personnes en emploi court ou à temps partiel. Dans l'ensemble, chômeurs compris, les actifs détenteurs d'un niveau de diplôme égal au baccalauréat ou supérieur ont davantage voté que les autres (84 %). La catégorie socioprofessionnelle entre également en jeu : les cadres supérieurs (82 %), membres des professions intermédiaires (77 %) ou indépendantes (72 %) sont plus enclins à voter. 78 % des jeunes d'un niveau de diplôme au moins égal au bac ont voté, quel que soit leur statut d'occupation.

Au niveau familial, les jeunes en couple cohabitant (72 %), vivant avec leurs enfants (70 %), les jeunes ayant décohabité, qu'ils soient au moment de l'enquête dans un logement indépendant (72 %) ou de retour chez leurs parents (75 %), sont aussi plus nombreux à avoir voté. Les jeunes électeurs sont aussi bien plus fréquents parmi les jeunes disposant de 1 200 à 2 199 euros (71 %), voire de 2 200 euros ou plus par mois pour vivre dans son foyer (79 %).

En miroir, les profils de jeunes ayant moins souvent voté sont plus fréquemment peu diplômés (47 % des jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au bac ont voté), au chômage (59 %), voire inactifs, ne recherchant pas d'emploi ou invalides et d'un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (61 %), des étudiants (54 %), des ouvriers (63 %), des jeunes vivant chez leurs parents (60 %) ou n'ayant même jamais décohabité (54 % de votants), n'étant pas en couple (59 %) et disposant plus souvent de moins de 1 200 euros pour vivre par mois dans leur foyer (57 %).

Cette segmentation à l'égard du vote en fonction de sa situation économique se retrouve également dans la population générale. Ainsi 82 % des Français ayant répondu à l'enquête Conditions de vie et aspirations du CREDOC et dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat ont voté contre 86 % de ceux diplômés du supérieur ; 73 % des personnes en recherche d'emploi contre 87 % des actifs occupés ou encore 71 % des Français à faibles revenus contre 93 % de ceux à hauts revenus.

Une telle segmentation a également été mesurée en population générale par l'enquête Participation de l'INSEE : les inégalités électorales liées à la catégorie professionnelle ou au niveau de vie ont eu un impact sur la participation aux élections en 2017, à l'image de ce qui avait pu être observé lors de scrutins précédents et notamment en 2007 (Molénat, 2018).

L'impact du niveau de diplôme ou du statut d'activité sur les comportements de vote est cependant plus visible au sein de la jeunesse qu'auprès de la population générale et le relatif rajeunissement de l'électorat en 2017 a en ce sens pu alimenter les niveaux d'abstention record observés (Molénat, 2018).

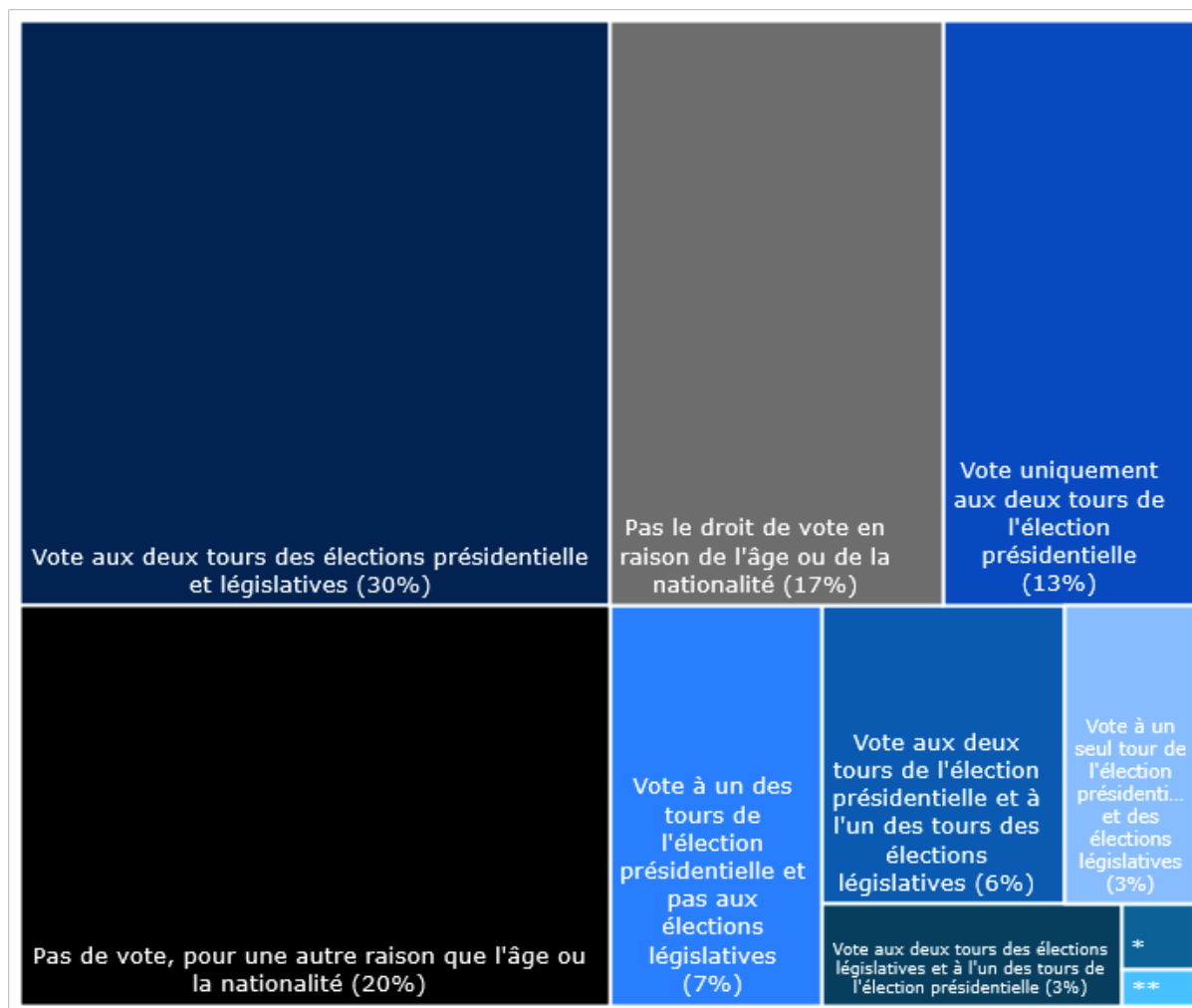
**Un vote aux deux tours de l'élection présidentielle engendre majoritairement un vote aux deux tours des élections législatives que ce soit auprès des Français en général dans l'enquête Conditions de vie et aspirations (84 %) ou des jeunes interrogés dans le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse.** 61 % des jeunes ayant voté aux deux tours de l'élection présidentielle 2017 ont également voté aux deux tours des élections législatives la même année, soit 30 % des jeunes interrogés au total.

**La préférence pour les élections présidentielles apparaît nettement :** si 13 % des jeunes ont voté uniquement aux deux tours de l'élection présidentielle, ils ne sont que 0,4 % à avoir exclusivement voté aux deux tours des élections législatives.

9 % des jeunes se sont déplacés trois fois aux urnes au total entre les deux élections : 6 % pour les deux tours de l'élection présidentielle et à un seul des tours des élections législatives et 3 % aux deux tours des élections législatives et à un seul des tours de l'élection présidentielle. 7 % des jeunes ont voté à l'un des tours de l'élection présidentielle et pas aux élections législatives, tandis que l'inverse, le vote à l'un des tours des élections législatives et pas à l'élection présidentielle ne concerne que 0,2 % des répondants. Autre configuration de vote possible : le fait de ne se déplacer qu'une seule fois pour voter à chacune des deux élections (vote à un tour des législatives et vote à un tour de l'élection présidentielle) concerne 3 % des jeunes.

**De manière plus prégnante, 20 % des jeunes ne se sont déplacés à aucun scrutin,** que ce soit pour l'élection présidentielle ou pour les élections législatives.

GRAPHIQUE 77. PART DES ELECTEURS SELON LES CONFIGURATIONS DE VOTE AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES... (EN %)



\* Vote uniquement aux deux tours des élections législatives (0,4 %)

\*\* Vote à un des tours des élections législatives et pas à l'élection présidentielle (0,2 %)

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Des catégories d'électeurs ont été recrées à partir des attitudes de vote exprimées par les jeunes afin d'en caractériser le profil sociodémographique :

- **Les électeurs omniprésents (30 %) :** ces électeurs se sont rendus à chaque tour de scrutin, présidentiel et législatif. Ils sont davantage représentés **parmi les jeunes les plus insérés économiquement, en emploi, menant des carrières de cadres ou des professions intermédiaires, disposant des revenus les plus élevés au sein des répondants.** Les jeunes plus âgés, en couple, avec des enfants ou qui ont connu plusieurs épisodes de retour au foyer parental avant d'acquérir leur indépendance ainsi que les jeunes estimant que leur avis compte sont aussi plus prompts à voter à tous les scrutins. Relevons que l'enquête surestime probablement la part d'électeurs dits omniprésents. Au sein de la population française en général, 60 % des Français de 18 ans et plus interrogés dans le cadre de l'enquête Conditions

de vie sur des questions identiques<sup>30</sup> déclarent avoir voté à tous les scrutins de 2017 pour 36 % des personnes inscrites sur les listes électorales selon l'INSEE (Buisson, Penant, 2017) – un écart qui peut s'entendre sous l'angle de la désirabilité sociale.

- Les 25-30 ans (37 %, + 8 points)
- Les titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat (37 %, + 7 points)
- Les jeunes en emploi (39 %, + 9 points)
- Les actifs d'un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat (42 %, + 12 points)
- Les jeunes en emploi durable (CDI ou indépendant à temps plein) (42 %, + 12 points)
- Les cadres supérieurs (46 %, + 16 points)
- Les professions intermédiaires (38 %, + 8 points)
- Les habitants d'une commune rurale (36 %, + 6 points)
- Les jeunes ne résidant pas en quartier prioritaire (35 %, + 5 points)
- Les jeunes ayant déjà décohabité, mais revenus vivre chez leurs parents (35 %, + 5 points)
- Les jeunes ayant un logement indépendant du foyer parental, mais ayant déjà connu un ou des épisodes de retour au foyer parental (33 %, + 3 points)
- Les jeunes vivant en couple dans le même logement (33 %, + 3 points)
- Les jeunes ayant des enfants (33 %, + 3 points)
- Les jeunes disposant de 2 200 euros par mois ou plus dans leur foyer (40 %, + 10 points)
- Les jeunes satisfaits de leur vie (33 %, + 3 points)
- Les jeunes estimant que leur avis compte dans les espaces dans lesquels ils évoluent (34 %, + 4 points)

- **Les électeurs presque omniprésents (9 %) :** ces électeurs n'ont manqué qu'un seul tour de scrutin sur les quatre possibles, soit présidentiel, soit législatif. Ils sont davantage représentés parmi les **membres des professions indépendantes (12 %, + 3 points)**, les **actifs détenteurs d'un diplôme de niveau égal ou supérieur au baccalauréat (12 %, + 3 points)** mais se distinguent par ailleurs peu de la moyenne des jeunes interrogés. Au sein de la population générale (enquête CDV), cette catégorie représente 9 % des Français.

- Les membres des professions indépendantes (12 %, + 3 points)
- Les actifs détenteurs d'un diplôme de niveau égal ou supérieur au baccalauréat (12 %, + 3 points)
- Les jeunes en emploi (39 %, + 9 points)

- **Les électeurs sélectifs (13 %) :** ces électeurs ont choisi de ne voter qu'à une des deux élections, mais l'ont fait pour les deux tours de scrutin. Ces électeurs **s'approchent des jeunes électeurs omniprésents par leur âge** : les jeunes âgés de 25 à 30 ans (16 %, + 3 points), ceux en possession d'un **emploi** (16 %, + 3 points) et notamment d'un **emploi stable de type CDI ou indépendant à temps plein** (17 %, soit + 4 points) y sont plus représentés. Ils présentent toutefois un profil **légèrement moins aisé**. Ils sont plus représentés au sein des employés (16 %, + 3 points) et parmi les jeunes dont la mère exerce ou exerçait la profession d'ouvrière

<sup>30</sup> « Avez-vous voté aux dernières élections présidentielles ? » « Avez-vous voté aux dernières élections législatives qui ont eu lieu au mois de juin dernier ? »

(19 %, + 6 points). Ils sont aussi plus souvent à la fois actifs et détenteurs d'un diplôme de niveau égal ou supérieur au baccalauréat (17 % ; + 4 points).

Cette catégorie est moins représentée en population générale (enquête CDV) [9 %] que chez les jeunes.

- o Les 25-30 ans (16 %, + 3 points)
- o Les jeunes en emploi (16 %, + 3 points)
- o Les actifs d'un niveau de diplôme supérieur ou égal au baccalauréat (17 %, + 4 points)
- o Les jeunes en emploi durable (CDI ou indépendant à temps plein) [17 %, + 4 points]
- o Les employés (16 %, + 3 points)
- o Les jeunes dont la mère exerce ou exerçait la profession d'ouvrière (19 %, + 6 points)

- **Les électeurs occasionnels (11 %)** : ces électeurs se sont déplacés une fois pour une seule des deux élections ou une fois pour chaque élection, quel que soit le tour. Ils ont un profil en lui-même plus volatile. Ce sont souvent des personnes **en emploi court ou à temps partiel** (15 %, + 4 points) ou des jeunes **vivant en couple non cohabitant** (14 %, + 3 points). En population générale (enquête CDV), 7 % des Français entrent dans cette catégorie.

- o Les jeunes en emploi court ou à temps partiel (15 %, + 4 points)
- o Les jeunes vivant en couple non cohabitant (14 %, + 3 points)

- **Les abstentionnistes (20 %)** : ces personnes auraient été en droit de voter par leur âge et leur nationalité, mais ne sont allées voter ni à l'élection présidentielle ni aux élections législatives, qu'elles aient été inscrites sur les listes électorales ou non. Ces jeunes appartiennent aux catégories **de répondants les moins intégrées socioéconomiquement**. Ils sont plus souvent **inactifs ou au chômage**, plus souvent avec de **faibles niveaux de diplômes ou encore de faibles ressources financières**. Ils ont souvent décohabité durablement du foyer parental, qui pourrait ne pas pouvoir les prendre en charge affectivement ou financièrement. En effet, les jeunes dont la mère n'ayant jamais exercé une activité professionnelle ou était ouvrière sont surreprésentés parmi les abstentionnistes.

Le profil sociodémographique des jeunes abstentionnistes s'approche en cela des mesures de l'INSEE sur les abstentionnistes systématiques au sein de la population des inscrits de 25 ans ou plus : plus souvent sans diplôme ou sans activité et disposant de faibles ressources (Buisson, Penant, 2017).

Plus généralement, les jeunes qui ne sont **ni satisfaits de leur vie ni confiants à l'égard de leur avenir** sont plus souvent abstentionnistes. Les jeunes estimant que leur avis ne compte pas pour une autre raison que pour leur âge sont plus souvent abstentionnistes.

Au sein de la population générale (enquête CDV), 11 % des Français interrogés par l'enquête CDV entrent dans cette catégorie.

- o Les détenteurs d'un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (32 %, + 11 points)
- o Les jeunes au chômage (31 %, + 11 points)
- o Les inactifs hors étudiants (39%, + 19 points)
- o Les ouvriers (30 %, + 10 points)
- o Les jeunes dont la mère n'a jamais travaillé (30 %, + 10 points)
- o Les jeunes dont la mère était ouvrière (27 %, + 7 points)
- o Les jeunes ayant des enfants (23 %, + 3 points)
- o Les jeunes ayant quitté le foyer parental sans y revenir (23%, +3 points)
- o Les jeunes disposant de moins de 1 200 euros par mois dans leur foyer (26 %, + 6 points)
- o Les jeunes non satisfaits de leur vie (26 %, + 6 points)
- o Les jeunes non confiants à l'égard de l'avenir (23 %, + 3 points)
- o Les jeunes estimant que leur avis ne compte pas pour une autre raison que pour leur âge (29 %, + 9 points)

- **Les jeunes sans droit de vote (17 %)** en raison de leur âge ou de leur nationalité. Ces jeunes regroupent des **profils divers** et sont plus fréquemment, en raison du critère d'âge, de très jeunes répondants, entre 18-24 ans (27 %, + 10 points), n'ayant encore jamais décohabité (31 %, + 14 points) et vivant donc chez leurs parents (27 %, + 10 points), célibataires (22 % ; + 5 points) ou en couple non cohabitant (22 %, + 5 points), avec un niveau inférieur au baccalauréat (24 %, + 7 points) ou encore étudiants (37 %, + 20 points)

## 5.4. L'abstention s'explique d'abord par une déconnexion de la vie politique par rapport aux préoccupations des jeunes

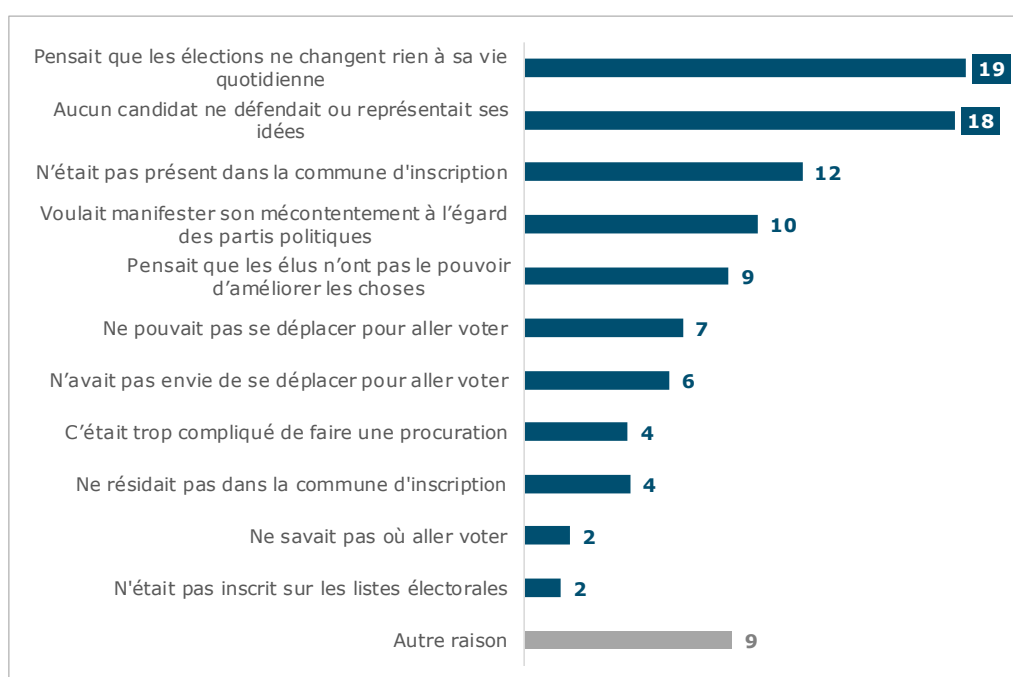
L'abstention des jeunes est souvent pointée du doigt (Molénat, 2018) alors que le phénomène semble s'amplifier à chaque scrutin. Entre 2002 et 2017, l'abstention systématique est ainsi passée de 14 % à 19 % chez les jeunes de 18 à 24 ans (Delépine, 2017). Elle est perçue comme l'un des moteurs de la montée de l'abstention observée en population générale, sous l'effet d'un certain rajeunissement de l'électorat (Molénat, 2018) – en parallèle d'autres facteurs comme l'absence de candidat de la gauche au second tour (Molénat, 2017)).

La littérature identifie plusieurs pistes de compréhension de l'abstention des jeunes. La pratique du vote nécessiterait un certain temps de maturation, une quête de sens citoyen, avant d'entrer dans des habitudes plus systématiques, à l'horizon des 40 ans qui coïncident souvent aussi avec une plus grande insertion sociale (emploi stable, logement autonome...) (Tournier, 2009). Ce phénomène doit aussi être compris à l'aune d'une sélection croissante des scrutins suivis (Lardeux, 2015), c'est-à-dire d'un choix des scrutins ayant ou non de l'importance pour le jeune. Une « dynamique d'individualisation du vote » (Tournier, 2009) des jeunes serait à l'œuvre. L'abstention ne serait ainsi pas le signe d'un désintéressement de la vie politique, mais le reflet du sentiment d'un manque de représentation par les partis et le personnel politique, faisant diminuer les enjeux et impacts perçus par les jeunes sur leur vie quotidienne (Lardeux, 2015). Sur la base d'interrogations de jeunes abstentionnistes de 18 à 25 ans

et de jeunes votants aux élections municipales et européennes, Michael Bruter et Anne-Julie Clary (2014) ont révélé l'intérêt des jeunes pour la politique mais aussi la distance adoptée par ces jeunes envers les jeux partisans. Ainsi, 42 % des jeunes de 18-25 ans interrogés dans ce cadre considèrent que l'abstention de leurs pairs est d'abord motivée par une déception, 35 % par un manque d'intérêt et 23 % par une combinaison des deux facteurs.

**Le sentiment de ne pas être représenté sur la scène politique** se dégage également des réponses données par les jeunes abstentionnistes interrogés sur les raisons de leur abstention dans le cadre du baromètre DJEPVA sur la jeunesse. **Les principales raisons** invoquées pour ne pas aller voter aux élections présidentielles sont en effet **d'ordre idéologique** : « ces élections ne changent rien à votre vie quotidienne » (19 %) et « aucun candidat ne défendait ou représentait vos idées » sont les deux motifs les plus choisis (12 %) par les jeunes abstentionnistes. La volonté de manifester son mécontentement à l'égard des partis politiques (10 %) et l'opinion que les élus n'ont pas le pouvoir de changer les choses (9 %) comptent aussi parmi les motivations les plus fréquentes pour ne pas aller voter.

**GRAPHIQUE 78. POUR QUELLE RAISON PRINCIPALE N'ETES-VOUS PAS ALLE VOTER AUX DERNIERES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ? (EN %)**



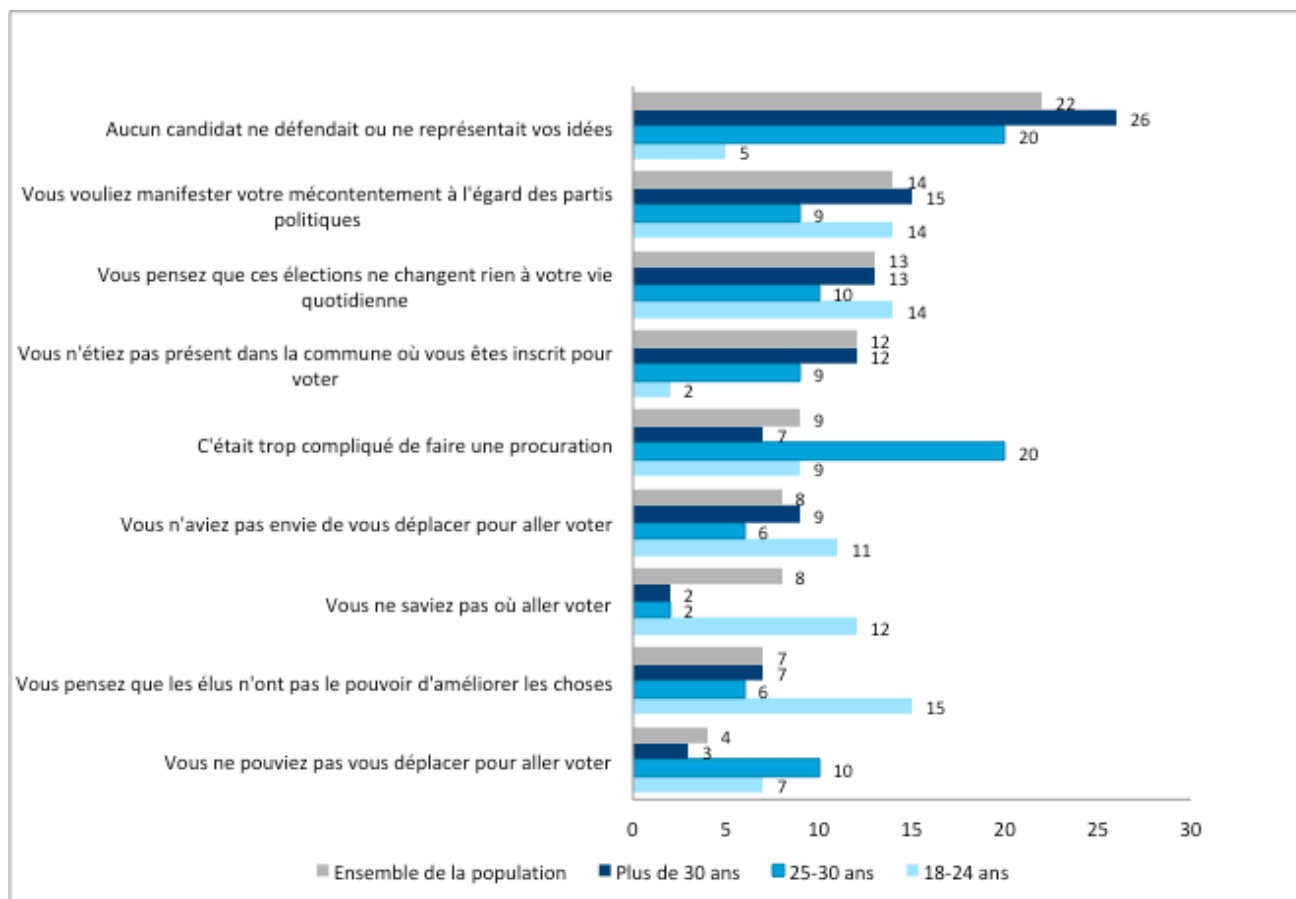
**Source** : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ** : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans n'ayant pas voté au premier, au second ou aux deux tours des élections présidentielles de 2017 (Eff=1 655).

Une question similaire a été insérée dans le baromètre Conditions de vie et aspirations du CREDOC afin de disposer d'un point de comparaison avec la population générale. Relevons que l'item « ne résidait pas dans la commune d'inscription » n'étant pas proposé<sup>31</sup>. **Les raisons de l'abstention des jeunes se distinguent de celles de leurs aînés**, mais pas sur le fait que les raisons idéologiques arrivent

<sup>31</sup> En raison de cette différence dans les items proposés, les réponses des jeunes par rapport à leurs aînés sont ici comparées à méthodologie constante en présentant les données issues de l'enquête Conditions de vie et aspirations y compris pour les 30 ans et moins.

également en tête des causes d'abstention. Relevons que l'idée selon laquelle « aucun candidat ne défendait ou représentait vos idées » bascule en première position chez les plus de 30 ans.

**GRAPHIQUE 79. POUR QUELLE RAISON PRINCIPALE N'ÊTES-VOUS PAS ALLE VOTER AUX DERNIERES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ? (EN %)**



**Source** : enquête Conditions de vie et aspirations, 2018. **Champ** : population âgée de 18 ans et plus, en %.

**Note** : l'item « C'est trop compliqué de faire une procuration » n'est pas montré en raison d'effectifs faibles.

Les raisons d'abstention proposées aux jeunes peuvent être regroupées en raisons idéologiques et en raisons plus pratiques.

Parmi **les raisons idéologiques**, on peut compter les motifs d'abstention suivants :

- « Vous pensez que ces élections ne changent rien à votre vie quotidienne »
- « Vous vouliez manifester votre mécontentement à l'égard des partis politiques »
- « Vous pensez que les élus n'ont pas le pouvoir d'améliorer les choses »
- « Aucun candidat ne défendait ou ne représentait vos idées »

Les raisons suivantes ont été regroupées en **raisons « pratiques »**, impliquant une organisation logistique ou une connaissance particulière du déroulé du vote :



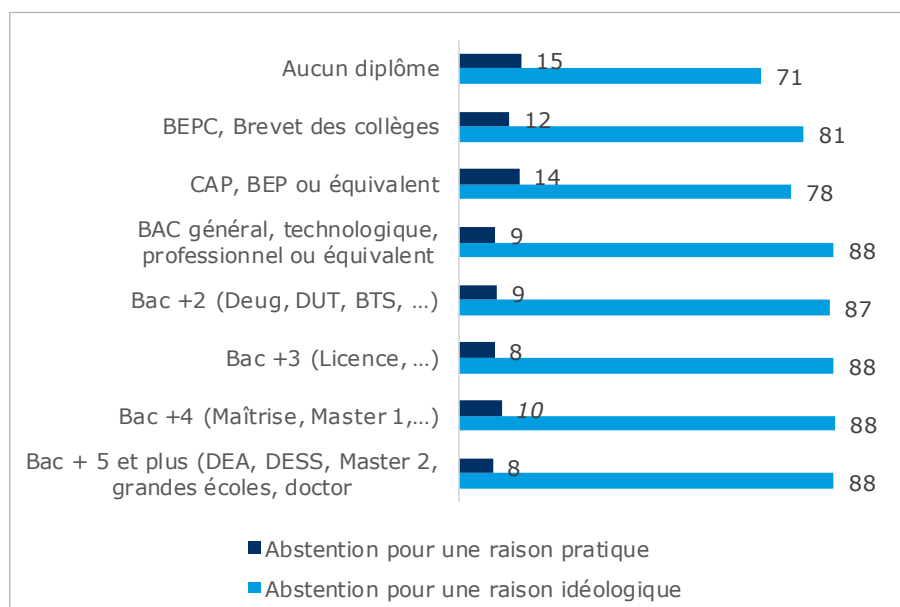
- « Vous ne saviez pas où aller voter »
- « Vous n'étiez pas présent dans la commune où vous êtes inscrit pour voter »
- « Vous ne résidez pas dans la commune où vous êtes inscrit(e) »
- « Vous ne pouviez pas vous déplacer pour aller voter »
- « C'était trop compliqué de faire une procuration »

**Au total, les raisons idéologiques sont avancées par une large majorité des jeunes (84 %) qui ne sont pas allés voter à l'élection présidentielle de 2017, tandis que les raisons pratiques ne concernent que 11 % d'entre eux<sup>32</sup>.**

Ces résultats sont ici aussi cohérents avec ceux mis en évidence par Michael Bruter et Anne-Julie Clary en 2014 : le manque de motivation des jeunes ou leurs contraintes techniques étaient écartées des raisons de l'abstention au profit d'une vision des élections comme « pleines de mensonges » (facteur d'abstention cité par 71 % des 18-25 ans), « [qu'il ignorent les vraies préoccupations] » ou encore « malhonnêtes » (Bruter, Clary, 2014).

Dans l'ensemble, **les raisons idéologiques sont davantage invoquées par des jeunes diplômés d'un baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur (88 %, + 4 points), qu'ils soient en cours d'acquisition d'un de ces diplômes (88 %, + 4 points) ou actifs et titulaires de l'un d'eux (88 %, + 4 points). Les raisons pratiques sont au contraire plus souvent invoquées par les personnes les moins diplômées et notamment par les actifs ayant un niveau inférieur au baccalauréat (15 %, + 4 points).** Le fait de n'avoir aucun diplôme est à ce titre particulièrement discriminant dans le choix d'une raison d'abstention non idéologique.

**GRAPHIQUE 80. TYPE D'ABSTENTION SELON LE NIVEAU DE DIPLOME (EN %)**



**Source :** INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ :** ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans n'ayant pas voté au premier, au second ou aux deux tours des élections présidentielles de 2017 (Eff-1 655).

<sup>32</sup> 6 % des jeunes invoquent une autre raison à leur abstention, dont le manque d'envie.

**Les jeunes abstentionnistes qui sont par ailleurs engagés dans le monde associatif invoquent plus souvent des motifs idéologiques** pour expliquer leur abstention. Parmi les jeunes abstentionnistes, 90 % de ceux participant aux activités d'une association se sont abstenus pour une raison idéologique contre 83 % de ceux n'étant pas engagés dans la vie associative. Il semble que l'abstention de ces jeunes imprégnés de certaines valeurs à l'origine de leur participation bénévole ou associative soit davantage empreinte de la crise de légitimité des instances politiques, alors que les moins engagés et diplômés mettent davantage en lumière des difficultés plus terre à terre de complexité administrative ou de déplacement. La construction d'une opinion civique dès l'adolescence, sous forme d'un « effet dormant » (Campbell, 2006), si elle peut se traduire par un plus grand passage aux urnes à l'âge de la majorité (Gerber *et al.*, 2003), peut également dans le même temps renforcer au cours du temps les représentations négatives à l'égard de la vie politique (Weaver Lariscy, Tinkham, 1999). Cela peut donc entretenir la défiance des jeunes envers le système politique, parallèlement à la maturation de leur pensée politique individuelle.

#### **Voyons à présent dans le détail qui sont les jeunes qui invoquent les différents motifs d'abstention.**

Les 18-30 ans interrogés dans le baromètre DJEPVA sur la jeunesse qui pensent que les élections présidentielles **ne changent rien à leur vie quotidienne** sont plus souvent des jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat (22 %, + 3 points), dont le niveau de ressources mensuel du foyer est en deçà de 1 200 euros par mois (23 %, + 4 points). Certains sont encore dans une dynamique d'étude : 24 % des élèves ou étudiants avec un niveau inférieur au baccalauréat (24 %, + 5 points) partagent cet avis. D'autres sont en marge à la fois du système scolaire et du marché du travail. C'est le cas des 23 % (+ 4 points) d'inactifs hors étudiants, c'est-à-dire ne recherchant pas d'emploi, invalides ou souffrant d'une maladie de longue durée n'étant pas allés voter pour cette raison. Les jeunes dont la mère exerce ou exerçait la profession d'ouvrière (25 %, + 6 points) sont aussi plus représentés parmi cette catégorie d'abstentionnistes, tout comme plus globalement les jeunes estimant que leur avis ne compte pas dans les espaces qu'ils fréquentent pour une autre raison que leur âge (29 %, + 9 points). La confrontation de ces catégories de jeunes à des difficultés qui ne paraissent actuellement pas résolues par les pouvoirs publics pourrait pour partie expliquer ce type d'abstention. L'influence du milieu familial, s'il transparait ici à travers la profession exercée par la mère, est plus délicate à déterminer faute de précision sur la nature des relations entre les jeunes et leur famille. La littérature sur l'impact des parents sur les comportements politiques des jeunes est abondante depuis les années 1950 entre réflexions sur la structuration et la production d'un citoyen par la famille et celles sur la reproduction des opinions parentales (Tournier, 2010). Cette « transmission » semblerait liée au degré de politisation des parents, à la stabilité de leurs positionnements et à la forme de leurs échanges politiques avec leurs enfants. Ainsi, la connaissance du positionnement politique et des attitudes de vote de ses parents pourrait être, selon l'enquête réalisée par Vincent Tournier (2010) plus important que le statut social des parents, sur le comportement des jeunes.

**Le sentiment qu'il y a une inadéquation entre les idées défendues par les candidats et ses propres idées** est avancé par un profil d'abstentionnistes quelque peu moins précaires : les jeunes ne résidant pas en quartier prioritaire (22 %, + 4 points) et ceux dont les revenus du foyer égalent ou excèdent 2 200 euros par mois (21 %, + 3 points) y sont plus présents.

De même, **le mécontentement à l'égard des partis politiques** est davantage exprimé par des catégories de jeunes plus intégrées que celles contestant l'impact de la vie politique sur leur vie

quotidienne. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une abstention motivée par un désaccord politique ou par le sentiment d'une mauvaise représentation de ses idées politiques implique une plus grande réflexion politique. Cette raison est plus souvent évoquée parmi les jeunes diplômés du baccalauréat ou du supérieur (13 %, soit + 3 points), en emploi (13 %, + 3 points) et plus précisément des actifs diplômés du baccalauréat ou de l'enseignement supérieur (14 % ; + 4 points). Ils sont plus souvent en fin de parcours d'autonomisation : certains ont déjà décohabité par le passé, vraisemblablement pour les études, mais sont revenus vivre chez leurs parents (17 %, + 7 points), d'autres ont décohabité, puis sont revenus vivre chez leurs parents avant de repartir (14 %, + 4 points).

Troisième raison d'abstentionnisme invoquée, **le fait de n'être pas présent dans la commune d'inscription pour voter** est plus souvent avancé par des populations étudiantes et notamment des élèves ou étudiants en cours d'acquisition d'un diplôme de l'enseignement supérieur (16 %, + 4 points), ou des étudiants ne vivant pas avec leurs parents (15 %, + 3 points). Cette modalité n'est pourtant pas plus souvent citée par les jeunes multirésidents, c'est-à-dire pouvant parfois vivre ailleurs que chez eux ou leurs parents, (13 % contre 12 % des jeunes en moyenne). Les actifs avec un niveau de diplôme supérieur ou égal au bac (15 %, + 3 points) sont également plus représentés parmi ces abstentionnistes.

Ces deux catégories de raisons sont autant invoquées par les hommes que par les femmes et ne varient pas non plus en fonction de l'âge, du quartier ou de la commune de résidence. Elles se distinguent toutefois fortement en fonction du niveau de diplôme, du statut d'activité et de l'environnement parental des jeunes répondants abstentionnistes.

**Étudier et vivre chez ses parents (90 %, + 4 points) ou avoir déjà décohabité mais être revenu vivre dans le foyer parental (91 %, + 5 points) est en lien avec des choix plus idéologiques**, tandis que les étudiants vivant en logement autonome invoquent davantage de raisons pratiques (14 %, + 3 points), notamment en raison du fait qu'ils sont inscrits dans la commune de résidence de leurs parents.

**La troisième grande famille de différences entre les jeunes s'abstenant pour raisons idéologiques et ceux s'abstenant pour raisons pratiques est en lien avec le statut d'activité.** D'un côté, les jeunes s'abstenant pour des raisons idéologiques sont plus souvent en emploi durable (90 %, + 4 points) et, parmi les actifs, des cadres (90 %, + 4 points) et des professions intermédiaires (91 %, + 5 points). De l'autre côté, les personnes s'abstenant pour des raisons pratiques sont davantage des inactifs hors étudiants (invalides, malades de longue durée, ne recherchant pas d'emploi) (19 % ; + 8 points).

## 5.5. Une mobilisation qui passe aussi par des formes d'engagement hors cadre

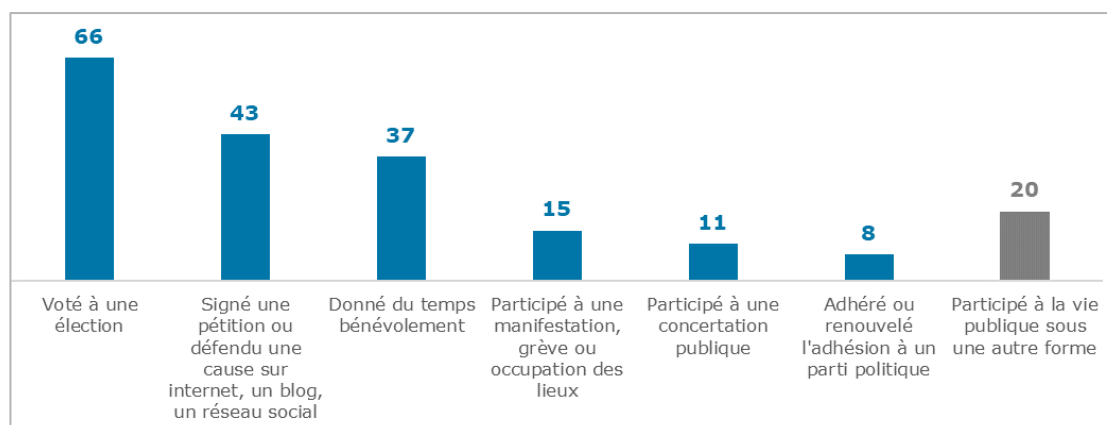
L'engagement apparaît depuis plusieurs décennies en phase de reconfiguration, passant d'un engagement total à une cause impliquant un sacrifice personnel à un engagement aux formes multiples et temporaires. Anne Muxel (2018) évoque notamment un « [délaissement des] formes conventionnelles de la participation politique, au profit d'autres formes d'expression politique, notamment protestataires, comme les manifestations de rue ». Les précédentes éditions du baromètre DJEPVA sur la jeunesse ont en effet montré que les jeunes privilégient de manière croissante des formes d'engagement protestataires telles que la signature d'une pétition, mais aussi le boycott ou

l'occupation de lieux. Le sociologue Jacques Ion théorise ce changement de paradigme par l'image d'un « timbre » s'appliquant à l'engagement traditionnel et d'un « post-it » servant à décrire son nouvel avatar. Il note ainsi qu'il n'existe pas aujourd'hui de modèle unique d'engagement de la jeunesse, mais plutôt « une grande diversité des modes d'engagement et tout un chacun bricole ses façons d'intervenir auprès d'autrui, sans qu'une façon devienne aujourd'hui dominante » (Ion, 2017)

Afin de rendre compte de la multiplicité des formes d'engagement, les jeunes ont été interrogés sur leurs pratiques dans différents domaines de la participation publique, au travers d'une même formulation de questions et sur un même horizon temporel (les douze derniers mois). **La multiplicité des formes d'engagement possibles, de l'engagement classique par le vote ou l'adhésion à un parti politique à des formes d'engagement plus ponctuelles, comme la grève ou la manifestation, voire plus novatrices comme l'expression sur Internet, est effectivement à l'œuvre auprès d'une fraction de la jeunesse.**

- La modalité d'engagement des jeunes la plus citée est traditionnelle de l'engagement citoyen : **le vote est la forme d'engagement la plus répandue auprès des jeunes**, 66 % d'entre eux ayant voté au moins une fois à une élection (voir chapitre 5.3). Toutefois, elle est loin d'être l'unique forme d'engagement des jeunes dans la vie publique et politique. En 2018, 43 % des jeunes ont ainsi signé une pétition ou défendu une cause sur internet, un blog, un réseau social et 37 % ont donné de leur temps bénévolement. De manière plus marginale, 15 % des jeunes ont participé à une manifestation, à une grève ou à une occupation des lieux, 11 % ont participé à une concertation publique et 8 % ont adhéré ou renouvelé l'adhésion à un parti politique. 20 % de jeunes indiquent en outre participer à la vie publique sous une autre forme qu'une de celles proposées dans le cadre du baromètre.

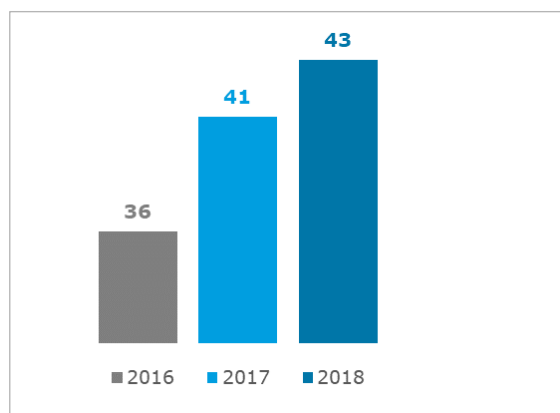
**GRAPHIQUE 81. AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, AVEZ-VOUS ... (EN % - REPONSES « OUI »)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

- **La signature d'une pétition ou la défense d'une cause sur internet** est la seconde forme d'engagement la plus répandue chez les jeunes. Cette forme de participation à la vie publique est en constante augmentation depuis 2016, date à laquelle elle ne concernait qu'un tiers des jeunes interrogés. Cet essor pourrait entrer en résonance avec la volonté de relations non plus verticales, mais horizontales, « entre pairs plutôt qu'entre pères » (Ion, 2017) pour faire évoluer la société.

**GRAPHIQUE 82. ÉVOLUTION DE LA PART DES JEUNES AYANT SIGNÉ UNE PÉTITION OU DÉFENDU UNE CAUSE SUR INTERNET, UN BLOG, UN RÉSEAU SOCIAL (EN % - REPONSES « OUI »)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

En 2017, les réseaux sociaux ont été le théâtre de mobilisations, notamment à la suite de l'affaire Weinstein (#balancetonporc sur Twitter) fin 2017. La signature de pétitions sur Internet apparaît comme un phénomène de plus en plus populaire et se fait souvent l'écho de causes liées à l'actualité. Fin 2017, on comptait ainsi, parmi les pétitions les plus populaires sur le site Change.org, la lutte contre l'esclavage en Libye (1 million de signatures), contre la corrida (572 000 signatures), pour la fixation d'un seuil de consentement sexuel (356 000 signatures) ou encore pour la reconnaissance des crimes envers les animaux suite à la torture d'un chat à Draguignan (266 142 signatures), autant de sujets susceptibles de mobiliser les jeunes aussi bien que leurs aînés.

Entre 2017 et 2018, les écarts entre les jeunes signant des pétitions ou défendant des causes sur Internet et ceux ne le faisant pas se sont réduits pour partie. En 2018, les jeunes signant les pétitions sont plus souvent des femmes (48 % contre 47 % en 2017) que des hommes (38 % contre 35 % en 2017), avec une augmentation plus marquée pour ces derniers sur l'année passée.

Alors que les 18-24 ans avaient plus recours à cette forme de participation que leurs aînés en 2017 (42 % contre 40 %), **les 25-30 ans s'y engagent tout autant en 2018** : 43 % des 18-24 ans et 43 % des 25-30 ans ont en effet signé une pétition ou défendu une cause sur Internet au cours des douze derniers mois. L'âge n'est donc plus aussi discriminant dans la participation en ligne même si les 18-24 ans sont par ailleurs plus confiants que les 25-30 ans à l'égard des avis communiqués sur Internet : 67 % d'entre eux leur font confiance contre 63 % des 25-30 ans et 50 % des Français en moyenne<sup>33</sup>.

**Les jeunes peu diplômés, d'un niveau inférieur au baccalauréat, s'emparent moins de cette forme de participation (39 %) que leurs homologues plus diplômés (46 %).** Sans pleinement rattraper leur retard, ils la pratiquent plus souvent qu'en 2017 (+ 4 points).

De même, les personnes résidant dans une commune rurale ont moins recours aux pétitions que les autres jeunes, même si elles sont cette année plus nombreuses dans ce cas qu'en 2017 (+ 3 points), comblant ainsi une partie des écarts constatés entre eux et les jeunes résidant dans des unités urbaines de 2 000 à moins de 200 000 habitants ou de plus de 200 000 habitants.

<sup>33</sup> Enquête CDV 2018.

**Les étudiants restent les plus investis dans cette pratique**, de surcroît en progression auprès d'eux : 47 % en déclarent l'usage en 2018 contre 43 % en 2017. Les personnes en emploi et les inactifs hors étudiants en restent moins coutumiers que les étudiants, mais y ont davantage recours qu'en 2017 avec une augmentation de 3 points pour les jeunes en emploi – et notamment de 7 points pour les jeunes en emploi court – et de 5 points pour les inactifs hors étudiants. Les chômeurs se dessaisissent en revanche légèrement de la pratique entre 2017 et 2018 (- 3 points).

- **L'engagement bénévole** est la troisième forme d'implication dans la vie de la cité la plus souvent mobilisée (voir chapitre 5.2).
- **Les manifestations et les grèves viennent ensuite : 15 % des jeunes déclarent avoir participé à ce type d'événements au cours de l'année 2017.** Cette forme d'engagement est également plus investie par les étudiants (18 %, + 3 points). Les plus susceptibles de manifester sont, en lien avec ce profil étudiant, les personnes en cours d'acquisition d'un diplôme, notamment avec un niveau d'études actuel inférieur au baccalauréat (20 %, + 5 points). Sont aussi surreprésentées les personnes qui semblent être dans une situation de logement non stabilisée : les manifestations et grèves ont en effet davantage été investies par les jeunes en couple avec une personne ne vivant pas avec elles (18 %, +3 points), ceux qui ont connu un retour au foyer parental après une décohabitation (20 %, + 5 points) ou une décohabitation, suivie d'un retour et d'un nouveau départ du foyer parental (18 %, + 3 points).
- **Les étudiants sont également plus enclins que le reste des jeunes à participer à une concertation publique**, surtout s'ils vivent de manière autonome (14 %, + 3 points) ou l'ont été avant de revenir vivre auprès de leurs parents (21 %, + 10 points).
- Enfin, **l'adhésion à un parti politique** est la 6<sup>e</sup> et dernière des formes d'engagement investies par les jeunes parmi les items proposés (8 %). Ces jeunes se distinguent peu de la moyenne des jeunes au niveau sociodémographique. Tout juste pourra-t-on noter que les jeunes ayant déjà quitté le foyer familial, mais y vivant à nouveau au moment de l'enquête, s'engagent plus sous cette forme (15 %, + 7 points)

## 5.6. Quatre jeunes sur dix cumulent trois formes d'engagement ou plus

Un **score d'engagement** a été calculé afin de repérer les jeunes s'engageant le plus. Huit formes d'engagement ont été recensées dans le cadre du baromètre DJEPVA pour la jeunesse :

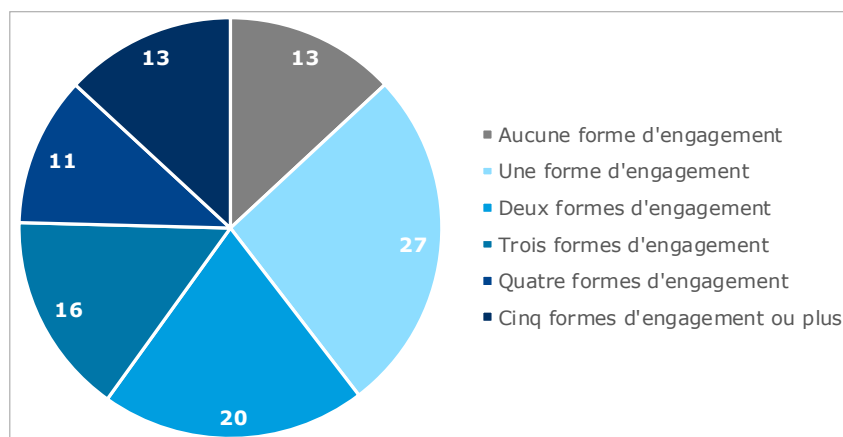
- la participation associative ;
- le bénévolat<sup>34</sup> ;
- le vote ;
- la signature de pétitions ;

<sup>34</sup> Dans la suite des analyses, les personnes ne donnant leur temps bénévolement que de façon épisodique (« moins souvent » ne seront pas classées dans la catégorie des bénévoles mais considérées comme des non-bénévoles.

- la participation à des grèves ;
- la participation à des consultations publiques ;
- l'adhésion à un parti politique ;
- la participation, par une autre forme laissée à l'appréciation du jeune, à la vie publique.

En 2018, seuls 13 % des jeunes n'ont participé d'aucune de ces manières à la vie publique. Près de la moitié des jeunes (47 %) ont une participation sélective, limitée à une seule forme d'engagement (27 %) voire à deux (20 %). D'autres jeunes ont des formes d'engagement plus variées, s'étendant à trois formes d'engagement pour 16 % d'entre eux ou encore à quatre formes d'engagement pour 11 %. Enfin, 13 % des jeunes, soit la même proportion que les jeunes en retrait de la vie publique, sont engagés sur presque tous les fronts en totalisant entre 5 et 8 formes d'engagement.

GRAPHIQUE 83. DEGRE D'ENGAGEMENT DES JEUNES



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Le vote est la principale forme d'engagement des jeunes qui s'engagent sous une forme unique. 65 % des jeunes qui n'ont qu'une seule forme d'engagement participent à la vie publique par le vote. Plus l'engagement du jeune est fort, plus le vote est concurrencé par d'autres formes d'engagement. En effet, parmi les jeunes qui s'engagent dans la vie publique sous cinq formes ou plus, 90 % votent et 94 % donnent de leur temps bénévolement.

GRAPHIQUE 84. TYPE D'ENGAGEMENT LE PLUS COURANT SELON LE DEGRE D'ENGAGEMENT DES JEUNES

Forme d'engagement privilégiée	Une seule forme d'engagement	Deux formes d'engagement	Trois formes d'engagement	Quatre formes d'engagement	Cinq formes d'engagement ou plus
Première plus fréquente	Vote 65 %	Vote 73 %	Vote 79 %	Vote 86 %	Bénévolat 91 %
Deuxième plus fréquente	Signature de pétition 19 %	Signature de pétition 57 %	Bénévolat 63 %	Bénévolat 81 %	Vote 90 %
Troisième plus fréquente	Participation à une association 6 %	Participation à une association 23 %	Participation à une association 59 %	Participation à une association 76 %	Participation à une association 89 %

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans. Lecture : 65 % des jeunes s'engageant d'une seule manière dans la vie publique votent.

**Les jeunes engagés sur tous les fronts, dans cinq formes d'engagement ou plus**, sont surreprésentés parmi les jeunes urbains, vivant dans des unités urbaines de 200 000 habitants ou plus (16 %, + 3 points). **Ils sont avancés dans le processus d'autonomisation** : ils sont surreprésentés parmi les jeunes ayant un niveau de diplôme égal ou supérieur au baccalauréat (16 %, + 3 points) ou en cours d'acquisition d'un diplôme à un niveau supérieur ou égal au baccalauréat (19 %, + 6 points). Parmi les actifs, ils sont plus nombreux parmi ceux qui ont un niveau supérieur ou égal au baccalauréat (16 %, + 3 points). Les jeunes en emploi court ou à temps partiel sont aussi plus souvent engagés dans cinq formes de participation à la vie publique ou plus (16 %, + 3 points).

Sur le plan familial, les jeunes ayant des enfants (17 %, + 4 points), ceux en couple avec une personne qui ne vit pas dans le logement (17 %, + 4 points), ayant quitté le domicile parental avant d'y revenir (26 %, + 13 points) et ceux ayant quitté le domicile parental pour y revenir et en repartir (18 %, + 5 points) sont plus souvent mobilisés par cinq formes d'engagement ou plus.

Ils disposent en outre d'un certain confort matériel avec 2 200 euros par mois et plus (16 %, + 3 points).

**Les jeunes adoptant deux à quatre formes d'engagement ont des profils proches : ils sont en plein milieu de leur processus d'autonomisation.** Ce sont fréquemment des étudiants en logement autonome, et notamment en cours d'acquisition d'un diplôme de niveau baccalauréat ou supérieur. Les jeunes n'adoptant que deux formes d'engagement se distinguent en outre des autres par leur moindre confiance en l'avenir (23 %, + 3 points).

Les jeunes n'adoptant qu'une seule forme d'engagement sont de profils plus disparates. Ils regroupent des jeunes modestes, au chômage (31 %, + 4 points), actifs mais avec un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (31 %, + 4 points), résidant en quartier prioritaire (33 %, + 6 points). Les personnes n'ayant jamais quitté le foyer parental (30 %, + 3 points) et emploi durable (30 %, + 3 points) adoptent aussi plus fréquemment une forme d'engagement unique.

**Les jeunes n'ayant aucune forme de participation sont en partie similaires à ceux n'en ayant qu'une. Ils sont marqués par une certaine fragilité de leur situation économique.** Ce sont des jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au bac (21 %, + 8 points) et même sans aucun diplôme (31 %, + 18 points), des inactifs hors étudiants (27 %, + 14 points), des personnes au chômage (22 %, + 9 points), des jeunes n'ayant jamais quitté le foyer parental (16 %, + 3 points), ou dont le foyer gagne moins de 1 200 euros par

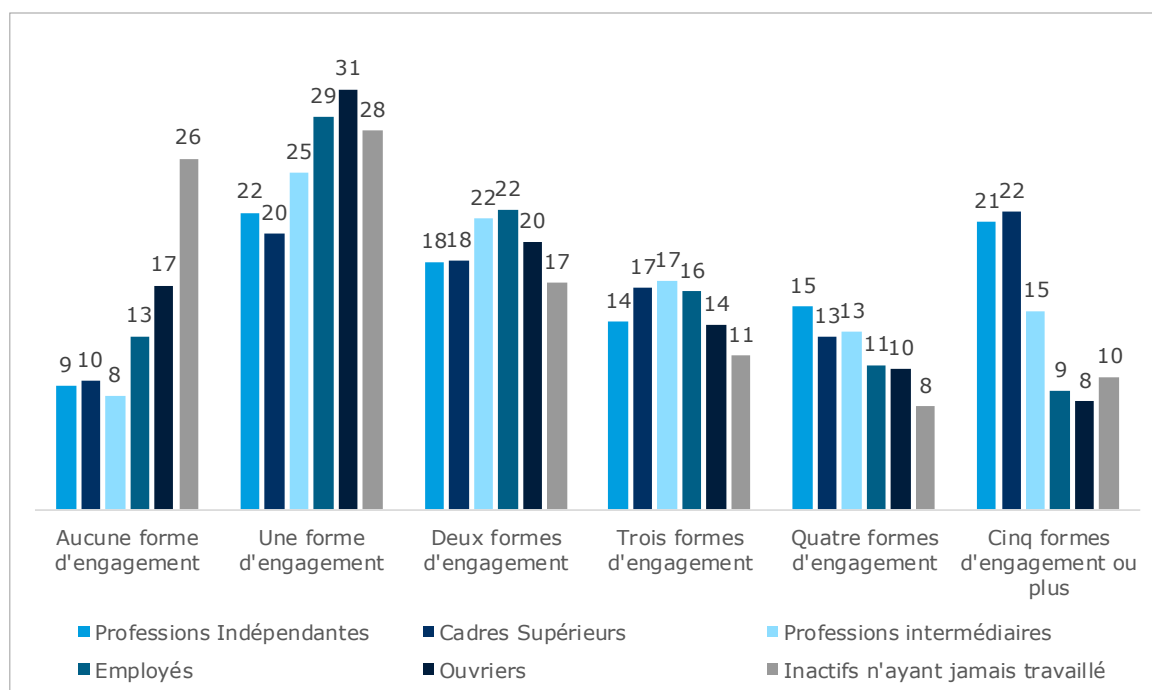


mois (16 %, + 3 points). Les personnes non satisfaites de leur vie (18 %, + 5 points) et celles n'ayant pas confiance dans l'avenir (16 %, + 3 points) y sont aussi plus représentées.

**Ainsi, le diplôme, le degré d'insertion professionnelle et le milieu d'origine, s'il est modeste, sont en lien avec le degré d'engagement des jeunes. L'engagement se ferait le reflet des inégalités sociales.**

**La profession exercée par la mère est à cet égard symptomatique de ces écarts nés des inégalités au sein de la jeunesse.** Les jeunes dont la mère exerçait une profession indépendante, une activité de cadre supérieure ou une profession intermédiaire ont plus souvent un engagement de forme multiple. À l'inverse, les jeunes dont la mère n'a jamais travaillé, était ouvrière ou employée, sont moins propices à s'engager, ou dans une forme moins diverse.

**GRAPHIQUE 85. DEGRE D'ENGAGEMENT SELON LA PROFESSION EXERCEE PAR LA MERE DU JEUNE**



\* Les agricultrices exploitantes ont été omises, faute d'effectifs suffisants.

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Or, l'engagement dans la vie publique et citoyenne compte pour lui-même dans l'insertion des jeunes dans la société.

**Un engagement accru va de pair avec l'impression que son avis compte dans les espaces dans lesquels on évolue** : les personnes peu engagées se sentent plus fortement ignorées tandis que celles multipliant les formes d'engagement comptent parmi les jeunes se sentant le plus écoutés.

Il n'est toutefois pas possible de déterminer dans quel sens joue ce phénomène : le climat socioéconomique favorable des catégories s'engageant le plus pourrait amener en lui-même une meilleure prise en compte de l'avis de ces catégories plus favorisées. À l'inverse, venir de milieux modestes pourrait inhiber l'engagement tout comme discréditer la parole ; les deux tendances pouvant se renforcer mutuellement en conduisant les jeunes à éviter les « espaces » dans lesquels leur avis ne

compterait pas. Cécile Van de Velde indique notamment la difficulté de s'engager et répondre aux injonctions de construction d'un « projet » lorsqu'on a essuyé de nombreux rejets (Van de Velde, 2017a).

**Sujet de préoccupation, le désir de transformer la société par soi-même pourrait pousser les jeunes à s'engager dans des domaines d'action concrets susceptibles d'avoir un impact sur la société.**

L'investissement dans le social, la solidarité, l'humanitaire et l'aide au développement ou encore dans l'environnement trouverait pour partie sa source dans la volonté de transformer progressivement la société et serait symptomatique de la désillusion des jeunes envers les grands idéaux de transformation du monde (Ion, 2017). L'édition 2018 de l'enquête Conditions de vie et aspirations des Français révèle en effet que les jeunes sont moins soucieux d'une réforme profonde de la société que leurs aînés : 28 % des 18-24 ans souhaitent ainsi un changement radical de société, 33 % des 25-30 ans et 42 % des plus de 30 ans, soit 39 % de la population française en moyenne.

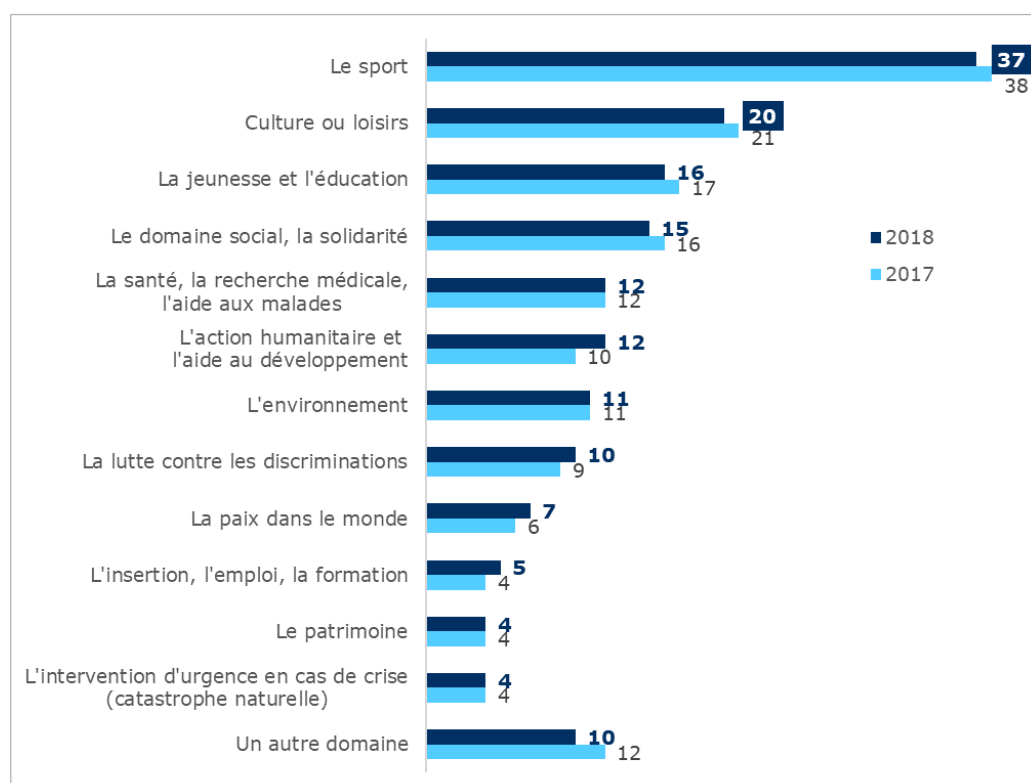


## 6. Une soif de participation associative toujours présente

### 6.1. Le sport, la culture et les loisirs toujours au cœur du bénévolat ; une attention plus marquée à l'action humanitaire

En 2018, les domaines d'engagement privilégiés par les jeunes bénévoles restent très similaires à ceux de 2017. Le sport (37 %), la culture ou les loisirs (20 %), la jeunesse et l'éducation (16 %) ou encore le domaine social, la solidarité (15 %) sont encore une fois en tête, tandis que la paix dans le monde, l'insertion l'emploi, la formation, le patrimoine ou l'intervention d'urgence en cas de crise demeurent très peu cités, par moins de 10 % des bénévoles.

GRAPHIQUE 86. DANS QUELS DOMAINES DONNEZ-VOUS BENEVOLEMENT DE VOTRE TEMPS AU SEIN D'UNE ASSOCIATION OU D'UNE AUTRE ORGANISATION ? (EN % - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018 et 2017. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans donnant de leur temps bénévolement.

Seule différence notable, le domaine de l'action humanitaire et de l'aide au développement est un un peu plus investi qu'en 2017 (12 %, + 2 points par rapport à 2016) et gagne sa place de 6<sup>e</sup> domaine de bénévolat choisi par les jeunes au détriment de l'environnement, qui passe 7<sup>e</sup>. Les femmes (15 % ;

+ 3 points par rapport à la moyenne des jeunes engagés dans l'humanitaire) et les jeunes en emploi court ou à temps partiel (15 %, + 3 points) sont les plus engagés dans ce domaine d'action.

**10 % des jeunes jugent que leur domaine de bénévolat n'est pas représenté dans les domaines proposés, choisissant la modalité « un autre domaine ».** Le profil des jeunes investis dans cet « autre » domaine de bénévolat se distingue nettement du reste des jeunes bénévoles et se rapproche davantage de celui des non-bénévoles. **En effet, les personnes au chômage (16 %, + 6 points), avec un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (13 %, + 3 points), se déclarant plus souvent abstentionnistes (17 %, + 7 points), ayant l'impression que leur avis n'est pas pris en compte ou encore n'ayant pas confiance en l'avenir (14 %, + 4 points) sont plus nombreuses à citer ce domaine d'engagement bénévole.**

Dès lors, l'interprétation de ce résultat est sujette à conjecture : mauvaise prise en compte par l'outil statistique d'un engagement moins visible ? Interprétation large du concept de bénévolat par une partie des répondants, incluant par exemple l'aide auprès d'un proche ? Phénomène de désirabilité sociale ayant conduit les interviewés non engagés à répondre positivement à la question sur l'engagement bénévole ?

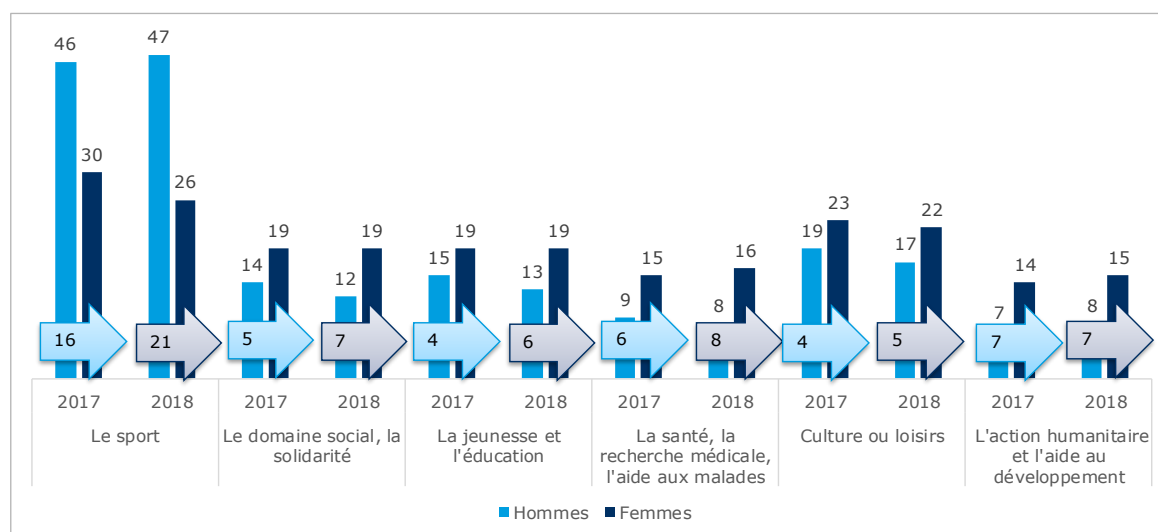
À l'image de l'engagement bénévole de 2017<sup>35</sup>, celui de 2018 demeure fortement **genré**. **Certains domaines d'engagement sont bien plus cités par les femmes comme la culture et les loisirs, le social, la solidarité, la jeunesse et l'éducation ou encore la santé, tandis que le sport est bien plus investi par les hommes.**

**Derrière l'apparente stabilité du niveau d'engagement bénévole par domaine se cache un léger accroissement des différences entre les hommes et les femmes.** Ainsi, l'écart d'engagement entre les femmes et les hommes dans le domaine sportif était de 16 points en 2017, en faveur des hommes. Il est de 21 points en 2018, soit un accroissement de 5 points de pourcentage de l'écart d'engagement entre les hommes et les femmes dans ce domaine. Concernant les autres domaines les plus différenciés selon le sexe, les écarts se maintiennent (voire s'intensifient légèrement) : le social et la solidarité (passage d'un écart de 5 à 7 points), la jeunesse et l'éducation (de 4 à 6 points) et de la santé, la recherche médicale et l'aide aux malades (de 6 à 8 points d'écart), la culture et les loisirs (de 4 à 5 points d'écart), l'action humanitaire et l'aide au développement (écart de 7 points en 2017 comme en 2018).

---

<sup>35</sup> Baromètre DJEPVA sur la Jeunesse, 2017

GRAPHIQUE 87. ENGAGEMENT DANS DES DOMAINES DE BENEVOLAT SELON LE SEXE



**Source** : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018 et 2017. **Champ** : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans donnant de leur temps bénévolement. **Note de lecture** : En 2017, l'écart de participation bénévole entre les jeunes femmes et les jeunes hommes dans le domaine sportif était de 16 points de pourcentage. En 2018, cet écart est de 21 points de pourcentage.

Comme en 2017, les domaines de l'insertion, l'emploi, la formation, l'environnement, le patrimoine, l'intervention d'urgence en cas de crise (catastrophe naturelle), la lutte contre les discriminations (racisme, homophobie, antisémitisme, etc.) ou encore la paix dans le monde sont autant investis par les femmes que par les hommes.

**Le sport se démarque des autres domaines d'engagement bénévole sur d'autres points.** Plus souvent masculin, il est également plus souvent pratiqué par des personnes en emploi durable, en CDI ou à temps plein (43 %, + 6 points par rapport à la moyenne) et par des personnes vivant au domicile parental sans avoir jamais décohabité (40 %, + 3 points).

Le sport apparaît être un domaine investi régulièrement tout au long de l'année : 46 % des personnes consacrant quelques heures par semaine à une activité bénévole le font dans le domaine sportif. En comparaison, la lutte contre les discriminations ou l'investissement dans le domaine de la santé sont le fruit d'un engagement ponctuel, à l'occasion d'une période précise ou d'un événement. 13 % des jeunes s'engageant ponctuellement s'investissent ainsi dans la lutte contre les discriminations (+ 3 points) et 16 % dans la santé, la recherche médicale, l'aide au malade (+ 4 points).

**Au-delà de l'incidence du sexe et de la fréquence d'engagement, le choix d'un domaine de bénévolat dépend également du statut d'activité du jeune ainsi que, dans une moindre mesure, de sa situation familiale.** Ces deux caractéristiques sont susceptibles d'avoir un impact sur les centres d'intérêt et préoccupations des jeunes.

- Ainsi, les jeunes parents d'enfants sont plus attentifs aux situations générées par des catastrophes naturelles (+ 3 points) ou aux problématiques en lien avec la jeunesse et l'éducation (+ 4 points).
- Les personnes au chômage, par ailleurs moins souvent bénévoles, sont davantage investies dans la solidarité et le social (+ 7 points), de même que les personnes ayant effectué plusieurs allers-retours entre un logement autonome et le foyer parental avant de prendre leur

indépendance (+ 4 points) et les locataires du parc privé (+ 3 points) comme du parc social (+ 4 points).

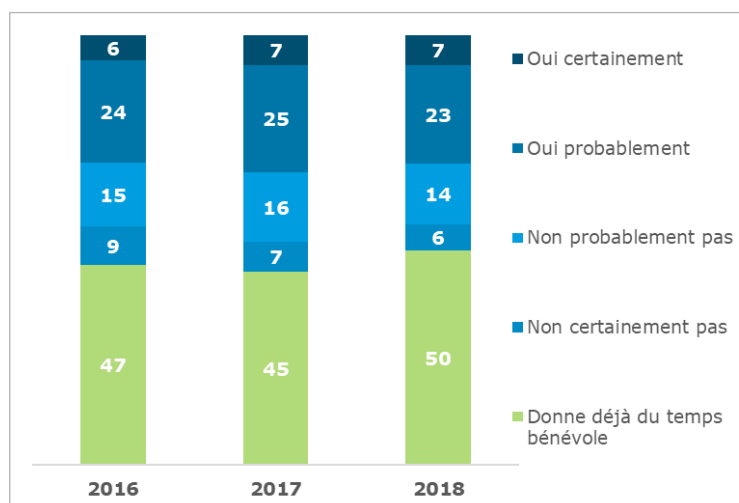
- Les jeunes estimant que leur avis ne compte pas dans les espaces qu'ils fréquentent en raison de leur âge s'engagent plus volontiers que les autres dans la lutte contre les discriminations (+ 3 points).
- Le domaine de la santé est plus investi par des personnes s'estimant sujettes au non-recours (+ 4 points) et souhaitant des aides des pouvoirs publics pour payer des soins médicaux (+ 3 points).

On notera que les domaines d'engagement sont peu affectés par la nature urbaine ou rurale du lieu de résidence à l'exception de la lutte contre les discriminations (+ 3 points) et de l'insertion (+ 3 points), mobilisant davantage de jeunes résidant dans des grandes unités urbaines de plus de 200 000 habitants.

## 6.2. L'envie de se consacrer à une cause reste forte : trois jeunes sur dix sont prêts à s'engager

Nous avons vu précédemment que 37 % des jeunes donnent du temps bénévole au moins ponctuellement (à une période précise de l'année ou à l'occasion d'un événement). 13 % des jeunes ont par ailleurs déclaré donner du temps bénévole moins souvent que cela. Ainsi, en additionnant les jeunes donnant de leur temps ponctuellement et « moins souvent » **en 2018, la moitié des jeunes donne de son temps bénévolement, même très rarement. C'est plus qu'en 2017 (+ 5 points) ou 2016 (+ 3 points).** Ainsi, la légère baisse de la part de jeunes se déclarant prêts à s'engager (30 % contre 32 % en 2017) est plus que compensée par l'accroissement de la part des jeunes qui ont franchi le pas. Finalement, ce sont **les réfractaires à toute forme d'engagement qui perdent du terrain** (20 %, - 4 points par rapport à 2016).

GRAPHIQUE 88. SERIEZ-VOUS PRET A DEVENIR BENEVOLE POUR UNE CAUSE ? (EN %)



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

**Les jeunes prêts à s'engager sans être déjà bénévoles sont plus fréquemment des jeunes femmes (34 %, + 5 points), des personnes avec un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (34 %, + 5 points), des inactifs hors étudiants (38 %, + 9 points) et des jeunes dont la mère n'a jamais exercé d'activité professionnelle (33 %, + 4 points). Ces jeunes sont aussi surreprésentés parmi les personnes au chômage (37 %, + 8 points), dont le désir d'engagement pourrait faire écho à la volonté de s'intégrer dans la société plus globalement et d'acquérir des compétences valorisables sur le marché du travail, ou tout du moins une forme d'utilité sociale souvent déniée aux personnes sans emploi. Le profil des jeunes aspirants bénévoles a finalement peu évolué entre 2017 et 2018.**

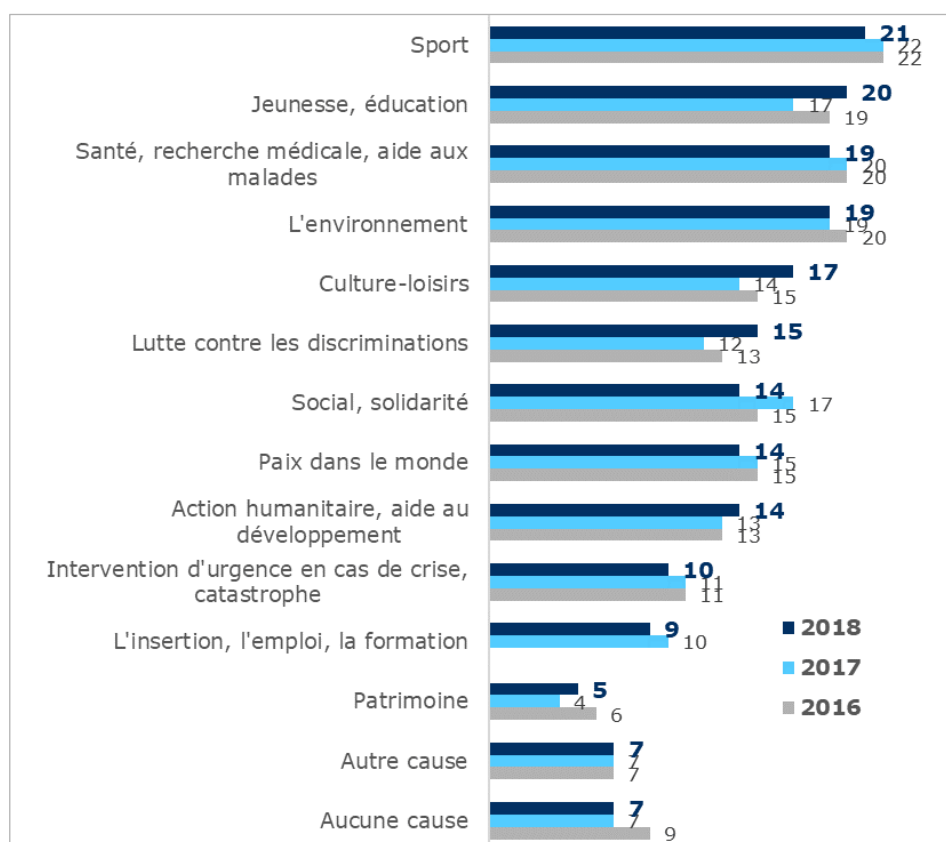
**Les personnes ne souhaitant pas être bénévoles ont un profil très proche de celui des jeunes aspirant à être bénévoles.** Ce sont également plus souvent des personnes avec un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (25 %, + 5 points), des personnes au chômage (25 %, + 5 points), des personnes en situation d'inactivité sans être étudiantes (27 %, + 7 points), des personnes dont la mère n'a jamais exercé d'activité professionnelle (28 %, + 8 points) mais aussi des jeunes célibataires (24 %, + 4 points) ou qui n'ont jamais quitté le foyer parental (23 %, + 3 points). Une exception est à noter : à l'inverse des personnes non bénévoles, mais souhaitant le devenir, les jeunes réfractaires à cette idée sont plus souvent des hommes (24 %, + 4 points) que des femmes (17 %, - 3 points). Cette surreprésentation des hommes parmi les personnes ne souhaitant pas être bénévoles s'observait déjà en 2017, mais s'est partiellement résorbée : 28 % de réfractaires au bénévolat parmi les hommes en 2017 (+ 6 points au-dessus de la moyenne) contre 24 % 2018 (+ 4 points au-dessus de la moyenne). **2018 voit en outre les réticences à l'engagement bénévole se lever auprès de certaines catégories** : les personnes sans emploi (de 25 % de réfractaires soit + 3 points par rapport à la moyenne en 2017 à 21 % soit seulement + 1 point au-dessus de la moyenne en 2018) ou encore les personnes vivant dans des communes rurales (de 29 % soit + 7 points par rapport à la moyenne à 21 %, + 1 point par rapport à la moyenne).



### 6.3. Les moteurs d'engagement en hausse : la lutte contre les discriminations, la jeunesse et l'éducation, la culture et les loisirs

Comme pour les domaines d'engagement, la hiérarchie des causes principales donnant envie de s'engager reste similaire auprès des jeunes depuis 2016.

**GRAPHIQUE 89. QUELLES SONT LES DEUX PRINCIPALES CAUSES QUI VOUS DONNERAIENT ENVIE DE VOUS ENGAGER OU DE VOUS ENGAGER D'AVANTAGE ? (EN % - CUMUL DES DEUX REPONSES POSSIBLES)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018, 2017 et 2016. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

**Le sport demeure ainsi en tête des causes d'engagement en 2018**, en attirant 21 % de jeunes. Comme en 2016 et 2017, la jeunesse et de l'éducation, la santé, la recherche médicale, l'aide aux malades et l'environnement font également partie des causes les plus citées en 2018.

Viennent ensuite les thématiques de « culture et loisirs » et de « lutte contre les discriminations » qui gagnent chacune 3 points de pourcentage entre 2017 et 2018. La cause du social et de la solidarité qui figurait en 4<sup>e</sup> position ex aequo en 2016 et 2017 recule cette année. En 2018, 14 % des jeunes seraient ainsi prêts à s'engager ou à s'engager davantage dans le domaine du social et de la solidarité contre 17 % en 2017.

**Les logiques ayant trait aux différences repérées pour les domaines d'engagement en fonction du sexe se retrouvent pour les causes d'engagement.** La répartition des causes, entre celles préférées par les femmes et celles préférées par les hommes, est en outre identique à celle constatée en 2017.

- **Cette différence est particulièrement visible vis-à-vis du sport : 33 % des jeunes hommes auraient envie de s'y engager contre seulement 10 % des femmes.** Cet écart, de 23 points de pourcentage en faveur des hommes, est plus prononcé que celui constaté sur l'engagement effectif des jeunes hommes et des jeunes femmes dans ce domaine (13 points de pourcentage en faveur des hommes). **En complément de ce domaine sportif, les hommes souhaitent aussi davantage s'engager pour la culture et les loisirs (20 %, + 3 points).** Ces deux causes d'engagement (sport, loisir et culture) sont susceptibles de trahir un intérêt plus personnel ou une **conception plus hédoniste de l'engagement bénévole.**
- **Le désir d'engagement des jeunes femmes s'oriente davantage vers des causes identifiées comme altruistes :** le social, la solidarité (19 %, + 5 points par rapport aux hommes), la jeunesse, l'éducation (23 %, + 3 points), la santé, la recherche (25 %, + 6 points) ou encore la lutte contre les discriminations (18 %, + 3 points).

**Les écarts entre femmes et hommes dans leur appétence pour des causes d'engagement ne se sont pas accrus comme cela a pu être observé pour les domaines d'engagement effectif des jeunes.** Si les écarts se sont très légèrement accrus sur les causes de la culture et des loisirs (passage d'un écart de 5 points de pourcentages entre hommes et femmes en 2017 à un écart de 7 points en 2018), ou de la jeunesse et de l'éducation (passage d'un écart de 4 points à un écart de 7 points), ils sont restés stables sur les autres causes.

**De manière similaire aux domaines d'engagement, les causes d'engagement préférées des jeunes entrent en résonance avec les préoccupations et problématiques qu'ils rencontrent.**

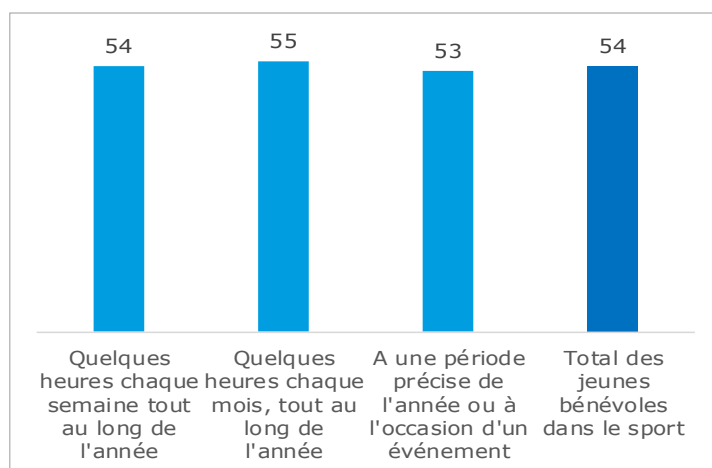
- On note ainsi que la cause de l'insertion, l'emploi et la formation est plus souvent citée par les jeunes au chômage (13 %, 4 points) et par ceux dont la mère n'a jamais exercé d'activité professionnelle (13 %, + 4 points). Le social, la solidarité motivent davantage les personnes actuellement au chômage (17 %, + 3 points).
- La cause de la jeunesse et de l'éducation est plus souvent mise en avant par les parents d'enfants (26 %, + 6 points).
- L'environnement est plus souvent cité comme moteur d'engagement par les habitants des communes rurales (23 %, + 4 points) et les plus diplômés (22 %, + 3 points des diplômés du baccalauréat ou plus).
- La lutte contre les discriminations est plus fréquemment citée par les personnes estimant que leur avis n'est pas pris en compte en raison de leur âge (18 %, + 3 points).
- Les jeunes vivant en communes rurales (26 %, + 5 points) sont plus intéressés par le sport que la moyenne. Il s'agit peut-être là d'une conséquence du fait que leurs besoins en équipements sportifs pourraient être moins assouvis que leurs homologues urbains. En effet, même si les communes rurales bénéficient souvent de sites naturels pour pratiquer du sport, elles sont nettement moins pourvues en équipements sportifs : 36 % des communes rurales n'ont aucun équipement contre 1 % des communes des pôles urbains, et on compte en moyenne

5,7 équipements sportifs par commune rurale équipée contre 37 équipements dans les communes équipées des pôles urbains<sup>36</sup>.

Les causes d'engagement bénévole n'attirent pas non plus les jeunes de la même manière selon qu'ils sont déjà membres d'une association ou bénévoles, envisagent de le devenir ou ne le souhaitent pas.

- **Les jeunes ayant répondu qu'ils ne souhaitent pas être bénévoles sont, en toute logique, moins attirés par les causes d'engagement présentées.** 42 % déclarent qu'aucune cause ne leur donnerait envie de s'engager. Certaines causes ne sont attrayantes que pour une petite minorité : la lutte contre les discriminations (6 %, - 9 points par rapport à l'ensemble des jeunes) la jeunesse et l'éducation (14 %, - 6 points) ou encore la santé, la recherche médicale, l'aide aux malades (14 %, - 6 points) leur donnent bien moins envie de s'engager que les autres catégories de jeunes.
- **À l'autre extrémité du spectre, les membres d'une association** sont, plus souvent que la moyenne, attirés par un engagement dans le sport (32 %, + 15 points), la culture (20 %, + 3 points) ou la jeunesse ou l'éducation (24 %, + 4 points). **Les jeunes déjà bénévoles se distinguent eux aussi par leur appétence pour la cause sportive**, dans laquelle 25 % estiment qu'ils pourraient s'engager ou s'engager plus (soit + 4 points par rapport à la moyenne des jeunes). Parmi les jeunes bénévoles s'engageant déjà spécifiquement dans le domaine sportif, plus de la moitié (54 %) souhaiteraient y consacrer davantage de temps et ce quel que soit le temps qu'ils y passent déjà.

**GRAPHIQUE 90. VOLONTE DE S'ENGAGER (OU DE S'ENGAGER DAVANTAGE POUR CEUX QUI SONT DEJA BENEVOLES) DANS LE SPORT SELON LA FREQUENCE DE TEMPS DONNE BENEVOLEMENT PAR LES JEUNES DEJA ENGAGES DANS CE DOMAINE**



**Source** : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. **Champ** : jeunes âgés de 18 à 30 ans engagés dans le domaine du sport.

<sup>36</sup> L'offre d'équipement sportif dans les territoires ruraux, Rapport final du ministère des sports, janvier 2012 ([www.sports.gouv.fr/autres/equipements\\_territoires\\_ruraux/files/docs/all.pdf](http://www.sports.gouv.fr/autres/equipements_territoires_ruraux/files/docs/all.pdf)).

- Les jeunes prêts à devenir bénévoles, mais qui ne le sont pas déjà, sont moins souvent favorables à la cause sportive (16 %, - 5 points). Ils privilégient un engagement en faveur de la santé, de la recherche médicale, de l'aide aux malades (24 %, + 5 points), de l'environnement (22 %, + 3 points), du social, de la solidarité (17 %, + 3 points) et de la lutte contre les discriminations (18 %, + 3 points).

## 6.4. Le manque de temps reste le premier motif invoqué pour expliquer l'absence d'engagement bénévole

En 2018, les jeunes rendent compte dans les mêmes proportions qu'en 2017 des freins à l'engagement bénévole, et la hiérarchie des freins est inchangée. Le manque de temps reste la raison principale pour ne pas s'investir ou ne pas s'investir plus (44 %). Le manque d'occasions et l'envie de se consacrer à ses proches sont aussi des raisons avancées par plus d'un jeune sur dix. Au rang des freins plus minoritaires, on retrouve le besoin d'aide pour soi-même (8 %), la perception d'un manque de qualités personnelles (6 %), le sentiment de ne pas être aidé par les autres (4 %) ou encore l'impression que le bénévolat ne sert à rien (3 %). Enfin, pour 2 % des jeunes (contre 1 % en 2017), la nature du frein est autre.

**GRAPHIQUE 91. SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS DONNER DE VOTRE TEMPS BENEVOLEMENT / OU DAVANTAGE DE VOTRE TEMPS / OU DEVENIR BENEVOLE, C'EST AVANT TOUT... (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018 et 2017. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Derrière l'apparente stabilité de ces chiffres moyens, des différences existent entre 2017 et 2018 lorsque l'on regarde les réponses au sein de sous-échantillons de jeunes. Les jeunes invoquent plus souvent le manque de temps lorsqu'ils sont en emploi (52 %, + 8 points), les jeunes en emploi étant légèrement plus nombreux à évoquer ce frein qu'en 2017 (+ 3 points). Parmi les personnes en emploi, les personnes en emploi durable de type CDI ou profession indépendante à plein temps (55 %, + 11 points) sont les plus concernées et également plus fréquemment qu'en 2017 (+ 3 points). Les cadres en

activité (54 %, + 10 points) et les professions intermédiaires en activité (49 % ; + 5 points) sont les catégories socioprofessionnelles les plus enclines à évoquer ce frein à l'engagement. Les jeunes sujets au manque de temps sont plus également plus souvent étudiants (49 %, + 5 points) et notamment dans l'enseignement supérieur (52 %, + 8 points), mais légèrement moins qu'en 2017 (- 2 points d'étudiants). Les personnes au chômage – qui pourraient dans les faits être tout aussi occupées par leur recherche d'emploi – font très peu appel à cette raison (24 %, - 20 points par rapport à la moyenne) et encore moins qu'en 2017 (- 4 points).

Dans l'ensemble, les personnes diplômées du baccalauréat ou de l'enseignement supérieur (49 %, + 5 points) sont davantage concernées par ce frein à l'engagement, de même que les habitants des communes rurales (47 %, + 3 points), sans changement par rapport à l'an dernier.

**Les jeunes estiment plus souvent que leur engagement est tributaire d'un manque d'occasions lorsqu'ils sont au chômage** (25 %, + 6 points), étudiants de l'enseignement supérieur (22 %, + 3 points) ou qu'ils ont déjà décohabité du foyer parental, mais sont revenus y vivre (22 %, + 3 points). Lorsqu'elles sont déjà bénévoles, les personnes invoquant ce frein à l'engagement sont effectivement plus souvent en quête d'occasions pour participer. De manière cohérente, 22 % des bénévoles à une période précise de l'année ou à l'occasion d'un événement et 25 % de ceux donnant encore « moins souvent » de leur temps comme bénévole regrettent le manque d'occasions pour s'engager. Par ailleurs, 28 % des jeunes non-bénévoles, mais prêts à le devenir (soit + 9 points par rapport à la moyenne), avancent également le manque d'occasions comme frein à leur participation à des activités bénévoles. **Le manque d'occasions peut ainsi traduire le besoin de modalités très ponctuelles d'engagement ou d'un encadrement particulier.**

**L'envie de consacrer un peu plus de temps à ses proches plutôt qu'à une activité de bénévole est invoquée autant par les hommes que par les femmes.** Comme en 2017, cette raison est surtout invoquée par les **personnes ayant des enfants** (22 %, + 9 points). Elle concerne aussi plus fréquemment les jeunes les plus susceptibles d'avoir une famille : les plus âgés, entre 25 et 30 ans (16 %, + 3 points), les personnes en couple avec une personne vivant dans le logement (18 %, 5 points), les personnes ayant quitté le foyer parental (16 %, + 3 points). Ce frein est en outre un peu plus mis en avant par les personnes donnant déjà du temps à une activité bénévole (16 %, + 3 points).

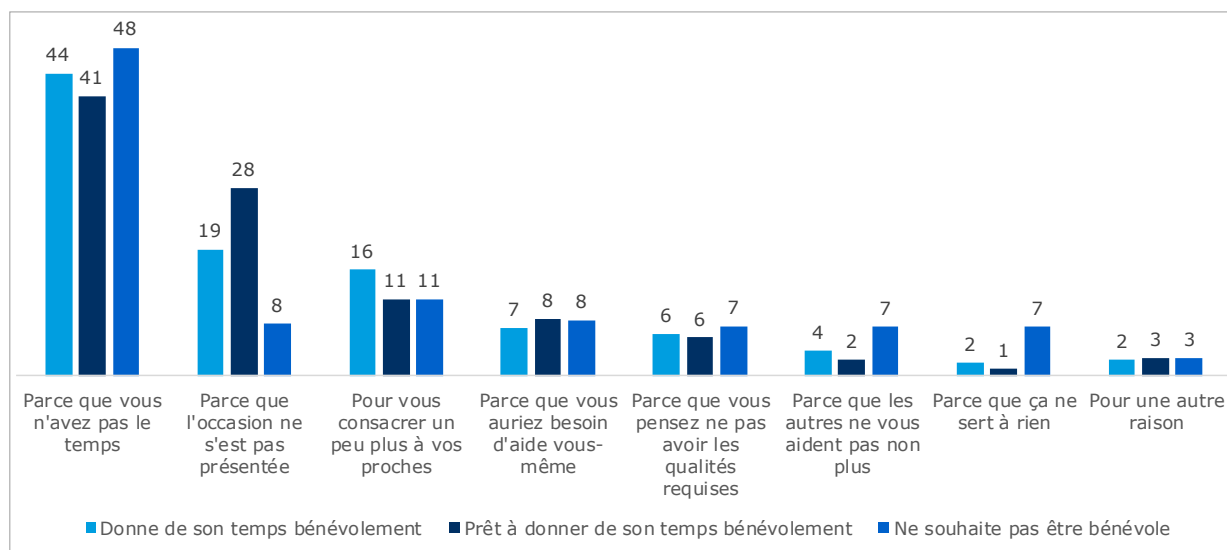
**Les personnes estimant qu'elles ont elles-mêmes besoin d'aide sont de fait plus souvent des personnes dans des situations professionnelles délicates**, un phénomène déjà observé en 2017, c'est-à-dire des personnes dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat (11 %, + 3 points), au chômage (15%, +7 points) et inactives sans être étudiantes (18 %, + 10 points).

**Le fait de ne pas avoir les qualités requises est tout autant cité, quel que soit le niveau de diplôme, le sexe ou l'âge.** Il est un peu plus présent auprès des jeunes dont la mère n'a jamais exercé d'activité professionnelle (9 %, + 3 points).

**L'argument selon lequel les autres n'aident pas non plus est plus souvent développé par les personnes sans aucun diplôme (7 %, + 3 points) et les inactifs hors étudiants (8 %, + 4 points).**

Le manque de temps, l'idée que les autres ne les ont pas aidés et le sentiment que le bénévolat est inutile sont trois freins qui sont davantage cités par des jeunes ne souhaitant pas devenir bénévoles.

**GRAPHIQUE 92. FREINS AU BENEVOLAT SELON LA POSITION ACTUELLE DES JEUNES A L'EGARD DU BENEVOLAT (EN %)**



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018. Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

On notera enfin que l'inutilité du bénévolat est plus souvent arguée par des personnes ne s'engageant sous aucune forme dans la vie publique (+ 3 points).



## Bibliographie

---

- Babès M., Bigot R., Hoibian S., 2012, « Propriétaires, locataires : une nouvelle ligne de fracture sociale », *Consommation et modes de vie*, n° 248 ([www.credoc.fr/download/pdf/4p/248.pdf](http://www.credoc.fr/download/pdf/4p/248.pdf)).
- Accardo J., Kranklader É., 2013, « Entre 2005 et 2011, les taux d'effort des locataires se sont accrus, ceux des propriétaires sont restés stables », in *France portrait social, édition 2013*, INSEE, p. 69-77 ([www.INSEE.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/FPORSOC13e\\_VE5\\_effort.pdf](http://www.INSEE.fr/fr/ffc/docs_ffc/FPORSOC13e_VE5_effort.pdf)).
- Accardo J., Bugeja F., 2012, « Le poids des dépenses de logement depuis vingt ans », in *50 ans de consommation en France*, INSEE, p. 33-47 ([www.INSEE.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/CONSO0gd.PDF](http://www.INSEE.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/CONSO0gd.PDF)).
- Babès M., Bigot R., Hoibian S., 2011, *Les dommages collatéraux de la crise du logement sur les conditions de vie de la population*, Cahier de recherche n° 281, Paris, CREDOC, (<https://www.credoc.fr/download/pdf/Rech/C281.pdf>).
- Bargain O., Carcillo S., Lehmann E., L'Horty Y., 2017, « Mieux lutter contre la pauvreté par des aides monétaires », *Notes du conseil d'analyse économique*, n° 41 ([www.cae-eco.fr/IMG/pdf/cae-note041v3.pdf](http://www.cae-eco.fr/IMG/pdf/cae-note041v3.pdf)).
- Benghalem H., 2016, « La majorité des embauches en contrats courts se font chez un ancien employeur », *Éclairages. UNEDIC Études et analyses*, n° 14 ([www.unedic.org/sites/default/files/2017-02/unedic-etude\\_reembauche-janvier\\_2016\\_2.pdf](http://www.unedic.org/sites/default/files/2017-02/unedic-etude_reembauche-janvier_2016_2.pdf)).
- Berhuet S., Brice L., Croutte P., Datsenko R., Guisse N., Hoibian S. *et al.*, 2018, « 2018 : être l'entrepreneur de son bien-être », *Note de conjoncture sociétale du CREDOC*.
- Bigot R., Hoibian S., 2009, *Les difficultés des Français face au logement*, Cahier de recherche n° C265, Paris, CREDOC ([www.credoc.fr/download/pdf/Rech/C265.pdf](http://www.credoc.fr/download/pdf/Rech/C265.pdf)).
- Bonnet C., Garbinti B., Grosbon S., 2016, « Accès à la propriété : les inégalités s'accroissent depuis quarante ans », *Études et résultats* n° 961 (<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/ero61.pdf>).
- Brice L., Hoibian S., Millot C., Peschanski D., 2016, *La mémorisation et perception des attentats du 13 novembre 2015 en France - 6 mois après*, Rapport rédigé dans le cadre du programme 13 novembre, porté par le CNRS, l'INSERM et hESam Université, financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) dans le cadre du programme Investissements d'avenir (PIA), novembre 2016.
- Bruter M., Clary A.-J., 2014, *Les jeunes et le vote. Rapport d'enquête*, ANACEJ, Paris ([https://je-vote.fr/files/2014/12/resultats\\_etude\\_jeunes\\_vote%C2%A9anacej2014.pdf](https://je-vote.fr/files/2014/12/resultats_etude_jeunes_vote%C2%A9anacej2014.pdf)).
- Buisson G., Lapinte A., 2013, « Le couple dans tous ses états. Non-cohabitation, conjoints de même sexe, Pacs... », *INSEE Première*, n° 1435 ([www.insee.fr/fr/statistiques/1281436](http://www.insee.fr/fr/statistiques/1281436)).
- Buisson G., Penant S., 2017 « Élections présidentielle et législatives de 2017. Neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin », *INSEE Première*, n° 1670, octobre 2017 ([www.insee.fr/fr/statistiques/3138704](http://www.insee.fr/fr/statistiques/3138704)).
- Campbell D., 2006, *Why We Vote ? How Schools and Communities Shape Our Civic Life*, Princeton (2tats-Unis) Princeton University Press.



- Chanvrlil F., Cousteaux A.-S., Le Hay V., Lesnard L., Méchinaud C., Sauger N., 2009, *La parentalité en Europe, Analyse séquentielle des trajectoires d'entrée dans l'âge adulte à partir de l'Enquête sociale européenne*, Paris, CNAF/Dossier d'étude n° 122.
- Chauvel L., 2010, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France du XX<sup>e</sup> siècle aux années 2010*, Paris, Presses universitaires de France.
- Couleaud N., Decondé C., Sagot M., Roger S., Virot P., 2015, « La double résidence concerne surtout des jeunes et des retraités parisiens », *INSEE analyses Ile-de-France*, n°12 ([www.insee.fr/fr/statistiques/1285854](http://www.insee.fr/fr/statistiques/1285854))
- CREDOC, 2017, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2017*, Lucie Brice-Mansencal, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian et Sophie Lautié en collaboration avec l'INJEP, INJEP Notes et rapports/Rapport d'étude ([www.injep.fr/sites/default/files/documents/rapport-2017-07-barometre-credoc.pdf](http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/rapport-2017-07-barometre-credoc.pdf)).
- DARES, 2018, Tableau de bord – Activité des jeunes et politiques d'emploi (Données à fin juin 2017).
- Déchaux J.-H., 1988, *Relations et solidarités de parenté en France*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris, Institut d'études politiques de Paris.
- Delépine J., 2017, « L'engagement post-it est au goût des jeunes », *Alternatives économiques*, n°374, p. 24.
- Dormont B., Dufour-Kippelen S., 2000, « Insertion professionnelle et autonomie résidentielle : le cas des jeunes peu diplômés », *Économie et statistique*, n°337-338, p. 97-120.
- Friggit J.s, 2013, « Loyers et revenus depuis les années 1970 », CGEDD, juin 2013, ([www.cgedd.fr/loyer-revenu-2013.pdf](http://www.cgedd.fr/loyer-revenu-2013.pdf)).
- Gerber A. S., Green D. P., Shachar R., 2003, « Voting may be habit-forming : Evidence from a randomized field experiment », *American Journal of Political Science*, n°3, vol. 47, p. 540-550.
- INSEE, 2017, *Le logement en France depuis trente ans, INSEE Références, édition 2017 - Vue d'ensemble*
- INSEE, 2018, « Le taux de chômage diminue de 0.7 point au quatrième trimestre 2017 », *Informations rapides*, n°38, 15/02/2018
- Ion J., 2017, « L'engagement des jeunes », Entretien avec Cathelineau P.-C., *La revue lacanienne*, n° 1, vol. 18, p. 177-184.
- Kesteman N., 2005, « Le logement des jeunes [Synthèse des études statistiques récentes] », *Recherches et prévisions*, n°79, p. 134-141.
- Labadie F., Talleu C., 2015, « Les dispositifs de mobilité pour les jeunes, des opportunités pour agir », *Cahiers de l'action*, n°44, p. 94-103 ([www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2015-1-page-94.htm](http://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2015-1-page-94.htm)).
- Laferrère A., Pouliquen E., Rougerie C., 2017, « Vue d'ensemble. Le logement en France depuis trente ans », in *Les conditions de logement en France édition 2017*, INSEE Références, p. 11-22 ([www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2586003/LOGFRA17a\\_VE\\_logement.pdf](http://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2586003/LOGFRA17a_VE_logement.pdf))
- Lardeux L., 2015, « Les jeunes et le vote », Fiche repère INJEP ([www.injep.fr/boutique/fiches-reperes/les-jeunes-et-le-vote-lardeux-janvier-2015/422.html](http://www.injep.fr/boutique/fiches-reperes/les-jeunes-et-le-vote-lardeux-janvier-2015/422.html)).

- Lemel Y., Paradeise C., 1974, « Appartenance et participation à des associations », *Économie et statistique*, n° 55, p. 41-46 ([www.persee.fr/doc/estat\\_0336-1454\\_1974\\_num\\_55\\_1\\_1617](http://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1974_num_55_1_1617)).
- Mannheim K., [1928] 2011, *Le problème des générations*, Paris, Armand Colin.
- Molénat X., 2017, « Présidentielle : une élection désenchantée », *Alternatives économiques*, n° 369, p. 18.
- Molénat X., 2018, « En 2017, des inégalités électorales à leur apogée », *Alternatives économiques*, n° 378, p. 95.
- Muxel A., 2002, « La participation politique des jeunes : soubresauts, fractures et ajustements », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 5-6, p. 521-544 ([www.persee.fr/doc/rfsp\\_0035-2950\\_2002\\_num\\_52\\_5\\_403736](http://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_2002_num_52_5_403736)).
- Muxel A., 2018, *Baromètre de la confiance politique*, vague 9, SciencesPo, CEVIPOF, janvier 2018.
- OCDE, 2016, « Le point sur les inégalités de revenu. Les inégalités restent élevées dans un contexte de reprise modérée », novembre 2016 ([www.oecd.org/fr/social/soc/OCDE2016-Le-point-sur-les-inegalites-de-revenu.pdf](http://www.oecd.org/fr/social/soc/OCDE2016-Le-point-sur-les-inegalites-de-revenu.pdf)).
- Peugny C., Van de Velde C., 2013, « Repenser les inégalités entre générations », *Revue française de sociologie*, vol. 54, p. 641-662 ([www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2013-4-page-641.htm](http://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2013-4-page-641.htm)).
- Pouliquen E., 2018, « Depuis 2000, la part des 18-29 ans habitant chez leurs parents augmente à nouveau », *INSEE Première*, n°1686 ([www.insee.fr/fr/statistiques/3315412](http://www.insee.fr/fr/statistiques/3315412)).
- Roudet B., (dir.), 2009, *Les jeunes en France*, Québec (Canada), Les Presses de l'université Laval/INJEP.
- Séné A., Cordazzo P., 2014, « Trajectoires professionnelles et décohabitation des jeunes à la sortie de l'enseignement supérieur », Colloque international de démographie « Trajectoires et âges de la vie », AIDELF, Bari (Italie), 26-29 mai 2014 (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01123928/document>).
- Sigaud T., 2015, « La mobilité géographique : ressource ou fragilité pour l'emploi », *Connaissance de l'emploi*, no 125 (<http://ceet.cnam.fr/publications/connaissance-de-l-emploi/connaissance-de-l-emploi-2015-949400.kjsp?RH=1507626697168>).
- Solard J., Copoletta R., 2014, « La décohabitation, privilège des jeunes qui réussissent ? », *Économie et statistique*, n°469-470, p. 61-84.
- Spilerman S., Wolff F.-C., 2012, « Parental wealth and resource transfers: How they matter in France for home ownership and living standards », *Social Science Research*, n° 2, vol. 41, p. 207-223.
- Tournier V., 2009, « Comment le vote vient aux jeunes. L'apprentissage de la norme électorale », *Agora débats/jeunesses*, vol. 51, p. 79-96 ([www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2009-1-page-79.htm](http://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2009-1-page-79.htm)).
- Tournier V., 2010, « Le rôle de la famille dans la transmission politique entre les générations. Histoire et bilan des études de socialisation politique », *Politiques sociales et familiales*, n°99, p. 59-72 ([www.persee.fr/doc/caf\\_2101-8081\\_2010\\_num\\_99\\_1\\_2506](http://www.persee.fr/doc/caf_2101-8081_2010_num_99_1_2506)).

Van de Velde C., 2007b, « La dépendance familiale des jeunes adultes en France. Traitement politique et enjeux normatifs », in Paugam S. (dir.), *Repenser la solidarité*, Paris, Presses universitaires de France, p. 315-333.

Van de Velde C., 2017a, « C'est la jeune génération qui détient aujourd'hui les clés de sortie de crise », propos recueillis par Laure Belot, *Le Monde*, 23 novembre 2017.

Villeneuve-Gokalp C., 2000, « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Économie et statistique*, n°337-338, p. 61-80 ([www.persee.fr/doc/estat\\_0336-1454\\_2000\\_num\\_337\\_1\\_7496](http://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2000_num_337_1_7496)).

Weaver Lariscy R. A., Tinkham S. F., 1999, « The sleeper effect and negative political advertising », *Journal of Advertising*, n°4, vol. 28, p. 13-30.

# Annexes

---

## Annexe 1. Précisions méthodologiques

L'enquête a été réalisée en ligne, du 6 février au 28 février 2018, auprès d'un échantillon représentatif de 4 502 jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France (y compris en outre-mer), sélectionnés selon la méthode des quotas. Afin de pouvoir réaliser des analyses régionales<sup>37</sup>, certaines régions métropolitaines ont été surreprésentées pour disposer d'un effectif minimum de 200 répondants sur chacune des régions. Les DOM ont également été surreprésentés.

Les jeunes ont été sélectionnés pour participer à l'enquête selon la méthode des quotas. Les quotas nationaux (région, taille d'agglomération, âge, sexe, niveau de diplôme, situation d'activité) et régionaux (sexe, âge, niveau de diplôme, situation d'activité) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population (INSEE, Recensement de la population, 2013). Un redressement régional puis national a été effectué pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale des jeunes âgés de 18 ans à 30 ans, intégrant l'ensemble des variables de quotas toujours à partir des dernières données du recensement (voir tableau ci-après).

Le taux de départ à l'étranger des jeunes âgés de 18 à 30 ans a également été intégré comme variable de redressement. En 2016, un travail méthodologique réalisé dans le cadre de la première édition du baromètre a permis d'identifier le fait que l'interrogation en ligne conduit à surreprésenter les jeunes mobiles. Le redressement a été réalisé à partir des résultats de l'enquête Conditions de vie et aspirations du CREDOC réalisée en face à face en juin 2017. La même question a été posée en face à face à un échantillon représentatif de 2 004 personnes dont 398 jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Depuis 2017, le dispositif d'enquête a été étendu aux territoires ultramarins (La Réunion, la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique). Le suivi des quotas ainsi que le redressement sur cet échantillon ultramarin ont été légèrement différents. Les tailles d'unité urbaine ont été adaptées comme la situation d'activité.

---

<sup>37</sup> À l'exception de la Corse qui a été regroupée avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les analyses.

Tableau 7. Effectifs interrogés et ventilation de l'échantillon métropolitain redressé

	Échantillon <b>redressé</b> (en % de l'ensemble des jeunes)	Échantillon <b>non redressé</b> (en nombre de jeunes interrogés)
<b>Sexe</b>		
Homme	49,6 %	2 009
Femme	50,4 %	1 991
<b>Age</b>		
18-24 ans	53,0 %	2 161
25-30 ans	47,0 %	1 839
<b>Diplôme</b>		
Inférieur au bac	38,8 %	1 600
Bac ou plus	61,2 %	2 400
<b>Région</b>		
Ile-de-France	21,8 %	600
Centre-Val de Loire	3,6 %	200
Bourgogne-Franche Comté	4,0 %	200
Normandie	5,0 %	200
Hauts-de-France	10,0 %	400
Grand-Est	8,8 %	400
Pays de la Loire	5,5 %	250
Bretagne	4,7 %	200
Nouvelle Aquitaine	8,2 %	350
Occitanie	8,5 %	350
Auvergne-Rhône Alpes	12,2 %	500
PACA et Corse	7,7 %	350
<b>Unité urbaine (Données INSEE 2012 sur les 15-29 ans)</b>		
Commune rural	17,3 %	633
Unité urbaine de 2 000 à moins de 200 000 habitants	34,0 %	1 494
Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus	48,8 %	1 873
<b>Situation d'activité</b>		
Actifs ayant un emploi, y compris sous apprentissage ou en stage rémunéré	52,8 %	2 201
Chômeurs	15,7 %	574
Élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés, au foyer, autres inactifs	31,6 %	1 225
<b>Mobilité internationale</b>		
Parti à l'étranger sur les 5 dernières années	20,2 %	1 445
Pas parti à l'étranger au cours des 5 dernières années	79,8 %	2 555
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>4 000</b>

Source : sauf mention contraire, les données pour calculer le redressement sont issues du recensement de la population, INSEE 2013.

Tableau 8. Effectifs interrogés et ventilation de l'échantillon outr-mer redressé

	Échantillon redressé (en % de l'ensemble des jeunes)	Échantillon non redressé (en nombre de jeunes interrogés)
<b>Sexe</b>		
Homme	48,2%	232
Femme	51,8%	270
<b>Age</b>		
18-24 ans	57,4 %	277
25-30 ans	42,6 %	225
<b>Diplôme</b>		
Inférieur au bac	55,1%	157
Bac ou plus	44,9 %	345
<b>Région</b>		
La Réunion	45,5 %	200
Guadeloupe	18,8 %	100
Martinique	19,2 %	102
Guyane	16,5 %	100
<b>Unité urbaine (Données INSEE 2012 sur les 15-29 ans)</b>		
Moins de 10 000 habitants	10,28 %	46
Unité urbaine de 10 000 à moins de 100 000 habitants	28,5 %	129
Unité urbaine de 100 000 habitants ou plus	61,3 %	327
<b>Situation d'activité</b>		
Actifs ayant un emploi, y compris sous apprentissage ou en stage rémunéré + chômeurs	61,3 %	374
Élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés, au foyer, autres inactifs	38,7 %	128
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>502</b>

Source : sauf mention contraire, les données pour calculer le redressement sont issues du recensement de la population, INSEE 2013.

## Annexe 2. Questionnaire

### Légende pour la lecture des modifications apportées au questionnaire par rapport à la version 2016

Aucun surlignage : questions conservées à l'identique

Surlignage jaune : modifications par rapport à 2017

Surlignage vert : Hors DOM

Surlignage rose : nouvelles questions

### CARACTERISTIQUES DE LA PERSONNE INTERROGEE

Bonjour et bienvenue ! Commençons par quelques questions pour mieux vous connaître.

[A tous] SEXE

- Q1** Vous êtes...
- |                   |   |
|-------------------|---|
| . Un homme .....  | 1 |
| . Une femme ..... | 2 |

[A tous] AGE

**Q2** Quel est votre âge ? Si <18 ou >30 alors FIN

| | | ans

L'institut d'études xx réalise actuellement une grande étude nationale auprès des jeunes en France. Nous nous intéressons plus particulièrement à votre mode de vie ainsi qu'à la perception que vous avez de la société française actuelle.

Cette enquête vous est personnellement destinée et vos réponses comptent beaucoup pour nous : les informations recueillies seront traitées en toute confidentialité et permettront aux différents organismes publics d'identifier les moyens à mettre en œuvre pour améliorer votre quotidien et vous proposer des services adaptés à vos besoins.

Votre avis compte ! Exprimez-vous au travers de cette enquête !

[A tous] DIPLOME

**Q3** Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ?

- |  |   |
|--|---|
| . Aucun diplôme .....  | 1 |
| . BEPC, Brevet des collèges .....  | 2 |
| . CAP, BEP ou équivalent .....   | 3 |
| . BAC général, technologique, professionnel ou équivalent.....             | 4 |
| . Bac +2 (Deug, DUT, BTS, ...).....  | 5 |
| . Bac +3 (Licence, ...).....   | 6 |
| . Bac +4 (Maîtrise, Master 1, ...).....                                    | 7 |
| . Bac +5 et plus (DEA, DESS, Master 2, grandes écoles, doctorat, ...)..... | 8 |

[A tous] ZEAT – REG22 – REG13 – UU – DEPT

**Q4** Quel est votre code postal ?

**Q5** Quel est le nom de votre commune de résidence ?

Si vous avez plusieurs domiciles, il s'agit de votre domicile principal ou celui où vous résidez le plus souvent

Recode : ZEAT ; région ; département ; rural / 2 000 à moins de 200 000 hab / 200 000 et plus

[A tous] EXERCEPRO

- Q6** Exercez-vous ou avez-vous déjà exercé un emploi rémunéré ?
- |             |   |
|-------------|---|
| . Oui ..... | 1 |
| . Non ..... | 2 |

[A tous] SITUACT

- Q7 Poser l'item 1 que si Q6=1 Quelle est votre situation actuelle ? Vous êtes ...**  
 (Si vous êtes en congés maladie de courte durée ou en congé-maternité, déclarez votre situation principale)  
 (Une seule réponse possible)
- . En emploi ..... 1
  - . Étudiant ou élève, sans activité professionnelle ..... 2
  - . Étudiant ou élève qui travaille, y compris en alternance ..... 3
  - . Au chômage ..... 4
  - . Sans activité et vous ne recherchez pas d'emploi ..... 5
  - . Invalide ou malade de longue durée ..... 6
  - . Volontaire (service civique, service volontaire européen (SVE), volontariat humanitaire de solidarité internationale (VSI), ...) ..... 7

[SI SITUACT=4, 5 ou 6] STAGE

- Q7bis Poser si Q7 in (4,5 ou 6) Êtes-vous actuellement en stage ou en formation ?**
- . Oui ..... 1
  - . Non ..... 2

[SI SITUACT=1,3] SITUEMP1 – SITUEMP3

- Q8 Si Q7=1 ou 3 Et plus précisément, concernant votre situation actuelle, êtes-vous :**  
 (Plusieurs choix possible)
- . À votre compte ..... 1
  - . Salarié en contrat à durée indéterminée (CDI, hors contrat aidé) ..... 2
  - . Salarié en contrat à durée déterminée (CDD, hors contrat aidé) ..... 3
  - . Salarié en intérim ..... 4
  - . Salarié en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ..... 5
  - . Salarié en contrat aidé (emploi d'avenir, contrat unique d'insertion (CUI), contrat starter) ..... 6

[SI SITUACT=1,3] NBHEURES

- Q9 Si Q7=1 ou 3 Combien d'heures par semaine travaillez-vous ?** Si cela varie d'une semaine à l'autre, dans ce cas veuillez indiquer le nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine
- Heures / semaine

[SI EXERCEPRO=1] PCSDET - PCS8

- Q10 si Q6=1 Quelle est votre profession actuelle ou, si vous ne travaillez plus, quelle était la dernière profession que vous avez exercée ?**  
[Recode PCS](#)

[A TOUS] EXERCEPROMERE

- Q9 bis Votre mère exerce-t-elle, ou a-t-elle déjà exercé, au cours de sa vie, un emploi rémunéré ?** Possibilité de non réponse
- . Oui ..... 1
  - . Non ..... 2
  - . Je ne souhaite pas répondre ..... 3

[SI EXERCEPROMERE=1] PCSMEREDET - PCSMERE8

- Q11 Si Q9bis=1 Quelle est la profession actuelle de votre mère ? Si elle ne travaille plus, quelle était la dernière profession qu'elle a exercée ?**  
[Recode PCS](#)

[A TOUS] NBPERS

- Q12 Combien de personnes au total vivent habituellement dans votre logement, y compris vous-même ?**  
 Si vous vivez dans plusieurs logements, merci de prendre en compte votre logement principal ou celui dans lequel vous résidez le plus souvent



[A TOUS]	ENFANTS
<b>Q13 Êtes-vous parent d'un ou plusieurs enfants ?</b>	
. Oui, et au moins un de vos enfants vit avec vous (y compris en garde alternée) .....	1
. Oui, mais aucun de vos enfants ne vit pas avec vous .....	2
. Non.....	3

[SI NBPERS>1 – Si NBPERS=1 alors mettre VITPARENTS=2]	VITPARENTS
<b>Q14 Si Q12&gt;1 Vivez-vous principalement chez vos parents ?</b>	
. Oui .....	1
. Non .....	2

[A TOUS]	COUPLE
<b>Q15 Êtes-vous actuellement en couple ?</b> <i>(Une seule réponse)</i>	
. Oui, avec une personne qui vit dans le logement .....	1
. Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le logement.....	2
. Non.....	3

[A TOUS]	STATLOG
<b>Q16 Si Q14=1 Vos parents occupent-ils le/leur logement en tant que ...</b> <b>Si Q14=2 Occupez-vous votre logement en tant que ...</b>	
. Propriétaire ou accédant à la propriété.....	1
. Locataire ou sous-locataire d'un logement social (HLM).....	2
. Locataire ou sous-locataire d'un logement appartenant à un propriétaire privé ou un bailleur privé .....	3
. Colocataire dans un logement social ou appartenant à un bailleur privé.....	4
. Logé dans un foyer, une résidence universitaire, un hôtel meublé.....	5
. Logé gratuitement.....	6

**ENGAGEMENT**

Merci pour vos premières réponses ! Parlons à présent des activités associatives et des causes pour lesquelles vous seriez éventuellement prêts à vous engager.

**BENEVOLAT**

[A TOUS]	ASSO_ON
<b>Q17 Faites-vous partie, ou participez-vous aux activités d'une association (sportive, culturelle, de loisir, de jeunes, humanitaire, politique...)?</b>	
. Oui .....	1
. Non .....	2

[A TOUS]	FREQASSO
<b>Q18 À quelle fréquence donnez-vous bénévolement de votre temps au sein d'une association ou d'une autre organisation : parti politique, syndicat, etc. ?</b> <i>(Une seule réponse)</i>	
. Quelques heures chaque semaine tout au long de l'année.....	1
. Quelques heures chaque mois, tout au long de l'année.....	2
. A une période précise de l'année ou à l'occasion d'un événement .....	3
. Moins souvent .....	4
. Jamais .....	5

SI FREQASSO in (1, 2 ou 3) DOMASSO1—DOMASSO13

**Q19 Dans quel(s) domaine(s) donnez-vous bénévolement de votre temps au sein d'une association ou d'une autre organisation ?**

*(Plusieurs réponses possibles, rotation des items sauf « un autre domaine »)*

. La culture ou les loisirs .....	1
. L'action humanitaire et l'aide au développement .....	2
. L'insertion, l'emploi, la formation.....	3
. L'environnement .....	4
. Le domaine social, la solidarité .....	5
. Le patrimoine.....	6
. Le sport .....	7
. La jeunesse et l'éducation .....	8
. La santé, la recherche médicale, l'aide aux malades .....	9
. L'intervention d'urgence en cas de crise (catastrophe naturelle) .....	10
. La lutte contre les discriminations (racisme, homophobie, antisémitisme, etc.).....	11
. La paix dans le monde .....	12
. Un autre domaine .....	13

À TOUS WHYCAUS1 - WHYCAUS2

**Q20 Quelles sont les deux principales causes qui vous donneraient envie de vous engager davantage bénévolement ?**

**Quelles sont les deux principales causes qui vous donneraient envie de vous engager bénévolement ?**

*(Rotation aléatoire sauf 2 derniers items –deuxième réponse différente de la première)*

. La culture ou les loisirs .....	1
. L'action humanitaire et l'aide au développement .....	2
. L'insertion, l'emploi, la formation .....	3
. L'environnement .....	4
. Le domaine social, la solidarité .....	5
. Le patrimoine .....	6
. Le sport .....	7
. La jeunesse et l'éducation .....	8
. La santé, la recherche médicale, l'aide aux malades .....	9
. L'intervention d'urgence en cas de crise (catastrophe naturelle) .....	10
. La lutte contre les discriminations (racisme, homophobie, antisémitisme, etc.) .....	11
. La paix dans le monde .....	12
. Une autre cause .....	13
. Aucune cause .....	14

SI FREQASSO=5 BENEVOLE

**Q21 Si Q18=5 Seriez-vous prêt à devenir bénévole pour une cause ?**

*(Une seule réponse)*

. Oui certainement .....	1
. Oui probablement .....	2
. Non probablement pas .....	3
. Non certainement pas .....	4

À TOUS FREINBENEVO

**Q22 [Si Q18=1, 2, 3 ou 4] Si vous ne donnez pas plus de votre temps bénévolement au sein d'une association ou d'une autre organisation c'est avant tout :**

**[Si Q21=1 ou 2] Si vous ne donnez pas de votre temps bénévolement au sein d'une association ou d'une autre organisation c'est avant tout :**

**[Si Q21=3 ou 4] Si vous ne souhaitez pas devenir bénévole, c'est avant tout :**

*(rotation aléatoire sauf dernier item, Une seule réponse)*

. Parce que ça ne sert à rien.....	1
. Parce que vous n'avez pas le temps .....	2
. Pour vous consacrer un peu plus à vos proches .....	3
. Parce que vous auriez besoin d'aide vous-même .....	4
. Parce que les autres ne vous aident pas non plus .....	5
. Parce que vous pensez ne pas avoir les qualités requises.....	6
. Parce que l'occasion ne s'est pas présentée .....	7
. Pour une autre raison, veuillez préciser / _____/ .....	8

## MOBILITES INTERNATIONALES -&gt; Hors DOM

Parlons maintenant de vos expériences éventuelles de mobilité internationale, en dehors des vacances.

[A TOUS]

EXPA1 -- EXPA8

**Q23** Au cours des 5 dernières années, en dehors des vacances, êtes-vous parti(e), pour une période d'au moins 15 jours consécutifs, à l'étranger pour ...

(8 réponses possibles sauf si dernier item)

- |   |   |
|---|---|
| . Poursuivre vos études .....   | 1 |
| . Faire un stage de fin d'études .....  | 2 |
| . Faire un stage professionnel .....  | 3 |
| . Faire une mission professionnelle dans le cadre de votre travail .....  | 4 |
| . Rechercher un emploi .....  | 5 |
| . Occuper un emploi .....   | 6 |
| . Effectuer une mission de bénévolat ou de volontariat .....  | 7 |
| . Une autre raison en dehors des vacances .....   | 8 |
| . Vous n'êtes pas parti à l'étranger pour une période d'au moins quinze jours au cours des cinq dernières années (en dehors des vacances) ..... | 9 |

[Si EXPA1 &lt;&gt; 9]

AIDEXPA1—AIDEXPA12

NEW

**Q24** Avez-vous été aidés dans votre projet de séjour à l'étranger par l'un des organismes ou services suivants ?

(Plusieurs réponses possibles)

- |   |    |
|---|----|
| . La Direction régionale de la jeunesse et des sports ..... | 1  |
| . Le portail Découvrir le monde sur internet .....          | 2  |
| . Le CIDJ, BIJ, PIJ, Eurodesk .....                         | 3  |
| . Une ou plusieurs Missions Locales .....                   | 4  |
| . Le Bureau relations internationales de l'université ..... | 5  |
| . Un ou plusieurs professeurs, animateurs, etc .....        | 6  |
| . Une association que vous fréquentez .....                 | 7  |
| . L'Agence Erasmus+ .....                                   | 8  |
| . L'Office franco-allemand pour la jeunesse .....           | 9  |
| . L'Office franco-québécois pour la jeunesse .....          | 10 |
| . Un autre organisme, services ou personnes .....           | 11 |
| . Vous n'avez pas été aidé .....                            | 12 |

[Si EXPA1 &lt;&gt; 9]

RECOEXPA1 – RECOEXPA4

**Q25** Aux personnes parties à l'étranger pour une période d'au moins quinze jours au cours des cinq dernières années Avez-vous bénéficié d'une reconnaissance des acquis de votre expérience de mobilité internationale ?

(Plusieurs réponses possibles sauf si 5 ou 6)

- |   |   |
|---|---|
| Oui, au travers de la validation de crédits dans votre cursus de formation (équivalence ECTS / ECVET) ..... | 1 |
| Oui, au travers d'une valorisation des acquis de l'expérience (VAE) .....                                   | 2 |
| Oui, au travers de la délivrance d'un certificat (Youth Pass, EuroPass, ..) .....                           | 3 |
| Oui, par un autre moyen .....   | 4 |
| Non, mais vous auriez aimé que votre expérience soit reconnue .....   | 5 |
| Non, et cette reconnaissance n'est pas utile pour vous .....  | 6 |

[A tous] INCITEXP1- INCITEXP2  
NEW

**Q26** **Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à aller vivre pendant une période de quelques mois à l'étranger ?**  
(Rotation aléatoire sauf deux derniers items, deuxième réponse différente de la première – si item 10 en 1<sup>er</sup> rien mettre en 2<sup>nd</sup>)

	En 1 <sup>er</sup>	En 2 <sup>eme</sup>
. Bénéficier d'une aide financière, d'une bourse.....	1	1
. Pouvoir faire un stage intensif en langues étrangères avant de partir.....	2	2
. Avoir une structure d'accueil sur place, une personne à qui vous adresser .....	3	3
. Avoir un congé sabbatique (congé sans solde si vous êtes en emploi) .....	4	4
. Être mis en relation avec des employeurs à l'étranger avant d'y aller, avoir accès à des offres d'emploi, de stage .....	5	5
. Etre accompagné(e) dans des démarches administratives .....	6	6
. Avoir l'occasion de poursuivre vos études.....	7	7
. Un logement sur place .....	8	8
. Autre raison.....	9	9
. Rien ne vous inciterait à aller vivre à l'étranger .....	10	10

**ACCES AUX DROITS SOCIAUX**

Nous allons maintenant parler des aides et des prestations sociales.

**RECOURS/NON RECOURS**

[A TOUS] NONRECS

**Q27** **Au cours des douze derniers mois, y a-t-il des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous pouviez prétendre et dont vous n'avez pas bénéficié ?**

. Oui .....	1
. Non .....	2
. Vous ne savez pas.....	3

[A TOUS] WHYNONRECSb

**Q28** **Si Q27=1 La dernière fois que c'est arrivé, pour quelle raison principale n'avez-vous pas bénéficié des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous pouviez prétendre ?**

**Si Q27=2 ou 3 Pour quelle raison principale pensez-vous que certaines personnes ne bénéficient pas des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels elles peuvent prétendre ?**

(Une seule réponse – randomiser les réponses 1 à 8)

. Par crainte d'être perçu comme un assisté.....	1
. Par manque d'information sur les aides, les personnes à qui s'adresser .....	2
. Par découragement devant l'ampleur ou la complexité des démarches à suivre .....	3
. Par volonté de se débrouiller tout seul .....	4
. Pour ne pas subir de conséquences négatives (perte d'autres droits, obligation de payer des impôts, problèmes administratifs, obligation de rendre des comptes, etc.) .....	5
. Parce que les difficultés sont perçues comme passagères .....	6
. Parce que la demande d'aide n'a pas abouti .....	7
. Parce l'aide n'a pas été proposée .....	8
. Pour une autre raison, veuillez préciser / _____ / .....	9

CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS

[A TOUS]

NOTOGJ – NOTORSA – NOTOCMU – NOTOAAH –  
 NOTOLOGb – NOTOACS – NOTOBOURSE –  
 NOTOPRIM –  
 NEW : NOTOCAUT – NOTOSOC

**Q29 Avez-vous entendu parler des prestations et dispositifs suivants ?**

(Rotation aléatoire des items)

	Oui	Non
. La Garantie Jeunes.....	1	2
. Le revenu de solidarité active (RSA).....	1	2
. La couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C).....	1	2
. L'allocation pour les adultes handicapés (AAH).....	1	2
. Les aides financières au logement (comme par exemple les allocations logement- APL, ou le fonds solidarité logement, ...)	1	2
. Les dispositifs de caution (comme par exemple Visale, Loca-Pass, Mobili-Jeune, ou caution locative étudiante-CLE.....)	1	2
. L'offre sociale de logement (comme par exemple les Foyers de jeunes travailleurs, ou les Résidences sociales, ...)	1	2
. L'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) ou « chèque-santé ».....	1	2
. La bourse sur critères sociaux.....	1	2
. La prime d'activité.....	1	2

ATTENTES/MESURES/PRESTATIONS POUR LES JEUNES

[A TOUS]

AIDEPP1 – AIDEPP2

**Q30 Quels seraient les deux principaux domaines dans lesquels vous souhaiteriez que les pouvoirs publics vous aident davantage ?**

(Rotation aléatoire des items 1 à 7- 2 réponses possibles sauf si dernier item)

. Pour payer votre loyer, vos factures d'énergie ou de communication, vos courses alimentaires.....	1
. Pour payer des soins médicaux.....	2
. Pour payer des activités sportives, de loisirs ou culturelles.....	3
. Accéder à un logement.....	4
. Trouver un emploi.....	5
. Définir votre orientation ou votre projet professionnel.....	6
. Être informé(e) sur vos droits.....	7
. Un autre domaine.....	8
. Vous n'avez pas besoin d'être davantage aidé par les pouvoirs publics.....	9

ASPIRATIONS

Parlons à présent de vos aspirations

[A TOUS]

AVISb

**Q31 Pensez-vous que votre avis compte au sein des espaces dans lesquels vous évoluez (entreprise, école, université, association, club de loisir ou de sport, ...)?**

. Oui, plutôt.....	1
. Non, plutôt pas, et c'est surtout en raison de votre âge.....	2
. Non, plutôt pas, et c'est surtout pour une raison indépendante de votre âge.....	3

[A TOUS]

SATISVIE

**Q32 De manière générale, votre vie actuelle correspond-elle à vos attentes ?**

Oui tout à fait.....	1
Oui, plutôt.....	2
Non, plutôt pas.....	3
Non, pas du tout.....	4

[A TOUS] AVENIR

- Q33 Comment voyez-vous votre avenir dans les trois ans qui viennent ?**
- Vous êtes très confiant ..... 1
  - Vous êtes plutôt confiant ..... 2
  - Vous êtes plutôt inquiet ..... 3
  - Vous êtes très inquiet ..... 4

[A TOUS] ESPRIT

- Q34 Quel mot (ou phrase courte) décrit le mieux votre état d'esprit actuel ?**  
 (Question ouverte, limitée à 25 caractères)

/-----/

CITOYENNETE

**Nous allons aborder maintenant le thème de la participation à la vie publique**

[A tous] NEW PETITION - GREVE

- Q35 Au cours des douze derniers mois, avez-vous ?**  
 (Citez un à un - Une réponse par ligne)

	Oui	Non	Ne se prononce pas
. Signé une pétition ou défendu une cause sur internet, un blog, un réseau social .	1	2	3
. Participé à une manifestation, une grève ou occupé des lieux .....	1	2	3
. <b>Voté à une élection .....</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
. Participé à une concertation publique .....	1	2	3
. Adhéré ou renouvelé votre adhésion à un parti politique .....	1	2	3
. Donné de votre temps bénévolement dans un groupe ou une association .....	1	2	3
. Participé à la vie publique sous une autre forme .....	1	2	3

[A tous] NEW VOTE2017b

- Q36 Avez-vous voté aux dernières élections présidentielles ?**  
 (Une seule réponse)

. Oui, aux deux tours .....	1
. Oui, uniquement au premier tour .....	2
. Oui, uniquement au second tour .....	3
. Non, car vous n'êtes pas de nationalité française .....	4
. Non, car vous n'étiez pas en âge d'aller voter .....	5
. Non, pour une autre raison .....	6

[Si VOTE2017b = 2, 3 ou 6] NEW RAISNOVOTb

- Q37 [Si VOTE2017b = 6] Pour quelle raison principale n'êtes-vous pas allé voter aux dernières élections présidentielles ?**  
**[Si VOTE2017b = 3] Pour quelle raison principale n'êtes-vous pas allé voter au premier tour des dernières élections présidentielles ?**  
**[Si VOTE2017b = 2] Pour quelle raison principale n'êtes-vous pas allé voter au second tout des dernières élections présidentielles ?**  
 (Une seule réponse possible)

. Vous pensez que ces élections ne changent rien à votre vie quotidienne .....	1
. Vous vouliez manifester votre mécontentement à l'égard des partis politiques .....	2
. Vous pensez que les élus n'ont pas le pouvoir d'améliorer les choses .....	3
. Aucun candidat ne défendait ou représentait vos idées .....	4
. Vous ne saviez pas où aller voter .....	5
. Vous n'étiez pas présent dans la commune où vous êtes inscrit pour voter .....	6
. Vous ne résidez pas dans la commune où vous êtes inscrit(e) .....	7
. Vous n'aviez pas envie de vous déplacer pour aller voter .....	8
. Vous ne pouviez pas vous déplacer pour aller voter .....	9
. C'était trop compliqué de faire une procuration .....	10
. Autre, veuillez préciser /-----/ .....	11
. Ne sait pas (item présent uniquement en CATI pour les DOM) .....	12

[A tous] NEW	LEGISL2017
-----------------	------------

**Q38 Avez-vous voté aux dernières élections législatives qui ont eu lieu au mois de juin dernier ?**  
(Une seule réponse)

. Oui, aux deux tours .....	1
. Oui, uniquement au premier tour .....	2
. Oui, uniquement au second tour .....	3
. Non, car vous n'êtes pas de nationalité française .....	4
. Non, car vous n'étiez pas en âge d'aller voter.....	5
. Non, pour une autre raison .....	6

LOGEMENT
----------

[Si VITPARENTS=1] NEW	* ENRJ *	INDEPLOG
--------------------------	----------	----------

**Q39 Avez-vous déjà habité un logement indépendant de celui de vos parents ?** Nous entendons par logement indépendant un logement que vos parents n'habitent pas.  
(Une seule réponse)

Oui .....	1
Non .....	2

[Si INDEPLOG=2] NEW	* ENRJ *	QUITPARENT
------------------------	----------	------------

**Q40 Avez-vous déjà envisagé de quitter le domicile de vos parents ?**  
(Une seule réponse)

Oui .....	1
Non .....	2

[Si QUITPARENT =1] NEW	* ENRJ + CREDOC *	PBDEPART
---------------------------	-------------------	----------

**Q41 Quelle est la raison principale qui vous empêche de quitter le domicile de vos parents ?**  
(Aléatoire sauf items 6 et 7 - Une seule réponse)

Le coût financier du logement et de la vie.....	1
Vous attendez de trouver un emploi avant de choisir un logement.....	2
Vous n'avez pas trouvé de logement à votre goût.....	3
Vous devez rester près de vos parents pour vous occuper d'eux.....	4
Vous vous trouvez trop jeune pour partir.....	5
Rien ne vous empêche d'aller vivre ailleurs que chez vos parents.....	6
Autre raison, précisez / _____/ .....	7

[Si VITPARENTS =2 ou si INDEPLOG =1] NEW	* ENRJ *	DEPARTPAR
---	----------	-----------

**Q42 Pour quelle raison principale avez-vous pris votre premier logement indépendant ?**  
(Une seule réponse)

Pour votre emploi.....	1
Pour vos études.....	2
Pour avoir votre indépendance.....	3
Pour vivre avec votre conjoint / partenaire.....	4
Pour d'autres raisons, précisez / _____/ .....	5
Ne sait pas (item présent uniquement en CATI pour les DOM).....	6

[Si VITPARENTS =2 ou si INDEPLOG =1] NEW	* ENRJ *	RETPARENT
---	----------	-----------

**Q43 Depuis votre premier départ êtes-vous revenu vivre chez vos parents ?**  
(Une seule réponse)

Oui .....	1
Non .....	2

[Si RETPARENT =1] NEW	* ENRJ *	WHYRETPAR1—WHYRETPAR6
--------------------------	----------	-----------------------

**Q44 À la suite de quel événement êtes-vous revenu vivre chez vos parents ?**

(Aléatoire - Plusieurs réponses possibles sauf si item 6)

- La fin d'une année scolaire ou d'un cycle d'études ..... 1
- Une séparation amoureuse ..... 2
- La perte d'un emploi ..... 3
- Des difficultés financières ..... 4
- Un autre événement ..... 5
- Aucun événement particulier ..... 6

**[A tous] AUTRLOG**  
**NEW**

**Q45 Vous arrive-t-il de vivre ailleurs que [si VITPARENT=1] au domicile de vos parents / [si VITPARENT=2] chez vous ?**

Nous entendons par « vivre ailleurs » : vivre dans un autre logement y passer du temps régulièrement par exemple les week-ends, les semaines, les vacances etc.

(Une seule réponse possible)

- Oui ..... 1
- Non ..... 2

**[Si AUTRLOG =1] WHERELOG**  
**NEW**

**Q46 Dans quel autre logement vivez-vous en dehors [si VITPARENT=1] de celui de vos parents / [si VITPARENT=2] du votre ?**

(Une seule réponse possible)

- [Si VITPARENT=2] Chez vos parents ..... 1
- Chez un(e) ou des ami(e)(s) ..... 2
- Chez un proche hors parents (frères sœurs, grands-parents, cousins, etc.) ..... 3
- Chez votre compagnon, conjoint(e), petit(e) ami(e) ..... 4
- Dans un autre logement dont vous êtes le locataire ou le propriétaire ..... 5
- Dans votre établissement scolaire (à l'internat par exemple) ..... 6
- Sur votre lieu de travail (caserne, ...) ..... 7
- Dans un autre lieu ..... 8

**[Si AUTRLOG=1] MOMLOG**  
**NEW**

**Q47 Vous vivez dans cet autre logement ?**

(Une seule réponse possible)

- Toute l'année ou presque ..... 1
- Plutôt les week-ends ou les vacances ..... 2
- Plutôt en semaine ..... 3
- Quelques mois dans l'année ..... 4
- Rarement ..... 5

**[A tous] DIFLOG1—DIFLOG7**  
**NEW**

**Q48 Avez-vous connu des difficultés de logement vous amenant à ...**

(Une réponse par ligne)

	Oui	Non
. Être hébergé par votre famille, votre entourage ? .....	1	2
. Être hébergé par des amis ? .....	1	2
. Dormir à l'hôtel ? .....	1	2
. Dormir dans un foyer d'urgence ? .....	1	2
. Dormir dans votre voiture ? .....	1	2
. Dormir dans la rue ? .....	1	2
. Dormir dans d'autres lieux (foyers jeunes travailleurs FJT, auberges de jeunesse, ...) ? .....	1	2



[A tous] DEPLOG  
NEW (comparaison avec CDV)

**Q49 [Si VITPARENT=2] Les dépenses de logement représentent-elles pour votre budget ?**  
**[Si VITPARENT=1] Les dépenses de logement représentent-elles pour le budget de vos parents ?**  
*(Une seule réponse)*

. Une charge négligeable .....	1
. Une charge que vous pouvez / vos parents peuvent supporter sans difficulté .....	2
. Une lourde charge .....	3
. Une très lourde charge .....	4
. Une charge à laquelle vous ne pouvez / vos parents ne peuvent faire face .....	5
. Ne sait pas .....	6

[Si VITPARENTS=2] ESTIMTX  
NEW

**Q50 Quelle est, selon vous, la part de vos ressources mensuelles (ou ressources de votre foyer) consacrée aux dépenses de logement (loyer, charges de copropriété, remboursement de l'emprunt pour l'achat, factures d'électricité, gaz, eau, etc.) ?**  
*(Une seule réponse)*

Moins de 10% du revenu mensuel.....	1
10% à moins de 30%.....	2
De 30% à 50%.....	3
Plus de 50%.....	4
Ne sait pas.....	5

[A tous] FREINLOG1 – FREINLOG2  
NEW

**Q51 [Si VITPARENTS=2] Parmi les raisons suivantes, lesquelles peuvent-être un frein, selon vous, à votre éventuel accès à un nouveau logement ?**  
**[Si VITPARENTS=1] Parmi les raisons suivantes, lesquelles peuvent-être un frein selon vous, à votre accès à un logement ?**  
*(Aléatoire - Deux réponses possibles – Réponse différente pour en 1<sup>er</sup> et en 2<sup>nd</sup>, si item 16 en 1<sup>er</sup> alors ne pas poser 2<sup>nd</sup>)*

	En 1 <sup>er</sup>	En 2 <sup>nd</sup>
. L'absence d'emploi.....	1	1
. Un emploi précaire (CDD, intérim, contrat aidé, ..).....	2	2
. Un salaire trop faible.....	3	3
. L'absence de personne se portant garant pour vous (caution pour le logement).....	4	4
. Le manque de logement abordable .....	5	5
. Votre âge.....	6	6
. Votre situation familiale .....	7	7
. Votre sexe.....	8	8
. La couleur de votre peau .....	9	9
. Votre tenue vestimentaire, votre look.....	10	10
. Votre façon de parler (accent, maîtrise de la langue française).....	11	11
. Votre nom ou votre prénom .....	12	12
. Votre adresse actuelle .....	13	13
. L'absence de soutien financier (autre que la caution) .....	14	14
. Votre nationalité.....	15	15
. Un autre frein .....	17	17
. Aucun frein.....	16	16

[Filtre ci-dessous] AIDEFIN  
NEW

**Q52 [Si VITPARENTS=2] Pour accéder à votre logement actuel, avez-vous été aidé financièrement par un proche (parents, grand-parents, frères, sœurs, amis, etc.) ?**  
**[Si INDEPLOG=1] Quand vous avez accédé pour la première fois à un logement indépendant de celui de vos parents, avez-vous été aidé financièrement par un proche (parents, grand-parents, frères, sœurs, amis, etc.) ?**  
*(Une seule réponse)*

Oui .....	1
Non .....	2

[Si AIDEFIN=1] QUELAIDE1-QUELAIDE2  
 NEW

**Q53 Et concernant l'accès à ce logement, pour quelle(s) dépense(s) avez-vous principalement été aidé ?**  
**Pour ...**  
*(Aléatoire - Deux réponses possibles)*

Payer le loyer.....	1
Payer les frais d'agence.....	2
L'assurance du logement.....	3
Le dépôt de garantie (caution).....	4
Le déménagement.....	5
L'achat d'équipement (meuble, appareils ménagers, ...).....	6
[Si STATLOG=1] Un apport financier pour l'achat du logement.....	7
Les travaux de rénovation.....	8
Autre.....	9
Ne sait pas.....	10

**RESSOURCES**

Merci ! le questionnaire est presque terminé. Pour pouvoir analyser les résultats de cette enquête, nous avons besoin d'avoir quelques renseignements sur vos revenus et vos dépenses. Ils resteront bien sûr tout à fait confidentiels et anonymes. Sachez que vous avez la possibilité de ne pas y répondre.

**Pour répondre à la question qui va suivre sur vos revenus nets mensuels, veuillez prendre en compte, pour tous les membres de votre foyer, toutes les rentrées d'argent : salaires, retraites, allocations chômage, primes, prestations sociales (allocations familiales, aide au logement, RSA...), pension d'invalidité, revenus du capital ... Il s'agit des revenus nets, avant impôts.**

[A tous] REV\_TR

**À combien s'élèvent par mois les revenus nets avant impôts de l'ensemble des membres de votre foyer (les vôtres, ceux de vos parents si vous vivez avec eux...) ?**

. Moins de 500 € par mois.....	1
. De 500 à 999€ par mois.....	2
. De 1000 à 1199€ par mois.....	3
. De 1200 à 1699€ par mois.....	4
. De 1700€ à 2199€ par mois.....	5
. De 2200€ à 2999€ par mois.....	6
. De 3000€ à 3999€ par mois.....	7
. 4000€ et plus par mois.....	8
. Ne sait pas.....	9
. Ne souhaite pas répondre.....	10

[A tous] RESTRICT

**Q54 Est-ce que vous ou votre foyer êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ?**

. Oui.....	1
. Non.....	2
. Ne souhaite pas répondre.....	3

[Si RESTRICT = 1] RE\_MEDI -RE\_VOIT -RE\_EQUI  
RE\_ALIM -RE\_VAC - RE\_HABI - RE\_LOG -  
RE\_ENF -RE\_TABAL - RE\_WEB

**Q55 Parmi les postes de dépenses suivants, quels sont tous ceux pour lesquels vous ou votre foyer, vous vous imposez régulièrement des restrictions ?**  
(Aléatoire - Une réponse par ligne)

	Oui	Non	Nsp
. Soins médicaux .....	1	2	3
. Transports (voiture, deux-roues, transports en communs) .....	1	2	3
. Achat d'équipement ménager .....	1	2	3
. Alimentation .....	1	2	3
. Vacances et loisirs .....	1	2	3
. Habillement .....	1	2	3
. Logement .....	1	2	3
. Dépenses pour les enfants .....	1	2	3
. Tabac, boisson .....	1	2	3
. Téléphone, internet, matériel électronique et informatique .....	1	2	3

Pour terminer, nous savons que l'environnement urbain, le quartier, peut avoir une influence sur les traitements inégalitaires. C'est pourquoi nous vous demandons uniquement à des fins statistiques, votre adresse (N°, type et nom de voie) pour caractériser le quartier où vous habitez. L'adresse elle-même ne sera pas conservée et vos réponses resteront complètement anonymes.

[A tous] ADRESSEOK

**Q56 Acceptez-vous de renseigner votre adresse ?**

- . J'accepte de renseigner mon adresse ..... 1
- . Je refuse / ne souhaite pas répondre ..... 2

[A tous] ADRESSE

**Q57 Veuillez saisir très exactement votre adresse dans chacune des cases ci-dessous ?**

- . N° de voie ..... |\_|
- . Type (rue, Bd, place, etc.) et nom de la voie ..... /-----/

**Merci beaucoup pour votre participation à cette enquête.**

## BAROMÈTRE DJEPVA SUR LA JEUNESSE 2018

À la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et avec l'appui de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), le CREDOC a réalisé début 2018 la troisième édition du baromètre DJEPVA sur la jeunesse, une enquête nationale auprès de 4 500 jeunes de métropole et d'outre-mer âgés de 18 à 30 ans. Ce dispositif est adossé à l'enquête permanente du CREDOC sur les Conditions de vie et aspirations des Français, qui existe depuis 1978 et permet de resituer les analyses portant sur les jeunes sur des données de contexte général, et de comparer certains des résultats à ceux observés dans d'autres tranches d'âge.

Plus spécifiquement, les thématiques suivantes ont été abordées dans cette troisième édition du baromètre :

- **Les aspirations** : l'état d'esprit actuel des jeunes, leur satisfaction vis-à-vis leur vie actuelle et leur regard sur leurs perspectives futures.
- **Le parcours résidentiel (nouvelle thématique introduite en 2018)** : la situation actuelle de logement, les éventuels épisodes de décohabitation passé, les raisons de la cohabitation ou décohabitation, la multi-résidentialité, les difficultés de logement, le poids des dépenses de logement dans le budget du jeune ou de ses parents, les freins à l'accès à un logement autonome, les aides financières des proches pour l'accès au logement.
- **L'accès aux droits sociaux et aux soins** : le non recours aux droits sociaux, les motifs de non recours, la connaissance d'une sélection de dispositifs sociaux et les attentes d'aides des pouvoirs publics.
- **La mobilité et l'expérience internationale** : les départs à l'étranger (hors vacances) au cours des cinq dernières années, les motifs de départs, les aides reçues des institutions, les éléments qui pourraient inciter les jeunes à aller vivre à l'étranger pendant une période et la reconnaissance des acquis de l'expérience de mobilité.
- **L'engagement citoyen** : l'adhésion associative, l'engagement bénévole, les freins et leviers à l'engagement bénévole, mais aussi les différentes formes de participation à la vie publique au cours des douze mois précédents l'enquête, la participation électorale en 2017 et les raisons de l'abstention totale ou partielle.